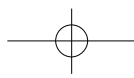
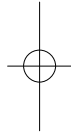
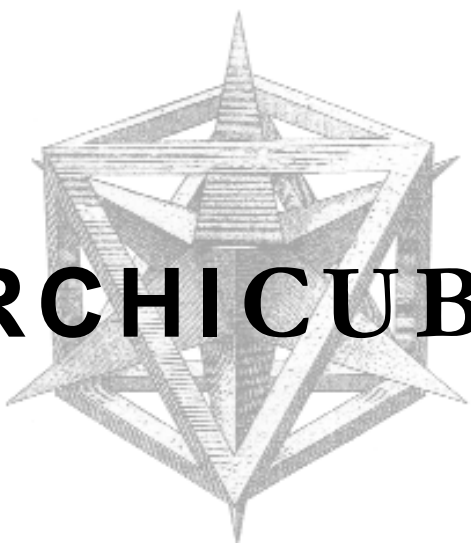


L'ARCHICUBE

5





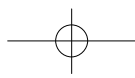
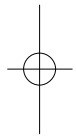
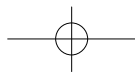
L'ARCHICUBE

5 • DÉCEMBRE 2008

La ville, objet de savoir et champ d'action

Quelle ENS pour le XXI^e siècle ?

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure





SOMMAIRE

Éditorial, <i>Jean-Claude Lehmman</i>	7
LE DOSSIER : LA VILLE, objet de savoir et champ d'action	
LA VILLE, UN CHAMP SÉMANTIQUE ET DES RÉALITÉS MULTIPLES	
Rencontre avec un grand témoin : Marcel Roncayolo.....	12
PERMANENCE OU DISSOLUTION DE LA VILLE ?	
Trois villes italiennes au xv ^e siècle, <i>Yves Renouard</i>	27
La ville relativiste : de Lefebvre à Einstein, <i>Élie During</i>	38
L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE : FORMES MOUVANTES ET MUTANTES	
L'Allemagne : ses villes, ses gares, <i>Jean-Pierre Lefebvre</i>	51
Villes et patrimoine : quels enjeux aujourd'hui et demain ?, <i>Francis Rome</i>	56
LA VILLE, CHAMP DE POUVOIRS, DE CONFLITS, DE STRATÉGIES	
Le système des villes, <i>Cynthia Ghorra-Gobin, Hervé Théry</i>	64
Les politiques urbaines en révolution, <i>Philippe Sanmarco</i>	80
Enjeux sociaux et économiques des transports pour le Grand Paris, <i>Laurent Fourtune</i>	92
LA VILLE : UN CHOIX PROFESSIONNEL	
Témoignage d'une normalienne, <i>Gaëlle Pinson</i>	97
L'ASSOCIATION ET L'ÉCOLE	
Quelle ENS pour le XXI ^e siècle ?, <i>Jean-Claude Lehmman</i>	103
LES SAVOIRS ET LA VIE	
Maxime Lamotte ou la modernité d'un grand naturaliste, <i>Gaëlle Laboreau, Patrick Blandin</i>	123
Les études françaises à Columbia, <i>Pierre Force</i>	142
Le tour du monde en ENS : Pise, <i>Martine Bismut</i>	149
Y a-t-il un « modèle » ENS et où va-t-il ?, <i>Martine Bismut</i>	157
CARRIÈRES	
Les actions du Service Carrières.....	164
Enseigner en classes préparatoires littéraires.....	165
LES NORMALIENS PUBLIENT	
<i>Jean-Thomas Nordmann</i>	171
<i>Wladimir Mercouroff</i>	182
<i>Lucie Marignac</i>	184
<i>Guy Lecuyot</i>	190
<i>Sébastien Desreux</i>	192
ULMI & ORBI	
Le prix Romieu.....	194
Le beau printemps des projets.....	199
Courrier des lecteurs, <i>Guy Lecuyot</i>	204



ÉDITORIAL

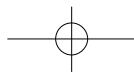
Ce nouveau numéro de *L'Archicube* poursuit, au-delà des rubriques habituelles, la revue de quelques questions de société actuelles. Toutes trouvent un éclairage enrichissant par un regard croisé de différentes disciplines, et en particulier par un regard sur le passé. **La ville** est donc un thème qui s'imposait, tant son importance sociale et économique s'est toujours imposée depuis la plus haute antiquité. Le développement actuel de la démographie, source de beaucoup des problèmes qui se posent à nous, s'accompagne en outre d'une croissance démesurée de la population de certaines villes. Par ailleurs, la problématique de la dépense énergétique pose la question des déplacements urbains, donc de l'urbanisme, qui deviendra avec l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments un élément clé des politiques environnementales des années à venir. Nous tentons donc une fois encore de montrer combien il est important que toutes les disciplines se penchent ensemble sur les enjeux sociaux, technologiques et économiques auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Ce numéro présente par ailleurs le rapport du groupe de réflexion qui, à la demande du Conseil d'administration de l'association, s'est demandé : « Quelle École normale supérieure pour le XXI^e siècle ? » Je vous engage vivement à lire ce rapport, que nous avons voulu assez court, et à nous retourner vos remarques, critiques et commentaires, afin d'enrichir les réflexions qui vont se poursuivre au sein de l'Association.

Enfin sachez que nous sommes toujours prêts à engager les bonnes volontés qui souhaitent sur un point ou sur un autre s'impliquer dans les activités de l'association.

Ce numéro devant vous être adressé dans les dernières semaines de 2008, permettez-moi de vous souhaiter les meilleures fêtes de fin d'année possibles.

Jean-Claude LEHMANN (1958 s),
président de l'Association des anciens élèves, élèves et amis
de l'École normale supérieure



LE DOSSIER

La ville, objet de savoir et champ d'action

LA VILLE, UN CHAMP SÉMANTIQUE ET DES RÉALITÉS MULTIPLES.

Rencontre avec un grand témoin : Marcel Roncayolo.

PERMANENCE OU DISSOLUTION DE LA VILLE ?

Trois villes italiennes au xv^e siècle, *Yves Renouard*.
La ville relativiste : de Lefebvre à Einstein, *Élie During*.

L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE : FORMES MOUVANTES ET MUTANTES.

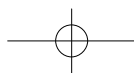
L'Allemagne : ses villes, ses gares, *Jean-Pierre Lefebvre*.
Villes et patrimoine : quels enjeux aujourd'hui et demain ?, *Francis Rome*.

LA VILLE, CHAMP DE POUVOIRS, DE CONFLITS, DE STRATÉGIES.

Le système des villes, fondement de l'organisation territoriale ?, *Cynthia Ghorra-Gobin, Hervé Théry*.
Les politiques urbaines en révolution, *Philippe Sanmarco*.
Enjeux sociaux et économiques des transports pour le Grand Paris, *Laurent Fourtune*.

LA VILLE : UN CHOIX PROFESSIONNEL.

Témoignage d'une normalienne, *Gaëlle Pinson*.





En ce début du XXI^e siècle, la croissance des villes nous interpelle doublement : d'abord, parce que si les villes sont synonymes de croissance économique et de progrès social, elles sont aussi le lieu de dysfonctionnements et de crises majeures aussi bien au plan social qu'au plan environnemental : la « ville durable » reste encore un concept largement à inventer. Ensuite parce que le processus de métropolisation, forme récente et peut-être mutante de l'urbanisation, devient planétaire. D'ici 2030, la population urbaine devrait encore croître de 2 à 2,5 milliards d'êtres humains, ce qui représente la création d'une ville d'un million d'habitants chaque semaine.

La ville est un objet complexe traversé par des mécanismes dont la compréhension nécessite le croisement de toutes les disciplines et de tous les regards. Études empiriques, approches longitudinales, comparaisons internationales sont indispensables pour progresser dans la connaissance des mécanismes qui traversent les villes et pour éclairer le chemin de la décision et de l'action. En ce domaine les rétroactions sont complexes : qu'en tant que système artificiel, la ville n'agit pas seulement sur l'environnement, mais elle le crée, par sa dimension esthétique et par le cadre de vie qu'elle constitue pour la grande majorité de nos concitoyens.

Ce numéro de la revue *L'Archicube* veut présenter des connaissances « en dynamique » sur la ville, s'intéresser à la « physiologie » de la production urbaine pour mieux comprendre les processus à travers lesquels les systèmes urbains – entendus à la fois comme des organisations humaines et des ensembles physiques et techniques – se construisent et se structurent. Pour cela, il convient de clarifier l'imbrication des politiques publiques et des stratégies individuelles, et il faut se pencher sur l'état des différents marchés (fonciers, immobiliers, ...) La récente crise des marchés financiers illustre bien l'imbrication des mécanismes urbains avec ceux de l'économie mondiale.



Les auteurs qui ont souhaité participer à ce numéro proposent un kaléidoscope de visions sur la ville et sur les savoirs qui traitent de la ville.

La première partie, consacrée au grand témoin qu'est Marcel Roncayolo, interroge les notions qui gravitent autour de l'urbain : ville, périphérie et centre, métropole, densité, mixité, ségrégation, démocratie, intégration.

La deuxième partie pose la question de l'évolution dans l'histoire de l'objet « Ville », en relation avec les forces économiques du moment. François Renouard, dont nous republions un article essentiel, montre le développement des villes italiennes, au sommet de leur puissance, et Élie During retrace leur déclin ou leur transfiguration sous les effets destructeurs de la concurrence et de la vitesse.

La troisième partie plonge dans la forme mouvante – et mutante – de la ville et pose la question de l'esthétique et de la lisibilité des espaces urbains. Cette partie offre aussi deux visions contrastées, l'une d'un « flâneur » avisé des gares allemandes, l'autre d'un spécialiste des paysages urbains au ministère de la Culture.

La quatrième partie confronte la ville et le politique, s'ouvre aux conflits, aux combats, aux institutions et à leurs projets. Ainsi, du nord au sud, les villes sont bien des lieux révélateurs des complexités spatiales et sociales émergentes et un formidable enjeu dont les jeunes talents normaliens sont invités à se saisir.

Nacima BARON-YELLÈS (1990 I),
professeur de géographie à l'université Paris Est,
diplômée du magistère Aménagement du territoire,
directrice du master Cités et mobilités.



M. RONCAYOLO

LA VILLE, UN CHAMP SÉMANTIQUE ET DES RÉALITÉS MULTIPLES

*Rencontre avec un grand témoin, Marcel Roncayolo (1946 l)
par Nacima Baron-Yellès (1990 l) et Jacques Brun (1957 l).*



Marcel Roncayolo est né en 1926 à Marseille. Il opte pour la géographie dès son entrée à l'École normale supérieure et obtient l'agrégation en 1950. D'abord professeur au lycée Thiers, puis au lycée Saint-Charles, il rejoint la Sorbonne, puis l'École normale dont il sera successivement sous-directeur puis directeur adjoint, avant de poursuivre sa carrière à l'EHESS dès 1965, comme directeur d'études. Il termine celle-ci comme professeur à l'université de Nanterre, mais reste très actif pendant sa retraite, puisqu'il dirigera l'Institut d'urbanisme de Paris dans les années 1990.

Très lié au courant des *Annales*, où il a joué un rôle essentiel dans l'essor de la nouvelle histoire urbaine, Marcel Roncayolo a toujours été un défenseur actif de la pluridisciplinarité, contribuant dans les années 1960 au retour des sciences sociales à l'ENS et à l'institution d'un enseignement d'économie et de sciences sociales dans le secondaire. Sa recherche a d'abord été reconnue dans d'autres pays (d'abord l'Italie, puis les États-Unis), et dans d'autres disciplines (histoire, architecture, urbanisme) avant de l'être par la géographie. Avant la diffusion de ce qu'on a appelé, après, la « nouvelle géographie », ses séminaires soulignaient l'importance des représentations et des liens entre société et culture pour comprendre le fait urbain.

Parmi ses nombreux écrits, citons seulement « La contribution à l'histoire de la France urbaine » dirigée par Duby (dans le tome 4 *La ville de l'âge industriel* dirigé par Maurice Agulhon), *La ville aujourd'hui, la ville et ses territoires*, *L'imaginaire de Marseille*, *Les lectures de villes...* Il poursuit ses publications en préparant actuellement un *Abécédaire de la ville*.



1- La ville, un champ sémantique et des réalités multiples



I- Comment nommer ce qu'est et ce que devient aujourd'hui la ville ?

Nous vous proposons de tenter de définir des termes apparemment simples, comme ville, cité, urbain et urbanité, métropole, ... mais qui nourrissent entre spécialistes un débat animé. Ces nuances ont-elles pour vous une importance ?

M. R. : Oui, c'est important. La ville, ce n'est pas simplement de l'espace urbain ou urbanisé. Il est indispensable de revenir à l'étymologie pour essayer de lever toute confusion entre espace urbain et ville.

D'abord, le rapport entre les mots qui se rapportent à la ville dans la langue française est assez « burlesque ». En effet, le mot ville vient de *villa* et signifiait d'abord maison. Ce terme se rapportait à une exploitation agricole située à l'extérieur de la ville. C'est à partir de la période gallo-romaine que l'on s'est mis à parler de *villa* pour désigner une agglomération de bâtiments et de personnes, ce qui a rapidement donné le mot village. Donc, finalement, la « ville » issue de *villa*, c'est ce qu'il y a de moins urbain...

À côté du mot ville, il y a essentiellement deux racines qu'on retrouve aussi en anglais, à savoir *urbs* et *civitas*. Fustel de Coulanges, dans *La Cité antique* souligne que cité et ville n'étaient pas synonymes chez les Anciens. « La cité était l'association religieuse et politique des familles et des tribus, alors que la ville était le lieu de réunion, le domicile et surtout le sanctuaire de cette association » (Fustel de Coulanges, *La Cité antique*). Ainsi, la *civitas* correspond à la communauté, et a donné lieu à tous les termes composés ou dérivés de cité, jusqu'à citoyen. De fait, la *civitas* renvoie à une organisation sociopolitique, et *urbs*, qui correspond à un lieu en général clos et fortifié, renvoie à la forme urbaine entendue comme espace de densité des hommes et du bâti.

En anglais, on retrouve en partie de telles distinctions. Par exemple, Londres possède toujours une *city* à l'intérieur de la capitale. Cette *city* est un espace dense, qui rassemble les hommes et constitue le siège d'une activité financière intense. En outre, la *city* forme le cadre de pratiques festives, religieuses, économiques, bref de tout ce qui anime la société. À l'opposé, quand on a cerné la dimension formelle du fait urbain, c'est la racine *urbs* qui est choisie par Geddes pour forger le terme d'urbanisme. À ce couple de deux racines distinctes et complémentaires, *civitas* et *urbs*, la langue française a donc substitué « ville », mot ambigu de par sa genèse, et mot qui fait pour nous office de liaison, sinon de synthèse, entre les volets sociaux et spatiaux.





M. RONCAYOLO

Le terme « ville » suffit-il aujourd'hui pour désigner ce qui nous entoure, alors que la ville contemporaine a conquis presque tout le territoire et que s'affirment des métropoles voire des mégapoles d'une taille inouïe dans l'histoire ?

Pour vous répondre, je dois évoquer d'autres termes comme urbanisation et « espaces urbains ». Je ne me limiterai pas à l'apport de l'architecte espagnol Cerdà, qui a inventé *urbanización* pour désigner de nouvelles formes d'agencement architectural et spatial. En réalité, urbanisation désigne d'abord un ensemble de faits liés à la population, à sa répartition sur le territoire (concentration ou diffusion), et à l'organisation de phénomènes sociopolitiques et culturels qui éloignent progressivement une société urbaine d'une société rurale (modes de vie, genres de vie, mobilités). L'urbanisation recouvre un ensemble de processus qui dépasse les transformations physiques de l'espace.

Dans ce contexte, l'assertion qui consiste à dire (ou prédire) que nous passons de l'âge de la ville à l'ère de l'urbain (ou du tout urbain) brouille inutilement le débat. Dans mon esprit, il n'y a pas substitution entre les deux phénomènes, il y a aujourd'hui des villes et d'autres lieux qu'on peut appeler espaces en voie d'urbanisation. S'il s'agissait de présenter un rapport chronologique (la ville, avant, l'espace urbain, après), on n'arriverait pas à poser le véritable problème. Celui-ci est de savoir dans quelle mesure un type d'organisation sociale peut prendre des formes spatiales différentes, ou réciproquement, comment une forme spatiale donnée peut faire naître des formes d'organisation sociales différentes.

Ainsi, je ne veux pas opposer les espaces urbains d'aujourd'hui à la ville de naguère. Ce serait partir d'un concept figé de ville – la ville comme simple opposé de la campagne –, tandis que l'espace urbain succéderait à la ville mais aurait perdu la profondeur et la complexité de ses résonances sociales et culturelles. Pour ma part, je préfère parler d'« espaces urbains » en utilisant le pluriel, pour bien montrer que nous devons appréhender une réalité éclatée, hétérogène, dans laquelle il n'y a pas substitution mais évolution. Entre les deux notions, j'aime laisser de la tension, un jeu subtil qui invite au débat et à la pluralité des approches disciplinaires.

La différence entre la ville et l'urbain généralisé peut-elle être réduite à une question d'échelle ?

Certains abandonnent le terme ville car ils veulent décrire les nouvelles modalités d'occupation du sol et d'habitat, qu'évoque le terme américain de *sprawl city* – je préférerais traduire par « communauté dispersée ». Tout d'abord, je réfute la nouveauté de ce choix terminologique, qui n'est pas advenue d'un seul coup mais qui s'insère dans une longue évolution engagée depuis le XVIII^e siècle, évolution elle-même pleine de nuances selon les cultures. Néanmoins, à partir de cette époque, une nouvelle rela-



1- La ville, un champ sémantique et des réalités multiples



tion s'établit entre la ville et la campagne. À ce propos, dès 1855, César Dali s'étonne de la transformation du Grand Londres : « Londres tend de plus en plus à devenir une cité de manufactures et de relations commerciales. L'habitat permanent de la bourgeoisie et de l'aristocratie se situe ailleurs. Londres n'est qu'un lieu de passage, c'est à la campagne que l'on séjourne. » Ce texte, antérieur même à l'ouverture du métro londonien, montre bien la bipolarité profonde de la culture anglo-saxonne. Le lieu où l'on séjourne, celui de la maison et de l'intimité, tend à être extérieur au centre urbain, tandis que le pôle social, professionnel, économique, bref extérieur au foyer, se vit dans la concentration et dans l'urbain. Cette réflexion est complémentaire de celle de l'historien Maunier qui, dès 1900, explique la révolution industrielle, par la transformation des technologies et des besoins de la production. La ville va donc s'étendre vers des faubourgs, puis des banlieues industrielles (on peut penser aux Midlands peints par Dickens. Il y a certes une dynamique spatiale d'extension dans la ville de la révolution industrielle qui privilégie les échanges extérieurs et qui accorde de l'importance aux grands axes, en même temps que se généralise le *sprawl* (migration de l'habitat bourgeois hors de la ville).

Ceci vaut pour l'Angleterre de la Révolution industrielle. Il serait bien imprudent de transférer ces réflexions dans le domaine culturel français, car en France le poids social et culturel de la campagne conduit souvent à considérer la périurbanisation comme une forme d'évolution du monde rural. La délégation à l'Aménagement du territoire parle de campagnes résidentielles plutôt que du point de vue urbain. Or il faut voir la périurbanisation depuis la ville, en tant que processus, au moins autant que du point de vue des campagnes, en tant que résultat.

Nous avons bien compris le processus de transformation de la ville à l'âge industriel, mais certains affirment que nous vivons dans une ère « post-industrielle » dans laquelle les villes n'ont plus de limites fixes, ni avec la campagne, ni entre elles, car elles se structurent désormais en nébuleuses complexes...

L'une de mes références centrales pour comprendre ce processus de modernisation des villes est le livre de Jean Gottmann « Mégalopolis », qui le premier décrit l'avènement d'un espace urbanisé reliant des morceaux et des types de villes à travers des paysages différents (y compris ruraux). Cette mégalopolis est une ville en devenir, non seulement par sa nouvelle forme spatiale, mais aussi par l'évolution des modes de vie et des sociabilités. Revenons à la notion de métropole. Ce terme a été forgé dans le cadre de l'analyse des aires métropolitaines américaines, pour décrire non pas une intégration administrative de ces morceaux de ville, mais pour désigner un système de mobilités. L'aire urbaine est une catégorie statistique qui comprend des centres-ville et des *suburbs*. L'important, dans la mégalopole qui va de Boston à





M. RONCAYOLO

New York, c'est que l'espace est traversé par des flux intenses et des relations fonctionnelles. Les enfants des cadres new-yorkais sont envoyés tout près, à Princeton, quand ils sont scientifiques, mais quand ils veulent faire des affaires, ils vont à Harvard près de Boston. Cela montre que ce système mégalopolitain de hautes densités sur de vastes régions est facteur d'inégalités. On vit la multi-territorialité de manière extrêmement différente selon les moyens financiers et selon le nombre de voitures dont le ménage dispose. La mégalopole refabrique des espaces fermés au sein de son vaste tissu, et les espaces les plus centraux, ghettoisés, sont peut-être les moins urbains.

En France aussi, l'urbanisation de la société se produit loin des villes, ou entre les villes, et fabrique, à notre échelle, une autre réalité urbaine. Prenez l'un des films de Rohmer « Les contes d'automne ». L'action se déroule entre Montélimar et Orange, elle fait se croiser une dame venue de Paris, qui exploite une propriété agricole dont elle a hérité du côté ardéchois, et un cadre supérieur qui vit de l'autre côté du Rhône. Tout le film raconte, à travers la liaison amoureuse qui se noue entre ces deux personnages, un genre de vie fait de nouvelles pratiques sociales (on s'invite les uns chez les autres). Les relations sociales induisent une sorte de ville généralisée et en même temps fragmentée, avec des personnages qui sont tout à fait « urbains » alors qu'ils évoluent dans un paysage hétérogène... On peut s'appuyer sur une carte des densités humaines ramenées au kilomètre carré pour découvrir une zone sombre relativement continue de la Côte d'Azur à Lyon, avec un axe de pénétration vers Grenoble et un autre vers la Suisse... (voir carte). Cette carte des densités montre, à notre niveau, ce que Jean Gottmann avait perçu entre Boston et New York, à savoir une « ville étalée » dont la croissance démographique la plus dynamique ne s'effectue pas dans les plus grandes villes, mais dans les petites communes de l'espace interstitiel. D'ailleurs, cette relative continuité n'est pas forcément visible dans le paysage, car elle ne se vit pas dans la métrique piétonnière, mais à l'échelle kilométrique, qui est celle de l'automobile... Dans ce contexte, ce n'est pas tellement l'objet « ville » qui est mis en cause, ce sont plutôt les relations distance/temps. Nous vivons chacun dans des distances et dans des temps différents, et nous vivons « urbainement », tantôt en ayant des activités piétonnières autour de chez nous, tantôt en prenant le RER, tantôt en prenant le TGV... Dans cette définition que je donne de la ville contemporaine, il n'y a pas que les espaces qui ont changé, mais aussi notre manière de fréquenter différents espaces selon différentes temporalités.

Cela étant, il existe bien des différences entre l'urbanité française et son pendant américain. Historiquement, l'organisation urbaine en France est partie de la ville concentrée, et d'une vision de la centralité relativement simple. En France, les choix de résidence restent commandés par cette centralité forte : on veut se rapprocher du centre, on souffre d'être décentré, alors que les goûts résidentiels sont également



1- La ville, un champ sémantique et des réalités multiples



orientés par le désir d'espace et de nature, ce qui crée une situation relativement schizophrénique. Aux États-Unis où des sectes protestantes ont marqué la première immigration anglophone, c'est le chef de famille qui lit et interprète la Bible. Cela valorise considérablement l'espace domestique comme espace fondamental de culture (à l'opposé de notre rapport à l'agora, à la vie paroissiale, et à l'espace public). Et ce monde américain fait de l'habiter et de l'habitat un lieu de vie, intime et total. L'esclavage en vigueur au sud conçoit l'esclave comme faisant partie de la famille, de la « villa » (on pense au film et au roman : *Autant en emporte le vent*). D'ailleurs Kenneth Jackson, dans *Crabgrass*, souligne l'aspect religieux de cette fuite de la ville. Ceci illustre une des distinctions entre une urbanité française fondée sur une sociabilité d'« agora » et une sociabilité américaine davantage centrée sur le foyer.

Ajoutons un autre terme à la mode, celui d'urbanité. Dans leur évolution récente, y compris du fait de leur éclatement, les espaces urbains seraient-ils en train de perdre leur urbanité ?

Attention, cette assertion un peu nostalgique (et un peu « café du commerce ») pourrait cacher un péché d'ethno-centrisme. Vulgairement le terme d'urbanité (qu'on utilise systématiquement au singulier, comme s'il ne pouvait exister en même temps plusieurs urbanités) renvoie à un mode de vie, à un certain comportement policé, aux bonnes manières, voire à un type de civilisation, tout ceci étant considéré comme positif. Si je poursuis le raisonnement, seule la ville dense, concentrée, compacte, sur le modèle légué par les civilisations méditerranéennes antiques, offrirait des types d'espaces urbains (des places, des agoras, des palais) propices à l'urbanité. Est-ce à dire qu'il y aurait un seul savoir-vivre, un seul modèle de civilisation ? On voit là la prudence avec laquelle il faut utiliser le terme d'urbanité. À la vision positive de l'urbanité « policée » répond d'ailleurs la vision négative de la ville, bien installée dès le XVIII^e siècle par le courant physiocratique et par les philosophes, vision selon laquelle la ville est un lieu de perte (on y accumule et on y détruit ce que la nature a produit, on y consomme la rente et le citoyen se consume par le luxe, les vices...). La vision de l'urbanité civilisée est donc contrebalancée par l'image de la ville destructrice. Mais ce ne sont là que deux représentations, elles-mêmes liées à une idée centrale et vraie : c'est la ville qui fait et qui défait le destin des individus.

II- La ville, moteur de l'intégration sociale

Si l'on admet qu'il existe plusieurs types d'urbanité, il semble bien que certaines formes d'aménagement (les grandes couronnes pavillonnaires, les





M. RONCAYOLO

zones commerciales...) posent des problèmes en terme de lien social et au fond en termes d'urbanité. C'est du moins ce que prétendent certains urbanistes...

C'est vrai, la fragmentation spatiale de l'espace périurbain français explique, en partie, une certaine fragmentation du corps social, un délitement. Mais, on l'a vu en parlant du film de Rohmer, ce n'est pas qu'une affaire de distance et il n'y a pas de déterminisme dans les formes spatiales, c'est avant tout une question de modes de vie. Dans la vallée de la Seine ou dans celle du Loing, des cadres supérieurs peuvent vivre dans des fermettes dispersées de manière plus « urbaine » (par leurs déplacements, leur choix culturels, *etc.*) que les ménages des grands ensembles ou des zones pavillonnaires de Seine-Saint-Denis qui sont pourtant situés dans des zones plus denses et plus centrales.

N'y a-t-il pas malgré tout un effet d'entraînement, lié à la concentration des hommes, des idées (imaginons Times Square avec ses cinémas, ses publicités lumineuses, ses cafés). Est-ce que ce n'est pas cela, le prototype d'un espace urbain dense, qui fait de la ville une « médiatrice » culturelle ?

Pour vous répondre, il faut sans doute disjoindre le couple de notions individuel/collectif et le couple de notions densité/diffusion, (ou concentration/déconcentration). La ville joue effectivement un rôle de médiation, elle est un facteur d'intégration sociale et culturelle, quand elle garde des espaces collectifs et publics : places, boulevards, promenades, passages, ... Cette fonction est mise en danger par l'évolution de la localisation des zones résidentielles, de consommation et de travail. Les nouveaux programmes d'aménagement segmentent toutes ces fonctions, créant des lotissements d'un côté, des zones d'activité de l'autre, ce qui d'une part érode l'espace public et d'autre part redéfinit le rapport de l'individu au collectif. Voyez les rues en impasse des nouveaux lotissements privés, elles ne sont plus des espaces publics classiques. En outre, les citadins ne consomment plus en ville, mais dans la sphère intime. Plus de kiosque à musique mais des salles de concert spécifiques pour les jeunes ou les publics âgés et aisés. Plus de cinémas de quartier mais des *home cinemas* pour les uns et des multiplexes dans des périphéries urbaines fantomatiques pour les autres... C'est là que l'urbanité (au sens où vous l'entendiez dans votre question) s'éteint : il se produit une réduction tant du bien que du lieu collectif (et en même temps du pouvoir créateur du collectif).

Ce problème est très actuel, il renvoie à un choix de société. Si, comme aux États-Unis, on privatise une grande partie des services publics et si on les relocalise au nom des contraintes de coût, cela n'enlève pas de l'urbanité au sens dans la mesure où cela ne dissout pas la territorialité : le centre-ville reste centre-ville. Mais cela instaure une autre territorialité, plus injuste, plus conflictuelle sans doute, et qui revêtira probable-



1- La ville, un champ sémantique et des réalités multiples



ment la forme d'une urbanité dégradée. Je tiens beaucoup à cette place du collectif dans la définition de l'urbanité, au rôle fondamental de l'espace public, grâce auquel on peut – potentiellement, c'est vrai – rencontrer n'importe qui en marchant sur le trottoir. Or, en ville aujourd'hui, on risque de moins en moins de rencontrer n'importe qui, n'importe quand.

Dans un espace public, l'interaction humaine est non-prévue et – en partie – non prévisible. C'est dans l'espace public, la rue, le passage, le boulevard, que l'espace public est chargé d'informations et transmet implicitement des choses significatives. On apprend beaucoup plus de choses en passant dans la rue qu'en regardant un ordinateur, et je défends les vitrines dans les rues (et pas les commerces sur Internet), parce que dans une vitrine, on regarde un article en vente, mais on se voit en train de le regarder (par le reflet) et on voit aussi l'autre passant, qui regarde la même chose ou autre chose. Les vitrines des grands magasins des boulevards sont elles-mêmes un espace du collectif, immergé dans le paysage urbain, mais négociant, de manière muette, un subtil rapport entre l'individuel et le collectif. Pour que cette alchimie de l'espace public et du collectif ait lieu, il faut le paysage urbain, la foule, le ciel, les vitrines, les trottoirs. D'où la différence entre le solipsisme caractéristique du métro (où on ne parle pas à ses voisins, où chaque voyageur est fermé et lit son journal) et le bus ou le tramway, dans lequel on traverse une ville-vitrine. Et, quand vous voyez ce que voit votre voisin, il se crée du rapport collectif entre les voyageurs qui ne se connaissent pas : les discussions deviennent beaucoup plus faciles.

Dans ce cas, comment l'urbanité peut-elle aussi naître dans la ville ouvrière, dans la ville de banlieue, dans la ville sans grands équipements collectifs ?

L'urbanité n'est pas liée à la taille de la ville ou au nombre d'habitants, et dans la première couronne des capitales, certaines communes possèdent un tissu urbain hétérogène, fait de lotissements, de grands ensembles de différentes générations, de zones d'ateliers, d'usines... Mais on peut quand même trouver un certain degré d'urbanité avec ou malgré ce morcellement, en revenant encore une fois au profil social. Ainsi, dans les communes ouvrières de la banlieue rouge de Paris comme Nanterre ou Saint-Denis, le communisme municipal a été un des meilleurs instruments sociaux du processus d'urbanisation. Dans la première moitié du XX^e siècle, les immigrants bretons (quasiment tous paysans) firent leur entrée dans la vie sociale urbaine à travers les cercles de sociabilité du parti communiste français (et dans une certaine mesure les cercles du socialisme municipal dans d'autres communes), à l'époque où l'Église perdait ce rôle-là.

Aujourd'hui encore, c'est par le territoire que s'effectue la différenciation sociale. Un territoire urbain mal géré produit de la différence et de l'exclusion : on voit alors





M. RONCAYOLO

se former un « ghetto » : il y a évidemment des gradations entre le ghetto de la Seconde Guerre mondiale, hermétiquement clos pour des raisons raciales, et les grands ensembles dont on sait qu'ils enferment aussi d'une autre manière. Il y a par ailleurs des ghettos de riches, qui, au lieu d'avoir toutes les mobilités, préfèrent se retrouver entre eux. Chez les riches comme chez les exclus, les ghettos reconstituent sans cesse des territorialités de proximité. Celles-ci s'opposent aux pratiques des personnages de Rohmer que j'évoquais tout à l'heure. Les relations de proximité et les relations à longue distance entre les individus et entre les villes, les logiques de différenciation spatiale et de différenciation sociale des groupes sociaux, au sujet desquelles on parle de ghettos, ne cessent de s'entrecroiser. La métropole américaine est apparue quand les centres-ville (*downtowns*) se sont dégradés socialement. Ils ont été équipés de bureaux et d'immeubles abandonnés par les services publics alors que la population blanche partait vers l'extérieur. Les Américains ont alors décrit ce nouvel ensemble composé d'un centre et d'une périphérie sous le nom d'aire métropolitaine. Depuis, la notion a gagné en complexité mais intègre toujours les principes de différenciation spatiale par reconstitution de sous-systèmes de proximités. À l'échelle métropolitaine, la proximité fonctionne toujours autour de « villages », de « quartiers », et les processus de différenciation spatiale et sociale se reconstituent sans cesse.

Faut-il alors renforcer ces logiques de proximité pour espérer recoudre le lien social et refonder de l'urbanité dans les grandes villes et métropoles ?

Attention ! La carte scolaire a été inventée en se référant aux logiques de proximité. Or cette relation distance-temps, qui fait de la proximité une loi, enferme les classes sociales. On sait bien que certains ménages inscrivent leurs enfants dans les meilleures écoles et s'arrangent pour échapper à cette loi de proximité. Prenons l'exemple de Nanterre. Si les lycées de ce chef-lieu des Hauts-de-Seine affichent de mauvais résultats au baccalauréat, c'est que les cadres nanterriens envoient leurs enfants à Puteaux (voire à Rueil-Malmaison) tandis que les enfants de la classe populaire restent dans l'établissement le plus proche. Et, comme le collège est un degré de l'enseignement sur lequel l'institution municipale n'a pas prise (c'est le conseil général qui en est responsable, alors que l'enseignement primaire est du ressort de la mairie communiste qui déploie – en vain – beaucoup d'efforts), la ségrégation se produit dès le collège, *a fortiori* au lycée. Certains parents n'ont que la proximité, d'autres parents ont la « multiterritorialité ». Une telle discrimination se produit alors que l'identité ouvrière, communale et communiste, perd du terrain, et que le visage de cette ville se transforme... En ce sens, la carte scolaire fonctionnant sur la logique de proximité est contournée et dévoyée, au risque de déstructurer et l'espace urbain, et la solidarité qui devrait unir les groupes sociaux dans cette commune.

1- La ville, un champ sémantique et des réalités multiples



Les municipalités communistes de la première couronne de Paris ont mis un certain temps à le comprendre, mais en présentant dernièrement au Pavillon de l' Arsenal une conférence devant la société d'histoire de Nanterre, j'ai eu enfin l'impression d'être mieux entendu. Reste que le retard avec lequel évoluent les cultures locales pose vraiment problème. L'identité ouvrière en proche banlieue de Paris n'a plus beaucoup de sens, et en tous cas ne suffit plus à bâtir un projet local. Le temps n'est pas si loin où certains élus (et pas seulement communistes) se désintéressaient des établissements secondaires, voire supérieurs, et en redoutaient l'usage pour une population locale globalement peu formée. Cet état d'esprit hostile aux établissements d'enseignement, mais aussi quelquefois à la culture, me semble révélateur d'une ségrégation de plus en plus violente, alors qu'il faudrait au contraire de plus en plus d'école pour donner aux futurs citoyens des opportunités, une fenêtre sur d'autres mondes, y compris des ressources « multi-territoriales ».

Que pensez-vous de tous les efforts déployés aujourd'hui en matière d'accompagnement, de parrainage d'enfants défavorisés ou d'établissements situés en périphérie par des étudiants confirmés ou des Grandes Écoles parisiennes ? Est-ce d'une certaine manière une réponse à cette crise de la fonction intégratrice de la ville ?

Oui, moi je soutiens les opérations de discrimination positive, aussi limitées soient-elles, comme la préparation à Sciences-Po qui se déroule au lycée de Saint-Ouen. En fait, même si tout se joue très tôt, c'est l'échelon de l'enseignement secondaire qui déstructure le lien entre territoire, sociabilité et spatialité. C'est à l'entrée au collège, puis au lycée, que les groupes sociaux se scindent. On en voit un exemple à Saint-Denis, dans ce quartier Basilique où le maire a tenté la « mixité » en regroupant des populations défavorisées et des classes moyennes, et où, malgré les investissements consentis, les ménages de classe moyenne déménagent dès que leurs aînés entrent au collège. Face au trompe-l'œil qu'est le collège unique, je favoriserais plutôt un retour aux « écoles primaires supérieures » à vocation professionnelle qui ont clairement joué un rôle d'ascenseur social vers les filières techniques de l'enseignement secondaire (avec un système de bourses), et qui ont permis à des classes populaires d'atteindre des niveaux d'encadrement, notamment dans la fonction publique territoriale. Aujourd'hui, en laissant de côté les considérations religieuses, le défi de l'intégration dans la ville, et donc dans la société française, est de rendre les individus capables d'atteindre des compétences et d'accéder à un statut qui correspondent à leur talent. Ce défi est d'éviter que soient exclues automatiquement certaines personnes du fait qu'elles habitent ici ou là. L'intégration fonctionne mal dans notre pays, c'est un symptôme montrant que la ville ne remplit pas entièrement son office, ou que certains responsables politiques ne savent pas se servir de la ville. Je ne dis



M. RONCAYOLO

pas que la ville est mal gouvernée, mais que les responsables n'ont pas pleinement conscience de son vrai rôle, de sa fonction historique.

Cette fonction intégratrice renvoie à la politique urbaine dans son sens le plus noble. Qu'est-ce qui manque aux villes pour que celles-ci exercent cette fonction le plus directement ?

Il leur faut déjà un territoire lisible, sans barrières physiques ni symboliques. Or nous parlions tout à l'heure de fragmentation et de dispersion. Dans les communes de la couronne parisienne, l'impression de chaos spatial domine. Dans ces communes qui ont connu l'époque gaulienne et pompidolienne du *zoning*, la division sociale s'est accrue, parce que les équipements, les logements, la voirie, ont été bâtis les uns après les autres, sans vue d'ensemble et surtout sans liaison. À Nanterre, les logements sociaux sont à une centaine de mètres de l'Université et n'entretiennent aucune liaison avec elle. Il n'y a pas de barrière géographique *stricto sensu* mais des barrières en termes de trajectoire sociale. Dans cette ville comme dans d'autres, la distance sociale naît de la différence sociale et se reflète dans les pratiques spatiales, quand bien même la distance réelle n'est que de quelques dizaines ou centaines de mètres. D'ailleurs, à Nanterre, tout est juxtaposé : l'université, la préfecture, le grand ensemble des Provinces françaises ont été installés du fait de la disponibilité foncière et l'acteur public a orienté pendant des décennies les choix d'implantation, dans un esprit de *zoning* qui a désarticulé les possibilités d'intégration sociale et spatiale.

Depuis le début de cette intervention, on critique un peu le politique sans le nommer. On se plaint de la non-intégration urbaine qui commence par le traitement scolaire de la jeunesse, et on voit bien les besoins de régulation urbaine apparaître. Il est regrettable que les municipalités ne puissent s'occuper des collèges, parce que cet équipement est essentiel à leur bon fonctionnement. Aujourd'hui, il y a un éparpillement des compétences urbaines, une fragmentation des pouvoirs, une compétition entre les niveaux institutionnels. Tout ceci crée une espèce de labyrinthe qui ne peut que freiner la capacité intégratrice des sociabilités urbaines. Alors, comment faudrait-il réguler les systèmes de pouvoir ? Quel est le niveau qui devrait les articuler ?

La vraie question n'est pas de connaître le « bon » niveau de pouvoir et d'organisation des pouvoirs, mais en fonction de quoi décide le pouvoir. Le projet urbain est d'abord un projet politique, il doit être de nature politique, il doit aborder de front la ségrégation sociale. Que la politique elle-même ait plusieurs niveaux est tout à fait normal, l'essentiel étant qu'on n'en reste pas à des considérations stériles sur l'articulation de ces niveaux et la dissociation des périmètres de souveraineté des différentes institutions. En matière d'intercommunalité par exemple, il y a certains pro-



1- La ville, un champ sémantique et des réalités multiples



jets qui exigent que telle commune rentre dans le débat, il y a d'autres projets qui peuvent être traités à un niveau supra ou intercommunal. Mais je redoute ces nouveaux enfermements administratifs que sont les communautés d'agglomération et, plus encore, les pays. C'est une erreur énorme, car cela enferme les territoires. Figurez-vous qu'il existe un pays de Salon qui se distingue de la communauté marseillaise, et il y a Martigues qui ne fait pas partie de la communauté de Marseille, puis il y a Aubagne qui fonctionne comme une agglomération à part, et par ailleurs certaines communes plus éloignées ont été rattachées à la communauté de Marseille. Loin de cette stratégie byzantine, la politique des villes devrait se construire par la confrontation de projets, et non s'enfermer dans ces périmètres de garantie.

III- De la politique urbaine aux stratégies de développement économique

L'intercommunalité, dans sa complexité, ne fournit-elle pas des armes aux communes qui sont engagées dans une rivalité économique croissante ?

La logique qui articule le développement urbain et les activités économiques s'est récemment inversée. Pendant les trente Glorieuses, la demande très intense des entrepreneurs et des ménages en terrains à bâtir, en logements, en infrastructures de transport conduisait les collectivités à créer des espaces urbains nouveaux, ou à faire de la rénovation ou de la reconversion. Ainsi, la transformation des paysages urbains était la conséquence d'un dynamisme économique. Aujourd'hui, à l'heure de la crise, la demande urbaine solvable est plus restreinte, et l'élu construit (et subventionne, en plus, les nouveaux ménages et les nouveaux entrepreneurs) pour qu'ils s'installent et créent de l'activité. D'où ces zones industrielles viabilisées qui attendent des années leurs locataires, ces pépinières d'entreprises à moitié vides le long des voies rapides. Dans les centres, l'élu investit (en rénovant), il capitalise à travers l'esthétique urbaine ou par la valeur mémorielle des lieux urbains. Ainsi ces nouveaux aménagements portuaires, de Liverpool à Marseille Euromed, remplis de bars, de promenades, de galeries d'art, d'hôtels *design*... Ces nouveaux espaces attirent une population touristique avant tout, ce qui entraîne un processus de « marchandisation » (*commodification*) qu'on voit aussi à l'œuvre autour des grands musées, des sites culturels (la transformation du port de Bilbao au moyen du musée Guggenheim fait école à ce sujet). Fatalement, la multiplication de ces espaces soi-disant attractifs tue l'identité et peut-être le fondement de l'attractivité propre à chaque ville.





M. RONCAYOLO

Êtes-vous en train de parler des démarches de collectivités publiques ou bien de ces nouvelles logiques de partenariat public-privé de rénovation urbaine, démarches qui induisent forcément une dimension spéculative ?

La spéculation n'est pas un gros mot, elle est consubstantielle au développement des villes, comme l'avait déjà montré Maurice Halbwachs. Pour développer une ville, il faut un projet de long terme, et toute anticipation est spéculative. Dans un grand projet financé publiquement, le problème est d'équilibrer financièrement le budget, donc de pouvoir vendre assez tôt les terrains à un prix assez élevé : on vend donc au privé qui souvent accapare une grande part de la plus-value. Cela est très clair à l'époque d'Hausmann : la plus-value qui était espérée de la revente des terrains a été grignotée au détriment de l'intérêt public. Cette valeur créée est allée, d'une part, aux anciens propriétaires parce que les jurys qui défendaient le droit de propriété faisaient pression ; d'autre part, elle est allée vers les constructeurs, car il a fallu leur vendre les terrains à un prix sous-évalué.

Aujourd'hui, il y a toujours une mécanique foncière, même dans des opérations d'intérêt collectif, et il y a donc répartition de la plus-value entre les anciens et les futurs propriétaires, ainsi qu'entre l'autorité publique et divers intermédiaires. Pourtant, cette plus-value est essentielle pour poursuivre le développement de la ville, pour formuler de nouveaux projets, car si ce n'est pas la plus-value qui le permet, alors c'est l'argent du contribuable qui s'avère nécessaire. Qu'il s'agisse de prévision, de planification, ou d'utilisation de modèles, l'anticipation en matière urbaine implique une perpétuelle prise de risque. On retrouve la politique au sens noble : quand on projette tel nouveau quartier dans la ville, le pari consiste à établir des liaisons entre différents facteurs, liaisons qui fonctionneront ou non. Il ne faut pas forcément se référer à des « modèles » d'urbanisme (comme cité-jardin ou éco-quartier), mais il faut être au moins clair sur le projet. Le philosophe Alain écrit que le modèle n'est qu'un outil : on peut changer un modèle s'il ne fonctionne pas, mais on doit croire et adhérer au projet.

IV- Faire de la production de la ville un métier ?

Si l'on parle de projet urbain, on emprunte un terme qui renvoie au registre professionnel des architectes encore plus que des urbanistes. À votre avis, quelle doit être la formation des acteurs chargés de définir et de suivre les politiques urbaines ?

On peut d'abord répondre en faisant une petite rétrospective des champs scientifiques qui ont abordé le fait urbain en France dans les quarante dernières années, car

1- La ville, un champ sémantique et des réalités multiples



il y a en ce domaine des mouvements et des modes. Dans les années 1950, des économistes et certains géographes comme Labasse s'interrogent sur le dynamisme des villes, sur leurs aires d'influence, sur l'aménagement et la planification des métropoles, dans le sillage de Gottmann. Ce sont des planificateurs, qui deviennent par la suite des décentralisateurs, tandis que certains de leurs collègues envisagent déjà la ville comme objet à construire au sens propre du terme (la reconstruction, les grands ensembles). Puis, dans les années 1960-1970, la pensée urbaine rencontre les courants marxistes. C'est un paradoxe si l'on se rappelle que Marx était économiste, il est alors cité par les sociologues. Plus tard, on tombe évidemment sur la date magique de 1968. Dès cette date et même un peu avant, l'une des critiques faites à l'urbanisme officiel était qu'on avait construit un peu n'importe quoi dans l'urgence. Un autre fait inquiétant était le début de la détérioration de l'environnement économique, combiné avec l'émergence d'une influence culturelle, nourrie d'utopie, qui s'est développée à partir des campus américains (Berkeley). Puis, dans les années 1980 et 1990, la « crise », qui a transformé les paysages et les logiques d'articulation sociale et spatiale des villes, a à nouveau intéressé une partie des géographes. Ce sont ces derniers qui ont mis l'accent sur le terme de territoire, de territorialité, et qui, en découvrant le rôle clé des réseaux, ont montré que les citoyens vivent un système multi-territorial. Les géographes sont donc mobilisables pour aborder l'urbain, et ce à condition de ne pas s'enfermer ni dans le déterminisme, ni dans des questions de représentations. La géographie étudie les rapports entre les humains et le spatial, mais sans « réifier » ce dernier. Dans la théorie des lieux centraux de Christaller, qui a tant focalisé les recherches en géographie urbaine, l'important n'est pas l'organisation géométrique de l'espace, mais le rôle variable que joue la distance-temps dans l'organisation des liens sociaux. Si j'avais à conseiller de jeunes normaliens qui s'intéressent à l'urbain en termes de carrière, je leur dirais de choisir des formations qui articulent la géographie, l'économie, les sciences sociales et l'architecture. Cette formation ne devrait pas se limiter à une pure réflexion théorique sur l'espace, mais en permanence ramener au réel, au bâti. Comme l'urbanisme n'est pas une discipline, mais un carrefour de disciplines, cette approche de l'urbain ne devrait pas être commencée dès la licence mais venir après l'apprentissage solide d'une discipline ou des disciplines combinées et complémentaires que j'ai évoquées. D'ailleurs, la meilleure filière est peut-être la formation continue, ce n'est qu'à partir du troisième cycle que l'urbanisme peut exister... L'un de mes rêves aurait été d'intégrer dans les universités, les écoles d'architecture, les écoles de Beaux-Arts, pour avoir des ensembles plus complets qui font la force des universités américaines. L'architecture et les Arts réintroduits dans les formations d'urbanisme rendraient à ces formations universitaires ce qui leur manque : le Geste à côté du Verbe.



M. RONCAYOLO

Références bibliographiques :

- Cerdà, Ildefonso, 2005, *La Théorie générale de l'urbanisation*, Besançon, Édition de l'imprimeur.
- César Dali, 1855.
- Fustel de Coulanges, Numa Denis, 1866, *La Cité antique, étude sur le culte, le droit et les institutions de la Grèce et de Rome*, Paris, Hachette, 2^e édition, 522 pages.
- Geddes, Patrick, 1949, *Cities in evolution*, London : Williams & Norgate, 241 pages.
- Gottmann, Jean, 1961, *Megalopolis : the urbanized northeastern seaboard of the United States*, New York (NY) : The Twentieth Century Fund.
- Halbwachs, Maurice, 1909, *Les Expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Paris : E. Cornely, 416 pages.
- Jackson, Kenneth, 1985, *Crabgrass frontier : the suburbanization of the United States*, New York : Oxford University Press.
- Labasse, Jean, 1966, *L'Organisation géographique de l'espace, éléments de géographie volontaire*, Paris, Hermann, 605 pages.
- Mitchell, Margaret, 1936, *Autant en emporte le vent*, (titre original en anglais *Gone with the Wind*). Prix Pulitzer en 1937.
- Maunier, René, 1910, *L'Origine et la fonction économique des villes : étude de morphologie sociale*, Paris, V. Giard et E. Brière, 325 pages.
- Rohmer, Éric, *Les Contes d'automne*, film français, réalisé en 1998.
- Reynaud, Jean, article « Villes » dans l'Encyclopédie nouvelle, 1841, t. VIII, pp. 670-687.
- Robic, Marie-Claire : « Cent ans avant Christaller... Une théorie des lieux centraux », *L'espace géographique*, n° 1, 1982, pp. 5-12.



TROIS VILLES ITALIENNES AU XV^e SIÈCLE : MILAN, FLORENCE, VENISE

Comment la ville et l'État se sont conjugués dans la Renaissance italienne pour assurer puissance et prospérité à ses habitants



Yves Renouard (1929 I)

Agrégé d'histoire et de géographie, membre de l'École française de Rome, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, puis de Paris, dans la chaire d'histoire économique du Moyen Âge.

Ce texte, qui n'a pas une ride et qui témoigne de l'érudition, de la culture sans faille enchâssée dans un style ferme et semé de passages éblouissants ne manque (mais c'est beaucoup) que de la présence et de l'impact de la voix chaude et noble du maître telle que j'ai eu le plaisir de l'entendre à Toulouse il y a 53 ans

Apparaissent ici la plupart des aspects de l'histoire telle qu'il la concevait, totale certes mais en privilégiant certains développements : un environnement géographique dans une situation historique finement retracée, à Venise, en mer entre les empires puis au contact du Turc, comme à Milan, en Italie mais si proche de la Germanie ; la puissance ou l'absence de prélats puissants, archevêque de Milan, pape patriarche de Grado, et, *in fine*, les papes Médicis ; une société de féodaux nombreux et actifs comme à Milan, tenus en lisière puis étouffés à Florence par les nouvelles familles, totalement absents dans la Venise anadyomène ; une population d'implantation récente, travailleuse et obéissante, vouée à des industries fort diversifiées, ou restée fidèle à une tradition amoureusement remaniée et à des activités peu à peu concentrées dans les secteurs drapier et financier ou encore sans guère d'industries et consacrée au commerce de transit et aux activités parties de la mer. Trois cités donc fort différentes mais toutes trois animées ou couronnées par une exceptionnelle culture artistique ou littéraire, nourrie de droit, de traditions impériales ou monarchiques, d'idéologie (sincère) de la liberté ou d'une très stricte conscience civique et du sens de l'état, toutes fortuitement ici rassemblées et au service de politiques à visées peu dissemblables. L'histoire peut certes y trouver de séduisants cheminements, mais plus de contingences que de nécessités, et sans le primat de l'économique que d'excellents collègues auraient pu, à l'époque, estimer déterminant.

Robert DELORT (1953 I)



Y. RENOUARD

Nous publions à nouveau ce texte d'Yves Renouard, d'abord paru dans le *Bulletin de l'association Marc-Bloch de Toulouse*, années 1953-1955, p. 59-65 (communications faites aux séances de l'association des 7, 8 et 9 mai 1955), en hommage à la pensée toujours actuelle d'un camarade disparu. On trouvera sa notice rédigée par Jean Pillard (1929 I), dans les *Notices 1966*, Association des anciens élèves de l'ENS.

Nous examinerons ces villes en fonction de leur tendance profonde, qui est, non seulement une aspiration à l'autonomie, mais un effort pour se constituer un État territorial – effort qui s'explique par le double besoin de s'assurer des ressources de ravitaillement, et une clientèle –. En Italie, pays à villes nombreuses, il provoque inévitablement des heurts entre elles. L'emportent les villes qui se révèlent les mieux armées pour cette concurrence ; celles aussi, qui, sans bouleverser leurs institutions traditionnelles, savent adapter leur organisation non seulement à l'édification d'un État-Cité, mais à la construction d'un État territorial qu'elles dominent.

Parmi ces villes, trois ont certainement échoué avant la fin du xv^e siècle : Naples, la plus précoce, pourvue d'une commune dès le début du XII^e siècle, mais stoppée par la conquête normande. Rome, qui au XIV^e siècle, a compris qu'elle ne pouvait être grande sans la présence des papes : elle leur a concédé la seigneurie urbaine, elle s'est résignée à n'être qu'une des villes de l'État pontifical. Gênes, enfin, perpétuel moteur du commerce, qui a failli découvrir l'Amérique dès le XIII^e siècle ; Gênes qui, perdue par son excès d'individualisme, son instabilité politique ; Gênes qui, au début du xv^e siècle, doit se donner au roi de France ; conjonction curieuse de la ville la plus anarchique et de la monarchie la plus puissante.

Restent : Milan, Florence, Venise.

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



MILAN

Au début du xv^e siècle, la solution est déjà donnée : l'État se constitue au profit, non de la ville, mais d'une dynastie. Pourquoi ?

C'est que, tout d'abord, l'essor économique de Milan longtemps gêné par Pavie, a été tardif. Il est lié à l'ouverture des grands cols alpestres, plus précisément du Saint-Gothard (1230). Par la suite, la population marchande est en grande partie une population d'immigrés, sans tradition ancienne.

Cette bourgeoisie tardive n'a pu triompher des structures anciennes, féodales : noblesse nombreuse et active des vavasseurs, installée par les Carolingiens, puis par les empereurs allemands ; clergé puissant sous la direction d'un prestigieux archevêque, successeur de saint Ambroise, et souvent vicaire impérial. C'est un archevêque, Ottone Visconti, qui a fondé la dynastie des Visconti : en son neveu Matteo se confondent le capitaneat populaire et le vicariat impérial. Au milieu du xiv^e siècle, l'archevêque Giovanni Visconti est encore une figure dominante.

Cette famille aspire à devenir une dynastie princière, à l'exemple des Este, des ducs de Savoie, ou même des rois de France. Il faut noter cette admiration pour la monarchie française, nourrie de tout l'idéal exprimé dans les romans de chevalerie. Une première alliance a été nouée, à la faveur des besoins d'argent de Jean le Bon ; puis une autre avec Louis II d'Anjou ; enfin Valentine Visconti a épousé le duc d'Orléans (1392). Voici enfin que Jean Galéas est reconnu duc héréditaire par l'empereur (1395).

Il n'est plus seulement, désormais, le seigneur d'une ville. Son trône et son béret manifestent ses pouvoirs nouveaux, que précise un diplôme de 1397 : duc du duché de Lombardie, il y a seul le pouvoir législatif ; il y émet des décrets, non comme représentant de l'empereur, mais par une « disposition céleste ». Il confirme les statuts des communes ; justement, en 1396, on recompile ceux de Milan. Il se construit sa nécropole, la Chartreuse de Pavie. Et la famille se découvre même des origines troyennes : par Anchise, Énée, puis Anglus fondateur d'Anghiera, elle se rattache ainsi à Vénus !

À sa tête, Milan a un Conseil étroit de 12 membres (dont deux jurisconsultes) nommés tous les trois ans par le duc, et présidés par un vicaire ; et un Conseil large de 900 participants, trop nombreux, rarement réunis. Elle a perdu sa souveraineté et son autonomie. Elle joue surtout un rôle de capitale, abritant des institutions d'État, dont encore elle doit laisser quelques-unes à Pavie.

Tout cela, le peuple milanais l'a accepté facilement. Depuis Théodose et



Y. RENOARD

Ambroise, il a une longue tradition de fortes dominations. Et puis, Milan n'est pas un centre culturel actif ; l'humanisme et l'idéal de liberté qui s'en dégage, n'exercent pas d'influence ici. Les bourgeois ne pensent qu'aux affaires, ils trouvent normal qu'un clerc ou qu'un noble les dirige, ils lui demandent seulement d'assurer la prospérité de la ville.

Cela, les Visconti ont su le faire. Ils ont créé autour de Milan un vaste territoire, où ils pratiquent un dirigisme habile. La principale industrie est celle de la laine ; la matière première vient du Nord, ou d'Espagne et d'Afrique du Nord par Gênes, rarement de Tunisie par Venise. Les négociants importateurs la cèdent à une corporation propre à Milan, celles des *mercatores facientes laborae lanam* qui surveillent toute la série des opérations de fabrication des étoffes ; les draps achevés sont revendus aux négociants qui les exportent. L'industrie du fer et des armes, qui travaille grâce au minerai allemand, a donné un grand prestige à Milan : à Verneuil, des mercenaires lombards combattent pour le Dauphin Charles VII, et Thomas Basin note qu'ils sont imperméables aux flèches, tant leurs armures sont bonnes. En 1427, après la défaite de Crémone, deux fabricants peuvent rééquiper toute l'armée en quelques mois. Voici encore l'industrie de la soie que Philippe-Marie (1412-1447) fait introduire par un Florentin, et qu'il protège ; la fabrication du papier, la verrerie, le travail du coton, venus d'Orient ou d'Italie méridionale.

Au milieu du xv^e siècle, la ville compte à peu près 100 000 habitants. Son plan circulaire est présenté par les Milanais comme une preuve de perfection ! Les Visconti cherchent à y concentrer les affaires de tout l'État (ce qui motive l'effort des autres villes pour échapper à celui-ci). Ils éliminent la noblesse féodale, lui interdisent de construire des forteresses, et la remplacent par une noblesse de cour, celle des Borromée, des Maraviglia. Ils contrôlent de près les « Arts » (métiers), dont les statuts doivent être approuvés au moins tous les trois ans, et parmi lesquels l'emporte l'*arte dei mercanti* ou négociants. Ils ont une politique des prix et des salaires, interdisent l'usure pour éviter les troubles populaires.

Les Visconti parviennent ainsi à maintenir leur dynastie, mais non sans assassinats ni violences. Ils doivent refaire leur État cinq fois au cours du xiv^e siècle, deux fois encore au xv^e siècle. Chaque fois cet État change quelque peu de dimensions. Mais il comprend toujours : Milan et son archidiocèse, les villes des confins piémontais (Alexandre, Verceil, Novare), celles des confins alpestres (comme Bergame) et une pointe vers le Pô (Lodi). Malgré tout, cette région reste une zone de paix ; au milieu des luttes générales, les Visconti se gardent de toute intervention extérieure.

Or, en 1447, Philippe-Marie Visconti meurt sans héritier, et la ville se retrouve sans seigneur. Milan se proclame république, c'est le fait d'une petite minorité de nobles et de juristes, touchés par l'humanisme. Mais les commerçants laissent faire : les impôts ont été lourds sous Philippe-Marie, on espère payer moins dans une répu-

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



blique aristocratique.

Cependant la situation extérieure empire vite. La république n'a pas d'armée : elle doit recourir à celle de Sforza, condottiere et gendre du dernier Visconti. Elle s'est donné un maître. Sforza exploite la situation ; il va jusqu'à affamer la ville pour lui faire comprendre combien il lui est nécessaire. Milan capitule en 1450 : Sforza sera duc héréditaire ; mais la cour devra résider au moins huit mois par an à Milan, l'État rembourser ses dettes.

Milan a prouvé qu'elle ne pouvait vivre dans la liberté. Elle s'est remise aux mains d'un condottiere, et qui n'est même pas d'ancienne race : le bâtard d'un paysan méridional ! Un étranger parvenu par la force brutale ! Un tel avènement serait impossible à Florence.

En 1454, la paix de Lodi confirme François Sforza comme duc de droit. Il reprend la politique des Visconti, organise une administration centralisée, dirigée par des hommes de confiance, des Calabrais comme Simonetta. Sa politique économique est habile : il développe l'industrie de la soie, pour laquelle tout propriétaire de cent perches doit cultiver au moins cinq mûriers ; il introduit l'industrie des métaux précieux, l'imprimerie (1471) ; il étend les cultures de riz ; il élargit le canal du Tessin à l'Adda. À Milan accourent de nombreux étrangers : la succursale des Médicis en anime l'économie ; les Fugger s'y installent en 1470. la ville atteint son apogée vers 1475, avec une population d'environ 120 000 habitants.

Les Sforza vont même concevoir une pensée qui était restée étrangère aux Visconti : donner à cette ville plus d'allure et de beauté. Ils l'ornent de leur puissant château, de l'Hôpital Majeur, – Ludovic le More est un humaniste ; il s'entoure de savants et de musiciens, fait appel à Bramante. Filelfo lui compose une « Sforzade ». Vinci organise les plaisirs de la cour, et reçoit en commande la statue équestre de François Sforza. Tous ces hommes sont venus de l'extérieur.

Mais les Sforza veulent une couronne royale. Ludovic épouse Béatrice d'Este, dont la famille remonte presque aux Carolingiens. Il négocie avec l'empereur, qui se borne à reconnaître le duché de Milan en 1495. Ces intrigues lui suscitent une opposition qui pense à Louis XII, descendant des Visconti. Lorsque Louis XII vient en 1498, Ludovic qui manque d'habileté militaire, est vaincu, et va mourir à Loches (1508).

Les Milanais traversent ces événements avec une étonnante passivité. Absorbée dans l'État ducal, la cité n'a plus d'esprit politique. Elle réclame un pouvoir fort et des affaires prospères. Elle est toujours prête à obéir à qui les lui apporte.



FLORENCE

Au moment où l'avènement de François Sforza manifeste l'échec politique de Milan, Cosme de Médicis gouverne à Florence selon un système exactement contraire. Ici également, la solution était trouvée dès le début du XV^e siècle. Elle peut paraître un archaïsme, car en fin de compte Florence arrivera au même résultat que Milan.

À quoi est due cette différence d'évolution ? À la situation géographique, plus éloignée de l'Empire : il n'y a pas eu ici constamment de vicaire impérial, et il y a eu moins de féodaux. Et Florence n'est le siège que d'un évêché ; ce n'est pas comme métropole qu'elle a pu asseoir sa prédominance. Mais surtout le développement économique de Florence a été beaucoup plus précoce. Dès la fin du XIII^e siècle, il s'est fondé sur l'affinage des draps. À l'*Arte di Calimala*, on teignait en rouge, avec la gaine de chêne kermès, selon un secret florentin, les draps importés de Flandre ; puis on les réexportait. Opérations qui nourrissaient l'activité des grandes sociétés commerciales.

C'est par une série de faits fortuits que Florence est devenue un centre intellectuel et artistique. Dante a fondé la langue italienne sur celle qui se parlait à Florence. Puis Boccace, fils d'un homme d'affaires, fonda la prose italienne. Pétrarque, d'Arezzo, fonda l'humanisme. Giotto travaille à Florence au début du XIV^e siècle, au service des hommes d'affaires : il décore les chapelles des Bardi et des Peruzzi à Santa Croce. Villani indique que 10 000 élèves fréquentent les écoles publiques : culture pratique qui sert de base à la culture plus élevée.

Florence en est ainsi venue à une politique de la culture. En 1321, la Seigneurie institue un *Studio fiorentino*, pour rivaliser avec l'université de Bologne. Il se consacre surtout aux Modernes. Boccace, le premier, y commente l'œuvre de Dante, que la Seigneurie avait bannie ! Une série d'humanistes sont secrétaires de la république : Coluccio Salutati, Luigi degli Marsigli, Lapo da Castiglioneccio... et plus tard Machiavel.

Les institutions assurent la domination du « popolo grasso », groupé dans les Arts les plus importants : *Arte di Calimala*, Arts de la laine, de la soie, des épiciers, du change, de Por Santa Maria... En 1293, ils ont éliminé les nobles et les magnats. À la tête de la Seigneurie se trouve un Conseil de huit prieurs (deux par quartier), présidé par un gonfalonier de justice. Pour deux mois, ils ont des pouvoirs très étendus, et vivent comme enfermés dans le Palais. Par le tirage au sort, le pouvoir personnel est évité. Noblesse et clergé sont exclus : il faut être membre d'un Art pour y participer. C'est un gouvernement qui repose sur des groupes. Deux Conseils se parta-

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



gent le pouvoir législatif : Conseil de l'ancienne commune et Conseil du nouveau peuple. Enfin, le peuple se réunit en Parlement général sur la place de la Seigneurie, pour nommer les commissions spéciales (*balii*) qui ont les pleins pouvoirs.

La classe dominante représente environ 10 % de la population, qui a à peu près 60 000 habitants. En 1382, la révolte des Ciompi échoue ; il n'en reste que certains droits reconnus aux Arts moyens.

Mais Florence est comprise dans un monde très divisé : ce sont les ensembles guelfe et gibelin. Depuis l'expédition de Charles d'Anjou, elle est guelfe ; aussi Sienne et Pise sont-elles gibelines. Au besoin, elle recourt à un seigneur étranger, comme Milan : ainsi à Robert d'Anjou (1310-1318), puis à Charles de Calabre son fils (1326-1328) ou à Gautier de Brienne (1342-1343). Mais aucun d'eux ne fonde une dynastie. Florence y répugne trop fortement. D'ailleurs elle est – trait toscan – hostile aux étrangers ; il faut éviter de leur transmettre secrets de fabrication et techniques commerciales. Même les exilés pensent toujours à Florence. On revient toujours se marier à Florence et y prendre sa retraite. Cet esprit de corps joue même contre un puissant local.

Depuis la fin du XIV^e siècle, il s'y ajoute l'idéologie développée par l'humanisme. Florence se considère comme la ville de la liberté, l'ennemie des tyrans, en particulier de Visconti. Chacun tient à l'honneur d'y exercer des charges publiques. On entretient un lion, symbole du peuple souverain. Et l'on en fait un emblème : le *marzocco*. D'ailleurs, cet humanisme enseigne qu'il existe une élite, et qu'il lui revient de gouverner. Malgré la croissante concentration qui s'effectue au profit de quelques familles, malgré les luttes opposant celles-ci, et dont, depuis 1393, les Alberti et les Ricci sortent victorieux, Florence reste fière de sa liberté, qu'elle oppose aux tyrannies, celle des Lucques ou de Milan.

Quelques grands événements marquent à Florence le début du XV^e siècle. En 1400, c'est le concours pour la fonte des portes du Baptistère. Giberti et Brunelleschi s'y opposent, et le premier l'emporte : par sa beauté resplendissante, le torse de son Isaac arrache la décision. En 1406, c'est la conquête de Pise par Gino Capponi (puis celle de Livourne en 1421) : le Contado aura désormais accès à la mer. Les frais de transport et l'assurance en seront réduits. Florence devient puissance maritime. Elle acquiert l'empire pisan d'Orient. Les compagnies créent des succursales à Londres, à Lübeck, à Constantinople. En même temps que se réalise cette expansion mondiale, s'affirme sa primauté intellectuelle : c'est le temps de Masaccio, de Verrocchio, de fra Angelico.

Le problème devient alors : comment « digérer » cette expansion ? Comment la diriger, tout en conservant les institutions traditionnelles ? La solution n'est pas trouvée sans luttes. Les Albizzi se maintiennent au pouvoir en bannissant leurs adversaires. Le système fiscal est réformé en 1427, dans le sens d'une plus grande justice



Y. RENOARD

sociale. Cependant croît une opposition autour des Médicis, populaires depuis le tumulte des Ciompi. La lutte se traduit sur le plan intellectuel. Filelfo a été invité à enseigner le grec : Niccoli s'oppose à lui. Les Albizzi soutiennent le premier, les Médicis vont écouter Ambrogio Traversari, ami de Niccoli. Pour en finir, les Albizzi se lancent sur Lucques, mais leur échec est décisif. Il amène le succès de Cosme de Médicis en 1434.

Cosme est trop florentin pour triompher ouvertement. Il conserve toutes les institutions, et crée seulement une commission pour le contrôle des bourses dans lesquelles se fait le tirage au sort des prieurs. Lui-même n'a aucun titre ; il est seulement gonfalonier de justice à son tour, trois fois, soit six mois en trente ans. Son rôle se marque surtout en politique extérieure. Il exerce aussi son mécénat au profit de San Lorenzo, sa paroisse, du couvent Saint-Marc ; il fonde des bibliothèques, la Marcienne, la Laurentienne.

En 1439-1440, le concile est transféré à Florence. On y parle de l'Union des Églises. Parmi les représentants de l'Orient, figure Gémisthe Pléthon, qui introduit Platon (dont Marsile Ficin subira l'influence). Florence apparaît comme le centre du monde. En 1469, Benozzo Gozzoli peindra les personnages de ce concile dans la chapelle du Palais des Médicis, dans le *Cortège des Rois mages*. On y trouve tout l'exotisme d'une puissance mondiale ; et toute la pureté encore du début du siècle (pas de femme dans ce tableau).

C'est alors l'apogée. Laurent, élevé pour le pouvoir, aspire à être vraiment un prince, et à en revêtir aussi les apparences. Il a une cour où les femmes, comme Smonetta Vespucci, jouent un rôle. Tout son art consiste à éviter que sa Seigneurie soit explicite ; en diplomate et en artiste, il réussit à créer une monarchie dans la république. Cependant, il lui a fallu abattre des rivaux, les Pazzi. Il a fallu créer un système nouveau, avec un Conseil composé des amis de Laurent. Malgré ces succès, malgré l'adulation générale (Ficin va jusqu'à louer la monarchie), Laurent sait ne prendre aucun titre ; et son fils Pierre continue la tradition.

L'État florentin s'étend aussi. Laurent a conquis Volterra, Faenza, au débouché de l'Appennin. Mais il ne modifie pas la structure de cet État. Le territoire est discontinu. Il faut laisser leur autonomie aux villes lointaines. Elles paient un tribut, et Florence y contrôle l'élection des magistrats : mais c'est tout. Ainsi se maintiennent des tendances séparatistes, dans cet État sans ossature. Le système communal florentin, l'idéal florentin de liberté ne permettent pas de réaliser mieux.

Tout ce système de plus en plus fragile se heurte aux crises. Crise économique : devenu grand prince, Laurent dirige mal sa compagnie, et son secrétaire général Sasetti s'en laisse détourner par les joies de l'humanisme et du mécénat ; les succursales lointaines font faillite. Crise morale, déchaînée par la prédication de Savonarole. Crise politique, ouverte par la descente de Charles VIII en Italie : Pierre doit le lais-

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



ser entrer à Florence. Les Médicis ont trahi la justice, ils sont balayés.

En fait, ils restent forts. Et ils rentrent en 1512. D'un de ses fils, Laurent a fait un cardinal qui devient pape sous le nom de Léon X. Clément VII est aussi un Médicis. Appuyée sur Rome, la famille réalise en 1530 un deuxième et final retour. En 1534, Alexandre de Médicis prend le titre de duc. Son fils Cosme 1^{er} s'empare de Sienne. Le duché de Toscane peut se constituer. Florence finit par connaître le sort de Milan : du moins son seigneur héréditaire est-il un Florentin, membre d'une vieille famille bourgeoise.

VENISE

Venise est un miracle géographique. Il s'est produit sur un archipel en partie organisé par l'homme, sans autre ressource naturelle que le sel, où rien ne pousse. Ce miracle, c'est le commerce maritime qui l'a rendu possible.

Extérieure à l'empire d'Occident, indépendante de Byzance, Venise ignore le régime féodal. Le clergé y joue peu de rôle ; à l'évêque de Torcello s'est substitué au XIII^e siècle un évêque de Venise.

Venise a créé un empire colonial à son image, fait de points d'appui, d'îlots, d'archipels, de ports, de comptoirs : un empire décharné.

À la fin du XIV^e siècle, elle a à peu près 100 000 habitants. Elle doit accomplir un effort perpétuel pour les nourrir, et pour empêcher les maisons de pourrir. Les Vénitiens ont par excellence l'esprit urbain. Le sens civique est chez eux une nécessité, même pour le ravitaillement. Pendant longtemps, ils se sont abstenus d'investissements fonciers. Il faut conserver cet or, qui est le sang de Venise, et qui au besoin peut payer une armée de terre.

Au début du XV^e siècle, Pise et Gênes sont vaincues. C'est l'apogée de Venise. Son empire colonial s'étend de la mer Noire (Tana, Cetatea alba) à l'Adriatique, par Constantinople, Beyrouth, Négrepont, la Crète, Modon et Coron, et les îles ioniennes. Partout l'autorité vénitienne est nettement établie : partout il y a un bayle ou recuteur vénitien, nommé par le Sénat ou le Grand Conseil, et dont les comptes sont examinés à son retour. Dans tout cet empire est assurée l'unité de droit et de législation. Au début du XV^e siècle s'y ajoutent les possessions de Terre Ferme, que Venise a dû accepter ou conquérir, pour des raisons stratégiques ou commerciales.

Les commerçants possèdent la place principale dans cet État. Il se compose d'un



Y. RENOARD

doge, ou duc, fonctionnaire du passé, élu à vie ; et de la commune, avec ses conseils et l'assemblée du peuple. Le tout a évolué, dans un sens ni monarchique, ni démocratique (car il y a peu d'industries, sauf les constructions navales), mais nettement aristocratique, d'environ 200 familles (soit une concentration moindre qu'à Florence). Formé depuis le début du XIV^e siècle, le Grand Conseil est substitué à l'assemblée du peuple en 1423.

Cependant, dès 1410-1415, il y a une grande crise du commerce. La conquête turque touche spécialement Venise. Le recul des importations se marque en 1414-1415. Les concurrences de la Hanse, de Florence, se font toujours plus rudes. Et l'empire va peu à peu se réduire : Négrepont sera perdue en 1470, Tana en 1474.

Par contre, l'État de Terre Ferme se développe : Venise conquiert Padoue, Vérone... Elle s'avance jusqu'à l'Adda en 1454. Elle a senti le danger de laisser de grandes puissances se constituer sur le continent. De plus, elle a besoin d'effectifs pour défendre l'Empire, et elle les trouve sur la Terre Ferme. Enfin, le déclin du commerce libère des capitaux qui vont se placer en domaines ruraux.

Mais, comme à Milan et à Florence, cette conquête pose un problème de gouvernement ; on ne place pas de Vénitien à la tête des armées ; il est plus facile de se débarrasser d'un condottiere qui n'a pas de famille derrière lui. Elle pose aussi un problème de dépenses, qu'il faut consentir pour entretenir et défendre cette Terre Ferme ; cependant, au budget de 1440, on s'aperçoit que cette Terre Ferme rapporte 306 000 ducats, tandis que les possessions d'outre-mer n'en rapportent que 180 000.

Dans cet État, le Grand Conseil, source du droit, est pleinement souverain. Il délègue des fonctions à divers corps :

- Le Conseil des Rogadi ou Sénat, commission législative de près de 150 membres, qui n'ont pas tous les mêmes droits : les uns proposent les lois, les autres votent, d'autres encore font les deux. Équilibre savant, qui limite le pouvoir du Conseil.

- Les Conseils extraordinaires, comme celui des Cent, puis celui des Dix, créé au XIV^e siècle pour lutter contre une conjuration, et qui par sa police contrôle toute la vie de l'État. En 1458, quand Francesco Foscari paraît inquiétant, par un vrai coup de force, les Dix proclament sa déchéance. Bien que sur un autre plan que le Sénat, il lui font contrepoids.

- Enfin des commissions de techniciens qui préparent les lois. Leur ensemble forme le *Collegio*. Y jouent le rôle essentiel : les Six Sages du Conseil, pour la politique générale ; les Cinq Sages aux Ordres, pour la navigation et le Levant ; les Cinq Sages de guerre, puis de la Terre Ferme. C'est l'équivalent des ministères.

Ces institutions valent pour tout l'empire : centralisation équivalente à celle du Commerce qui, jusqu'au début du XV^e siècle, fait passer tous les produits d'Orient par Venise (qui cependant doit alors accepter des voyages directs d'Orient vers l'Afrique

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



du Nord et vers l'Occident). Il y a des ambassadeurs, des provéditeurs pour surveiller les chefs militaires. Toute la juridiction aboutit au Conseil des appels pour la Terre Ferme (1499). En 1451, le patriarche de Grado vient se fixer à Venise ; l'Église est très surveillée, comme « nationalisée ». Et tout cela est mené par une armée de fonctionnaires, comme on n'en trouve nulle part ailleurs ; en 1402 est créée l'école de chancellerie du palais ducal, pour les former. Ce système est original. On parle ici aussi de la Seigneurie, mais pour désigner non comme à Milan ou à Florence le pouvoir exécutif, mais la collectivité qui succède à la « Commune ».

Système qui a ses faiblesses assurément : goût excessif de l'argent (les trois derniers doges du xv^e siècle sont accusés de malversations) ; assassinats et abus du régime policier (on discute au Grand Conseil s'il faut tuer l'empereur Sigismond !) ; rivalités de familles (ainsi les Loredan contre le Foscari).

Mais Venise lui doit une réelle grandeur. Elle possède une foule de juristes et de lettrés, en relation avec les centres humanistes, avec l'université de Padoue (qui progresse au xv^e siècle), avec le monde grec. Les palais abritant cette administration forment une vraie cité administrative : il y a le palais des doges, refait après 1483 ; la Loggia pour les patriciens ; le palais des procureurs de Saint-Marc... Sur le Grand Canal se succèdent églises et palais, comme la Ca' d'Oro, la Ca' Foscari. Ils apparaissent sur le plan de Jacopo degli Barbari de 1500 : premier vrai plan de ville.

Il y aussi, bien entendu, la classe moyenne et le peuple. Les patriciens ont su l'organiser, le diviser en citoyens *de intus* et citoyens *de intus et extra*. La fonction publique crée une noblesse de deuxième ordre, bien payée. À la différence de Florence, les métiers n'ont ici aucun rôle politique. Ils sentent que l'intervention de l'État est nécessaire.

Au début du xvi^e siècle, après la campagne des Français, l'État vénitien se reforme tout seul : épreuve décisive ! La littérature, la peinture (avec Véronèse) glorifient ce patriotisme vénitien. L'art sait rester au service, non d'une dynastie, mais de la République.

Venise est la seule ville italienne ayant su, comme ville, atteindre son apogée. Elle a pu se créer un État, le diriger elle-même, sans perdre ses caractères propres. Cas unique au monde : cet État durera jusqu'en 1797.



É. DURING

LA VILLE RELATIVISTE : DE LEFEBVRE À EINSTEIN

La ville est un objet fuyant, que les transformations relatives de la vitesse et de la distance nous empêchent de cerner totalement. Et si la philosophie nous aidait à l'appréhender ?



Élie DURING (1993 l)

Maître de conférences à l'université de Paris-X-Nanterre.

Parcours urbain :

Tébéran (1972-1981),

Strasbourg (1981-1990),

Paris XIV^e (1990-1995),

Princeton (1995-1996),

Paris XIV^e (1996-1998),

New York (1998-2000),

Paris XVII^e (2000-).

« Si le spectre du communisme ne hante plus l'Europe, l'ombre de la ville, le regret de ce qui mourut parce qu'on le tua, le remords peut-être, ont remplacé l'ancienne hantise. L'image de l'enfer urbain qui se prépare n'est pas moins fascinante, et les gens se ruent vers les ruines des villes anciennes pour les consommer touristiquement, en croyant guérir leur nostalgie. »

(Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*¹)

Melvin Webber annonçait en 1964 la montée d'un « *non-place urban realm*² » : espace urbain diffus, « milieu » à la fois enveloppant et informe, illimité en puissance. Le thème de la disparition des villes, de leur irrémédiable dissolution dans « l'espace urbain », s'est imposé depuis dans les sciences humaines comme une évidence. Un motif connexe associe l'idée de la perte du sens des lieux à l'effritement des valeurs d'urbanité ou de civilité traditionnellement attachées à la forme de vie citadine : les études consacrées à l'évolution des villes contemporaines lui réservent une place de choix, relayées par la perspective oblique des artistes, écrivains ou photographes attentifs aux décompositions et aux recompositions du tissu urbain. Le paysage sans fin de Los Angeles est dans toutes les têtes, mais l'effacement tendanciel des limites physiques de la ville et de ses formes traditionnelles de

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



centralité vaut aussi, *mutatis mutandis*, pour l'agglomération parisienne et ses « banlieues », bien que l'évidence en soit généralement soustraite au regard de ceux qui se contentent de circuler *intra muros*³. La ville contemporaine souffrirait d'une « perte des lieux », et par là même d'une perte du « lien ». Tel est le philosophème qu'Henri Lefebvre rappelait, au début des années 1970, dans la citation placée en exergue.

Sur ce thème de la fin des villes, il est difficile de faire autre chose que d'en *rajouter*. Commençons donc par rappeler que l'urbain n'est pas à proprement parler ce qui vient après la ville, mais ce qui la travaille depuis toujours, ce qui fait qu'une ville n'est pas simplement un village « en plus gros ». Le Corbusier parlait du développement des villes comme d'une « marée montante » ; il expliquait que dans une ville donnée incube toujours une autre, à certains égards monstrueuse. On pourrait dire, en suivant cette fois-ci Lefebvre, que l'urbain, jusque dans ses manifestations les plus catastrophiques, est moins ce qui défait la ville en lui opposant quelque chose comme une post-ville, qu'une dimension de la ville elle-même, la dimension selon laquelle se lit son devenir, son *processus*.

1- La ville et l'urbain : espace physique, espace social

Un autre philosophe, Jean-Luc Nancy, nous rappelle que l'urbain comme tel commence historiquement avec l'*espacement*, plutôt qu'avec l'élection du lieu ou du site à laquelle nous renvoient généralement les mythes de fondation. Espacement signale d'ailleurs toujours ici un double mouvement contradictoire d'étalement et de densification. Ainsi, le resserrement de la cellule familiale autour de la « villa » n'est pas séparable du dégagement de voies spacieuses pour la circulation. À l'ordre des proximités et des parages, qui est le propre du village, se substitue alors un ordre des places et des voisinages⁴. La ville, ou plus exactement le mode de socialité qui lui est propre et qui fait de ses habitants des citoyens, pourrait se définir par cette propriété qui impose à chaque habitant d'avoir des voisins, et d'entretenir ainsi des relations de coexistence anonyme.

L'étalement urbain (le « *sprawl* »), le mitage du tissu urbain, nous reconduiraient-il à un ordre de relations pré-citadines, proches de celles du village ? Certainement pas : sur ce point comme sur d'autres, l'urbain oblige à une refonte des catégories traditionnelles. Mais avant de voir ce qu'il en est, et pour ne pas se contenter d'une description rhapsodique, il faut s'interroger sur la fonction que remplit cette référence insistante aux différents avatars de la ville contemporaine que le mot « urbain » permet de désigner collectivement. Lefebvre l'avait bien vu : la plupart des caractérisations de l'urbain sont encore trop étroitement tributaires d'une analyse morphologique ; elles ne sont pas assez *abstraites*. L'évidence de l'étalement associé à l'usage intensif de l'automobile⁵, pas plus que la production en série de tableaux de nou-



É. DURING

veaux paysages, ne sauraient se substituer à une élaboration d'un concept de l'urbain susceptible d'éclairer, en retour, la multiplicité des usages auquel on le soumet. Il ne faut donc pas craindre, pour cela, de monter un peu en abstraction, et même – pourquoi pas – de tenter au sujet de la ville une espèce d'exercice *spéculatif*, ou tout au moins d'en suggérer l'idée.

On verra à quelles curieuses conjectures un tel exercice nous conduira, et comment la théorie de la relativité finira par s'en mêler. Pour le moment, on peut déjà y reconnaître un moyen radical de couper court à la tentation d'une analyse « spectrale⁶ », qui se contenterait de disposer sous nos yeux les *membra disjecta*, dissociés et inertes, de la ville moribonde (bâtiments, institutions, fonctions, habitants, productions, classes sociales, etc.). Méfions-nous en effet des faux effets de concret. De l'espace urbain, on peut énumérer, empiriquement, les objets ou phénomènes nouveaux qui viennent se loger en son sein, en continuant à tout ignorer de sa consistance propre, de sa *texture*⁷. À cet égard, que la ville contemporaine, cette ville étalée ou dispersée que nous décrivent les urbanistes en songeant à Los Angeles ou au continuum urbain des pays de Flandres, échappe aux dimensions perceptives habituelles, qu'elle soit étrangère au dimensionnement propre d'un corps inscrit dans son environnement, qu'elle se donne en somme comme littéralement dé-mesurée – et donc inhabitable –, ne saurait fournir un critère suffisant, ni même nécessaire, pour caractériser l'urbain dans ce qu'il a de propre. On ne voit pas d'ailleurs au nom de quelle nécessité l'« aménagement local » devrait tenir pour critère décisif l'« ajustement du bâti à son contexte, au milieu proche, physique ou humain, [...] son dimensionnement aux mesures de notre corporéité, [...] son articulation des pleins et des vides qui conditionnent le déploiement de l'intersubjectivité et le façonnement du lien social⁸ ».

Il n'est pas douteux que l'extension de l'agglomération urbaine aux dimensions d'un territoire corresponde à une mutation profonde. Mais l'appel au vécu ou au « corps » citadin est toujours une opération douteuse ; la vraie question est celle des *pratiques*. Or si l'étalement urbain en tant que tel est rendu possible par l'automobile, cette dernière est aussi ce qui le rend praticable. Lorsque la redensification opérée par la multiplication des connexions télématiques – cet espace de connexion si bien décrit par François Choay – vient en relais de l'espace de circulation, le délitement du tissu urbain perd de son évidence : il faut se demander s'il ne caractérise pas avant tout l'expérience de l'urbaniste ou du géographe qui analyse l'espace urbain en travaillant sur cartes, pour ainsi dire à vol d'oiseau. Le sociologue est peut-être plus près de la vérité lorsqu'il s'intéresse aux *différentiels* entre ceux qui circulent et se connectent effectivement dans ce type d'espaces, et ceux qui sont condamnés à demeurer sur place. Les « émeutes » des banlieues françaises en 2005 l'ont bien montré à travers les cibles privilégiées qu'elles se donnaient (bus et voitures) : le problème de la

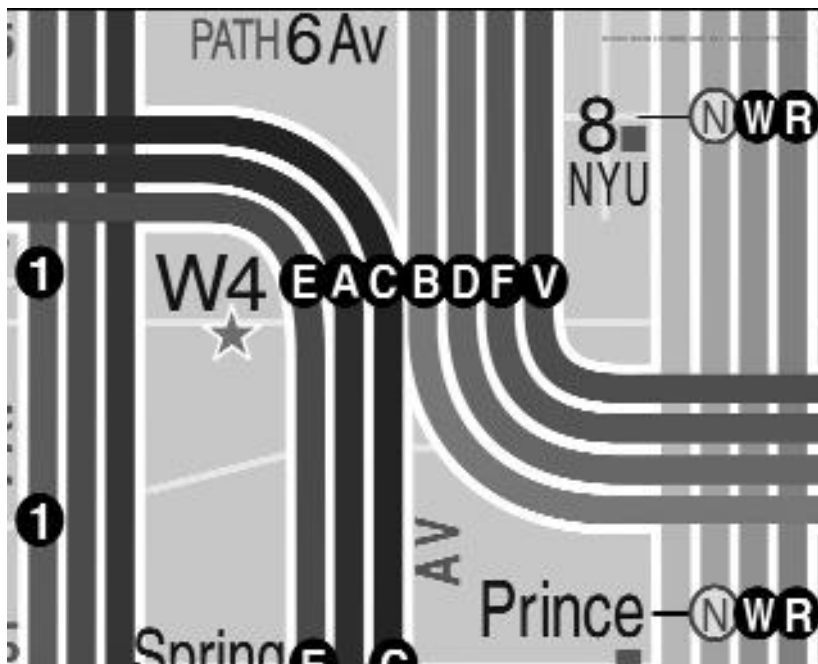
2- Permanence ou dissolution de la ville ?



banlieue, avant d'être celui de « ghettos » réels ou fantasmés, est d'abord celui de l'accès à la ville. Mais il s'agit alors de bien autre chose que du refoulement de l'échelle « humaine ».

2- La ville et l'urbain : pratiques et formes

Nous disions à l'instant que l'élaboration d'un concept théorique et néanmoins effectif de l'urbain réclamait un effort d'abstraction spécial. Mais toute la difficulté est bien entendu de savoir quel niveau d'abstraction est requis. L'abstraction formaliste ne vaut pas mieux, de ce point de vue, que l'abstraction phénoménologique, si elle ne nous livre pas finalement un *universel concret*. À quoi nous servirait en effet d'obtenir, à force de généralisations de plus en plus hautes, des propositions qui se contenteraient de redoubler sur un mode spéculatif les concepts les plus indéterminés des urbanistes ou des sociologues ? Lefebvre invitait pour sa part à ressaisir synthétiquement la *forme* de l'urbain, c'est-à-dire son principe générateur. Il précisait, à ce sujet, que « la ville et l'urbain ne se recomposent pas à partir des signes de la ville, des sémantèmes de l'urbain, et cela bien que la ville soit un ensemble signifiant. La ville n'est pas seulement un langage, mais une pratique⁹. » Pourtant, cette pratique



Détail du plan du métro de New York



É. DURING

n'est elle-même intelligible que si on la comprend à partir d'une forme. Or une forme n'est pas séparable des opérations qu'elle organise, en l'occurrence d'un certain mode de production de l'espace lui-même. Identifié à partir d'une telle forme, l'urbain est ce qui fait que « la ville cesse d'être le contenant, le réceptacle passif des produits et de la production¹⁰ » ; il fait reconnaître la ville comme pratique, comme usage de ses moments, de ses lieux¹¹, enfin comme production d'elle-même.

De ce point de vue, il est clair que l'urbain ne s'oppose plus à la ville comme la non-ville (campagne, industrie ou réseau globalisé...). Il n'est pas non plus ce qui succède à la ville (la post-ville), mais plutôt ce qui se révèle, au cours de l'éclatement de la ville, comme une espèce de principe actif à la faveur duquel elle se construit en se défaisant sans cesse¹². En somme, l'urbain devient le *problème* de la ville, parce qu'il s'identifie avec son processus : il est ce que la ville devient, au risque de se perdre, ce qui oblige aussi la ville à prendre soin d'elle-même ; la ville *se faisant*, plutôt que la ville faite¹³. Mais on voit du même coup qu'il n'y a pas lieu de sombrer dans la mélancolie ou la nostalgie de la ville perdue : travaillée par l'urbain qui est son vrai moteur, la ville est ce qui, depuis le début, travaille activement à se perdre, c'est-à-dire à brouiller les représentations et les catégories par le moyen desquelles nous cherchons à en fixer les traits.

Pendant, quelle est la *forme* de l'urbain, ou plus exactement la « forme urbaine », une fois admis qu'il convient de la ressaisir, au moins dans un premier temps, indépendamment des contenus sensibles et empiriques à travers lesquels elle se donne au regard de l'analyste ? Puisque l'urbain est une production spatiale spécifique, la réponse doit être cherchée du côté de l'espace. On dira donc, en suivant Lefebvre, que la forme urbaine est celle d'une *unité spatio-temporelle* déterminée. Au fond, la question est toujours de savoir ce qui fait qu'une ville (Paris ou Los Angeles, Shanghai ou Téhéran) est *une* ville, au-delà des usages linguistiques, politiques ou administratifs.

Mais si la forme urbaine est celle d'une unité spatio-temporelle, comment faut-il concevoir cette unité ? Qu'est-ce qui permet d'identifier un mode d'unification spatio-temporelle, sinon par un espace-temps propre à une ville ? Lefebvre précise : la forme urbaine est la *simultanéité*¹⁴ – simultanéité des événements, des perceptions, des éléments d'un ensemble dans le « réel¹⁵ ». Cela doit s'entendre d'abord au sens le plus général, au sens où l'urbain constitue comme tel une forme d'expérience. Mais d'un point de vue social, simultanéité se dit aussi « rassemblement ». Il ne faut pas hésiter à retrouver dans ce terme le sens courant du rassemblement populaire ou de la manifestation ; ce n'est pas un hasard si les villes sont le berceau des révolutions. « Intégration » et « participation » n'en sont d'ailleurs que des versions idéologiques.

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



Le premier bénéfice de cette caractérisation de la forme urbaine comme forme de la simultanéité, c'est qu'elle permet de reformuler le problème de l'étalement urbain et de la ville diffuse. Nous y faisons allusion plus haut, le paradoxe de la ville contemporaine tient à un double mouvement d'intensification et de dispersion, de densification et d'éparpillement des relations de simultanéité entre les hommes ou les événements qui ponctuent leurs existences. Par un côté, la vie urbaine est synonyme d'accroissement des capacités de rencontre, de rassemblement. Par un autre côté, elle est synonyme de dispersion : division du travail, ségrégation des groupes sociaux, séparations matérielles et spirituelles de toutes natures, sont constitutives de sa trame. Or loin de constituer une objection à l'idée de simultanéité, la contradiction souvent relevée entre ces deux tendances apparaît à présent comme une condition opérante de la forme urbaine. En effet, explique Lefebvre, « ces dispersions ne se conçoivent et ne s'apprécient que *par référence* à la forme de la simultanéité. Sans cette forme, la dispersion et la séparation sont purement et simplement aperçues, acceptées, entérinées comme des faits¹⁶. »

C'est d'ailleurs à travers cette tension constitutive que la forme urbaine peut commencer à désigner des *contenus* déterminés, autrement qu'en se donnant comme la généralisation d'un fait empirique global, d'un trait sociologique ou morphologique arbitrairement élu comme « significatif ». Lefebvre a bien lu Hegel : le vrai contenu n'est pas extérieur à la forme, il ne lui est pas soumis comme le particulier au général. En l'occurrence, dit-il, la forme est justement ce mouvement par lequel la dispersion des contenus vient contrarier l'unification formelle effectuée sous le schème de la simultanéité¹⁷. La problématique ouverte par l'urbain, et qui appelle un traitement philosophique aussi nécessaire dans son ordre que le travail du sociologue, de l'urbaniste ou du géographe, c'est celle d'une *unification* ou d'une *totalisation dispersée*.

Il est certes toujours possible de l'entendre encore d'un point de vue strictement morphologique : le délitement du tissu urbain observé dans le phénomène du « *sprawl* » illustre bien le double mouvement de concentration et de dispersion qu'enferme l'idée problématique d'unification dispersée. Il n'en indique pourtant qu'une des dimensions possibles. On en dirait autant de l'accélération des échanges et des flux, concomitantes de la constitution d'enclaves, de ghettos et autres « *gated communities* ». De cette dialectique rend compte à sa manière la reprise critique, par Lieven de Cauter, du thème de la « ville générique » de Koolhaas¹⁸ : à mesure que la ville étend dans toutes les directions son réseau uniforme, les alvéoles, les « capsules » se multiplient pour restituer, localement, des atmosphères artificielles et contrôlées sur lesquelles vient buter l'idéologie libérale et la célébration benoîte de l'universelle circulation des flux. Derrière tous ces exemples, derrière toutes ces analyses, il y a pourtant un même problème fondamental dont les pratiques spatiales concernées sont, à chaque fois, des projections particulières. De ces pratiques, il importe justement de



ressaisir le principe, sans les verser trop vite au compte d'une abstraction totalisante telle que l'« espace social¹⁹ ». On s'imagine à tort que ce dernier constitue une espèce de « cadre » commun ou de contenant universel²⁰. La vérité est qu'il n'y a plus d'espace absolu, mais un ensemble en droit infini de systèmes de repérage mouvants. La pensée de la ville est donc dans la même situation, aujourd'hui, que la physique il y a un siècle, lorsque Einstein, d'un geste décisif, prit son parti de ne plus référer les mouvements relatifs à l'éther immobile, pour s'en tenir strictement aux lois de perspective spatio-temporelle qui permettent de passer d'un système de référence à un autre²¹.

3- Revisiter les notions de centre et de centralité

Il n'y a plus d'espace absolu, plus de définition univoque et simple de la simultanéité ou de la totalité spatiale, mais le problème demeure néanmoins de savoir comment tout cela tient d'une pièce, et si cette question même est susceptible de recevoir, comme chez Einstein encore, une formulation universelle. Revenons donc à la simultanéité. Lefebvre y loge la forme urbaine, tout en se gardant bien de trancher *a priori* sur la nature et la définition de la relation qu'elle désigne. « Rassemblement », à cet égard, ne contribue pas beaucoup à préciser les choses. Mais le statut de ce concept est quant à lui bien clair : on sait que Lefebvre, tirant directement son inspiration de la méthode mise en œuvre par Marx pour analyser la forme de l'espace social, voyait dans la simultanéité une « abstraction concrète » du même ordre que la forme de l'échange dans *Le Capital*. Une telle forme devait d'abord être considérée par abstraction, en dehors de tout contenu :

« La forme de l'espace social, c'est la rencontre, le rassemblement, la simultanéité. Qu'est-ce qui rassemble ? Qu'est-ce qui est rassemblé ? Tout ce qu'il y a *dans l'espace*, tout ce qui est produit soit par la nature, soit par la société, – soit par leur coopération, soit par leurs conflits. Tout : être vivants, choses, objets, œuvres, signes et symboles. L'espace-nature juxtapose, il disperse ; il met, à côté les uns des autres, les lieux et ce qui les occupe. Il particularise. L'espace social implique le rassemblement actuel ou possible en un point, autour de ce point. [...] Cette affirmation se vérifie dans l'espace du village, de la demeure ; elle se confirme dans l'espace urbain, qui dévoile les secrets encore incertains de l'espace social dans le village. L'espace urbain rassemble les foules, les produits sur les marchés, les actes et les symboles. Il les concentre, il les accumule²². »

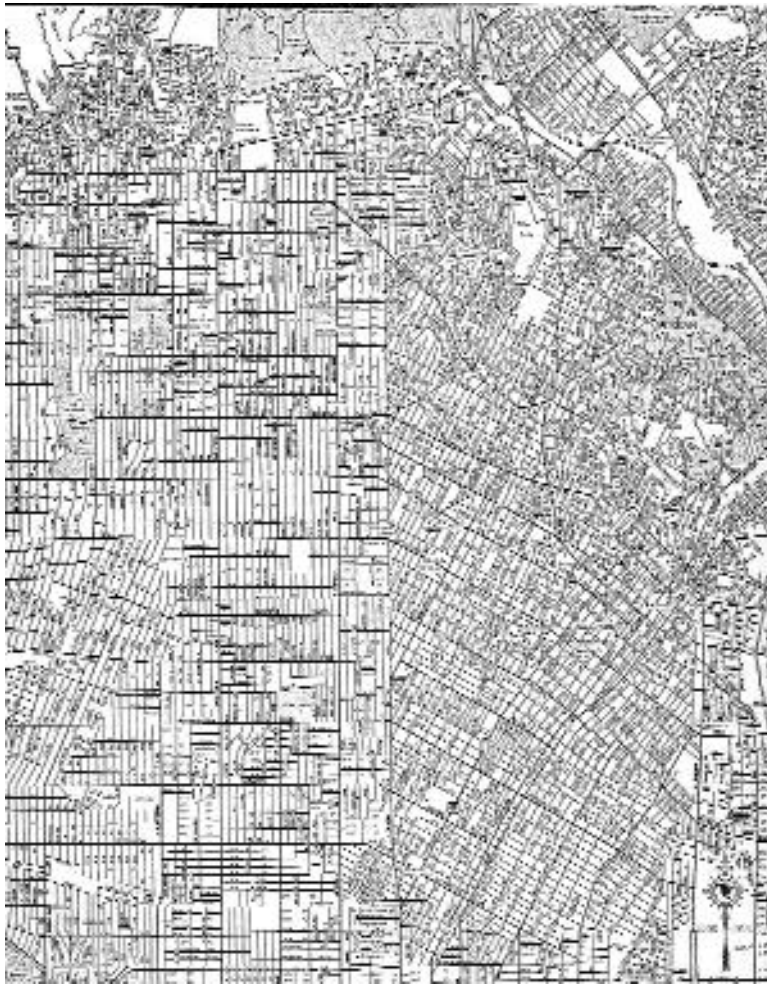
Il convient évidemment de s'interroger sur les conditions définies par Lefebvre pour l'usage d'un tel concept : le rassemblement, tel qu'il l'évoque, semble voué à converger en un point, autrement dit à être converti en simultanéité *locale*. Cette tendance est si constitutive de la forme urbaine qu'il y reconnaît un trait structurel : de

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



même que la forme de l'échange était structurée par la polarité usage/échange, la simultanéité est structurée par la polarité centre/périphérie, là même où l'éparpillement, la dispersion, la fragmentation, semblent nous inciter, sinon à renoncer pour de bon à l'idée même de centralité, du moins à reconnaître le polycentrisme comme donnée première de l'analyse urbaine. Il ne faut pas sous-estimer l'attachement de Lefebvre à cette valeur de centralité, capable à ses yeux de résister à la dilution de la ville dans sa propre périphérie. C'est elle qui fait qu'à ses yeux toute forme urbaine, aussi monstrueuse soit-elle, porte nécessairement une idée de la ville, un projet urbain, aussi difficilement lisible et inassimilable fût-il aux catégories des planificateurs. « L'urbain se manifeste au sein même du processus négatif de la dispersion, de la ségrégation, comme exigence de rencontre, de rassemblement, d'information. [...] Pas de réalité urbaine sans centre, qu'il s'agisse du centre commercial (qui rassemble des produits et des choses), du centre symbolique (qui rassemble et rend simultanées des significations), du centre d'information et de décision, etc.²³ »

Le rassemblement est lui-même subordonné au motif de la rencontre, et la rencontre, a toujours lieu, de manière éminente, *au centre* – où qu'on veuille le placer. Cependant, parce qu'elle n'est pas séparable du processus urbain, une telle idée de la centralité ne doit en aucun cas être fétichisée, ou réduite à sa seule détermination topographique : « Qui dit "spatialité urbaine", dit aussi centre et centralité, actuelle ou possible, saturée, brisée, assaillie, peu importe ; c'est-à-dire : centralité *dialectique*²⁴ ». La centralité, telle que l'entend Lefebvre, n'est pas principalement un problème de morphologie urbaine ; le centre n'a pas besoin d'être « au milieu », ni même peut-être de constituer un « nœud », un *locus* assignable dans le réseau des échanges matériels. L'artiste Alain Bublex en donne une démonstration paradoxale et imaginative lorsqu'il pousse jusqu'à ses dernières conséquences le projet de reconstruction de Paris imaginé par Le Corbusier sous le titre de « Plan Voisin²⁵ ». Répétons-le, c'est ici la « centralité », plutôt que le centre, qui est la question cruciale. Cela découle directement de l'analyse conceptuelle de la ville ou de l'urbain comme *forme*, autrement dit comme processus d'unification spatio-temporelle, processus de rassemblement au sein même de la tendance inverse à la fragmentation²⁶. Du reste, Lefebvre le reconnaît bien volontiers : « [T]out centre se détruit lui-même. Il se détruit par saturation ; il se détruit parce qu'il renvoie à une autre centralité ; il se détruit en tant qu'il suscite l'action de ceux qu'il exclut et qu'il expulse vers les périphéries²⁷ ». La centralité se caractérise en pratique par un éclatement continu des centres sous les « assauts livrés par les contenus expulsés vers les périphéries²⁸ ». Cette dialectique centre-périphérie « introduit un mouvement différentiel d'une puissance extraordinaire²⁹ », qui seul importe. Ce mouvement différentiel est celui des flux superposés, emmêlés, contrariés, d'un nouvel « espace de connexion », pour reprendre l'expression de Françoise Choay³⁰. Il impose à la pensée de nouvelles conditions.



Détail d'un plan de Los Angeles

4- L'unité espace-temps de la ville et la relativité

Si l'on part du principe que le processus d'unification dispersée appelle, non seulement des formes de représentation et même de cartographie inédites, mais une nouvelle conception de l'espace lui-même, il doit être possible de faire un pas de plus dans la direction de Lefebvre. La visée d'un concept unifié de l'espace, compatible avec la diversité empirique de ses modes de représentation et d'analyse, est aussi forte chez lui que le souci de dégager, sous les images de la ville défigurée, l'unité de la forme urbaine³¹. À vrai dire, le concept d'espace se dérive directement de cette forme, une fois reconnue que la simultanéité ne se réduit pas à une simultanéité locale, à des événements de coïncidence ou de contact. Si c'était le cas, en effet, la

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



simultanéité ne serait jamais un problème : il n'y aurait que des rencontres. Mais la coprésence, justement, n'est pas la seule modalité de la coexistence ; la proximité topographique doit compter avec une forme de proximité topologique, en termes de connexion plutôt que de contiguïté³². C'est aussi pourquoi l'espace de connexion ou l'« espace des flux³³ », n'est jamais, comme on le croit, l'espace du « temps réel » ou de l'action instantanée à distance, bien que la distance temporelle entre l'émission d'un message et sa réception, en semblant se réduire à rien, installe pour chacun une spatialité inédite, qu'on pourrait appeler un espace de simultanéité. Sur ce point la théorie de la relativité nous aura pourtant suffisamment mis en garde : toute simultanéité à distance est relative à l'adoption d'un système de référence, dès lors qu'on admet la nécessité d'une propagation locale des influences physiques, signaux électromagnétiques compris³⁴. Tout transfert d'information prend du temps : il n'y a donc jamais, à la lettre, de « temps réel ». Cela signifie que l'espace-temps urbain – même identifié à un espace des flux immatériels – ne saurait se présenter comme un *plenum* dont la coexistence globale de toutes les parties aurait un sens immédiat. Voyons pourquoi.

Appelons « contemporains » deux événements distants qui ne peuvent être connectés l'un à l'autre par aucune espèce d'influence, dès lors que le rapport de leur séparation spatiale et de leur séparation temporelle excède les capacités d'un signal physique (rayon de lumière ou autre) à les relier l'un à l'autre par une chaîne continue de causes et d'effets. Cette relation de contemporanéité est en réalité une relation d'indétermination : si aucun signal à vitesse infinie n'est susceptible d'établir entre eux une connexion immédiate, ces deux événements ne peuvent être perçus d'un certain point de vue comme simultanés qu'à la condition de ne pas l'être par d'autres. Autrement dit, des systèmes de référence en mouvement relatif jugeront ces deux événements contemporains, tantôt comme simultanés, tantôt comme successifs ; ces jugements seront d'ailleurs aussi arbitraires l'un que l'autre. Il y aura, dans l'espace-temps, comme un *angle mort*.

Ainsi on ne peut parler, en un sens absolu, de la simultanéité de deux événements distants, et plus généralement de l'état d'une ville ou de l'univers à un instant donné. La simultanéité n'opère que des totalisations *relatives*, et la contexture de l'espace-temps s'en trouve profondément modifiée : les relations de déconnexion, les intermittences et les angles morts, y tiennent une place aussi importante que les connexions et les coprésences.

Ces conclusions peuvent paraître éloignées de notre sujet ; elles touchent pourtant directement à la manière dont nous pouvons nous rapporter à un espace-temps quelconque comme à une totalité. Sans doute, l'espace-temps urbain correspond pour



É. DURING

l'essentiel à l'univers des très petites vitesses (par rapport à celle de lumière), et l'on sait que cet univers est gouverné avec une approximation suffisante par la mécanique classique. Même les effets relativistes impliqués par l'usage des signaux électromagnétiques, dans les technologies GPS, par exemple, sont insensibles à nos échelles de vitesse ordinaires. Cependant, la forme dégagée par Einstein, celle de la simultanéité relativisée ou de l'espace-temps cisailé, peut toujours être transposée avec profit à la réflexion urbaine, à condition de bien préciser les points de raccords. Il faut commencer par définir – ce que Lefebvre lui-même ne fait qu'à moitié – les variétés du lieu (au sens de *topos* ou de *situs*, de portion d'espace ou de position définie par un ensemble de relations ou de coordonnées), mais aussi les modes de la coexistence (coprésence locale ou simple connexion, effective ou possible), et enfin les modes de la mobilité (absolue et relative, physique et sociale, etc.). Il faut ensuite se demander ce qui peut constituer l'équivalent urbain d'événements ou de lieux contemporains mais sans connexion. Quelles sont, dans une ville, les formes de la déconnexion, autrement dit d'une coexistence sans coprésence ni connexion actuelle ? La difficulté tient d'abord à ce que ces déconnexions, pas plus que les connexions, ne sont distribuées uniformément dans l'espace urbain. Selon la dimension étudiée, selon la distribution relative des capacités de connexion ou des vitesses de déplacement, les zones de déconnexion se répartissent différemment pour chaque acteur. En ce sens, l'espace-temps cisailé n'est qu'un modèle parmi d'autres, probablement encore trop pauvre, trop régulier, trop uniforme. Mais il indique la voie à suivre.

Il existe, par exemple, des effets de *seuil* bien connus. Soit une contrainte horaire liée à un déplacement pendulaire métropole-province : si ma journée de travail est de 8 heures, je peux faire dans la même journée l'aller-retour Paris-Lyon, mais pas Paris-Annecy. Cela ne tient pas à grand chose : une différence d'à peine plus d'une heure sur chaque trajet. Mais cette différence suffit à rendre deux lieux pratiquement incommunicables dans l'espace-temps du voyageur. On pourrait citer aussi, pour faire écho aux paradoxes relativistes, les effets de *distorsion* ou d'anamorphose spatio-temporelle liés à la vitesse. Grâce au TGV, une ville comme Lille, par exemple, est aujourd'hui plus proche du centre de Paris que n'importe quelle commune de la « troisième couronne » de sa banlieue³⁵. On pourrait s'intéresser enfin aux « effets de tunnel » qui accompagnent l'usage des réseaux de transport et qui pourraient bien fournir une meilleure approximation du vide urbain que les « non-lieux » si souvent invoqués : entre deux sorties du périphérique, entre deux stations d'une ligne de métro ou de RER, pas d'arrêt possible, ni de reconnexion : c'est le vide comme « temps mort » ou mouvement forcé. À la limite, la ville peut être conçue elle-même comme « système de transport », véritable espace cinétique où la circulation et les trajets précèdent le réseau ou le système des places³⁶.

2- Permanence ou dissolution de la ville ?



Il est clair en tout cas qu'il n'est pas nécessaire de chercher bien loin les matériaux qui étayeront des modèles d'espace-temps partiellement « déconnectés », ajustés aux conditions d'une coexistence intermittente. C'est la géographie qui, semble-t-il, instruit aujourd'hui de telles questions, en se penchant sur les régimes d'interspatialité, de mobilité, de distance et de coexistence dans des termes qui ne se réduisent pas à ceux de la seule étendue spatiale³⁷. C'est pourquoi cette discipline apparaît naturellement, aux yeux du philosophe, comme une des plus spéculatives et des plus concrètes parmi toutes les sciences humaines.

Notes

¹ Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, Paris, Seuil, coll. « Points » 1974, p. 102.

² Cf. Melvin Webber, « The Urban Place and the Non-Place Urban Realm », 1964 ; *L'Urbain sans lieu ni bornes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1996.

³ Nous invitons le lecteur à se rendre à la station « Nanterre-Université » du RER A et à circuler à pied, à partir de là, dans les parages immédiats du campus, entre les bretelles d'autoroutes et les friches de la SNCF. Il n'y a pas de meilleure expérience de la désorientation en milieu urbain.

⁴ Jean-Luc Nancy, « Images de la ville », *La Ville qui fait signes*, A. Guiheux (dir.), Paris, Le Moniteur/Le Fresnoy, 2004, p. 138.

⁵ Lorsque les zones de résidence ne se superposent plus aux zones de circulation – et cette possibilité est libérée par la généralisation du transport automobile –, une urbanisation en « nappes » (par éclatement et comblement progressif des intervalles) succède à une urbanisation en « doigts de gant » (par densification des axes de circulation).

⁶ Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 102.

⁷ Sur l'importance des « textures », distinguées des « structures », et sur la difficulté qu'il y a à les porter au *conçu* sans les briser, cf. Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, 4^e éd., Anthropos, 2000, p. 155-156.

⁸ Françoise Choay, « Patrimoine urbain et cyberspace », *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 221.

⁹ *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 103.

¹⁰ *Ibid.*, p. 145.

¹¹ Lefebvre reprend à Marx l'analyse de la dissociation entre valeur d'échange et valeur d'usage. Le dévoiement technocratique de la pensée de l'urbain lui semble imputable, pour une grande part, à un refoulement de la valeur d'usage dans un système d'échange généralisé à toutes les dimensions de la vie humaine.

¹² L'industrialisation, en ce sens, n'aura fait que précipiter un processus en rendant la question urbaine particulièrement sensible, en fait inévitable (Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 204-205).

¹³ « L'urbain, c'est un concept théorique dégagé et libéré par un processus... » (Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 205-206). Lefebvre précise, un peu plus haut : « Ainsi se forme ce concept nouveau : l'urbain. Il faut bien le distinguer de la ville. L'urbain se distingue de la ville précisément parce qu'il apparaît et se manifeste au cours de l'éclatement de la ville, mais il permet d'en reconsidérer et même d'en comprendre certains aspects qui longtemps passèrent inaperçus : la centralité, l'espace comme lieu de rencontre, la monumentalité, etc. » (*ibid.*, p. 205).

¹⁴ *Ibid.*, p. 206.

¹⁵ *Ibid.*, p. 96.

¹⁶ *Ibid.*, p. 97.

¹⁷ « Le mouvement dans son émergence fait apparaître un mouvement caché, le mouvement dialectique (conflictuel) d'un contenu et de la forme urbaine : la problématique » (*ibid.*).

¹⁸ Lieven de Caeter, *The Capsular Civilization*, Rotterdam, NAi Publishers, 2005.



¹⁹ L'espace social, si l'on tient à ce terme, n'a rien d'un espace euclidien, homogène et isotrope. Il est essentiellement « feuilleté » : « Il n'y a pas *un* espace social, mais plusieurs espaces sociaux, et même une multiplicité indéfinie dont le terme "espace social" dénote l'ensemble non dénombrable. » (Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 103).

²⁰ *Ibid.*, p. 112.

²¹ Cf. Bruno Latour, « A Relativistic Account of Einstein's Relativity », *Social Studies of Science*, 18 (1), 1988, p. 3-44.

²² *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 121.

²³ *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 206.

²⁴ *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 121.

²⁵ La proposition de réaménagement du centre de Paris, dessinée entre 1922 et 1925 par Le Corbusier, se présentait comme une application des principes affirmés dans la *Ville contemporaine de trois millions d'habitants* ; elle consistait à installer au cœur de Paris un centre administratif d'où rayonneraient d'imposantes voies de circulation conduisant aux principales villes européennes. En somme, au lieu d'être reléguées à la périphérie de la capitale, les banlieues s'installeraient directement au centre. Mais quand le centre n'est plus à sa place, où le trouver, sinon en périphérie ? Le travail de montage photographique réalisé par Alain Bublex donne consistance à l'hypothèse paradoxale selon laquelle, en suivant jusqu'au bout la logique du « Plan Voisin », Paris aurait pu être « la seule ville à posséder un centre annulaire bâti de part et d'autre d'une autoroute sans fin : le périphérique ».

(Cf. <http://www.airsdeparis.centrepompidou.fr>, rubrique « Appropriations et détournements »).

²⁶ *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 163.

²⁷ *Ibid.*, p. 206.

²⁸ *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 121.

²⁹ *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 207.

³⁰ François Choay définit en termes topologiques (voisinage, limite, continuité) l'« espace de contact » de la ville du Moyen Âge, caractérisé par les valeurs de proximité et de contiguïté, qu'elle distingue de l'« espace de spectacle » qui se développe à la Renaissance, de l'« espace de circulation » contemporain de la révolution industrielle, et enfin de l'« espace de connexion » des réseaux de circulation et de transfert d'information. L'enjeu qui sous-tend ces caractérisations est de retrouver au cœur de l'éclatement propre à l'âge des réseaux un sens de la proximité qui semble s'être perdu avec l'espace de contact de l'ancienne cité. Voir Françoise Choay, *Espacements : l'évolution de l'espace urbain en France*, Genève, Skira, 2004 ; *Pour une anthropologie de l'espace*, *op. cit.*

³¹ Même la réalité kaléidoscopique ou fragmentée des espaces vécus confirme, plutôt qu'elle ne conteste, la nécessité de mettre au point un concept global de l'espace urbain : « Il n'y a pas d'un côté l'espace global (conçu) et de l'autre l'espace fragmenté (vécu) comme il peut y avoir ici un verre intact et là un verre ou un miroir brisé. L'espace "est" à la fois total et cassé, global et fracturé. De même qu'il est à la fois conçu, perçu, vécu » (*La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 411).

³² Cf. Michel Lussault, *L'Homme spatial*, Paris, Seuil, 2007, p. 64 *sq.*

³³ Manuel Castells, « Space of Flows, Space of Places » ; dans *The Cybercities Reader*, S. Graham (dir.), London, Routledge, 2004, p. 82-93.

³⁴ Ce principe d'action locale, aussi important dans son ordre que le principe de relativité, se manifeste notamment à travers l'existence d'une vitesse-limite de propagation des interactions causales (la vitesse de la lumière *c*).

³⁵ Éric Le Breton, « Homo Mobilis », *La Ville aux limites de la mobilité*, M. Bonnet et P. Aubertel (dir.), Paris, PUF, 2006, p. 28.

³⁶ Sur ces questions, voir Georges Amar, *Mobilités urbaines*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004. Cf. notre texte « Invention du local, épuisement des lieux », dans *Airs de Paris*, cf. le livre de Michel Lussault déjà cité.



L'ALLEMAGNE : SES VILLES, SES GARES

Berlin, propos d'un passant frappé par la rapidité des évolutions urbaines dans l'Allemagne actuelle.



*Jean-Pierre Lefebvre (1964 l)
Professeur de philosophie et littérature germaniques au département
littératures et langages à l'ENS.*

À peine débarqué dans une gare, je cours acheter un plan de la ville. Y compris quand je compte prendre un taxi, annoncer un point de chute et perdre mes repères dans les oripeaux suspendus. Ce besoin du schéma en deux dimensions me reste de la navigation.

Ce que j'aime dans Berlin, entre autres raisons du plaisir d'y être, c'est que la ville est plate comme son plan, que ça monte et descend très peu, malgré quelques toponymes en Berg (Kreuzberg). On voit ainsi de très loin, au fin fond des champs de la Marche, la rougeur de la ville, la nuit.

Quand ça y monte et descend, c'est dans les espaces artificiels, et la verticalité gagne un charme spécial. Mais je préfère pour ma part aux virées dans les gratte-ciel le brouhaha de la grande fosse ferroviaire où s'étage la gare centrale (Hauptbahnhof) construite récemment sur les ruines de l'ancien Lehrter Bahnhof (gare est masculin en allemand, ça change beaucoup de choses, et en outre ça rime avec le mot qui désigne la Cour, der Hof: respect...). La verticalité, ici, c'est la main (et la tête) de l'homme qui marche.

J'y suis descendu/remonté plusieurs fois ces temps derniers, venu lire des poèmes



J.-P. LEFEBVRE

de Celan avec des jazzmen, ou prendre la correspondance vers Rostock sur la Baltique, ou faire une conférence sur la traduction.

Le traducteur se sent bien dans les gares, partout il est frère des cheminots, lampiste itinérant, et les gares allemandes des grandes cités sont de vrais quartiers souterrains aménagés pour l'accueillir dans les grottes de béton orthogonales. Toutes les boissons du monde y sont servies. Certaines bières parfois dans des reproductions typiques de brasserie munichoise, table en bois, banquette de bois, lambris, plafond à caissons, et coucou bavarois. La gare est un conservatoire de ce que Berlin n'est pas mais à quoi les trains rapides d'aujourd'hui relient en moins d'une demi-journée... Heine déjà saluait en 1830 le miracle de ces rapprochements : posant l'oreille sur les rails parisiens, il entendait chuchoter la mer du Nord...

Là tout n'est qu'ordre et béton, luxe, ruche de néons... Les escaliers mécaniques fonctionnent en silence, sont larges et propres. La signalisation bien faite. Les horloges tiennent le temps en respect. Les jeunes en casquette rouge et veste bleue sont aimables et très polis. Tout a la rigueur d'un office.

Bien des lieux de Berlin sont maintenant à l'image de cette gare. Je les ai vu construire il y a plusieurs années, quand les grands tuyaux rose fuchsia sortis de terre comme le système veineux d'un écorché vidaient l'eau des sous-sols marécageux du centre, le temps des travaux : je n'avais jamais vu tant d'épais renforts d'acier enfouis verticalement au cœur des puits de béton dans les profondeurs d'une ville apparemment éloignée des zones sismiques. Ce qui monte vers les nuages doit s'enraciner dans les tréfonds. C'est l'autre sens de la *Gründlichkeit* allemande.

On connaît bien maintenant toute cette nouveauté qui a surgi de la réunification de la ville, ses emblèmes architecturaux coiffés d'enseignes. On nous a même fait admirer les réfections désormais invisibles des réseaux d'eau claire, d'eau grise, d'eau noire, de câbles divers... Tout ce qui est juste en dessous du plan horizontal.

Il est bien connu aussi qu'à cette modernité qui évoque l'arrivée dans New York de Karl Rossmann (le héros de Kafka dans le roman *Amerika*), s'oppose en un délicieux contraste une culture bien présente de « villages » fiers de leur différence. Sans oublier l'impérissable fantôme du mur invisible aujourd'hui, tombé voici presque vingt ans sous le regard (comme on dit sous les coups) des caméras occidentales.

Ce qui me frappe toujours quand je circule dans Berlin, c'est-à-dire dans une ville unique étalée sur une surface égale à celle de la région parisienne, ce ne sont pas non plus les forêts et les lacs quasi intra-muros (ça ne me frappe pas, ça me plaît...). Mais c'est l'incroyable dépaysement que provoquent certaines particularités « archaïques »



3- L'expérience de la ville : formes mouvantes et mutantes



qui y rendent encore possible le tournage en extérieur de films sur l'Allemagne nazie par exemple : les petites gares du réseau qui maille la grande surface n'ont pas changé depuis des décennies. Au-dessus des quais les charpentes sont posées sur des piliers vert wagon dont le design n'est pas vraiment « art nouveau » et fait système avec les noms de lieux inscrits noir sur blanc en caractères gothiques sur des pancartes qui semblent d'émail, comme on en voit aussi dans certains porches annonçant dans les mêmes caractères le Dr Untel à l'étage. Dans l'Allemagne moderne et moderniste ce sont là de rares résurgences plastiques de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle. On croise aussi parfois des charpentiers en tenue de compagnonnage traditionnelle. Mais l'œil exercé retrouvera encore dans cette cité largement reconstruite, et occupée pendant quarante ans par des troupes étrangères, les vestiges de la capitale expressionniste d'avant 1914, en particulier le système dynamique des voies ferrées en hauteur, des trains en forme de boîtes à chaussures, des ponts de métal peint, des canaux et des péniches : les restes du premier hymne urbain à la technique mouvementée des temps modernes. Comparant Vienne et Berlin dans les années vingt, Karl Kraus disait ce mouvement dans l'intraduisible différence : « In Berlin geht alles, in Wien steht alles », à Berlin tout marche et bouge, à Vienne tout est arrêté...

Je me suis rendu dans l'une de ces petites gares à l'ancienne, Wannsee, au bord du lac du même nom, de sinistre mémoire, puisque c'est là que le 20 janvier 1942 une conférence secrète entérina définitivement la décision (déjà prise) de l'extermination des Juifs d'Europe. Petite station lacustre qui semble bien innocente aujourd'hui, mais la mémoire associe immédiatement le nom du lieu, sa graphie en gothique, et des rails qui mènent aussi à la rampe d'Auschwitz, autre paisible localité parmi les arbres. Injuste rappel diront certains pour la ville et ses chemins de fer : Hitler n'aimait pas Berlin et lui préférerait Munich, ses clochers rapprochés, sa frange d'Alpes blanches étalée à l'horizon. Il le rêvait détruit et reconstruit selon ses vœux par son architecte (qui savait aussi dessiner des plans de camps...).

Toutes ces impressions renouvelées lors d'un voyage éclair comme on dit (eine *Blitzreise*...) en juin 2008, potentialisées par un séjour quasi parallèle en Bavière septentrionale, dans la catholique Bamberg, qui contrairement à Berlin, a préservé sa vieille ville, ses monuments religieux et quelques autres, ses ponts, tout le décorum romantique des nouvelles de son prestigieux et ironique citoyen E.T.A. Hoffmann... Là, pour le compte, ça monte et descend naturellement : la ville est bâtie autour d'un mont sur lequel se dressait le château des comtes de Babenberg, au bord d'une rivière (la Regnitz) accueillante aux pêcheurs et moulins. On dit même que comme Rome elle repose sur sept collines. Le conseil municipal a une majorité de droite, mais le





J.-P. LEFEBVRE

mairie est SPD (ça arrive en Allemagne, il ne faut pas s'étonner...). L'une des originalités de la ville : le Bamberger Modell, dispositif fiscal qui a permis de faire prendre en charge par les propriétaires privés la restauration des bâtiments après la guerre : la ville ayant été peu détruite par la Seconde Guerre mondiale. Même sous cette forme privative, la guerre demeure un repère mental permanent.

Là tout se joue par nature dans l'axe vertical : en haut, près des anges, églises, palais, résidence des évêques. Au pied du tertre, les maisons bourgeoises très anciennes au bord des bras de la rivière, avec la vieille mairie sur une île artificielle, que la rue traverse en reliant les deux ponts, une place de marché (maisons baroques), la maison d'Hoffmann, une plaque sur le pignon de celle où habita le philosophe Hegel (venu diriger la Gazette de Bamberg en 1807). Tout autour, évidemment, le tablier social dégradé de ce genre de composition urbaine. Et plus loin, des canaux, des cloîtres, des châteaux : les restes de la vieille peau de léopard féodale jetée sur le cadastre.

Ce que j'y ai préféré cependant, malgré la profusion de *Sehenswürdigkeiten* (le nom allemand, plus sobre et précis, pour « curiosités »), qui méritent un regard en passant, c'est un lieu légèrement berlinois à sa manière : un vaste *Biergarten*, une brasserie rustique en plein air, posée sur l'une des sept collines, au sommet d'une prairie non fauchée, envahie de hautes fleurs jaunes, où toute la ville se retrouve bien avant le coucher du soleil pour manger un morceau sur des tables en bois cru et boire des pintes de bière de froment. De là-haut on voyait l'orage s'approcher de la ville des évêques et renifler les pointes et les bulbes des clochers catholiques, tous ces paratonnerres sacrés visibles aussi depuis le petit arpent de paganisme tranquille où ça parlait de choses sans doute commentées à la même heure dans les fauteuils en skaï de la gare centrale de Berlin. La gare de Bamberg en revanche est bien tristounette, esseulée dans les zones basses, il n'y a pratiquement rien pour s'asseoir, le buffet est aussi minuscule que dans un TGV français, c'est dire... On n'y entend pas même les carillons dominicaux. Les évêques ont eu bien tort de négliger cette zone basse...

Au retour, longue attente à la gare de Francfort, d'où partent pour Paris, heureux d'y faire leur preuve toute bête de trains sans clinquaille d'armements, les hyperrapides *made in germany*. Tout un dimanche après-midi. Au fond des cafés désœuvrés, les vieux hommes seuls ont le transistor à l'oreille : le club sera-t-il qualifié, va-t-il monter, descendre ? Ils restent des heures à la même table. Se parlent un peu. Boivent peu. Le garçon est bonasse. Quelque chose d'un vieux café du fin fond de la Sarre pauvre s'est réfugié ici. On peut encore y fumer.

3- L'expérience de la ville : formes mouvantes et mutantes



Mais dès qu'on franchit la mince porte de verre, le brouhaha globalisé submerge ce vestige, sous l'une des plus belles voûtes de gare que l'Allemagne possède encore. On l'inspecte, cherche en vain les traces du passage des obus. Que l'on croit voir pourtant... En redescendant, le regard s'arrête sur la salle d'attente des première classe, à l'étage, derrière les baies vitrées. Les femmes sont assises, au-dessus de la foule, dans des fauteuils rouges : les stalles d'attente ont l'air grand confort pour les *missi dominici*.

C'est tout ce qui ressemble encore aux cathédrales gothiques de jadis décrites comme de vastes lieux de vie par Hegel, dans ses cours d'esthétique prononcés à Berlin, quelques années après le Congrès de Vienne. Même la gare de Stuttgart, où je passe souvent des heures à attendre le messie, malgré sa géométrie très haute et ses ortholithes de brique rouge, doit au mouvement mondialisé qui l'anime une dimension sacrée comparable. Le sacré n'est plus à Bamberg sur la colline des évêques. Il a sa résidence, son vaste évêché, dans les hautes gares interconnectées, chargées d'icônes, bourdonnantes de prêches inaudibles. Dans toutes passe le Transsibérien de Blaise Cendrars, une poésie dont on devine encore à peine le sens. À Cologne elle vient même défier à leurs pieds les gigantesques flèches de la cathédrale néo-gothique qui veille sur le fleuve. Les passants, les voyageurs, les gens assis y ignorent dans le concentré d'odeurs et de lumière humaine le grand corbeau de pierre noire couché là sur le dos par l'histoire, les ailes vers le ciel, y marmonnent leur propre histoire sur les prie-dieu des quais, attendent autre chose que le retour du fils du père parti acheter des cigarettes voici vingt siècles : ils attendent l'arrivée d'un être aimé, le départ d'un enfant, le retour au bercail, la preuve vivante d'une nativité, le rassemblement d'une procession bardée de paroles. Toute leur prose est celle d'une communauté qui expie dans l'affairement hebdomadaire ou quotidien, et le souci individuel, un grand crime collectif du passé, c'est pourquoi ils psalmodient à voix basse des heures et des noms de villes en compagnie d'analphabètes provisoires, penchés sur les parchemins jaunes affichés tous les vingt mètres. Là se trouve, dans les *Kursbücher*, le poème lu et relu qui empêchera la faute d'être originelle...

Ainsi s'é gare, où qu'il aille, de ville en ville, de gare en gare, en Allemagne, et pour longtemps, la pensée du voyageur...



F. ROME

VILLES ET PATRIMOINE : QUELS ENJEUX AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

Le paysage urbain est tour à tour manifesté et/ou conspué. Tout dépend du regard que la société porte et de ses systèmes de valeur.



Francis Rome

Agrégé de géographie, chargé des paysages et des politiques urbaines à la direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication.

Nul ne peut déceimment contester que le moteur principal de notre civilisation urbaine contemporaine est issu de révolutions agricoles. Depuis le néolithique déjà, l'augmentation extraordinaire des productions et des rendements a permis une expansion démographique sans précédent s'accompagnant d'une urbanisation croissante : en 2008, et pour la première fois de son histoire, l'humanité compte plus d'urbains que de ruraux. Même si, bien avant cet événement statistique, la ville a toujours constitué la référence culturelle majeure pour l'humanité.

L'espace de la cité (antique ou médiévale) est celui de la ville et de ses campagnes : le modèle « *centre et périphéries* » présente une redoutable efficacité d'analyse et de compréhension des espaces urbains : hier marqué par des liens juridiques, fonciers et économiques, aujourd'hui par des modèles de hiérarchie, spécialisations des espaces et migrations pendulaires. La ville, comme système toujours plus complexe, étend ses interfaces sur les territoires alentours, voire génère des conflits pour l'accès aux richesses naturelles ou aux marchés.

3- L'expérience de la ville : formes mouvantes et mutantes



Mais toujours la ville est délimitée ; à défaut de portes et de murailles, les cités se sont définies comme des éléments d'identité : le territoire existe mais c'est le sentiment d'appartenance qui prime.

L'identité politique est faite aussi d'une dépendance d'ordre juridique et fiscal, souvent contrebalancée par des protections, largesses ou privilèges qui entretiennent un sentiment de dépendance réciproque et une logique de réseaux (je nourris les puissants, ils me protègent). Aujourd'hui comme hier serait-on tenté de préciser...

L'importance des symboles d'identité et d'appartenance a engagé les élites urbaines à développer des formes de représentation, souvent architecturales, de la cité : places et beffrois en Flandres, monnaie, armoiries, palais publics italiens, ponts, mosquées... ces éléments appropriables par tous constituent des symboles d'identité forts et de remarquables vecteurs de communication. Le syndrome tour de Pise ou tour Eiffel a fait des émules (tour Petronas à Kuala-Lumpur, Burj Dubaï...)

La ville est aussi et surtout une construction culturelle.



Ancien immeuble des Bons-Enfants, Paris I^{er}, siège de la direction de l'Architecture et du Patrimoine (crédit photo DAPA).

I -Le processus de patrimonialisation ; analyse et conséquences sur les systèmes urbains.

Entrer dans le champ du patrimoine, c'est d'abord effectuer un parcours : celui de la création, puis de l'oubli suivi d'une rédemption accompagnée de discours, de pratiques et de politiques publiques (connaissance, protection, mise en valeur...).

Le processus de patrimonialisation décrit ci-dessus a plusieurs conséquences majeures lorsqu'on l'applique à la ville :



F. ROME

– il met en avant les notions de préservation et exacerbe l'antagonisme « création-destruction ».

– il se révèle peu adapté aux systèmes dynamiques complexes, à grande échelle, et aux périmètres fluctuants comme les villes, les systèmes agricoles ou les paysages. Le champ du patrimoine a une prédilection pour l'objet plus que pour le contexte, plus l'objet architectural que l'urbanisme en quelque sorte.

– le processus de patrimonialisation est une conception qui renvoie à une culture occidentale attachée à l'objet, au foncier, valeur d'identité et valeur refuge avec souvent certains avantages spéculatifs... sous-jacents.

a- La ville résultante de forces antagonistes

La ville a cette capacité extraordinaire d'effacer les traces précédentes, de recomposer les espaces tout en maintenant des structures anachroniques qu'elle réemploie de toute façon

S'interroger sur la permanence de structures urbaines sur les temps longs peut apporter un certain éclairage.

La permanence des arènes de Nîmes ne s'explique pas par le maintien d'une tradition ininterrompue de spectacles depuis l'Antiquité. La situation politique et militaire de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge fait que la ville toute entière se reconstitue à l'abri, à l'intérieur de l'enceinte (deux églises et deux cent vingt maisons recensées entre l'arène et les gradins...). Ce n'est qu'après le milieu du XIX^e siècle qu'elles sont entièrement dégagées et que la première course de taureaux a lieu.

La très grande opération d'urbanisme lancée par le baron Haussmann à Paris entre 1860 et 1870 apporte un certain nombre d'éléments sur cette analyse tant sur le contenu que sur le contexte : en dix ans, des quartiers entiers sont démolis, des avenues sont percées, des places, des gares, des théâtres, des parcs sont construits. Un style architectural normé, bourgeois, très réglementé (hauteur R+7, percements, largeur des avenues...) est mis en œuvre et surtout élevé au rang de règle d'urbanisme pour le siècle suivant.

Les objectifs hygiénistes qui animaient les promoteurs de cette opération (souci de la qualité de l'air, de la circulation) ne doivent pas être déconnectés des préoccupations économiques (politique de grands travaux) des préoccupations sécuritaires (les grandes avenues sont plus faciles à prendre en enfilade avec des canons, souvenir des révolutions de 1830, et 1848).

Enfin, la volonté de créer une offre immobilière de qualité (« gaz à tous les étages ») permet évidemment d'éloigner les classes laborieuses du centre-ville tout en favorisant de fructueuses opérations immobilières.



3- L'expérience de la ville : formes mouvantes et mutantes



Ce milieu du XIX^e siècle voit l'émergence d'une civilisation industrielle et urbaine ; le développement démographique, la multiplication des ateliers de transformation, l'arrivée de la main d'œuvre en ville, le besoin d'infrastructures font éclater les structures urbaines : les faubourgs s'étendent, les dernières enceintes obsolètes sont démolies pour laisser la place à des boulevards urbains : le maintien des éléments historiques (château, ouvrages de défense, aqueducs...) ne s'explique pas par une volonté de préservation, mais par un réajustement et une fonctionnalité toujours réinventée : les châteaux ou églises constituant par leurs volumes ou l'épaisseur de leurs murs, des prisons, des asiles d'aliénés ou des ateliers de production, ou encore des réserves foncières et des carrières de matériaux de construction très appréciées.

On peut également évoquer l'image de « la ruine romantique » comme arrière-plan ou motif paysager que l'industrie touristique naissante met à profit.

Ce milieu du XIX^e traversé par des changements de civilisation voit dans le même temps l'émergence de la notion de patrimoine, notion qui se cherche et dont les initiateurs n'hésitent pas à expérimenter. Les travaux de Viollet-le-Duc, appelé par Prosper Mérimée 1^{er} inspecteur général des monuments historiques, sont des travaux de réinterprétation et la manifestation d'une certaine liberté bien loin du dogme du strict retour à l'origine que prôneront leurs successeurs.

Que seraient la cathédrale de Notre-Dame, la cité de Carcassonne, le Mont-Saint-Michel sans ces interventions ?

Notre conception de la ville et du patrimoine reste enfin une conception occidentale.

L'explosion urbaine que peut connaître le Sud-Est asiatique ne cesse d'interroger le monde patrimonial aujourd'hui : la destruction irrémédiable de vastes quartiers anciens de type traditionnel ou de facture coloniale en Chine, en Thaïlande, au Vietnam est source d'interrogations. Ne cherchons pas un quelconque signe politique du rejet de l'influence occidentale, pas plus qu'un déni du passé. L'explication serait à rechercher du côté d'une confiance dans la modernité, d'une fierté de la mise en œuvre de moyens techniques et financiers, d'une volonté d'accéder à un modèle urbain contemporain et universel, fait d'immeubles de grande hauteur et de circulation automobile.

La conception cyclique du temps et la séparation entre sacré et profane, font que seul le premier mérite la plus grande attention. Le profane et les constructions humaines sont voués à la disparition, c'est dans l'ordre des choses ; la conception de l'espace est celle d'un système, d'une mécanique terrestre qu'il faut « faire tourner ».





F. ROME

b- Afin de franchir un saut qualitatif doit-on, et peut-on, penser la production urbaine comme le patrimoine de demain ?

La ville : objet et espace du marché ou la difficulté d'intervenir dans la création urbaine.

« Marché foncier », « demande soutenue », « investir dans l'immobilier » le vocabulaire est éloquent lorsque l'on parle de politique urbaine, les contingences économiques sont prégnantes.

Mais la ville c'est aussi une juxtaposition de propriétés et de servitudes, identifiées et cartographiées. Ce recensement cadastral, étant à la fois le support de l'imposition et le reflet de documents d'urbanisme qui jouent le rôle de régulateurs.

Ces documents d'urbanisme gèrent, dans le respect de la loi (code de l'urbanisme, code de l'environnement, code du patrimoine...) l'ensemble des règles liées au droit des sols : droits à construire, à aménager, à démolir.

Les élu(e)s locaux le savent bien : ces documents sont des instruments puissants, avec des effets de levier considérable, qu'il faut manipuler avec prudence et discernement : le recours aux éléments de prospectives, ou de consultation des citoyens ; enquête publique obligatoire dans le cadre des révisions, mais aussi consultation du public dans le choix des projets d'aménagement public doivent jouer le rôle de garde-fous sans devenir des entraves aux arbitrages politiques.

Pendant, les effets pervers, l'inertie des pratiques, le maintien de concept parfois obsolète (le désenclavement par exemple) active une concurrence entre les collectivités pour attirer activités et actifs qualifiés dans un paysage intercommunal souvent inachevé (voir les débats difficiles autour de la mise en place d'une vraie fiscalité intercommunale).

Au-delà des espaces constructibles, les documents communaux, en dehors de tout règlement patrimonial, précisons-le, gèrent aussi les aspects extérieurs des constructions.

Pentes de toit, type de couverture (ardoise ou tuiles), tailles et disposition des ouvertures, hauteur des constructions, largeur des balcons, couleur des enduits ou des menuiseries, l'article 11 du code de l'Urbanisme permet aux PLU d'intégrer un certain nombre de contraintes au titre parfois discutable, du maintien d'un « style » local ou régional.

Ces interprétations, souvent conservatrices, font preuve d'un étonnant consensus local alors même qu'elles n'ont pas de fondements historiques très sûrs.

De plus elles brident très largement la prise en compte de l'architecture contemporaine où la conception de volume et de solutions techniques nouvelles (toitures et murs végétalisés, utilisation de bardage bois ou métallique, conception bioclimatique etc.) présentent des intérêts évidents en matière de développement durable.

3- L'expérience de la ville : formes mouvantes et mutantes



L'expérience des villes nouvelles peut apporter un éclairage pertinent sur ces notions de villes et de patrimoine : Marne-la-Vallée et l'Isle-d'Abeau ont, par exemple, été des tentatives de créer des villes presque ex nihilo, dans un temps où la planification urbaine était encore très largement pilotée par l'État.(1970/1972).

Force est de constater que le résultat reste mitigé : un urbanisme pourtant pensé et réfléchi, mêlant logements et services, desservi par un réseau de transport efficace ne fait pas vraiment ville.

Il semble manquer l'essentiel : une âme.

Ce mélange d'histoire, de superposition et d'enchevêtrement de témoignages du passé, voire d'espaces décalés ou obsolètes qui créent le sentiment d'attachement, le sentiment de la continuité historique.

La ville n'est pas que de l'organique, ce n'est pas seulement de la gestion des flux ou un marché foncier, il y a de l'affectif, de la mémoire collective qui constitue une vraie identité culturelle.

Si l'histoire du champ patrimonial est celle d'un constant élargissement, il semble qu'aujourd'hui des limites conceptuelles (je n'évoque pas les limites financières...) soient atteintes notamment à travers notre difficulté à penser le patrimoine urbain du XX^e siècle.

II- Logement social et grands ensembles : l'improbable champ patrimonial

La cité des Courtilières à Pantin est un programme de 1957 de l'architecte Émile Aillaud qui s'étire, tel un long serpent coloré sur près de 2 km en formant une boucle qui se referme presque sur elle-même; ne laissant passer qu'une rue et hébergeant un vaste terrain fait de buttes et de dépressions.



Vespiennes



F. ROME

Objet de programme de l'ANRU (Agence nationale de la rénovation urbaine), une partie non négligeable de l'édifice devait être démolie et transformée (tronçonnage des barres livrant passage à une série de « pénétrantes », modification des façades et des distributions, nivellement des espaces verts etc.). Une pétition d'architectes français et étrangers a alerté le ministère de la Culture et attiré l'attention des médias sur cet « élément patrimonial et de qualité mis en péril par les démolisseurs ». Une mission d'inspection conjointe Culture/Équipement/Logement a été envoyée sur place et a conclu, en effet, à une certaine valeur architecturale et urbaine. Toutefois l'analyse du dossier montre que pour la commune et les forces de l'ordre, les espaces communs et le jardin ne permettaient pas une surveillance efficace et qu'au contraire, la multiplicité des bosquets et des dénivellations de terrains constituaient le lieu de tous les trafics... À ce titre un urbanisme où les questions de sécurité publique sont prioritaires doit être largement intégré au projet de rénovation de quartier ; la loi du 3 août 2007 rend d'ailleurs les études de sécurité urbaine obligatoires pour les agglomérations de plus de 100 000 hab. et proscrit de fait, les impasses, les voies étroites, les halls d'immeubles traversants, les zones d'ombre... le préfet pouvant s'opposer au



Savigny-sur-Orge, Essonne (Crédit P. Hénault DAPA)

permis de construire si ces recommandations ne sont pas prises en compte. Les principes hygiénistes déjà évoqués ont parfois une curieuse permanence.

La sensibilité patrimoniale des grands ensembles, au demeurant peu partagée et à la doctrine peu établie aujourd'hui, se heurte à des conceptions sécuritaires de l'espace public, mais aussi à la mécanique fort lourde des programmations financières de la politique de rénovation urbaine.

L'approche patrimoniale peut apparaître dans un rôle en décalage : protéger des ensembles insalubres aux espaces publics dégradés et peu sûrs ?... mais avec les bonnes questions : pourquoi détruire alors que l'on peut restaurer, souvent pour moins



3- L'expérience de la ville : formes mouvantes et mutantes



cher, et garder une densité forte qui semble-t-il est un critère de la ville durable de demain ?

III- L'avenir de la ville : le développement durable : à la recherche de la durabilité constante et donc la fin du patrimoine ?

L'intérêt des objets patrimoniaux, c'est justement le fait qu'ils soient les représentants pertinents ou exceptionnels d'une époque et d'un contexte spécifique ; le décalage entre ces conditions historiques et notre temps contemporain en font toute la valeur ; parce qu'ils ont été conçus dans des conditions économiques, sociales, politiques, techniques, juridiques bien spécifiques, ils sont dans la plupart des cas peu adaptés aux nouvelles conditions du temps présent.

À l'inverse le développement durable doit générer une adaptabilité constante, dans un monde fini et, conséquence logique, dégagée des contingences du moment. Chaque matériau utilisé, chaque pratique économique se doit de ne pas générer de déchets ultimes et d'être disponible ou reproductible pour les générations futures. Dans les pays riches au moins, les deux générations qui se sont succédé depuis 1950 ont non seulement entamé le capital que l'humanité précédente avait su transmettre mais en plus, ont entamé fortement le capital et le développement des générations futures.

Quels que soient les moyens qu'une société consacre à la préservation de son patrimoine historique, elle est toujours confrontée à des choix ; besoin d'espaces, recherche de fonctionnalités, économie de moyens qui conditionnent les priorités financières.

La conception de l'objet patrimonial subit aujourd'hui une mutation profonde :

À l'urgence de la situation entre 1880 et 2000 (patrimoine en péril) répond aujourd'hui une décrue très sensible entraînée par un financement public moindre et l'émergence d'autres priorités (l'année 2007 est l'année qui a vu le plus faible nombre de classement de monuments depuis 50 ans...).le glissement est conceptuel : la conception patrimoniale est maintenant celle de l'ensemble du vivant, biodiversité, génomes, milieux, ressources naturelles ; il est donc normal que le développement durable soit devenu une stratégie d'adaptation obligatoire face à une sélection naturelle impitoyable qui agit dans un monde fini : nous prenons conscience que nous sommes dépendants de notre écosystème, et ce d'autant plus que notre niveau de développement est élevé, et qui plus est nous sommes devenus agents conscients de sa fragilisation.

Le patrimoine a achevé son évolution: il n'est plus un ensemble d'objets fragiles marqueurs de leurs temps, mais le regard sur la grande fragilité de notre monde et celui de notre responsabilité.





C. GHORRA-GOBIN, H. THÉRY

LE SYSTÈME DES VILLES, FONDEMENT DE L'ORGANISATION TERRITORIALE ?

Dans les régions du Sud, les périphéries des métropoles sont les fruits d'une production originale de nouveaux territoires, bien révélateurs des complexités sociales et spatiales émergentes.



Cynthia Ghorra-Gobin

Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques (Paris), Cynthia Ghorra-Gobin a privilégié la thématique de la question urbaine dans ses travaux sur les États-Unis en mettant en évidence la dynamique de la métropolisation et ses enjeux politiques.



Hervé Théry (1973 l)

Directeur de recherche au CNRS et professeur invité à l'Universidade de São Paulo (USP), Hervé Théry a centré ses recherches sur les disparités et les dynamiques du territoire brésilien, notamment les fronts pionniers amazoniens.

Analyse comparée du Brésil et des États-Unis

L'analyse comparative est peu fréquente en géographie comme dans les sciences sociales. Elle est généralement perçue comme une démarche n'ayant aucune valeur heuristique et limitée à mettre en parallèle deux études de cas relevant de deux aires culturelles différentes. Il est vrai que le plus souvent elle se limite à mettre en évidence soit les ressemblances soit les différences et ainsi à confirmer ou à infirmer une thèse sans contribuer à une véritable argumentation scientifique. Parmi les thè-

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



ses en vogue : les villes contribuent à la richesse nationale, les exclus du marché du travail dans les métropoles des pays riches sont des victimes de la désindustrialisation, l'étalement urbain résulte de la pression exercée par les promoteurs sur les élus. Toutefois le contexte actuel s'organisant dans le cadre d'une nouvelle étape du capitalisme, qualifiée de globalisation, entraînant à son tour une intensification des échanges (dans des domaines aussi variés que l'information, la production artistique, les croyances religieuses...) et un repositionnement (économique et politique) des pays à l'échelle mondiale, cela incite à prendre sérieusement en considération les apports de la démarche comparative.

À l'aube d'un XXI^e siècle défini par les politologues comme l'avènement d'une ère post-américaine (*post-American world*) et à l'heure où les positionnements politiques et économiques au sein des Amériques se redéfinissent parallèlement à l'avènement de pays émergents et d'une puissance émergente, une comparaison entre les États-Unis (une puissance qui a profondément marqué le XX^e siècle) et le Brésil (une puissance émergente) s'avère pertinente pour travailler la relation entre villes et territoire. L'entrée « territoire » du *Dictionnaire des mondialisations* (Colin, 2006)¹ fait état d'une dynamique de type déterritorialisation-reterritorialisation pendant que l'entrée « ville » propose de distinguer trois catégories de villes : la ville globale, la ville mondiale et la capitale internationale. La première correspond à l'entité urbaine bien ancrée dans les réseaux globaux et assurant par ailleurs un rôle de commandement de l'économie globale. La seconde se distingue de la première dans la mesure où le critère d'appartenance à cette catégorie mondiale ne relève pas de la dynamique économique mais de l'attractivité culturelle, du patrimoine culturel ou encore de l'influence culturelle. La capitale internationale n'est pas vraiment une nouvelle catégorie dans la mesure où elle est intrinsèque à la notion même d'État mais il lui revient de se repositionner face à l'avènement des deux autres catégories. Le Brésil et les États-Unis s'avèrent deux pays intéressants à étudier dans la mesure où au cours de leur histoire politique, ils ont choisi de dissocier les notions de villes économiques et villes culturelles de celle de capitale politique. Au Brésil, Brasília est capitale internationale, São Paulo ville globale et Rio de Janeiro ville mondiale. Aux États-Unis, Washington DC est capitale internationale, New York incarne toujours une certaine forme de centralité économique. Los Angeles qui figurait en tant que ville mondiale en raison de son poids mais surtout de son influence due à l'industrie cinématographique, a rejoint le club des villes globales mais n'est plus comme autrefois la capitale mondiale du cinéma et partage ce titre avec Mumbai.

L'analyse s'organise autour de deux phases historiques telles qu'elles sont généralement établies par l'historiographie des deux pays :



1- la phase coloniale 1492-1806/1822

Pour les États-Unis, elle s'achève *a priori* en 1776 (au moment de la guerre d'indépendance) mais il faut attendre le début du XIX^e siècle pour observer la désintégration des empires coloniaux du Nouveau Monde, qui inclut la déclaration d'indépendance du Brésil, en 1822.

2- L'émergence des États-Nations au travers de l'appropriation territoriale : nous choisissons de la clore au milieu du XX^e siècle avant l'avènement de l'actuelle globalisation. Elle peut toutefois se diviser en deux sous-périodes :

2.1- 1806/1822-1888 : cette phase se traduit pour les États-Unis et le Brésil par une conquête spatiale continentale, et même transcontinentale pour les États-Unis, qui se donnent pour objectif de se doter d'une façade sur le Pacifique.

2.2- la phase d'articulation entre système fédéral et système de villes : 1888-1960

1- La période coloniale : 1492-1806/1822

La période coloniale commence avec la première mondialisation moderne, centrée sur les royaumes européens. Si l'historiographie retient généralement la date de 1492, celle de la découverte du Nouveau Monde par le Génois Christophe Colomb œuvrant pour le royaume d'Espagne, la date de 1497 et le personnage de John Cabot (un Vénitien au service de la Couronne anglaise) sont probablement plus pertinents pour la colonisation britannique. L'analyse de cette phase historique, principalement centrée sur la façade atlantique des deux pays, s'organise autour de l'analyse (1) de l'usage des termes utilisés pour qualifier les villes et établissements humains et (2) de l'absence de tout système de villes et d'une centralité encore localisée dans l'univers atlantique, dans le réseau des échanges avec l'Europe et l'Afrique.

Types de villes

En Amérique anglaise, les notions de colonies et de plantations sont incluses dans le langage courant au milieu du XVI^e siècle. La colonisation se traduit en fait par la création de *settlements* dont certains s'affichent plus que d'autres en tant que *outpost*. À cette époque, l'usage du plan en damier relève de l'exception (en dehors de Philadelphie, Pennsylvanie et de New Haven, Connecticut)

– *settlement*, établissement humain, fait référence à une certaine densité de population mais ne donne aucune indication sur les fonctions rurales et/ou marchandes : les *settlements* sont souvent composites, articulant les deux fonctions.

– *outpost*, terme assez proche de « comptoir » met l'accent sur la fonction d'échanges de type transatlantique avec les villes britanniques principalement : les *outposts* les plus importants sont généralement les *seaports*.

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



– *town*, fait à ce moment référence à la colonisation menée par la communauté puritaine s'installant dans Boston et ses alentours.

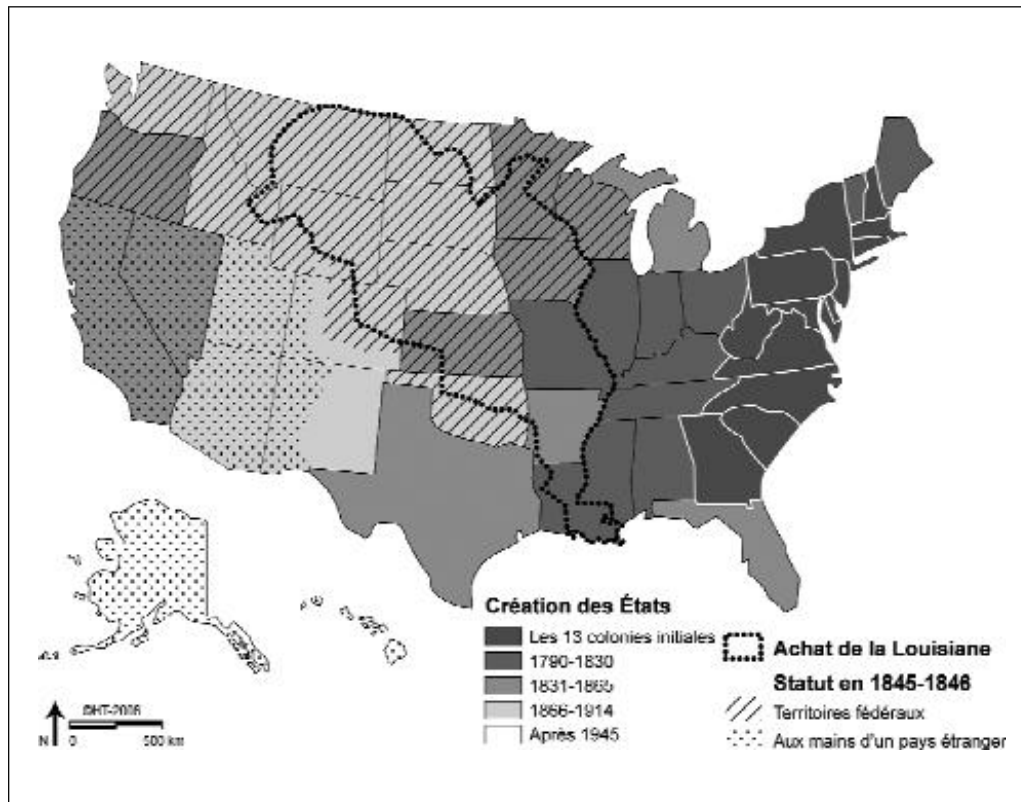
En Amérique portugaise, les villes sont également des comptoirs (*feitorias*) qui ont pour fonction principale de centraliser les échanges transatlantiques, avec les villes portugaises uniquement puisque le régime de l'exclusif colonial fermait les ports de la colonie aux navires de toutes les autres nations, et réservait le monopole du commerce avec elle aux ports et navires portugais. Il existe deux types de villes : la *cidade* est une ville de plein exercice, qui a été reconnue comme telle par la Couronne, et les *vilas*, qui n'ont pas (ou pas encore) été élevées au statut de *cidade*. Elles sont fréquemment en situation de « *boca do sertão* », le point d'accès aux zones non encore occupées, le *sertão* étant *grosso modo* synonyme de la *wilderness* nord-américaine ou de l'*outback* australien.

On notera une grande différence avec le système espagnol, beaucoup plus rigide, où les villes ne sont créées – et déplacées le cas échéant – qu'avec l'autorisation du Roi, comme l'a montré Alain Musset. Le plan même des villes est différent, opposant le damier rigoureux des villes espagnoles et l'aimable désordre des villes portugaises, une opposition que l'historien brésilien Sergio Buarque de Holanda a résumée par la formule imagée du « carreleur » espagnol, établissant un carroyage strict de ses villes, et du « semeur » portugais, qui paraissait jeter les siennes à la volée.

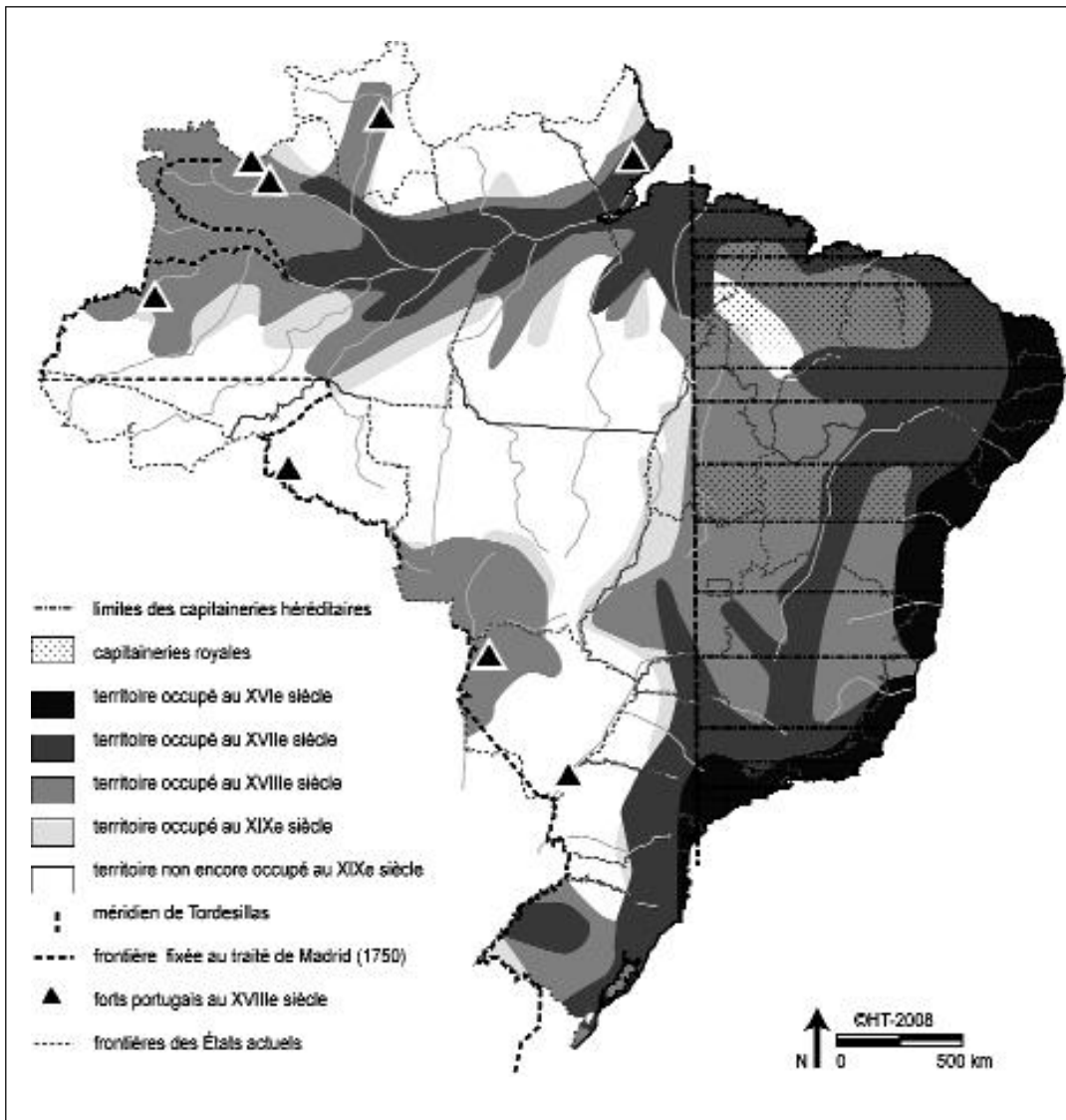
Les villes : un archipel de lieux

La façade atlantique de l'Amérique du Nord est qualifiée de *patchwork* dans la mesure où elle est composée de territoires facilement identifiables dans le paysage, en raison d'une certaine concentration d'Européens partageant quelques pratiques sociales, culturelles et économiques. Dans ce *patchwork* territorial (pour reprendre l'expression de Donald W.Meinig), chacun des territoires généralement délimités par des frontières naturelles (fleuve, rivière, colline ou montagne) présente une certaine homogénéité reposant soit sur une spécificité ethno-linguistique, c'est-à-dire fondée sur l'usage d'une langue en particulier (française, hollandaise, espagnole, anglaise, portugaise) soit sur l'appartenance religieuse. Difficile de parler de flux migratoires de Français, de Britanniques, mais il s'agit souvent de Français ou d'Anglais en provenance d'une région précise.

Mais ces différents territoires, qui commencent à s'organiser du point de vue politique, participent de la genèse de ces treize colonies. Ces dernières incluent le territoire de la Pennsylvanie qui comprend Philadelphie, la ville la plus importante de la façade atlantique. Dans ce contexte territorial émietté mais non désorganisé, les villes sont perçues comme des lieux facilitant et organisant la colonisation des territoires. Il est alors question d'une « mosaïque » de lieux dont les relations avec les villes européennes sont nettement plus intenses qu'entre elles. Au milieu du XVIII^e siècle, la



	États-Unis		Brésil
		1750	Traité de Madrid, définition de l'essentiel des frontières du pays.
1765	Initiative du Massachusetts en vue de l'organisation du premier congrès à New York pour répondre au <i>Stamp Act</i> .	1763	La capitale est transférée à Rio de Janeiro.
1776	Déclaration de l'Indépendance.		
1789	Constitution.	1789	<i>Inconfidência mineira</i> , première tentative (avortée) pour obtenir l'indépendance.



centralité de cette nation en effervescence est ancrée dans un système bipolaire comprenant Philadelphie et New York. La première fut pendant longtemps la plus importante en raison de son poids démographique, mais également de son influence culturelle et politique, alors que la seconde affirmait sa prééminence en tant que ville-port non seulement aux États-Unis mais dans l'univers atlantique. Les habitants de la colonie de Virginie furent certainement les plus actifs tout au long de la construction de l'État fédéral et de la nation américaine. Leur engagement politique explique en grande partie le choix fait en faveur de la localisation de la capitale nationale sur les rives du Potomac au détriment des deux autres villes, qui pourtant représentaient



une forte vitalité économique. La dimension politique de la capitale se différencie donc de la dynamique économique.

Au Brésil, les villes ne sont que le point de passage pour l'exportation, la richesse et le pouvoir sont dans les campagnes, dans les grandes plantations, où résident les propriétaires fonciers. Le système urbain – si tant est qu'il mérite ce nom – est un archipel dont les îles (les villes-ports sur lesquelles sont centrées les cellules exportatrices) ne communiquent entre elles que par cabotage, et parfois plus facilement avec Lisbonne qu'entre elles.

Chaque « île » de l'archipel est issue du lotissement par la Couronne de la façade atlantique en capitaineries héréditaires, dont les bénéficiaires sont censés assurer le développement, mais leurs productions principales (canne à sucre, *pau brasil*, tabac) et leur composition ethnique sont identiques, à l'exception de São Paulo, née d'un collège jésuite et spécialisée dans la chasse aux esclaves et dans l'exploration du continent. C'est en effet de cette ville minuscule (au début du XIX^e siècle elle comptait moins de 10 000 habitants) que partirent les expéditions qui ont permis d'étendre le domaine portugais bien au-delà du méridien de Tordesillas (qui avait fixé en 1494 la limite des empires espagnols et portugais, et qui passait approximativement par la longitude des bouches de l'Amazone). On oppose donc souvent les « fondateurs verticaux » (qui ont créé les racines de la brésilianité) dans le Nordeste et les « fondateurs horizontaux » (responsables de la conquête du territoire), à São Paulo.

Centralités

Au cours de cette phase historique, l'univers atlantique représente certainement le centre du monde. Les colonies du Nouveau Monde se qualifient de « New European World ». Les principales villes sont des ports surtout tournés vers Londres, Lisbonne et d'autres villes européennes. Le Brésil est toutefois en position subordonnée par rapport aux colonies plus rentables d'Asie et participe aux échanges dans l'Atlantique Sud soit via le commerce triangulaire Portugal – Afrique – Brésil, soit directement avec l'Angola, conquis depuis la colonie.

Les États-Unis se fabriquent en tant qu'État-nation entre 1765 et 1790. L'un des Congrès de ce système fédéral en formation désigne Washington comme capitale fédérale. Une des spécificités majeures de la civilisation américaine dans cette fin du XVIII^e siècle consiste à dissocier la ville politique de la ville économique afin d'éviter toute forme de concentration. Les États-Unis sont organisés autour de trois villes qui ne tardent pas à faire émerger au milieu du XX^e siècle un continuum urbain tout en incluant Boston située plus au nord. Le géographe français, Jean Gottmann le qualifiera de « mégapole américaine ».

Le géographe Donald W. Meinig différencie tout au long de la phase coloniale,

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



l'Amérique espagnole de l'Amérique britannique, la première se voulant un empire de villes, ce qui n'est pas le cas de la seconde, même si les villes (notamment les villes-ports) émergent progressivement comme des entités dotées d'un pouvoir économique conséquent.

Le Brésil se fabrique par une succession de cycles économiques (bois Brésil, sucre, or, diamants) dont la Couronne garde tant bien que mal le contrôle, en reprenant les capitaineries en déshérence et en déplaçant la capitale (de Salvador de Bahia à Rio de Janeiro, en 1763) pour mieux percevoir les impôts sur la ressource principale du moment. Elle assure également l'expansion du territoire, par l'envoi de troupes aux frontières, la construction de forts et le contrôle des missionnaires : sa délimitation est presque définitive au traité de Madrid, en 1750, à part quelques retouches en Amazonie, toutes favorables au Brésil, au début du xx^e siècle.

2- Des États-nations succédant aux empires européens

Cette nouvelle phase historique est susceptible de se diviser en deux périodes, 1806/1822-1888 et 1888-1960. Pour les États-Unis la guerre de Sécession marque en effet une rupture dans la mesure où l'abolition de l'esclavage est décisive pour son entrée dans la phase industrielle du capitalisme. Pour le Brésil, la première phase correspond à l'Empire (1822-1889) et la seconde à la « Vieille République » (*República Velha*) de 1889 à 1930, jusqu'à la prise du pouvoir par Getúlio Vargas, ou jusqu'à 1960 et à la construction de Brasília.

2.1- L'Amérique continentale : 1806/1822-1888

Le xix^e siècle se présente comme une phase de consolidation des États-nations (marquée dans le contexte étasunien par l'achat de la Louisiane et le désir de se doter d'un territoire s'étendant jusqu'au Pacifique) et une période au cours de laquelle la question de l'esclavage s'affirme comme un enjeu politique majeur. Aux États-Unis, la guerre de Sécession s'achève par l'*Emancipation Proclamation* du 1^{er} janvier 1863 par le président Abraham Lincoln. Deux ans plus tard, le 13^e amendement de la Constitution abolit l'esclavage.

Le siècle se caractérise également par la désintégration des empires coloniaux européens dans les Amériques, et les États-Unis sont présentés comme le plus grand État des Amériques, avec 900 000 *square miles*. En 1803, Thomas Jefferson négocie auprès de Napoléon, l'achat de la Louisiane : les États-Unis se donnent pour objectif de constituer « l'empire de la liberté ». Cet achat permet d'avoir accès au golfe du Mexique avec la Nouvelle-Orléans, et d'assurer la suprématie américaine tout au long du Mississippi. En 1845, les États-Unis décident d'annexer le Texas, ce qui est à l'origine de la guerre contre le Mexique. L'année suivante la Grande-Bretagne cède aux



États-Unis l'Oregon qui faisait partie du Canada britannique et en 1848, le traité de Guadalupe Hidalgo met un terme à la guerre entre les États-Unis et le Mexique, qui lui cède une vaste partie de son territoire, bientôt découpé en États fédérés : la Californie, l'Arizona, le Nevada, l'Utah, le Nouveau Mexique et le Colorado. Il reviendra au Congrès et à l'administration fédérale de se doter d'outils pour délimiter chacun de ces États et ainsi leur permettre de s'organiser dans des conditions optimales.

Pour le Brésil; la date clé est 1806, le transfert de la Couronne portugaise à Rio de Janeiro, devant la menace des troupes napoléoniennes. Sa présence au Brésil assure alors le maintien de l'unité nationale, alors que l'Empire espagnol éclate en une vingtaine de nouveaux pays, au gré des initiatives des bourgeoisies créoles. À la fin des hostilités, le roi rentre au Portugal, mais laisse derrière lui son fils aîné qui, en 1822 décide de rester au Brésil et s'en proclame empereur, sous le nom de Pedro I.

L'organisation et l'administration du territoire national : un enjeu technique et politique

L'organisation du territoire (parallèlement à son extension spatiale) se fait au travers de la création d'États fédérés, notamment grâce à l'institutionnalisation du Corps des ingénieurs topographiques, en 1838. Toutefois, dans le souci de se constituer une nation et de permettre l'administration de son territoire, l'État fédéral (avec

	États-Unis		Brésil
1803	Thomas Jefferson négocie l'achat de la Louisiane.	1806	Arrivée du roi du Portugal et de sa cour à Rio de Janeiro.
1819	Acquisition de la Floride.	1822	Indépendance de l'Empire du Brésil.
1848	Traité de Guadalupe Hidalgo : le Mexique cède une grande étendue de territoire.	1832	Interdiction de la traite des Noirs.
1863	– Abraham Lincoln prononce la Proclamation d'émancipation.	1888	Abolition de l'esclavage et chute de l'Empire.
1865	– Le 13 ^e amendement de ma Constitution abolit l'esclavage.		

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



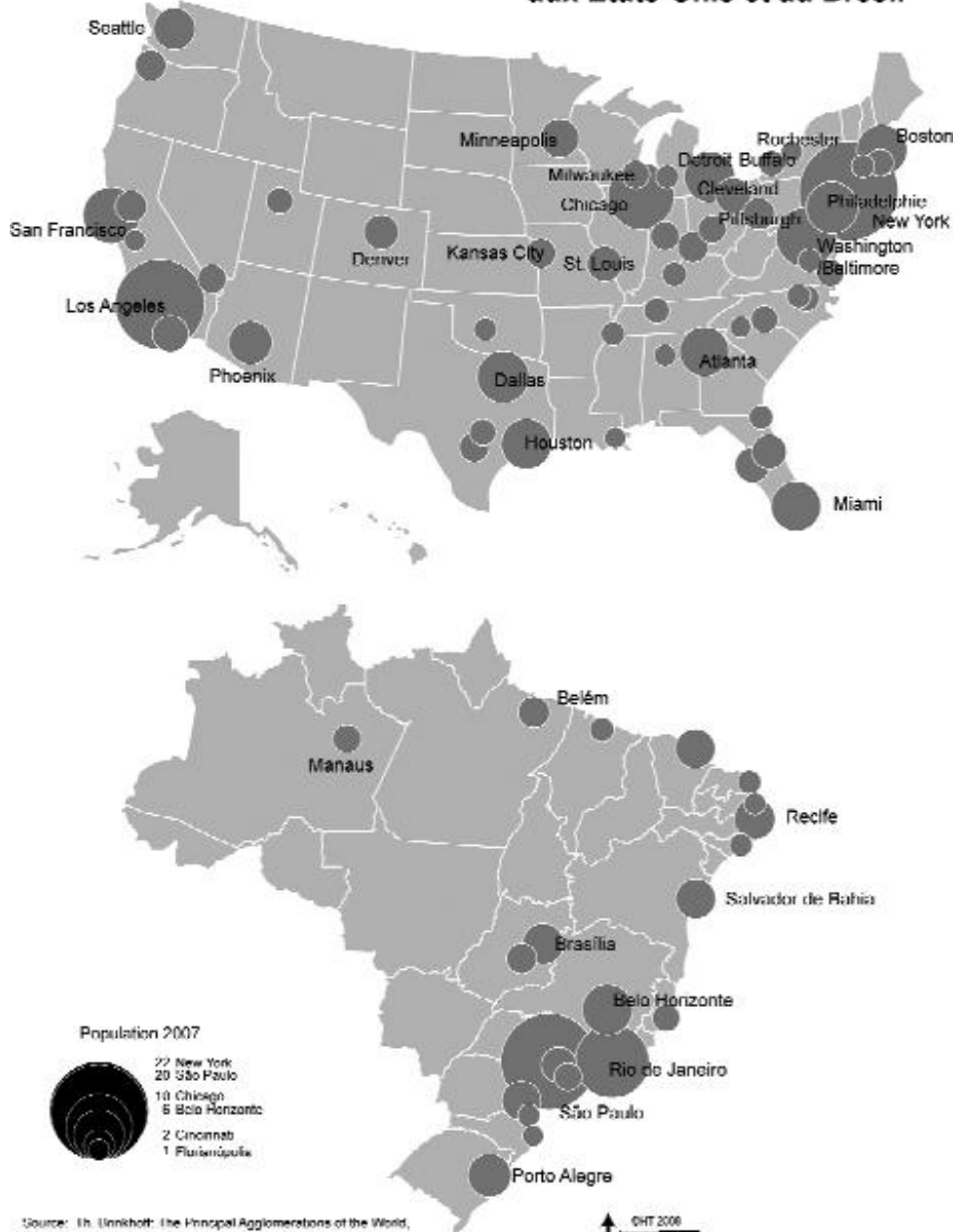
notamment la figure politique d'Albert Gallatin²) et le Congrès prirent la décision de se doter d'un réseau d'infrastructures autorisant notamment la circulation et la communication entre les villes, comme les routes, les canaux et plus tard le chemin de fer. Le canal Érié, qui relie le fleuve Hudson au lac Érié et qui est construit entre 1819 et 1825 sur plus de 500 km, est certainement la figure emblématique de cette période. Il permet de faciliter la circulation des marchandises en réduisant considérablement son coût et participe du développement d'une série de villes comme Buffalo, Rochester, Syracuse, Rome et Utica (dans l'État de New York). C'est suite à l'achèvement de ce canal que le port de New York l'emporta de manière décisive sur les ports de Philadelphie ou de Baltimore : il était aussi bien relié aux ports européens qu'à une partie non négligeable du territoire de l'époque. En 1853, Chicago se qualifie de « canal town ».

Le financement de ces nouvelles infrastructures se fait souvent au travers de concessions foncières. De nombreux travaux scientifiques ont étudié les différents dispositifs mis en place par l'État fédéral (qui en ce début de XXI^e siècle est encore propriétaire d'un tiers de l'ensemble de son territoire) afin de permettre aux entreprises (notamment de chemins de fer) de décider du tracé des nouvelles voies et des connexions à établir entre les villes. Le principe du partenariat public-privé est inhérent à l'histoire du développement des États-Unis. La mise en place du réseau de chemins de fer retient l'attention de Michel Chevalier qui dans ses *Lettres sur l'Amérique du Nord* (1837) y consacre un chapitre entier : il parle notamment de la « passion des Américains » pour les chemins de fer. Aussi grâce aux infrastructures de transports mais également de la diffusion de télégraphe, à partir des années 1860, la plupart des grandes villes mettent en place un système de communication rapide qui leur permettra d'assurer le développement d'un système de villes qui, une fois la guerre de Sécession achevée, s'engage résolument dans l'industrialisation. L'historien Daniel Boorstin met l'accent également sur le développement de médias notamment les quotidiens comme un moyen de communication au sein de la ville mais aussi entre les villes, parallèlement à la construction d'hôtels permettant d'accueillir des personnes venues d'autres villes.

À la fin du XIX^e siècle, le système urbain s'affirme mais il s'agit encore de relations suivant un axe transétatique de direction est-ouest, symbole de la progressive constitution du territoire national : Boston-Buffalo-Milwaukee, Baltimore-Pittsburgh-St Louis, New York-Cleveland-Chicago.

L'organisation territoriale brésilienne est essentiellement politique, l'Empire maintient l'unité en étouffant plusieurs tentatives de sécession de Provinces du Nord et du Nordeste, et assure la respectabilité du Brésil sur la scène internationale, malgré le stigmate de l'esclavage et la pression anglaise en faveur de son abolition. Mais la circulation et le contrôle réels sont extrêmement précaires, limités aux environs des

Villes millionnaires aux États-Unis et au Brésil



4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



principales cellules productives et la limitation du cabotage le long de la côte et avec les marchés extérieurs.

Il fallut attendre les années 1860 pour que les premiers chemins de fer soient construits par des firmes britanniques, pour exporter le café via le port de Santos et la ville de Sao Paulo qui commence alors son irrésistible croissance.

Centralités

Au début du XIX^e siècle, trois grandes villes assurent l'essentiel de la vie économique : Philadelphie, New York et Boston. Avec leur *hinterland* respectif, elles représentent un tiers de la population américaine. Cette centralité partagée entre trois pôles explique l'étonnement d'Alexis de Tocqueville qui écrit au début des années 1830, « les États-Unis ne disposent pas d'une grande métropole ». Mais avec le développement des infrastructures reliant notamment les villes de la façade atlantique aux villes émergentes des nouveaux territoires, New York ne tarde pas à s'imposer comme centre financier et centre économique. Boston maintient son *leadership* en tant que ville culturelle et intellectuelle, celle qui concentre le plus grand nombre de scientifiques et de penseurs. Mais à la fin du XIX^e siècle, Chicago commence à s'imposer comme un centre industriel de premier ordre, après avoir figuré sur la carte des États-Unis comme premier *hub* de chemins de fer. Au cours de cette période qualifiée également de première globalisation moderne (en raison de la circulation des capitaux et des flux migratoires³), elle accueille de nombreux immigrants venus des campagnes européennes pour assurer la main d'œuvre essentielle à son développement. Au Brésil la capitale politique est Rio de Janeiro, mais de fait chaque Province vit sa vie séparément, en cellules agro-exportatrices ou minières reliées au port le plus proche et organise son propre *hinterland* : Salvador et Recife pour le sucre du Nordeste, Rio de Janeiro puis São Paulo pour le café, plus tard Belém et Manaus pour le caoutchouc d'Amazonie.

2.2- Les années 1888-1960

La fin du XIX^e siècle, dont l'économie est dominée aussi bien par l'industrie que par l'agriculture, se présente comme une nouvelle étape dans l'histoire des États-Unis : la société commence à s'inscrire dans la dynamique de la consommation, la caractéristique fondamentale de l'American Way of Life telle qu'il s'exprime avec éclat au milieu du XX^e siècle. Les Américains réalisent que désormais leur territoire s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

Une dynamique s'inscrivant dans une relation dialectique entre système de villes et États fédérés



À la fin du XIX^e siècle, les Américains s'affirment comme un peuple dont la spécificité première se manifeste au travers d'une mobilité, encore peu répandue en Europe (en dehors des Noirs, victimes de la ségrégation⁴). Cette dynamique explique l'intensité des flux migratoires au sein du territoire, parallèlement à la mise au point du *balloom frame*, technique de construction qui facilite le développement des villes. L'urbanisation prend le relais du mythe de la frontière tel que défini par l'historien Turner.

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les villes américaines du *midwest* et de l'Ouest se distinguent des villes de la côte est par leur faible densité (cadre bâti) et par un habitat principalement pavillonnaire.

À la veille de la Première Guerre mondiale, New York affirme sa suprématie sur l'ensemble du pays, en raison principalement de sa centralité incontestable dans les flux financiers. Elle ne tarde pas à annexer les cinq *boroughs* voisins et s'étend ainsi sur un vaste territoire en 1898. Quelques années plus tard, le président Wilson inaugure dans cette même ville le plus haut bâtiment du monde : le gratte-ciel gothique *Woolworth*⁵. Londres et New York sont reliés par le téléphone dès 1884. Chicago se construit alors dans un esprit de rivalité avec New York.

Au Brésil, la représentation politique a pour unité de base la grande propriété locale, dont le propriétaire accapare les pouvoirs locaux, c'est le système du *coronelismo*, ainsi nommé parce que les potentats locaux ont généralement le titre de colonel de la garde nationale. Par des alliances entre eux, plus ou moins instables, ils parviennent généralement à contrôler la province.

La centralité économique est assurée par deux Provinces, São Paulo et le Minas Gerais, qui se partagent le pouvoir fédéral jusqu'en 1930. Cette époque est généralement qualifiée de « République du café au lait » puisque se succédaient au pouvoir des représentants de São Paulo (le café) et du Minas (le lait). Après l'abolition de l'esclavage, en 1888, la production de café est assurée par des immigrants européens, principalement italiens, portugais et espagnols auxquels les barons du café avancent le prix du billet de bateau en échange d'un contrat pour planter des caféiers sur leurs terres. Bien moindre que l'émigration vers les États-Unis et l'Argentine, ce flux d'Européens vers le Brésil a contribué sensiblement à modifier la composition et le mode de fonctionnement de la société, préparant ses mouvements de fonds vers l'urbanisation, l'industrialisation et la démocratisation, après 1930.

Après cette date, la situation change du tout au tout et l'on assiste à une véritable transformation et unification du pays, sous la direction de Getúlio Vargas (1930-1945) et de ses successeurs. São Paulo tenta en 1932 une sécession réprimée par la force, puis ses dirigeants, devant l'échec de cette tentative, optèrent pour une modernisation de leur État et décidèrent d'en faire non seulement la locomotive économique du pays, mais aussi un modèle de modernité dans tous les domaines, notamment

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



la culture et l'enseignement supérieur, ce dont témoignent la création de l'université de São Paulo (1934) et du musée d'Art moderne. C'est alors que sont construits la plupart des monuments de la ville, dans un style qui s'écarte volontairement des modèles ibériques, en s'inspirant d'abord des modèles néo-classiques de l'Europe du Nord (France et Grande-Bretagne) puis de l'architecture nord-américaine, avec l'apparition des premiers gratte-ciel, dont les plus célèbres sont le Martinelli (dans les années 20) puis la tour Banespa (banque de l'État de São Paulo), directement inspiré de l'*Empire State Building*.

En guise de conclusion

Pour les États-Unis, on peut conclure en mettant l'accent sur le principe de l'affirmation d'un système dual : la dynamique de la société américaine est ancrée dans une relation dialectique entre système de villes et États fédérés. Ce point de vue peut être illustré par la thématique de l'enseignement supérieur, un indicateur non négligé.

	États-Unis		Brésil
1890	Fin des guerres indiennes avec le massacre de Wounded Knee.	1889	Proclamation de la République.
1894	Grève des cheminots de la Pullman Car Company à Chicago.		
1929	NYSE (New York Stock Exchange) s'effondre.	1930	Arrivée au pouvoir de Getúlio Vargas
		1932	Tentative de sécession de São Paulo.
1949	La télévision devient une tribune politique avec la retransmission de la cérémonie d'investiture du président Truman.		
1958/59	L'Alaska devient le 49 ^e état et Hawaï le 50 ^e .	1956-1960	Construction de Brasilia.



geable de la puissance de tout État soucieux de son avenir. L'enseignement supérieur ne s'inscrit pas vraiment dans la hiérarchisation du système urbain (principalement limité à la puissance économique) mais s'insère plutôt dans une rivalité entre États. À la fin du XIX^e siècle, la Californie cherche à s'affirmer face à la suprématie des États fondateurs comme le Massachusetts (et non San Francisco ou sa périphérie face à Boston et Cambridge) en créant en 1868 sa première université publique, UC Berkeley et en 1919 le campus de Los Angeles. Le UC system ou encore le réseau d'universités publiques californiennes inclut aujourd'hui dix campus gérés par un comité (*Board of Regents*) indépendant de l'État. L'initiative de l'État californien fut suivie par celle de monsieur et madame Stanford qui financent en 1885 l'université privée portant leur nom, en mémoire de leur fils aîné mort de la typhoïde lors d'un voyage en Europe.

Au Brésil, si l'on adopte le même critère, on peut opposer les universités fédérales et celles de l'État de São Paulo, principalement l'Unicamp (Campinas) et surtout l'USP (Universidade de São Paulo), la plus prestigieuse université du pays, seule classée parmi les deux cents premières du monde par le classement de *l'Institute of Higher Education* de la Shanghai Jiao Tong University. Le développement récent de nouvelles universités privées (depuis les années 1990) ne remet pas en cause cette domination puisqu'elles n'ont pour la plupart pour seul objet que de fournir des diplômes à des candidats issus des classes populaires, qui n'avaient pas jusque-là accès à l'enseignement supérieur, sans ambition dans le domaine de la recherche et des formations post-licence.

L'analyse comparative de l'organisation territoriale au Brésil comme aux États-Unis souligne la dualité d'une dynamique ancrée aussi bien dans le principe fédéral que dans le système de villes. Aux États-Unis, les acteurs de la construction du territoire relèvent aussi bien du secteur privé que du secteur public et ensemble ils ont œuvré de manière à faire en sorte que les États de la côte est ne l'emportent pas sur les États plus récents, notamment ceux situés sur la côte Pacifique. Au Brésil, le rôle de l'État fédéral a longtemps été très limité, puis prédominant dans les périodes de régimes autoritaires, mais la montée en puissance du secteur privé, basé principalement à São Paulo, a été telle qu'il a bien fallu composer et laisser se développer un système plus polycentrique.

Au-delà de leurs différences, l'analyse comparative permet donc de souligner les limites d'une représentation de la dynamique territoriale à partir du seul système urbain. Elle permet de privilégier l'hypothèse de la soutenabilité du modèle national territorial à l'heure de la globalisation économique (fondée *a priori* sur des flux transnationaux) à condition qu'une coordination efficace s'opère entre les acteurs territoriaux (ici les États fédérés) et les acteurs urbains (secteur privé, secteur public et société civile).

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies

**Repères bibliographiques**

- Boorstin D. J., *The Americans*, trois volumes, NY, Random House, 1965.
- Buarque de Holanda S., *Raízes do Brasil*, José Olímpio, Rio de Janeiro, 1936.
- Conzen M. P., « A transportation Interpretation of the Growth of Urban Regions : An American Example », *Journal of Historical Geography* 1, octobre 1975, 361-82.
- Conzen M. P., « The maturing Urban System in the United States, 1840-1910 », *Annals of the Association of American Geographers* 67 (mars 1977), 88-108.
- Furtado C., *La Formation économique du Brésil de l'époque coloniale aux temps modernes*, Mouton, Paris, 1973, 222 p.
- Ghorra-Gobin C., *Les Américains et leur territoire. Mythes et réalités*, La Documentation française, 1987.
- Ghorra-Gobin C., « La frontière : espace de formation de l'identité nationale ? », *Hérodote* n° 72-73, Janvier-Juin 1994, 170-180.
- Ghorra-Gobin C., *Villes et société urbaine aux États-Unis*, Colin, 2003.
- Glaab Ch. N. & Th. Brown, *A History of Urban America*, NY, Macmillan, 1967.
- Meinig D. W., *The Shaping of America : A Geographical Perspective on 500 Years of History*, trois volumes, Yale University Press, 1986, 1993, 1998.
- Musset A., *Villes nomades du Nouveau Monde*. Paris, Éditions de l'ÉHESS, 2002, 397 p.
- Pred A. R., *The Spatial Dynamics of US Urban-Industrial Growth 1800-191 : Interpretive and Theoretical Essays*, MIT Press, 1966.
- Stilgoe J. R., *Metropolitan Corridor : Railroads & the American Scene*, New Haven, Yale University Press, 1983.
- Théry H., *Le Brésil*, Armand Colin, 5^e édition 2005, 288 p.
- Théry H. et de Mello N. A., *Atlas du Brésil*, La Documentation française, 2003, 304 p.
- Turner F. J., *Frontier and Section : Selected Essays of Frederick Jackson*, Prentice-Hall, 1961.
- Vance J. E., *Capturing the Horizon : The Historical Geography of Transportation since the Transportation Revolution of the Sixteen Century*, New York, Harper Row, 1986.

Notes

- ¹ La première entrée est rédigée par Hervé Théry et la seconde par Cynthia Ghorra-Gobin.
- ² Albert Gallatin est également connu aux États-Unis pour avoir fondé l'université de New York en 1831. Émigré venu de Genève à la fin du XVIII^e siècle, il fut d'abord membre de la Chambre des Représentants avant de devenir secrétaire du Trésor au cours des présidences de Jefferson et de Madison.
- ³ Consulter l'introduction du *Dictionnaire des mondialisations* (Colin, 2006) ainsi que les entrées globalisation et mondialisation. Marx et Engels, écrivaient déjà dans le *Manifeste du Parti communiste*, en 1848, « la grande industrie a fait naître le marché mondial, que la découverte de l'Amérique avait préparé. Le marché mondial a donné une impulsion énorme au commerce, à la navigation, aux voies de communication ». Cité par André Fontaine, *Le Monde*, 29 août 2008.
- ⁴ L'arrêt de la Cour suprême de 1896, intitulé *Plessys vs. Ferguson* est connu de tous parce qu'il déclare que la ségrégation est conforme à l'esprit de la Constitution des États-Unis en vertu de la théorie « *separate but equal* ». Ce n'est qu'en 1954 que la Cour suprême met fin à la légitimité de cette théorie. Au milieu de la décennie 1960 les droits civiques seront reconnus pour les Noirs.
- ⁵ Ce bâtiment sera détrôné en 1931 par l'*Empire State Building*.



P. SANMARCO

LES POLITIQUES URBAINES EN RÉVOLUTION

Dans les pays du Nord, se cherchent de nouvelles méthodes de gouvernement urbain pour réguler les mobilités et promouvoir des projets de croissance.



Philippe Sanmarco

Professeur de géopolitique au département de géographie de l'École normale supérieure. Il est par ailleurs vice-président de la Communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole et président de la Société d'économie mixte Marseille-Aménagement.

<http://www.sanmarco.com.fr>

Le temps de notre génération ne s'était pas écoulé qu'il était clair que les fondements mêmes des politiques urbaines avaient subi en France de profondes modifications.

Les « trente Glorieuses » (1945-1975), c'était pour nous de l'histoire ancienne. Reconstruction du pays sur les ruines de la guerre, explosion démographique, exode rural, immigration massive et décolonisation avaient campé le théâtre de politiques publiques largement dominées par les services de l'État et financées généreusement par l'argent public dû à une croissance économique exceptionnelle.

Après le temps de l'urgence était venu, pensait-on, celui de la maîtrise.

Le code de l'urbanisme avait appréhendé l'ensemble des processus urbains et l'on devait pouvoir y trouver réponse à tout. La planification urbaine et le droit des sols impulsés par l'État s'articulaient pleinement dans une réalité de terrain finement maîtrisée. Avant même que les lois de décentralisation ne viennent chambouler l'héritage napoléonien issu de l'antique centralisation capétienne, le transfert aux autorités locales du pouvoir de délivrance des permis de construire était subordonné à l'approbation de chaque plan d'occupation des sols par les préfets. Ces derniers veillaient à la cohérence de ces plans avec des schémas d'aménagement et d'urbanisme qui

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



reprenaient l'ensemble des thématiques urbaines du territoire concerné, bien au-delà des limites communales, territoire dont ils fixaient le cadre et le contenu du développement pour les décennies à venir.

Une croissance démographique plus mesurée et la régulation plus stricte de l'immigration de travail à partir de 1974 permettaient de penser que le temps des débordements humains était révolu et que l'action publique serait en mesure non seulement de faire face mais même de régler les situations de conflits.

Par ailleurs l'essor des entreprises était prévu dans le cadre de zonages adéquats, le plus souvent hors des centres-ville.

Bref, l'énergie débridée des années d'après-guerre pouvait être domestiquée : c'était une question d'intelligence et de volonté politique. Urbanisme et logements, formation et emplois, infrastructures et équipements publics : rien ne pouvait échapper à une détermination optimiste et éclairée.

Il fallut du temps pour accepter qu'il n'en fût rien. Car la confiance dans les outils élaborés par la raison n'incitait pas à reconnaître que les difficultés persistantes voire grandissantes n'étaient pas les conséquences de politiques territoriales erronées mais bien le signe que d'autres mutations, plus profondes encore que celles du passé, étaient en œuvre et qu'elles se moquaient bien des cadres essentiellement administratifs et réglementaires au sein desquels l'action publique pensait maîtriser les phénomènes urbains.

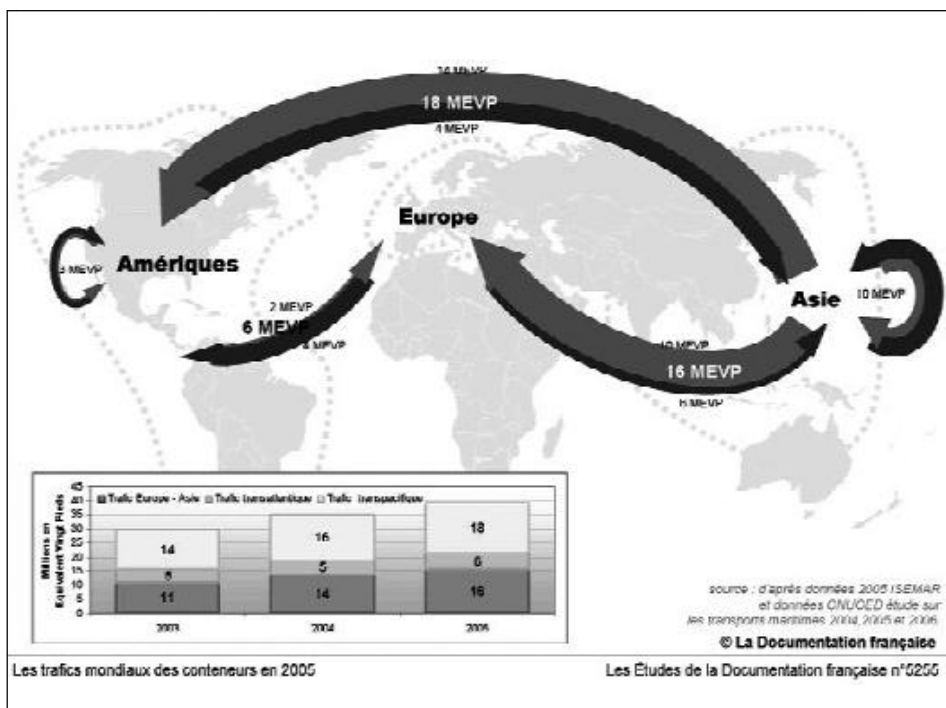
L'échec patent de la proclamée « politique de la ville » devrait pourtant avoir raison des résistances intellectuelles les plus fortes et nous amener à accepter que cette nouvelle révolution urbaine nous impose de modifier nos positions.

1- Les mutations économiques et leurs conséquences pour les villes

Le développement d'une puissante économie nationale par la totale ouverture dans un ensemble européen concurrentiel et finalement la confrontation à l'économie-monde devait inéluctablement changer la donne des outils d'intervention publique en matière économique. La préparation de l'avenir par la définition territoriale de zones réservées aux entreprises devenait inopérante. L'emploi, déjà mis à mal au cœur des villes par l'installation systématique des usines en périphérie, était maintenant dépendant de décisions prises de plus en plus en dehors de la sphère nationale, publique ou privée. Les banques nationales, à capitaux publics ou pas, n'étaient plus un point de passage obligé déterminant. Et finalement les meilleurs règlements d'urbanisme devaient se plier à une nouvelle réalité largement dominée par des flux mondiaux qu'il valait mieux comprendre pour s'y insérer faute de quoi c'était le repli inévitable avec son cocktail de chômage et de traumatismes sociaux.



C'est ainsi par exemple que l'émergence d'un pôle mondial dédié à la micro-électronique se développa aux portes de Marseille sans avoir jamais été anticipé ni pensé. Dans le même temps l'existence même d'une activité maritime dans le premier port de France échappait au traditionnel jeu de rôle entre l'État et la CGT, mais devenait la résultante marginale de la formidable mutation des échanges mondiaux. Que ceux-ci se fassent à 98 % par voie maritime devrait être une bonne nouvelle pour un port ouvert par nature aux échanges extérieurs. À condition que celui-ci ne se considère plus comme une étape obligée mais comprenne quelle était sa place dans cette nouvelle économie-monde. Car c'en est fini de la rente coloniale et du monopole de pavillon national. Le grand flux des échanges mondiaux s'opère sur les lignes rejoignant l'Europe du Nord à l'Extrême-Orient, de Rotterdam à Shanghai. Il est entre les mains d'une poignée de compagnies maritimes. Une seule de celles-ci est française mais l'essentiel de son chiffre d'affaires ne se fait pas sur le marché national. Enfin le support de ce flux est exclusivement constitué par des porte-conteneurs pour lesquels le passage par le canal de Suez n'est pas une obligation, bien au contraire. Et pour les navires qui l'empruntent, la simple lecture des cartes marines montre bien que pour passer Gibraltar et rejoindre Rotterdam qui reste la destination finale majeure, le mieux est de ne pas s'éloigner d'une quasi-ligne droite qui va de Port-Saïd à Tanger, avec une seule petite inclinaison dans le détroit de Sicile. C'est la raison pour laquelle ne se développent actuellement en Méditerranée occidentale que les ports situés sur cet axe majeur ou proches de celui-ci : Malte, Gioia Tauro, Catane, Tanger... Aller jusqu'à Marseille constitue ainsi pour un porte-conteneurs arrivant d'Asie un complet changement de route, impliquant un long aller-retour à destination d'un unique port sans véritable *hinterland* industriel et mal relié à l'Europe du Nord. Ne pas faire l'effort de comprendre les ressorts de l'économie maritime



4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



contemporaine et d'adapter en conséquence l'équipement et le fonctionnement de notre outil portuaire, vouloir continuer comme du temps où le client était captif et les décisions encadrées par l'État, ouvre inexorablement la pente du déclin. Nous y sommes.

On pourrait multiplier les exemples qui illustrent que les postures traditionnelles et légitimes des divers acteurs, politiques, patronaux et syndicaux, doivent rapidement s'adapter pour ne pas pénaliser durement les populations et les territoires dont ils se réclament. La sidérurgie, autre emblème de politique volontariste de l'État, échappe désormais à une quelconque autorité politique. L'émergence au Sud de grandes puissances agro-alimentaires a mis à mal la politique européenne pourtant la plus élaborée. Ne pas l'anticiper a conduit à la fermeture brutale de nombre d'entreprises au cœur de Marseille.

À moins de refuser cette réalité et de s'enfermer derrière de nouvelles lignes Maginot douanières comme autant de chimères, il vaudrait mieux prendre en compte cette révolution, retrouver les atouts de chaque territoire, et saisir chaque opportunité, voire s'en créer de nouvelles.

Car l'économie-monde, si elle est d'abord dépendante de la géographie, s'en libère aussi grâce aux nouvelles technologies qui permettent le développement d'une économie hors sol, libérée des contingences naturelles, mais fondée sur la formation et l'intelligence des êtres humains.

Les institutions scientifiques académiques nationales et les grandes entreprises ont dans nos territoires les compétences et la vision des technologies et des marchés qui sont requises pour porter sur la durée des démarches du type de celle des « pôles de compétitivité » ainsi que l'indispensable mise en réseau à très haut débit en fibres optiques des entreprises et des laboratoires universitaires sans lesquels leur isolement bloque le développement.

Pour des acteurs locaux qui se projettent dans l'avenir et qui veulent que leur territoire reste compétitif il va donc falloir faire des choix et éclairer ces choix par une prospective technologique en appréciant bien les technologies clés, en particulier celle du développement urbain durable, et par une évaluation internationale des marchés.

2- Les mouvements de population bouleversent les politiques urbaines

L'évolution des flux migratoires internationaux est à l'origine d'un autre bouleversement venu remettre en cause les politiques urbaines les plus affirmées. Il était pourtant clair en ce temps que la maîtrise de ceux-ci relevait du droit légitime de chaque État. Il était non moins clair que le développement des pays dits du tiers-monde

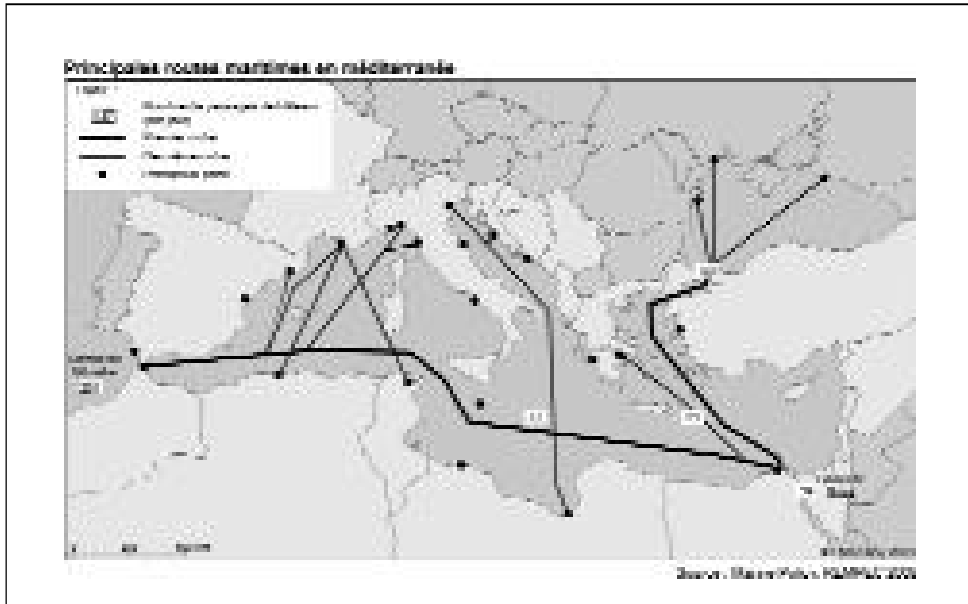


P. SANMARCO

avait précisément pour objectif et pour conséquence de mobiliser sur place et à leur profit leurs propres populations. Le discours dominant était donc fondé sur l'arrêt de l'immigration massive d'hommes le plus souvent seuls et analphabètes, qui avait été au cœur des « trente Glorieuses », avec son cortège de déracinements et de bidonvilles. La priorité était désormais celle de l'intégration républicaine et de l'émergence de citoyenneté, fût-elle partielle mais justement appliquée à la gestion des villes. Droit de vote aux élections locales pour les adultes installés chez nous depuis longtemps, totale égalité des droits pour leurs enfants, citoyens français de droit mais de fait parfois un peu moins : l'exigence semblait cohérente et s'articulait sans difficulté avec ce qui apparaissait comme la condition de son succès, l'arrêt de toute immigration nouvelle sauf marginale. Le discours résista à l'épreuve des faits qui en montra pourtant rapidement la vacuité. D'une certaine manière, c'est toujours le discours dominant, qui ne se lézarde que lorsque la révolution en cours submerge les défenses les plus élaborées. C'est que l'arrêt des flux migratoires, rêve ou cauchemar selon chacun, est une fiction.

Certes le bloc communiste, de l'Allemagne de l'Est à la Chine de Mao, des Balkans à toutes les républiques « populaires » issues des diverses décolonisations, avait verrouillé les flux historiques et naturels. Mais c'était au prix d'une répression féroce. Il n'était donc pas étonnant qu'avec l'effondrement du modèle soviétique, la liberté de circuler, liberté première pour chaque être humain et dont les Européens avaient largement usé au cours du siècle précédent, reprenne ses droits. Surtout quand la dislocation des structures policières rendit encore plus insupportable les diverses situations nationales qu'aucune idéologie ne venait plus justifier. Incompétence, gabegie, corruption, bloquent bien souvent l'horizon des individus qui regardent alors légitimement ailleurs. Si en plus la guerre survient, guerre classique ou guerre civile, alors c'est l'exode massif. Dans ces conditions il est illusoire de penser fermer nos frontières. Légale ou illégale l'immigration continue et continuera.

L'éradication des derniers bidonvilles ne soldait donc pas la question de la place des immigrés dans la cité. Celle-ci devenait au contraire lancinante, voire explosive quand le débat politique n'arriva plus à canaliser l'expression des fantasmes ou des peurs. Le discours d'intégration républicaine sembla être réservé à une élite intellectuelle tandis que sur le terrain s'imposait l'impensable dans la république laïque : l'affirmation de communautés, religieuses mais pas seulement. L'affaire du foulard n'est à cet égard que la surface des choses. La question est bien plus profonde qui tétanise les responsables, et d'abord ceux en charge de la cité, les responsables locaux. C'est pourtant l'Europe tout entière qui se cherche et qui doute d'elle-même. Sa diversité a permis de mettre en œuvre les politiques les plus variées sans que nulle part on ne se satisfasse des résultats obtenus. La confusion règne. Certes, solidarité, fraternité, compassion, sont des sentiments humains plus beaux que la haine de l'autre, l'exclu-



sion et la discrimination, ou simplement l'égoïsme. Accueillir des persécutés fait donc partie de notre héritage, secourir des naufragés reste un devoir, ne pas renvoyer chez eux des gens menacés est toujours une évidence. Mais comment concilier cela avec leur prise en charge en matière d'assistance, de logement, de soins, d'éducation alors que nos systèmes de solidarité craquent déjà ? Et surtout, ces immigrés quel est leur avenir parmi nous ? Intégration, cohabitation, confrontation ? Maurice Sartre, dans son ouvrage *Histoires grecques* nous dit simplement ceci : « Intégrer un étranger dans la cité, ce n'est pas seulement lui accorder des droits politiques, mais d'abord le faire participer aux cultes communs, lui donner les mêmes dieux qu'à soi-même ». La troisième République, celle-là même qui fonda la laïcité, avait très bien su le faire. Nous n'échapperons pas à devoir à nouveau répondre à cette question. À condition de savoir qui sont nos dieux, c'est-à-dire ce en quoi nous croyons, les valeurs qui sont les nôtres, celles qui constituent notre identité et qui ne sont pas négociables. À moins que l'évocation de ces notions ne disqualifie leurs auteurs.

En attendant, c'est la gestion des villes qui en est directement affectée, car le découragement gagne comme devant un effort rarement terminé et jamais récompensé. La pertinence même de l'effort est parfois remise en cause devant des résultats médiocres, et surtout devant des comportements et des revendications incompréhensibles.

À cela auquel nous sommes déjà confrontés, va se rajouter dans les prochaines années l'impact de l'évolution démographique de l'Europe. À l'horizon 2030, pour que la population active garde une part identique à celle d'aujourd'hui au sein de la population globale, il faudrait accepter 20 millions de travailleurs immigrés nouveaux. Même si la France est moins concernée que ses voisins par ce défi démographique, celui-ci se posera aussi chez nous et ses conséquences pour les villes sont inévitables.



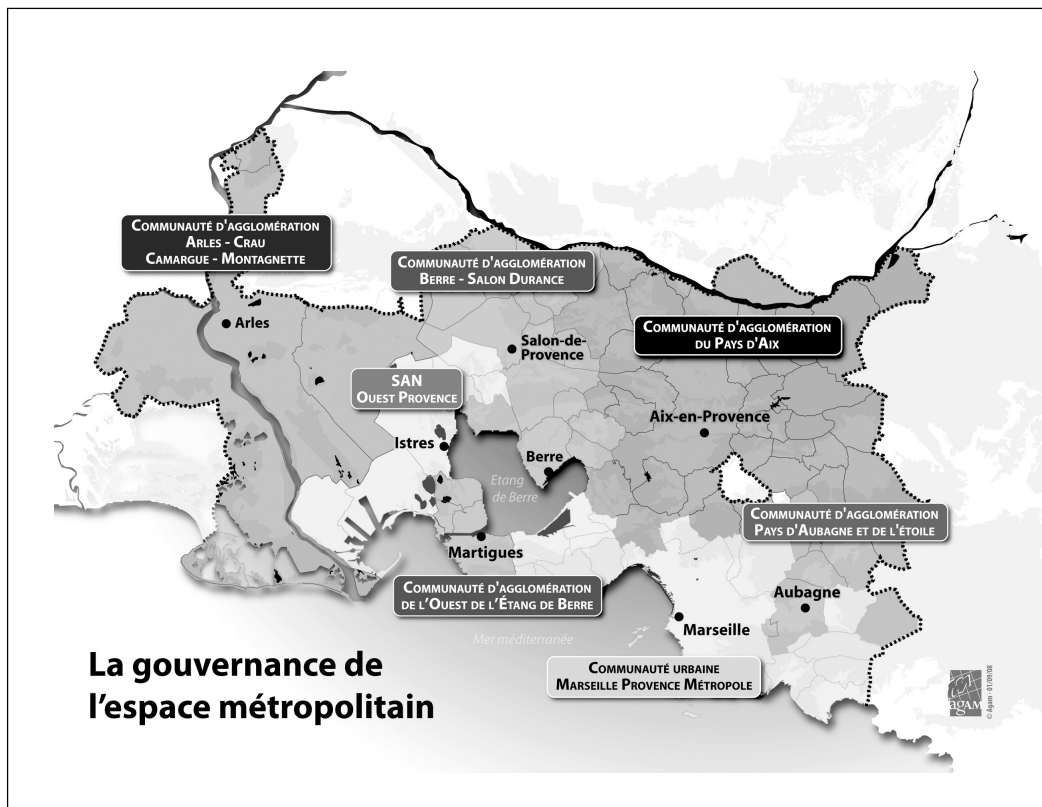
P. SANMARCO

Il est donc urgent d'élaborer une pensée digne de notre héritage intellectuel qui s'articule sur une réalité de terrain qui ignore les discours.

3- L'enjeu du futur : dépasser la crise des villes par des stratégies culturelles

Bousculée par l'impact territorial des révolutions portées par la mutation de l'économie-monde et la reprise des migrations internationales, la ville va devenir alors le lieu d'expression majeure des enjeux culturels.

Car au sein de la mondialisation se constitue un archipel de villes fonctionnant en réseau, et dans la compétition entre des métropoles aux standards d'infrastructures homogènes, c'est l'engagement culturel qui désormais fera la différence. La dimension culturelle de la géopolitique des rapports nord-sud sera également sollicitée soit en raison de la présence de communautés immigrées dans les quartiers faisant l'objet de rénovation, soit afin d'affirmer le rayonnement international de la cité. Le patrimoine urbain, traditionnellement pensé aux échelles locale et nationale conformément au paradigme des lieux de mémoire, sera géré de plus en plus à l'échelle européenne et mondiale. Enfin la revitalisation de quartiers dégradés sollicitera fréquemment des outils culturels, publics et privés, au point de faire émerger une économie de la culture créatrice de richesse, de sens, et d'emplois.



4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



Ainsi la gestion de l'héritage, la production culturelle et la création urbaine sont désormais en constante interaction et cette tension modèle les systèmes de représentation collective et les échanges sociaux qui caractérisent une culture.

Dans cette affaire, chacun a ses armes, ses atouts, anciens et nouveaux, à condition de les connaître, de les identifier, de les assumer dans la durée et de les mettre en valeur au profit d'un projet collectif qui rassemble les citoyens, crée du lien social, identifie la cité, son assise, son rayonnement, et finalement la place qu'elle veut assumer dans la communauté des humains.

C'est là que l'architecture, qui induit le comportement des humains, reprend toute sa dimension et sa primauté. Car c'est du mouvement de la cité dont il s'agit, de l'appropriation et de la représentation que va s'en faire l'individu à travers la déambulation interne des édifices et des espaces symboliques. Mais il s'agit aussi de l'affirmation identitaire de ceux-ci, totems d'un monde nouveau qui lui donnent du sens, rassemblent les habitants et signalent la cité aux étrangers comme autant de feux dans la nuit des navigateurs. La mise en scène scientifique et ludique des enjeux économiques et écologiques des villes devient ainsi l'outil majeur de la mutation de quartiers entiers, singulièrement pour les centres anciens dégradés ou les friches industrielles.

Cette révolution culturelle est bien sûr très liée à l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui bouleverse les comportements individuels et collectifs. On a vu que l'adaptation offensive à la nouvelle économie mondiale imposait aux responsables urbains de porter d'ambitieux projets d'aménagement numérique de leur territoire et de réaliser au plus vite les infrastructures optiques très haut débit qui seules permettent aux individus d'évoluer dans cet espace virtuel aux dimensions du monde. Mais au-delà de l'économie, ou en symbiose avec elle, c'est l'expression culturelle dans son ensemble qui en est profondément modifiée. Comment imaginer désormais une bibliothèque communale ou universitaire dont l'utilisateur verrait son choix limité au stock présent dans le bâtiment concerné ? Cela n'a plus de sens. L'Union européenne aura prochainement sa bibliothèque numérique qui mettra à la disposition des internautes les collections des musées et des bibliothèques des 27 États membres. Dès novembre 2008 un prototype hébergé par la Bibliothèque nationale des Pays-Bas donnera accès à 2 millions d'œuvres culturelles. La création individuelle ou collective baigne désormais dans un environnement dont l'électronique, en écrasant les barrières de temps et de distance, fait de l'autre, connu ou inconnu, un voisin immédiat avec lequel le dialogue est direct. La production littéraire ou musicale, la photographie, l'architecture, le design, en fait toutes les formes d'activités artistiques contemporaines sont ainsi modelées par ces technologies dont seuls les espaces urbains, par la résonance formidable qu'y créent les réalisations architecturales modernes, amplifient le génie.



P. SANMARCO

Au risque de choquer sinon d'exagérer un peu, il est tentant de risquer ici l'affirmation selon laquelle cette révolution qu'implique la confrontation-tension des enjeux culturels et urbains est plus pertinente car plus incertaine que les conséquences qu'aura pour les villes le réchauffement climatique. Non pas que celui-ci soit secondaire, bien au contraire. Mais parce que tout ce que les villes vont devoir mettre en œuvre pour s'adapter au changement climatique et lutter contre l'amplification de celui-ci, tout ceci qui est important et urgent va renvoyer à des problématiques déjà bien connues des urbanistes et des ingénieurs : priorité aux transports en commun, fin de l'étalement urbain, bâtiments économes en énergie, traitement optimal des déchets, développement des énergies renouvelables, etc. Il s'agit là de volonté politique, mais dont le chemin est tracé.

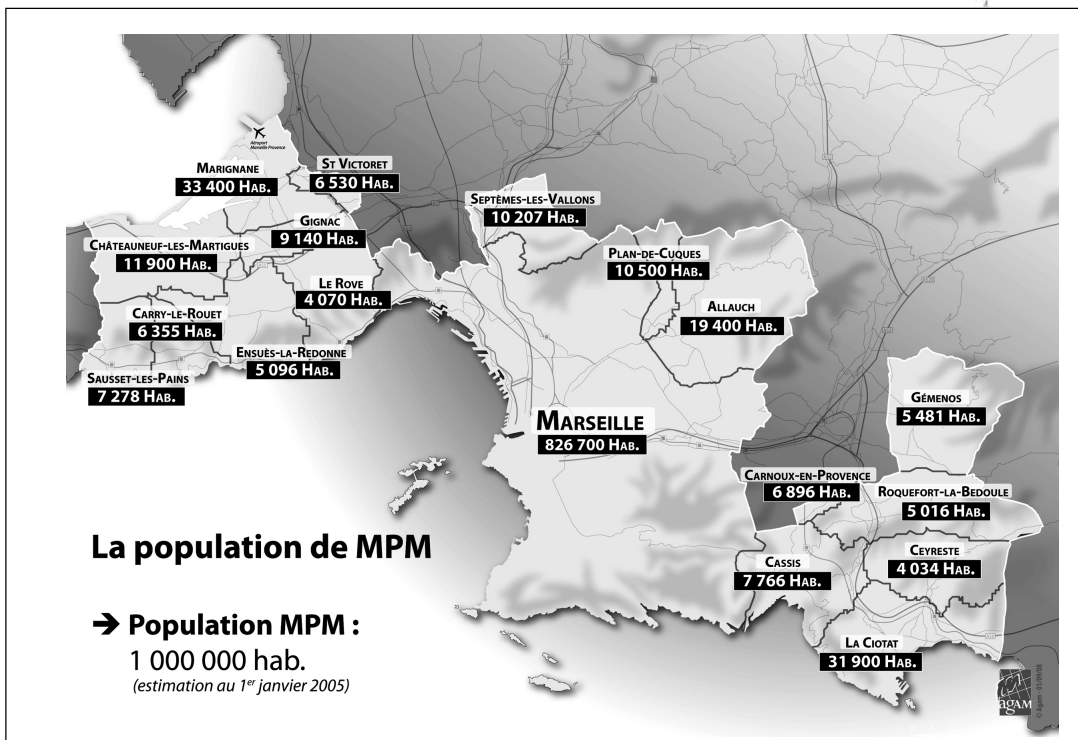
Faire face à toutes ces révolutions serait en soi bien suffisant pour mobiliser durablement tous les acteurs de la ville. Mais c'est sans compter sur une singularité française dont on aurait pu faire l'économie : l'impossible gouvernance territoriale, et singulièrement celle des métropoles.

4- La gouvernance urbaine et le casse-tête institutionnel français

Si la Révolution de 1789 avait transmis aux nouvelles communes l'héritage des antiques paroisses, il avait fait table rase du maillage des comtés, duchés, baillis et autres découpage des provinces. Le département fut constitué comme seul échelon intermédiaire entre les villes et l'État, avec une taille homogène liée aux capacités de transport journalier de l'époque. Or malgré les complets bouleversements opérés en deux siècles, cette architecture structure toujours le paysage institutionnel territorial : l'enjeu des réformes s'est limité à sa démocratisation par une très lente introduction du suffrage universel direct et par un transfert récent et partiel de certaines compétences de l'État. Seule nouveauté, mais qui ne remet pas en cause cette architecture centrale, les régions sont venues se surajouter au sein de l'édifice inchangé.

Malgré l'affichage de domaines de compétences biens séparés entre chacun des trois échelons locaux, dans les faits chacun continue de s'occuper de ce qu'il veut, ce qui amène à la généralisation des financements croisés pour une même action, source de retard et de paralysie, chacun « tenant l'autre par la barbichette ». Il est pourtant acquis depuis longtemps dans les esprits que cette situation ne peut plus durer, qu'elle ne correspond souvent plus à grand-chose dans la vie des gens et qu'elle pénalise l'émergence et la mobilisation des énergies locales. Les comparaisons avec nos voisins européens sont affligeantes.

Cerise sur le gâteau au pays des 36 000 fromages dont le nombre des communes égalait à lui seul celui de l'ensemble de ses partenaires de l'Europe des 15, l'attache-



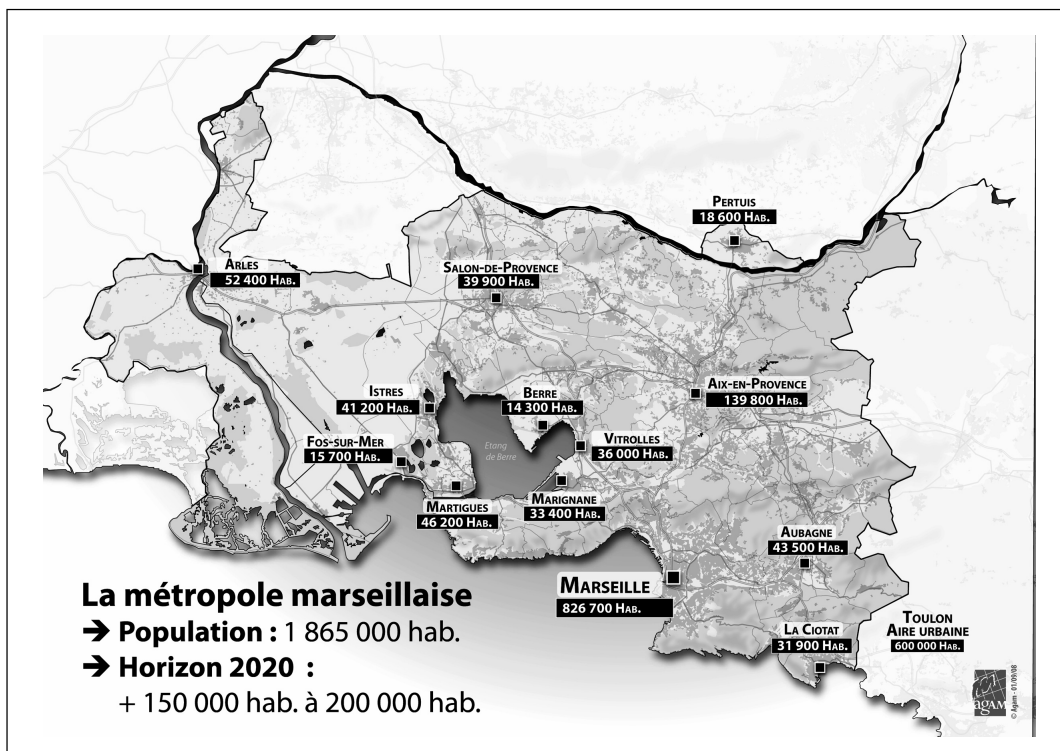
ment féroce des communes à leurs limites historiques conduisit, pour faire face à une réalité qui ne tenait aucun compte de ces découpages administratifs d'un autre âge, à multiplier les regroupements de communes. La grande majorité de la population française est ainsi désormais administrée par des syndicats, districts, communautés de communes, communautés urbaines, dont la première caractéristique est de ne jamais être élus au suffrage universel direct. Le citoyen peut toujours aller voter, et s'il ne le fait pas on le stigmatisera comme irresponsable, mais l'expression du vote majoritaire n'aura plus grand-chose à voir avec la politique qui sera finalement menée. Celle-ci ne dépendra pas de l'action d'équipes élues sur un programme homogène validé par une majorité de citoyens. Elle sera le résultat confus de compromis plus ou moins publics passés entre élus de tous bords, élus chacun dans leur commune sur des programmes strictement communaux qui n'ont bien sûr rien à voir les uns avec les autres. La confusion est donc totale qui permet la généralisation des petits arrangements entre amis. Ainsi à Marseille aujourd'hui, la liste qui a gagné les élections municipales est représentée par 7 élus sur les 33 membres du bureau de la communauté urbaine où ont été transférés la quasi-totalité des pouvoirs communaux. Le président de la communauté, issu de la liste battue dans Marseille, qui ne s'était pas fait remarquer jusque-là en dehors de fonctions internes à son parti, qui était resté discret pendant le débat pourtant musclé de la campagne électorale, a été élu par une majorité constituée dans le secret de l'isoloir, ni avant, ni publiquement, additionnant sur un contenu inexistant les élus de la liste battue dans Marseille et des élus de l'autre bord politique issus éventuellement de la majorité marseillaise qui vou-



P. SANMARCO

laient ainsi casser l'ascension de l'un d'entre eux, mais surtout issus des 17 petites communes périphériques qui, gauche et droite confondues, ne craignent rien plus que la grande ville de 800 000 habitants à côté de laquelle toutes ensemble elles ne rassemblent que 200 000 habitants. Un citoyen marseillais pose-t-il aujourd'hui une question relative à la voirie ? Il sera renvoyé vers le maire de Cassis. La piétonisation du Vieux Port et les espaces publics de Marseille ? Voyez un élu de La Ciotat. La gestion des ports de plaisance de Marseille ? Voyez le maire de Saint-Victoret. Un problème de bus ou de métro ? L'élu responsable est issu de la liste battue dans Marseille, dont le programme en matière de transport était radicalement différent de celui de la liste gagnante. La politique méditerranéenne de la métropole marseillaise ? Essayez d'en parler avec le maire de Plan de Cuques. Tout est à l'avenant. Ce n'est pas la qualité des gens qui est en cause mais leur légitimité. N'étant pas élus au suffrage universel direct par les citoyens, comment les élus d'une commune peuvent-ils prendre des décisions dans les communes voisines ? Et comment les élus de la liste battue dans Marseille peuvent-ils imposer leur choix dans une ville qui les a désavoués ? Le déni de démocratie engendrera inévitablement la paralysie.

Il faut dans ces conditions bien du mérite pour arriver encore à avancer alors que tout est fait pour que rien ne marche. On peut évidemment faire de son mieux pour produire du bien commun. Mais il faudra bien sortir de ce cadre. L'urgence est là : réduction du nombre des échelons institutionnels, clarification et répartition exclusive des compétences entre eux, exécutifs élus au seul suffrage universel direct. Si on



4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



attend une réforme de la classe politique qui vit de ce système, celui-ci a de beaux jours devant lui.

Dans la grande compétition mondiale entre les territoires, la conséquence de cette lâcheté sera le déclin de ceux dont le développement sera ainsi entravé et dont les enfants devront bâtir ailleurs leur avenir.

La prospective des savoirs en matière de politique urbaine renvoie donc à une thématique éternelle en plein bouleversement, elle-même sous-tendue par la profonde mutation planétaire d'une humanité rassemblée désormais majoritairement dans les villes, dont les échanges ne rencontrent plus de limites techniques, et alors que la recherche scientifique d'une ampleur inégalée dans l'histoire met sans cesse sur le marché les applications concrètes des fruits des technologies nouvelles. Jamais l'individu n'aura à ce point disposé de l'assistance d'outils incroyablement performants qui lui donnent une capacité d'autonomie quasi sans limite. Chacun peut regarder son voisin fût-il à des milliers de kilomètres. En même temps c'est le sens général qui devient obscur sinon déficient tandis que la légitimité des autorités en charge historiquement des fonctions de régulation et d'intermédiation s'affaiblit voire disparaît. La ville, territoire de confrontation de cette modernité dans ses performances et dans ses contradictions doit permettre que s'expriment et respirent toutes ces tensions contraires, à la fois traditionnelles et nouvelles. La fragilité des systèmes anciens déstabilisés implique que les acteurs urbains soient garants de la qualité et de la pertinence du cadre général dans lequel tout ceci évolue sans cesse. Mais ces mêmes acteurs doivent aussi être porteurs de sens car l'être humain reste le même, ses aspirations ne changent pas et son épanouissement individuel ne le dispense pas d'aspirations collectives.

Pour celles et ceux qui s'étaient beaucoup investis dans ces champs de réflexion et d'action, il faut pratiquement tout reprendre, non pas à zéro, ni dans la rancœur ou la mélancolie mais au contraire dans la tonicité, l'optimisme et l'exaltation des défis à relever dans un but unique, toujours le même, qui est la réalisation de l'être humain dans sa singularité et dans son lien aux autres. Camus nous a dit que Sisyphe est heureux.



L. FORTUNE

ENJEUX SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DES TRANSPORTS POUR LE GRAND PARIS

Les transports et les mobilités structurent le développement des régions urbaines et doivent faire l'objet de négociations multipartenariales à moyen et à long terme.



Laurent Fournet (1989 s)

Actuellement directeur de projet chez Vinci Concessions, auparavant directeur des projets d'investissements du Syndicat des transports d'Île-de-France, docteur ès sciences physiques.

Le débat sur l'avenir du « Grand Paris » est revenu sur le devant de la scène politique en 2007 à la faveur de l'élection d'un président de la République d'origine francilienne. La dénomination Grand Paris, pour évidente qu'elle soit, a été bannie depuis 50 ans par deux fortes puissances :

- la mémoire négative du « gross Paris » de l'Occupation,
- et le poids de l'État de 1945 à 2000 qui entendait rester maître de l'évolution de la capitale perpétuant une vision républicaine datant de la Commune

À l'aube du XXI^e siècle, les conséquences des nécessaires choix de transport conduisent à s'interroger sur le devenir des tissus urbains créés, très rapidement, pendant les « trente Glorieuses » loin de tous transports en commun.

Une forme urbaine largement déterminée par les conditions de déplacement

La région parisienne s'est développée à partir de 1850 :

- d'une part en tâche d'huile autour du centre de Paris dans des périmètres atteignables en tramway ou à pied,
- et d'autre part en « doigts de gant » le long des voies de chemins de fer.

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



L'urbanisation en « doigts de gant » a atteint son apogée avec les hectares de lotissements « loi Loucheur » construits en général à une distance des gares permettant de s'y rendre à pied en moins de 15 minutes.

À partir de 1950 et de l'essor de l'automobile individuelle, la ville s'est développée en tâche d'huile complète, c'est-à-dire de manière complètement isotrope, remplissant les espaces interstitiels laissés entre les « doigts de gant ». Certes, quelques efforts, ont été menés pour canaliser l'urbanisation vers les villes nouvelles dotées de lignes ferroviaires, ou vers des pôles d'aménagement comme la Défense dotée d'une gare de correspondance majeure.

En fait, les plans d'aménagements adoptés par l'État pendant cette période ont surtout eu pour effet de construire un réseau autoroutier efficace et raisonnablement complet. Le développement exponentiel de ce réseau a créé des gains d'accessibilité très importants pour ceux qui s'implantaient dans ces secteurs éloignés des transports en commun.

Il est difficile de bien se rendre compte de l'effet du réseau autoroutier dans le développement urbain francilien car il n'est pas facile de trouver une « ville témoin » ayant pratiqué un vif développement sans construire d'autoroutes pendant la période 1950/2000.

Londres pourrait être comparée, mais son développement a été moindre entre 1950 et 1980, et son réseau autoroutier, même relativement faible, est fondé sur la M25 qui est devenu un axe majeur dans tout le Sud-Est de l'Angleterre.

Pour autant, la comparaison avec la période antérieure montre que des secteurs comme Vélizy-Villacoublay ou Orly-Rungis n'avaient pas trouvé la voie de leur développement avant la construction du réseau autoroutier.

La planification urbaine des « trente Glorieuses » a donc conduit à favoriser la croissance en tâche d'huile, contrairement au discours qu'elle portait dans certains cas.

Une nécessaire réorientation de la politique des déplacements

La politique des déplacements et des investissements d'infrastructures en Île-de-France a connu plusieurs virages successifs. À la fin des années 1980, il est devenu clair que les aspirations environnementales des riverains rendaient politiquement insoutenable la poursuite de la réalisation des autoroutes en entaillant le tissu urbain.

Il s'en est suivi une politique d'augmentation de la capacité routière sous forme d'autoroutes enterrées et d'augmentation de capacité en protégeant et en réintégrant les autoroutes anciennes.



L. FORTUNE

Cette politique s'est vite heurtée au coût très élevé de tels projets : les échangeurs de l'A86 à Nanterre et à la Croix-de-Berny ne sont encore qu'à demi achevés en 2008, faute de financements pour ces projets.

Peut-être à cause des coûts élevés, et probablement surtout parce que la préoccupation de la qualité de vie et de l'environnement est devenue dominante, il s'est formé un consensus politique droite-gauche pour réorienter la politique d'investissement vers les transports en commun.

Avec le contrat de plan 2000-2006, une réorientation majeure a été décidée : 2/3 des investissements iraient aux transports en commun et 1/3 aux autoroutes. Cette réorientation lancée par le gouvernement Jospin a été accélérée par le gouvernement Villepin dans le cadre du contrat de projet 2007-2013 où la totalité des investissements est dorénavant consacrée aux transports en commun.

Le gel des gains d'accessibilité et de capacité routière est effectif en Ile-de-France depuis la fin des années 1990 et l'ouverture de l'A86 entre Saint-Denis et Bobigny.

Cet état de fait a conduit par le jeu de la saturation routière à une relative stagnation des trafics automobiles, en particulier aux heures de pointes, depuis 2000. En fait, il y a une nouvelle répartition des trafics, les capacités étant réorientées vers les origines des destinations où il n'existe pas d'alternative par les TC, expliquant la croissance des trafics sur l'A86 et l'A104, et la baisse sur les radiales (A1, A3, A4, A13, A6...) et le boulevard périphérique.

À l'inverse les trafics des transports en commun croissent à des rythmes soutenus depuis 2000 : entre 2 et 4 % par an, et même 7 % sur la période 2007-2008, ce qui est supérieur à la croissance du total des déplacements et reflète un début de transfert modal vers les TC.

Le résultat est l'augmentation de l'offre des transports en commun (amélioration des fréquences, et des capacités) qui conduit à faire progresser l'accessibilité par les transports en commun et nourrit la croissance de la demande.

Des conséquences sur les anticipations des aménageurs

Le tissu économique francilien a commencé à réagir à ces anticipations de stagnation de l'accessibilité routière et de croissance de l'accessibilité par les transports en commun.

La zone d'activité « Arlington » située entre l'A4 et EuroDisney, pourtant conçue comme attractive sous forme d'un « business park » verdoyant à l'anglo-saxonne n'a pas décollé bien que commercialisée depuis presque 10 ans en plein boom immobilier.

4- La ville, champ de pouvoirs, de conflits, de stratégies



De grands occupants symboliques comme Bouygues déménagent dans le centre de l'agglomération desservie par les transports en commun. Francis Bouygues avait construit son siège pharaonique à Saint-Quentin-en-Yvelines au bien nommé « rond-point des sangliers ». Son fils Martin Bouygues a rapatrié son siège social avenue Hoche à Paris VIII^e, et l'essentiel des ses activités sur le secteur « Point du jour » à la lisière de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux, desservi par la ligne 9, le RER C et le tramway T2. On y trouve : TF1, Bouygues-Telecom, Bouygues-Immobilier et la Colas.

Les bureaux poussent dans la Plaine-Saint-Denis, au métro Chatillon-Montrouge, à Saint-Ouen, à Issy-les-Moulineaux, et les opérations d'activité tertiaire de la ville nouvelle de Sénart ne trouvent pas preneur.

Dans les communes équipées de gare RER, on voit les villas et pavillons céder la place à des immeubles de 3 à 4 étages autour des gares : à Massy, à Brétigny, à Ermont, à Pantin.

Enfin, dernière étape significative de ce mouvement vers les zones desservies par les transports en commun, depuis 2007 le chiffre d'affaire des *Carrefour* baisse alors que ceux des supermarchés *Franprix* et des supermarchés *Champion* augmentent : ces derniers vont d'ailleurs être baptisés « *carrefour market* » dans un effort pour concurrencer *Monoprix* sur le haut de gamme de zones denses.

La question de la récupération du patrimoine bâti non-desservi

Il est aujourd'hui excessivement probable que l'accessibilité routière va continuer à stagner dans les prochaines décennies dans le Grand Paris pour trois raisons :

- les coûts d'usage des véhicules routiers semblent devoir augmenter par l'effet de la raréfaction des ressources fossiles d'énergie ;
- il est peu probable que le réseau routier s'étende, et au contraire l'aspiration à la qualité de vie et l'environnement risque d'aller dans le sens de la restriction de l'usage des voiries comme cela se pratique déjà dans la plupart des communes franciliennes (Paris en matière de plan de circulation restrictif n'ayant fait que copier ce qu'ont lancé bien des communes de banlieue) ;
- la poursuite de la croissance des déplacements de marchandise routiers va dégrader l'accessibilité routière des autres usagers.

Cet état de fait va aggraver les anticipations des acteurs. Il y a aujourd'hui fort à parier que les premiers secteurs de l'agglomération dont la valeur foncière se stabilisera après l'éclatement de la bulle foncière sont les secteurs bien desservis par les TC.

Qui voudra investir pour son logement principal, son activité ou son commerce dans des secteurs appelés à voir leur attractivité baisser ?



L. FORTUNE

Cette situation est à croiser avec le mécanisme assez connu de dynamique propre des quartiers d'une ville : ceux qui sont riches s'enrichissent, ceux qui sont pauvres s'appauvrissent.

Les quartiers déjà appauvris et non-desservis par les transports en commun sont donc les premiers menacés par une dynamique doublement négative dont les conséquences sociales sont susceptibles d'être une ghettoïsation aggravée.

La valeur de ces patrimoines bâtis qui risquent de se trouver en déshérence accélérée est un sujet économique majeur : les centaines de kilomètres carrés bâtis et non desservis sont susceptibles de perdre leur valeur foncière. On peut estimer l'ordre de grandeur de l'enjeu de deux manières :

– méthode de la valeur sur site : environ 100 km² de bâti (COS moyen 0,1) sont mal desservis, et ont aujourd'hui une valeur foncière qui pourrait baisser de 10 % d'ici 10 ans par l'effet de la perte d'accessibilité routière :

$$\text{perte} = 100 \times 10^6 \times 0,1 \times 0,1 \times 5\,000 = 5 \text{ milliards d'euros !}$$

– méthode du remplacement : il faudrait pour loger les habitants et les activités de ces mêmes 100 km², construire (en supposant que le droit de l'urbanisme l'autorise) environ 20 % de la surface perdue des espaces non-desservis sur les espaces desservis (la dédensification compensant la perte de qualité de vie sur les zones non-desservies). On trouve alors :

$$\text{coût de reconstruction} = 100 \times 0,2 \times 0,1 \times 1\,500 \times 10^6 = 3 \text{ milliards d'euros !}$$

Il n'est pas certain que le remplacement n'emporte pas des coûts induits liés à la densification des zones desservies qui n'ont pas été chiffrés ici, et notamment ceux liés aux nécessaires investissements de capacité induits sur les réseaux TC existants.

Les calculs ci-dessus, qui ne reflètent pas une estimation exhaustive des sites concernés par la perte d'accessibilité automobile, montrent la taille des enjeux économiques liés au désenclavement des quartiers mal desservis par les TC.

Cette situation explique la nécessité d'une ambitieuse politique de rattrapage et de désenclavement des banlieues du Grand Paris par des projets de transports en commun. En fin de compte la question se pose de manière sociale et économique :

– de manière sociale : peut-on laisser la politique des déplacements aggraver la déshérence sociale de certaines ZUP des trente Glorieuses qui n'ont pas été desservies par les TC ?

– de manière économique : n'est-il pas moins cher de construire une infrastructure neuve de transport en commun pour desservir les quartiers non-desservis plutôt que de densifier les quartiers déjà desservis et supporter les coûts d'accroissement des capacités des lignes existantes de desserte.



TÉMOIGNAGE DE GAËLLE PINSON (1992 I)

Une normalienne utilise sa formation généraliste pour s'engager dans le développement urbain.



1992 : intégration de l'ENS par le concours B/L ; conception de décors de théâtre pour des troupes de l'École.

1996 : agrégation d'allemand.

1998 : DEA à l'École d'architecture de Paris-Belleville ; stages et missions diverses dans des agences d'architecture.

1999 : entrée à la DATAR.

2008 : entrée à la Mission pour l'aménagement de la Région capitale, rattachée au secrétaire d'État à l'aménagement de la Région capitale, Christian Blanc.

J'ai choisi la voie de l'action publique en matière d'aménagement du territoire pour nourrir mon goût pour l'espace et l'architecture en valorisant mon statut de fonctionnaire. Aiguillonnée par les textes de Françoise Choay et plus particulièrement par ses travaux sur les districts industriels italiens, mon intérêt s'est très vite centré sur l'articulation entre l'aménagement de l'espace et le développement économique, que ce soit à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier, où la forme spatiale favorise des relations entre acteurs propices au développement, ou à celle des territoires, acteurs de politiques nationales de l'innovation ou de la compétitivité.

Je suis ainsi entrée à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) comme stagiaire, pour participer à l'organisation d'un congrès sur les Systèmes productifs locaux. Ayant eu la chance d'être suivie par une responsable de stage remarquable, je me suis vu ensuite proposer un poste emblématique de l'aménagement du territoire à la française, celui de chargée de mission responsable de l'animation et du suivi des contrats de plan État-région. À nouveau, je dus au conseiller et au directeur qui encadraient l'équipe d'avoir été initiée efficacement à la coordination interministérielle et d'avoir pu travailler avec de nombreuses personnalités du monde préfectoral, souvent dévouées et compétentes, et plus particulièrement les secrétaires généraux à l'action régionale. Les Comités interministériels d'aménage-



G. PINSON

ment et de développement du territoire (CIADT), à l'occasion desquels le Premier ministre rend ses arbitrages en matière d'aménagement du territoire, constituent aujourd'hui encore l'une des illustrations les plus singulières de ce rapport de l'État avec le territoire qui étonne et enchante nos homologues étrangers.

Ces années à la DATAR m'ont aussi permis de mettre à profit des qualités comparables à celles que peut requérir la recherche. Ainsi, l'animation du dispositif national d'évaluation des programmes régionaux européens a été l'occasion de me plonger dans la construction d'indicateurs et de méthodes innovantes d'agrégation de données. L'appréciation plus fine de leur efficacité était un fort enjeu politique, au moment où était négociée au niveau communautaire la nouvelle génération de ces programmes. La mise en place d'une cellule de veille au sein de la DATAR a également été l'occasion d'explorer une forme de recherche appliquée.

Les caractéristiques propres de l'aménagement du territoire, en profonde évolution avec la décentralisation et l'influence croissante du marché dans l'aménagement des espaces, sont propices à la prise d'initiative et à l'expérimentation. En 2004, le lancement de la politique des pôles de compétitivité a ainsi été l'occasion pour moi d'en faire la promotion pour la structuration des industries au plan européen. J'ai ainsi suscité des partenariats entre pôles de compétitivité français et allemands et participé au lancement d'une politique des pôles comparable en Hongrie. À cet égard, il faut souligner qu'une carrière dans l'aménagement du territoire présente cet intérêt supplémentaire de rendre fréquents les échanges avec les autres pays. En effet, les enjeux sont souvent les mêmes, quoi que les outils et les réponses apportés puissent être très différents. À cet égard, je mesure régulièrement l'intérêt très fort qui est porté à notre « aménagement, ménagement » du territoire, bien distinct du « spatial planning » ou encore de la « Raumplanung ». De la Suisse à la Corée du Sud, en passant par le Japon ou encore le Brésil, autant de pays avec lesquels j'ai été amenée à travailler, en tant qu'experte française dans des missions nationales ou encore dans des enceintes comme la Commission européenne ou l'OCDE.

Après avoir passé sept ans à la DATAR, j'ai souhaité me tourner vers une approche plus sensible et opérationnelle de l'aménagement. J'ai ainsi passé quelques mois au sein d'un établissement chargé d'une Opération d'intérêt national (OIN) francilienne, avant de rejoindre le secrétariat d'État pour l'aménagement de la Région capitale, créé en mai 2008. Ces nouveaux dispositifs dotent certains territoires d'un statut permettant l'application de règles dérogatoires au droit commun de l'urbanisme, au motif qu'ils présentent un enjeu de niveau national et ne peuvent donc être régis par les seuls acteurs qui l'habitent et l'administrent. Ils sont l'illustration du caractère

5- La ville : un choix professionnel

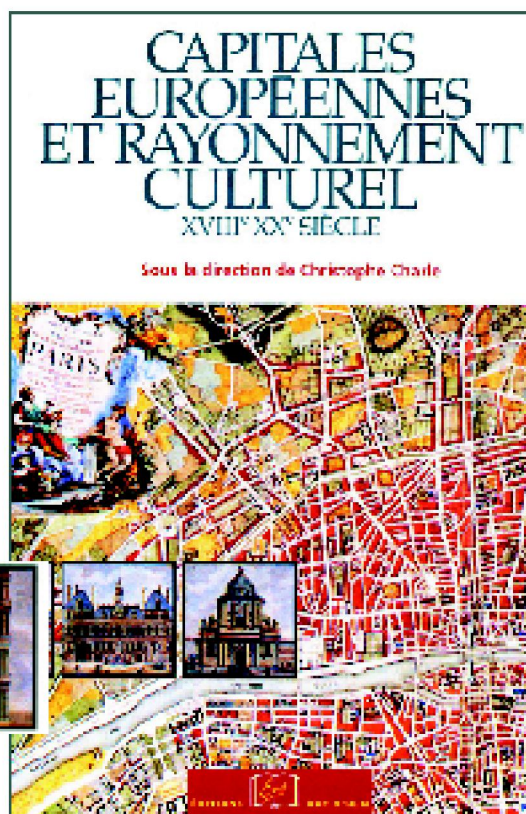


crucial des projets d'aménagement comme moyen de créer de la croissance et de structurer de nouvelles gouvernances. Pilotés par l'État, ces dispositifs, qui peuvent paraître constituer une forme de frein aux mouvements de décentralisation, sont néanmoins en continuité avec une approche française qui met l'aménagement du territoire au service de politiques nationales très diverses (économique, touristique, environnementale, énergétique, etc.)

Parallèlement à ma pratique professionnelle, j'ajoute que je tâche d'explorer par la sculpture et la conception de mobilier, les concepts utilisés quotidiennement dans mon travail (polyvalence, réversibilité, usages, appropriation des espaces).

Sous la direction de Christophe Charle
(directeur de l'Institut d'histoire moderne
et contemporaine CNRS-EHIS)

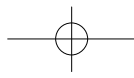
Les études ici présentées explorent des questions
jamais vraiment posées en histoire culturelle ou
en histoire urbaine : Quel est le fondement du
rayonnement culturel d'une capitale ? Pourquoi se
renforce-t-il ou s'affaiblit-il ? Comment les
nombreuses activités culturelles interagissent-elles
pour attirer de nouveaux publics, de nouveaux acteurs ?
À travers l'examen comparé de secteurs très divers
de la vie culturelle (le théâtre, le musée, la mode,
les concours artistiques, les événements sportifs,
les célébrations religieuses ou « touristiques »)
de plusieurs capitales (Paris, Rome, Londres, Weimar,
Chicago...) sur une période importante, cet ouvrage
propose à la fois des mises au point érudites et des
programmes d'enquête à poursuivre. Les réussites
ou les échecs de transferts de modèles culturels
mettent en lumière les polarisations de longue durée
des espaces nationaux
et des champs de production
culturelle en Europe, les
rivalités entre villes et
les captations d'héritage.
Ainsi prend forme un autre
regard historique sur les
capitales culturelles,
préservé du double défaut
de la célébration naïve
et de l'inventaire glacé.



14€

ISBN 2-7288-0311-0

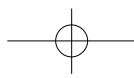
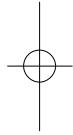
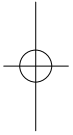
ÉDITIONS RUE D'ULM ■ www.pressens.fr ■ tél. : 01 44 32 29 70



L'ASSOCIATION ET L'ÉCOLE

QUELLE ENS POUR LE XXI^E SIÈCLE ?

Jean-Claude Lebmann





QUELLE ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE POUR LE XXI^e SIÈCLE ?

Document de réflexion préparé à la demande du Conseil d'administration de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'ENS. Il lui a été présenté le 7 juin 2008, et a pour mission de contribuer à la réflexion sur le positionnement de l'École.

Introduction

En ce début du vingt-et-unième siècle, et malgré le prestige qui reste attaché à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, il peut paraître opportun de se poser la question de ce que doit être l'École aujourd'hui. Depuis sa création, en 1794, l'École a toujours été un haut lieu de la pensée, tant scientifique que littéraire. Créée pour former les enseignants dont la république avait besoin, elle s'est progressivement muée en un centre de recherche de très haut niveau, et en un lieu de liberté intellectuelle où des jeunes gens parmi les plus brillants de leur génération pouvaient s'épanouir librement et apporter dans l'enseignement, essentiellement supérieur, et dans la recherche leur maîtrise des connaissances les plus approfondies dans la plupart des disciplines.

Entre-temps, le monde a profondément évolué, devenant de plus en plus ouvert au niveau international et confronté à de nouveaux défis sociaux, environnementaux, politiques et économiques. Dans la plupart des pays, les universités se situent, pour ce qui concerne la formation et la recherche, au centre du dispositif de développement technologique, économique, et même culturel pour une large part. De là découle, pour beaucoup d'établissements universitaires, la recherche d'un équilibre optimum entre le développement des connaissances les plus fondamentales dans toutes les disciplines, littéraires et scientifiques, les réflexions intellectuelles les plus libres, mais aussi une proximité du monde extérieur, celui de la société, de l'économie, de la politique..., **qui leur permette de préparer des étudiants à leurs futurs métiers et de nourrir leurs propres réflexions de toutes les réalités.**

Écartelée entre ses différentes structures, universités, Grandes Écoles, CNRS, Collège de France..., la France a manifestement du mal à s'adapter à cette situation, d'autant plus que la lecture de notre système d'enseignement supérieur et de recherche manque de lisibilité internationale, et est de ce fait handicapée dans les grands classements internationaux.

Dans ce contexte, l'École possède un certain nombre d'atouts, dont elle a d'ailleurs déjà su jouer en partie. Tout d'abord il s'agit peut-être du seul établissement d'enseignement supérieur français qui, bien que sa taille reste modeste, d'une part





J.-C. LEHMANN

sélectionne très strictement ses étudiants, et d'autre part couvre, pour son enseignement et sa recherche, un ensemble extrêmement large de disciplines, toutes exercées au plus haut niveau. De ces points de vue, elle peut se comparer aux meilleures universités du monde. Elle a ensuite largement développé un réseau de relations internationales, tant par un recrutement important d'élèves étrangers que par un ensemble de liens étroits avec de nombreux et prestigieux établissements dans le monde entier. Enfin elle a su développer quelques nouveaux créneaux de compétences, bien adaptés à l'évolution actuelle, comme l'économie, l'environnement ou les sciences cognitives.

On peut ajouter que l'extrême compétence professionnelle souvent exigée dans beaucoup de métiers commence à se heurter au manque de jeunes gens ayant une culture large, multidisciplinaire dans toute la mesure du possible, approfondie dans certaines disciplines, tout en étant capables de s'intégrer pleinement dans la vie professionnelle. Ce constat nous revient du monde de l'entreprise, mais est très probablement aussi valable pour le journalisme ou la politique, et d'autres domaines dans lesquels les normaliens, littéraires en particulier, ont particulièrement brillé dans le passé.

Pour autant, un certain nombre de clignotants nous sont apparus ces derniers temps, comme autant de raisons de mener une réflexion dénuée de tout *a priori* sur ce que doit être notre École. Il nous semble essentiel dans le monde actuel de travailler au positionnement d'un établissement, afin que cela se traduise dans son évolution, et que sa visibilité, pour ses futurs élèves, pour les chercheurs français ou étrangers que l'on veut y attirer, mais aussi pour le grand public ou d'éventuels employeurs de nos diplômés, se décline de façon explicite, chacun pouvant à la fois se l'approprier et aider à son évolution.

Sans vouloir anticiper sur la suite de ce document, nous pouvons indiquer quelques principes qui ont guidé notre réflexion :

- L'École doit rester, ou redevenir, si elle ne l'est plus dans certaines disciplines,



Rue d'Ulm



un haut lieu de la pensée intellectuelle, un lieu de rayonnement, bénéficiant d'une véritable reconnaissance nationale et internationale.

– Les élèves doivent tirer pleinement parti de l'éventail très large des compétences, scientifiques et littéraires, existant à l'École.

– Une formation approfondie dans une discipline intéressante, même présentant peu de débouchés, doit pouvoir subsister, à la condition de ne pas enfermer l'étudiant concerné dans une impasse professionnelle.

– Les débouchés traditionnels de l'École doivent rester l'enseignement et la recherche, mais ne pas exclure la reconnaissance d'autres carrières possibles et surtout permettre une adaptation au cours de la vie professionnelle.

– Au cours de sa scolarité, un étudiant doit avoir largement l'occasion de s'ouvrir au monde extérieur.

– La spécificité de l'École, voire du label « École normale supérieure », doit être valorisée, donc explicite et attractive.

Notons encore que ce document ne se veut pas un guide pratique qui aborde et permette de résoudre tous les problèmes, mais plutôt le fruit de quelques réflexions qui devraient en stimuler d'autres, éventuellement contradictoires, et qu'il appartient à la direction de l'École et à son conseil d'administration de prendre ou non en compte pour définir et mettre en œuvre la politique de l'établissement pour les années à venir.

I. Qu'est-ce que l'École normale supérieure aujourd'hui ?

1- La stratégie de développement et l'organisation de l'École

Comme tous les grands établissements publics, l'École doit désormais concevoir un projet d'établissement quadriennal. Parmi les axes du projet actuel, qui date de mars 2006, figurent notamment :

– Le développement de la recherche en lettres, pour compenser le déséquilibre actuel avec les sciences : l'École ambitionne de jouer le rôle d'un pôle pour la recherche en sciences humaines à Paris.

– Le développement de la visibilité de la formation dispensée à l'École par la création d'un diplôme d'établissement et le développement de masters co-habilités avec les universités.

L'École essaie d'être à la fois un établissement universitaire d'élite et un institut de formation à l'enseignement (supérieur, ou post-baccalauréat dans les lycées), et à la recherche.



J.-C. LEHMANN

La structure de la direction de l'École reste marquée par la présence de deux directeurs adjoints, l'un pour les lettres et l'autre pour les sciences, structure qui, selon la direction, ne fait pas obstacle à la vocation d'interdisciplinarité de l'établissement. Il y a 14 directeurs de départements, 7 en lettres et 7 en sciences, tous nommés par la direction, au maximum pour deux mandats de quatre ans.

2- L'École et les autres institutions

L'École a encore peu de relations avec le monde des entreprises (si ce n'est par la présence au conseil d'administration, pour la première fois, de 2 membres qui en sont issus, ainsi que par l'appel à du mécénat privé pour certains travaux sur les bâtiments ou pour la rétroconversion de la bibliothèque Ulm-lettres). Ses principaux interlocuteurs restent les organismes de recherche et les universités.

a. Les organismes de recherche

À l'ENS travaillent 280 enseignants et 1 000 chercheurs (post-doctorants inclus), la majorité d'entre eux étant rattachés à un EPST (CNRS, INSERM...). L'importance numérique de ces chercheurs rend l'École très liée à ces organismes de recherche.

b. Les universités

Un quart environ des enseignants en sciences ne font pas partie du personnel propre de l'ENS mais sont sur des postes d'université « fléchés ENS ».

L'École se distingue des universités par son parcours de formation et par la sélection instaurée à l'entrée. Elle se vit comme à la fois partenaire et concurrente des universités françaises, notamment dans les classements internationaux, cela ayant une implication directe sur son financement : ses bons résultats peuvent lui permettre de négocier, en situation plus favorable, une augmentation de sa dotation budgétaire auprès des pouvoirs publics. Le partenariat repose en sciences sur des masters cohabilités (dits formations interuniversitaires, FI) dont l'ENS est l'établissement moteur, qui permettent d'assurer la formation tant des élèves de l'ENS que des meilleurs étudiants des universités, avec une double inscription à l'ENS et à l'Université.

L'ENS n'est membre d'aucun PRES, encore que Paris Universitas, dont elle est membre depuis l'origine, soit souvent considéré comme un PRES. Elle estime que les universités sont pour elle avant tout des partenaires de formation à travers des cohabilitations. Cependant de nombreux laboratoires de recherche sont en cotutelles et des enseignants-chercheurs des universités participent aux recherches de ses laboratoires, voire les dirigent.



3- Élèves, étudiants et diplômés

L'ENS bénéficie avec 1 300 enseignants et chercheurs d'un taux d'encadrement exceptionnel (1 pour 2 élèves), ce qui permet de donner vie au tutorat, « marque de fabrique » de l'École.

Elle accueille différents types d'élèves et d'étudiants :

– En premier lieu ceux recrutés par les concours traditionnels, préparés en taube et en khâgne. Ils sont environ 190 par promotion, dont un certain nombre d'étrangers, et suivent une scolarité de quatre ans.

– Vingt élèves étrangers, issus de la « sélection internationale », sont

recrutés chaque année sur dossier par l'École entre bac + 2 et bac + 4, pour y suivre une scolarité de trois ans, financée par une bourse.

– Une centaine d'« étudiants à l'ENS » sont accueillis depuis quelques années par les différents départements, lesquels déterminent chacun leur procédure de sélection (fondée soit sur la formation de base, soit sur l'existence d'un projet de recherche). Ce nombre est cependant susceptible d'augmenter jusqu'à être au maximum égal au nombre d'élèves recrutés par concours.

– Environ 120 pensionnaires étrangers, envoyés par les institutions étrangères avec lesquelles l'École est liée par un accord d'échange. On trouve dans les anciens de ce groupe beaucoup de personnalités étrangères.

– Enfin des étudiants effectuant leur travail de thèse à l'ENS, venus d'universités françaises ou étrangères.

Outre un certain nombre de diplômes de masters et de doctorats qu'elle délivre en cohabilitation, l'École délivre aussi depuis 2007 un diplôme d'établissement, qui vise à identifier spécifiquement la formation suivie à l'ENS et correspond au niveau master.

La formation des élèves est toujours assez largement orientée vers l'agrégation. Cela est particulièrement vrai en lettres, en histoire et en mathématiques, de moins en moins dans les autres disciplines.



Cour aux Ernests



J.-C. LEHMANN

4- Débouchés

En termes de débouchés, une enquête récente portant sur les élèves sortis depuis 3 à 9 ans, bien qu'imparfaite, montre qu'environ 65 % des normaliens se retrouvent alors dans l'enseignement supérieur et la recherche, 15 % dans l'enseignement secondaire, 5 % dans la fonction publique autre que l'enseignement et 5 % dans le privé. Les 10 % restants soit poursuivent des études, soit ont échappé à l'enquête. Cela recoupe les résultats d'une autre enquête qui trouve 84 % de jeunes normaliens au service de l'État (dans la fonction publique au sens large).

II. Quelques clignotants

Pour l'essentiel, les normaliens, qu'ils soient littéraires ou scientifiques, trouvent assez facilement des débouchés correspondant à leurs aspirations. Pour autant il nous a semblé observer quelques indicateurs méritant que l'on y prête attention.

En premier lieu, la consultation d'un certain nombre d'élèves et d'anciens élèves fait apparaître une **image un peu brouillée** de ce qu'est réellement l'École, probablement surtout du fait de son image aujourd'hui trop floue, dans un environnement en rapide évolution. Certains archicubes, sans le renier explicitement, ne font même

plus état de leur qualité de normaliens !



Cour aux Ernests

Plus concrètement, le service carrière de l'Association a vu ces dernières années se présenter un **nombre croissant de jeunes archicubes en difficulté**, ou simplement déçus des possibilités qui leur sont offertes, certains pouvant même être en total désarroi. Cela semble dû en particulier au fait que si le statut d'élève fonctionnaire

stagiaire présente des avantages incontestables, il n'offre aucune garantie particulière à ceux qui souhaitent rejoindre l'enseignement supérieur ; et pour ce qui concerne



L'enseignement secondaire, il ne garantit pas l'accès aux classes préparatoires (enseignement post-bac), seules susceptibles de motiver les normaliens et pour lesquelles ils sont bien préparés. Le statut d'élève de l'ENS s'obtient à l'issue de ce qui est de fait un concours de prérecrutement de la fonction publique, sans précision de corps, et aboutit à cette situation paradoxale dans laquelle ces élèves-fonctionnaires restent stagiaires tout au long de leur scolarité, sans pouvoir être titularisés à l'issue de celle-ci. Cette situation oblige les normaliens à présenter un second concours de recrutement à l'issue de leurs études pour obtenir une titularisation dans un corps de fonctionnaire. Ainsi, par exemple, des élèves admis à l'agrégation, souvent dans un bon rang, notamment dans les disciplines littéraires, intéressés par une carrière dans l'enseignement supérieur, mais n'ayant pas réussi à intégrer une université à l'issue d'une thèse financée par une AC (Allocation Couplée), se retrouvent-ils parfois affectés dans des établissements secondaires, dans des zones difficiles, sans rapport avec leur formation. C'est qu'en effet ils ont perdu, et le bénéfice de leur rang d'agrégation, et les points qu'aurait donnés une formation en IUFM. L'enseignement secondaire leur semble alors une pénitence, alors que leur état de normaliens et d'agrégés, voire de docteurs, pourrait justifier un traitement plus en rapport avec leur formation. Ce problème est particulièrement aigu dans le domaine des humanités, pourtant essentiel à l'équilibre des disciplines.

À cette difficulté actuelle, on peut craindre que s'en ajoute rapidement une autre : il est en effet à prévoir que les débouchés traditionnels de l'École vers les carrières académiques soient en voie de réduction forte dans certaines disciplines, du fait de la **diminution prévisible des postes** correspondants dans la fonction publique. Par ailleurs, la présence à l'École et parmi ses diplômés, d'« étudiants » n'ayant pas le statut d'élèves fonctionnaires stagiaires, donc n'ayant aucune obligation vis-à-vis de l'État, conduit naturellement à se poser la question de l'élargissement souhaitable des débouchés possibles.

Faute d'une clarification de ces différents points, on **peut craindre une certaine désaffection** de la part des meilleurs jeunes gens des classes préparatoires. En lettres, le nombre de candidats reste stationnaire. En sciences, le taux de démissions d'élèves reçus au concours a augmenté de façon préoccupante depuis quelques années, atteignant de façon répétitive environ 50 % des reçus pour certains concours.

Le nombre d'élèves littéraires qui entrent à l'École essentiellement pour la situation confortable de fonctionnaire stagiaire (mais aussi pour un certain prestige qui reste heureusement attaché à l'École), mais qui d'emblée vont **suivre l'essentiel de leur scolarité ailleurs**, est en augmentation ces dernières années.

Par ailleurs les modalités du concours, la prépondérance de certaines classes préparatoires situées dans le Quartier latin, la relative confidentialité de ce qu'est l'ENS





J.-C. LEHMANN

font que, d'une façon générale, **l'origine sociale des élèves reste beaucoup trop monoculturelle**, trop conforme, trop enfermée dans des catégories socioculturelles étroites, l'École ne jouant plus pleinement son rôle, qui est de donner une chance à tous les jeunes Français, quelles que soient leurs origines sociales, d'avoir accès à la formation au plus haut niveau et à des emplois dans lesquels ils puissent servir le pays.

Enfin, il nous semble que s'agissant des activités que les normaliens auront à exercer au cours de leur carrière professionnelle, **l'École ne leur apporte pas une ouverture suffisante** vers le monde extérieur à l'Université (certains disent le monde « réel » !), ouverture qui nous semble **essentielle aujourd'hui tant pour ceux qui seraient tentés d'y engager leur carrière que surtout pour ceux qui, restant dans le monde universitaire, devront pouvoir sensibiliser leurs étudiants aux valeurs et aux exigences de la vie professionnelle.**

III. Quel positionnement pour l'École aujourd'hui ?

La première question qui se pose est de savoir ce que l'on entend par « positionnement ». S'agit-il de l'image que l'on se fait de l'École à l'extérieur, en France et à l'étranger, de la vision qu'en ont les jeunes qui décident ou non de tenter d'y entrer, des débouchés qu'elle offre à ses élèves et diplômés, de la manière dont ses personnels ressentent l'École... ? En réalité il s'agit bien de tout cela à la fois, que l'on peut résumer par le terme anglo-saxon de *branding*. Derrière cette terminologie se cache aussi la nécessité **de faire connaître, tant en interne que vers l'extérieur, ce positionnement**, afin que les personnels, élèves, chercheurs, administratifs, se l'approprient, que la lisibilité de l'établissement soit claire et que la stratégie de la direction soit parfaitement en phase avec ce positionnement. Il va sans dire que cela suppose une politique et des moyens de communication, mais que ceux-ci ne sauraient en rien se substituer à la réalité de la vie de l'établissement.

Les analyses précédentes sur ce qui fait l'originalité de l'École, mais aussi sur ce que devraient être des éléments d'évolution nous conduisent à proposer pour l'École le positionnement suivant :

L'École doit avant tout être un haut lieu de la connaissance, de la recherche et de la réflexion intellectuelle, dans la plupart des disciplines scientifiques et littéraires. Cela doit se traduire à la fois par le recrutement par l'École des scientifiques les meilleurs et des intellectuels les plus brillants, mais aussi



par une attention particulière à l'émergence de nouvelles disciplines, et par la participation à des réseaux nationaux et internationaux.

S'appuyant sur cette vie scientifique et intellectuelle, l'École doit attirer des jeunes gens parmi les meilleurs de leur génération et leur apporter une formation qui leur permette de servir au mieux le pays.

Cette formation doit à coup sûr être extrêmement approfondie dans certaines disciplines, mais doit inclure une très solide culture générale, tout en assurant la préparation à l'exercice d'un métier. Des connaissances dans plusieurs disciplines doivent être la règle, car c'est là un véritable atout de l'École.

Concernant les débouchés, si l'enseignement secondaire, essentiellement en classes préparatoires, doit rester un débouché attractif pour ceux qui le désirent, et si l'enseignement supérieur et la recherche doivent rester un débouché majeur, l'École doit permettre clairement à ceux qui le souhaitent de s'orienter vers d'autres métiers relevant de la fonction publique et de l'administration, mais aussi vers d'autres carrières où les normaliens ont souvent très bien réussi (journalisme, politique, finance, industrie, professions juridiques, métiers de l'innovation...). Cela suppose que l'on trouve à l'École une atmosphère d'ouverture vers le monde qui ne se limite pas à l'enseignement des disciplines les plus intellectuelles.

On doit souligner que l'École doit pouvoir former au plus haut niveau dans des disciplines d'un grand intérêt pour la pensée (philosophie, langues anciennes, archéologie...), dont les débouchés professionnels sont limités mais qui restent essentielles au rayonnement de l'École ; mais ce à la condition que les jeunes gens concernés soient à la fois parfaitement conscients des difficultés qu'ils rencontreront (et que d'ailleurs certains d'entre eux surmonteront) et capables de réorienter leur carrière professionnelle en fonction des possibilités réelles, persuadés que nous sommes que leur formation originale constituera pour eux un atout.

Ainsi définie, l'École reste fidèle à sa tradition, celle de fournir au pays des enseignants et des chercheurs dont on sait à la fois le rôle essentiel pour l'avenir du pays mais aussi la difficulté croissante de la tâche, tant en classes préparatoires que dans la recherche et l'enseignement supérieur. Mais au-delà, l'École se veut pleinement intégrée dans la vie sociale et économique, et capable de former, pour y exercer les





J.-C. LEHMANN

métiers les plus divers, **des jeunes gens de grande culture, ouverts à la société et au monde et sachant ce que connaître à fond une discipline veut dire.**

Cette ambition doit la différencier parfaitement de tous les autres établissements : Grandes Écoles d'ingénieurs ou de commerce plus spécifiquement orientées vers les métiers de l'entreprise, et beaucoup moins au contact de la science en train de se faire, écoles de sciences politiques ou d'administration, qui peuvent constituer un complément intéressant pour certains normaliens, universités souvent moins pluridisciplinaires que l'École et certainement moins élitistes.

On peut d'ailleurs estimer que la vision ainsi définie s'applique en partie aux autres Écoles normales supérieures, notamment celles de Lyon, définissant ainsi une sorte de label ENS n'excluant ni les nuances, ni les spécificités des différents établissements.

Il se rapproche également de ce qui caractérise quelques grands collèges étrangers comme par exemple en Europe, Oxford et Cambridge, l'École normale supérieure de Pise ou l'Université Eötvös à Budapest.

Cela nous conduit à quelques recommandations, qui peuvent d'ailleurs n'être parfois que des pistes de réflexion.

IV. Quelques recommandations

1- L'École, foyer scientifique et intellectuel

Un objectif absolument prioritaire de la direction de l'École doit être de s'assurer que l'École reste ou redevient un pôle de rayonnement intellectuel et scientifique de tout premier plan. Cela suppose avant tout une politique d'attractivité par l'École de personnalités exceptionnelles, que ce soit à titre permanent ou pour des séjours de longue durée. Affirmer cela, c'est reconnaître que ce n'est peut-être plus tout à fait le cas dans certaines disciplines, ce qui de notre point de vue n'est pas acceptable.

Le Conseil scientifique de l'École devrait jouer, à ce titre, un rôle essentiel en recommandant les disciplines à créer, à favoriser ou à renforcer, et en s'assurant de l'application des meilleures pratiques dans le recrutement de chercheurs et d'enseignants, y compris ceux qui sont affectés à l'École par d'autres établissements. C'est en pratiquant, sur la durée, une politique très rigoureuse de sélection des personnalités les plus éminentes que l'on assurera et que l'on pérennisera le rayonnement de l'École.

L'École doit, comme cela commence à se faire, mettre en place des chaires financées en dehors du régime de la fonction publique afin d'être capable d'offrir des



conditions attractives aux personnalités qu'elle souhaite s'attacher, françaises ou étrangères.

Dans chaque département, des postes devraient être réservés à l'accueil de personnalités extérieures à l'ENS, pour des durées limitées (quelques années), afin qu'ils enseignent et mènent leurs recherches en profitant du cadre de l'École. Cela est particulièrement utile lors du développement de nouvelles thématiques. Il est essentiel que ces personnalités, dont le rayonnement doit bénéficier à l'École, se prêtent à des activités de formation ou de tutorat auprès des élèves.

L'existence et le dynamisme de publications propres à l'École en sciences sociales et humaines (collections, revues prestigieuses...), sous forme papier et/ou numérique, ainsi que le renforcement du rôle de l'École comme lieu de rencontres et de débats sont également importants.

Il est également souhaitable que les enseignants et chercheurs de toutes les disciplines représentées à l'École aient, comme c'est déjà en partie le cas, de nombreuses occasions de se rencontrer, afin de favoriser l'émergence de pensées et de travaux originaux, s'enrichissant des différentes disciplines.

On pourrait penser que la vie de ce foyer intellectuel et sa visibilité bénéficieraient grandement de structures d'accueil de meilleure qualité, comme d'un amphithéâtre moderne de prestige par exemple.

Bien évidemment, on ne peut que souligner l'importance des bibliothèques, notamment dans les disciplines littéraires, et le souci de notre Association est de voir la bibliothèque de lettres garder sa richesse et être ouverte à toute la communauté normalienne, et au-delà.

2- Recrutement des élèves et étudiants

Comment entre-t-on à l'École ? Ce point a fait l'objet d'évolutions significatives ces dernières années. Sont considérés comme « élèves » les jeunes gens recrutés par l'un des concours d'entrée ou par la sélection internationale. D'autres jeunes gens,



Nouvel immeuble Rataud



J.-C. LEHMANN

admis à suivre des études à l'École, et susceptibles d'y obtenir le « diplôme de l'ENS », sont définis comme « étudiants » à l'ENS.

Nos recommandations sont les suivantes :

Le concours d'entrée, préparé dans les classes préparatoires des lycées, doit rester la façon majoritaire d'entrer à l'École. C'est en effet à la fois un mode de sélection exigeant (pourvu que l'École reste suffisamment attractive) et une formation à l'effort et à la rigueur exceptionnelle. Il faut cependant poursuivre les efforts actuels, menés notamment par les élèves eux-mêmes, pour que ce mode d'admission retrouve son caractère démocratique et permette d'attirer à l'École les jeunes les plus brillants de leur génération, quelles que soient leurs origines sociales. Par ailleurs, certains rééquilibrages pourraient être effectués entre les différentes spécialités du concours, notamment en augmentant le contingent du concours B/L (lettres et sciences sociales).

Au demeurant **d'autres voies d'accès** doivent permettre de rejoindre l'École.

La première concerne les étrangers qui, grâce à la sélection internationale, ont aujourd'hui une voie d'intégration parfaitement légitime.

La deuxième concerne l'admission à l'École de jeunes gens, français ou étrangers qui, pour une raison ou une autre, **n'ont pas eu accès aux voies précédentes** : absence de concours dans certaines disciplines, étudiants brillants mais ayant préféré passer par une formation universitaire en premier et début de second cycle, etc.

Des modalités de sélection de ces étudiants recrutés en dehors des concours ou de la sélection internationale devraient être mises en place et **contrôlées de façon extrêmement rigoureuse** par la direction de l'École. L'admission comme « étudiants » de ceux qui auraient été les premiers à ne pas être reçus aux concours ou à la sélection internationale, sans véritable contrôle de la direction, nous semble une très mauvaise approche et ne peut conduire qu'à deux niveaux de normaliens, ce qui est de nature à brouiller l'image de l'École.

De même il ne faudrait pas que cette voie d'entrée à l'École apparaisse comme une alternative plus facile, détournant de très bons étudiants de la voie du concours. En revanche, l'admission d'un nombre limité de jeunes gens n'étant pas passés par les concours nous semble parfaitement justifiée, pour autant que la rigueur d'une sélection appropriée garantisse leur niveau et leur motivation. S'agit-il alors de « normaliens » ou d'« étudiants » admis à l'École ?

Au-delà de cette question de terminologie se pose évidemment la question de savoir qui bénéficie du statut d'élève fonctionnaire stagiaire, et donc du nombre de postes correspondants et de possibilités de rémunérations ou de bourses. Il ne faudrait cependant pas que cette question de statut (et de rémunération) bloque totalement un accroissement raisonnable du nombre de ceux qui, **ayant toutes les qualités requises**, suivent des études à l'École normale.



Cette question ne pourra se décanter que si les conditions de recrutement évoquées ci-dessus permettent de lever toutes les réserves actuelles.

Enfin, il est évidemment souhaitable que les laboratoires accueillent des doctorants et des post-docs qui n'auront pas nécessairement effectué leurs études précédentes à l'ENS. L'École devrait d'ailleurs être, en lettres comme elle l'est en sciences, une *graduate school* conduisant au doctorat. Cela peut se faire soit en sélectionnant certaines disciplines, soit en étant plus large à travers une politique d'alliances.

3- La scolarité à l'École

Elle est actuellement largement laissée à l'initiative des élèves, sous la supervision d'un tuteur ou d'un caïman. Sans remettre en cause cette liberté, très ancrée dans la tradition normalienne, il nous semble que quelques éléments pourraient la compléter. En effet, **l'École doit se positionner entre une sorte d'abbaye de Thélème pour laquelle seule compterait la performance d'y avoir été admis, et un véritable établissement de formation, soucieux d'apporter à ses élèves les éléments d'une réussite professionnelle.**

En premier lieu il convient de partir du postulat que la sélection à l'entrée garantit des élèves intelligents, mais aussi **motivés et travailleurs, capables de suivre une scolarité exigeante.**

Ce que nous préconisons n'est donc pas d'abandonner la large autonomie de choix des élèves, mais de s'assurer qu'ils soient encadrés par **des enseignants qui se sentent pleinement responsables de leur assurer un débouché professionnel**, cohérent avec leurs aspirations, mais aussi réaliste que possible.

Compte tenu de la taille limitée de l'École et de la diversité des cursus choisis, il est légitime que des enseignements généraux soient suivis dans les universités avec lesquelles elle a l'habitude de travailler. En revanche, une offre de formations complémentaires, attractives et de très haut niveau doit exister à l'École même, s'appuyant sur les recherches qui y sont menées, et ce dès la première année, afin à la fois d'élargir le champ des connaissances des élèves, de les inciter (voire de les obliger) à **se former à d'autres disciplines que leur discipline principale** (notamment littéraires pour les scientifiques et scientifiques pour les littéraires) et de leur éviter de se contenter de passer le plus rapidement possible un maximum de diplômes universitaires.

Plus important encore nous semble être de s'assurer que les élèves développent au cours de leurs années d'École **une large ouverture vers l'extérieur**, afin que leur insertion professionnelle ultérieure ne soit pas limitée par une vision trop étroite, cultivée avec leurs enseignants pendant leur scolarité. Cela devrait passer par des **séjours obligatoires à l'étranger**, des cycles de conférences et de rencontres (aux-



J.-C. LEHMANN

quels l'association est prête à participer), des **stages en entreprise ou dans l'Administration**, mais aussi par **des formations pratiques** communes à l'exercice de la plupart des métiers y compris ceux de l'enseignement (travail en groupe, psychosociologie, pédagogie, expression orale, outils modernes de communication, comportement en situation de crise...). Des personnalités extérieures pourraient apporter leur expérience par de véritables sessions de formation dans ces domaines.

Enfin, il nous semblerait utile que, dès la seconde année peut-être, chaque élève commence à bâtir un **projet d'insertion professionnelle** qu'il pourrait élaborer et construire progressivement avec l'aide de son tuteur et d'éventuelles personnalités extérieures.

*Site de Jourdan*

Tout cela exige certainement que ceux qui encadrent quotidiennement les élèves – les caïmans de l'École – soient choisis avec la plus grande exigence, et n'assument ces fonctions que pendant un temps limité à quelques années, afin de rester le plus proche possible des jeunes étudiants qu'ils ont eux-mêmes été peu de temps auparavant.

Nous n'avons pas de position arrêtée concernant l'agrégation, celle-ci pouvant trouver sa place et son intérêt, mais une fois encore à la condition qu'elle ne soit pas une fuite en avant mais entre dans le cadre d'une formation cohérente avec le projet professionnel poursuivi. En outre des réformes possibles pourraient intervenir qui conduiraient à poser cette question différemment.

Enfin concernant le « **diplôme de l'ENS** », il semble en effet souhaitable, alors même que l'agrégation ne peut plus être exigée dans certaines disciplines, de confé-



rer aux normaliens un diplôme sanctionnant l'ensemble de leur cursus à l'École, à la condition qu'il ne soit pas attribué automatiquement mais sanctionne un parcours **exigeant et contrôlé**.

Une réflexion complémentaire à la nôtre serait donc extrêmement utile, impliquant les enseignants de l'École, qui proposerait différents types de cursus pour les élèves et étudiants de l'École, et qui définirait clairement les conditions auxquelles le diplôme de sortie leur serait accordé.

4- En ce qui concerne les débouchés de l'École, la première urgence est de rendre aussi favorables que possible les débouchés traditionnels, dans l'enseignement supérieur, ou post-bac en lycée, et dans la recherche. Des mesures doivent être négociées tant avec l'Inspection générale qu'avec l'enseignement supérieur afin que les normaliens qui souhaitent rejoindre ces corps ne soient pas pénalisés par la formation qu'ils ont reçue, mais qu'au contraire celle-ci soit pleinement valorisée, dans l'intérêt même de l'État. En particulier l'accès aux enseignements en classes préparatoires devrait être naturel pour les normaliens, si l'on souhaite en attirer un certain nombre vers ce type d'enseignement.

Au-delà de ces voies traditionnelles, c'est aux normaliens eux-mêmes, avec l'aide de leurs enseignants et l'apport qui pourrait être celui de contacts avec les anciens élèves, de savoir valoriser l'originalité et la valeur de leur formation.

5- Les relations extérieures et la taille de l'École

Bien que l'École ait une taille limitée à l'échelle des grandes universités, nous ne considérons pas que cela constitue un handicap qui doive conduire à une croissance à tout prix. L'exemple de l'École scientifique et de ses laboratoires mondialement connus le montre bien. Il nous semble plus important de travailler sur sa notoriété et sur ce que nous avons appelé plus haut son *branding*. De ce dernier point de vue, il nous semble que le label ENS doit pouvoir se décliner sur toutes les Écoles normales supérieures françaises, dont certaines caractéristiques, *mutatis mutandis*, sont communes. C'est donc, à notre sens, vers un **rapprochement avec les autres ENS**, au moins en termes de nature de l'image promue, que l'on devrait s'orienter, donnant ainsi plus de visibilité à une **marque ENS**, qui n'exclut ni les spécificités ni les différences (les hiérarchies pouvant s'établir d'elles-mêmes selon les disciplines). Faut-il aller jusqu'à un concours commun comme pour d'autres Grandes Écoles ? Cette question se pose évidemment.

Par ailleurs, il est clair que l'École doit poursuivre le renforcement de ses liens avec l'Université, ce qui est déjà largement le cas dans la situation actuelle. L'option de devenir simplement un établissement rattaché à une université, comme l'est par



J.-C. LEHMANN

exemple la Harvard Business School ou la London School of Economics and Political Sciences, ne nous semble pas aujourd'hui d'actualité¹. Elle doit aussi, compte tenu des évolutions en cours du rôle des organismes de recherche, se sentir de plus en plus responsable des grandes orientations de ses laboratoires de recherche. C'est là un rôle important du Conseil scientifique. Un rapprochement avec les autres acteurs de la montagne Sainte-Geneviève, notamment le Collège de France, ne peut être que positif. Les relations internationales de l'École se sont largement développées depuis plusieurs années et on ne peut que s'en féliciter.

Enfin, une mention particulière nous semble devoir être faite des relations de l'École avec le monde économique. Le caractère le plus souvent très fondamental de la recherche qui y est menée, comme la prééminence de débouchés vers la fonction publique, ne peuvent justifier un isolement du monde de la société et de l'économie. L'innovation, indispensable dans tous les domaines, doit pouvoir s'appuyer sur les connaissances les plus récentes et les plus pointues. L'École est mieux placée pour cela que beaucoup d'écoles d'ingénieurs. Elle ne doit donc pas rejeter les relations avec les entreprises, car loin d'y perdre son âme, elle ne peut que s'en enrichir en découvrant de nouvelles problématiques et apparaître plus utile encore à la société et au pays. Il nous semble que les approches actuelles sont beaucoup trop timides dans ce domaine.

6- La gouvernance de l'École

Nous nous contenterons sur ce point de quelques remarques.

Tout d'abord les trois structures Conseil d'administration, Conseil scientifique et direction de l'École doivent pouvoir pleinement jouer leurs rôles respectifs.

Le **Conseil d'administration**, véritable outil de pilotage stratégique, doit essentiellement, au-delà de ses responsabilités statutaires et budgétaires, discuter et valider les grandes orientations et les décisions importantes de la direction.

Il appartient à la **direction** de lui proposer ces orientations, de préciser les mesures à prendre et de les mettre en œuvre, en s'appuyant fortement, pour ce qui le concerne, sur le **Conseil scientifique**.

Ce dernier doit principalement se concentrer sur deux points : d'une part, examiner l'éventail des thématiques de recherche menées à l'École et aider à l'identification et à l'émergence de thématiques nouvelles et prometteuses ; d'autre part être le garant de la qualité des chercheurs et enseignants recrutés ou attirés temporairement à l'École.

Compte tenu de l'importance de mener avec détermination et sur le long terme une politique qui donne à l'École le rôle ambitieux que nous avons essayé de définir, il nous semble que le poste de **directeur de l'École** doit aller à une personnalité de



premier plan qui n'ait pas nécessairement effectué toute sa carrière dans l'enseignement supérieur. L'École a besoin d'un entrepreneur, qui ait le temps devant lui et sache s'entourer de personnalités compétentes dans les disciplines qui sont enseignées à l'École et y font l'objet de travaux de recherche. Son recrutement devrait être préparé par un **comité de recherche** (*search committee*) qui ne se limite pas à recueillir des candidatures mais qui recherche aussi largement que possible les personnalités susceptibles d'occuper ce poste et propose une liste de candidats possibles. La nomination effective du directeur ne devrait pouvoir être faite que sur la base de cette liste, et de l'avis motivé du Conseil d'administration de l'École.

On peut enfin souligner les rôles forts utiles que devraient avoir la Fondation de l'ENS, pour apporter à l'École le concours de financements privés, et l'Institut de l'ENS qui, ouvert vers le monde économique, peut donner aux normaliens et aux chercheurs de l'École l'occasion de mieux connaître ce monde et de s'y faire connaître.

Enfin l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École, dont la vocation est multiple, pourrait, elle aussi, contribuer, comme cela a été évoqué ici ou là dans ce rapport, à ce que la communauté normalienne apporte sa contribution à la formation des élèves et son soutien à une politique ambitieuse de la direction de l'École.

Conclusion

Ce court rapport, rédigé suite à une demi douzaine de réunions d'un groupe de réflexion dont la composition est présentée en annexe, ne prétend évidemment ni épuiser le sujet, ni même apporter une vérité indiscutable. S'il a fait l'objet d'un large consensus au sein du groupe, des opinions divergentes ou au moins des nuances existent sur certains points. **Il faut donc le considérer comme un premier outil de réflexion. De nombreux points devront faire l'objet de réflexions complémentaires et de propositions de la part de l'Association.** S'il contribue aussi peu que ce soit à ce que l'École retrouve tout le prestige que nous estimons être sa marque de fabrique, nous estimerons avoir fait un travail utile.

Note :

1 Note ajoutée le 26 juin : cette question pourrait cependant reprendre une certaine actualité avec le plan Campus.



J.-C. LEHMANN

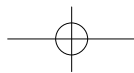
Annexe :**Composition du groupe de réflexion**Christian **Baudelot** (1960 l)Philippe **Boutry** (1974 l)François **Bouvier** (1961 s)Évelyne **Cohen-Lemoine** (1984 S)Pascal **Confavreux** (2006 l)Hermeline **Tardy** (2006 l)Vincent **Denis** (1993 l)Raphaëlle **Théry** (2004 l)Julien **Jeanneney** (2005 l)Anne-Juliette **Hermant** (1994 l)Mathieu **Le Bellac** (2002 s)Jean-Claude **Lehmann** (Président) (1959 s)Claire **Lhuillier** (1966 S)Sandrine **Manneville-Étienne** (1991 s)Françoise **Mélonio** (1972 L)Ève **Bertrand-Menk** (1994 l)Marie **Pittet** (1973 S)Pierre-Yves **Quiviger** (1993 l)

Nicolas **Tenzer** (1980 l) (En raison d'une mission à l'étranger, Nicolas Tenzer n'a pu participer aux réunions du groupe, mais s'associe aux conclusions du rapport dont il approuve l'essentiel des orientations.)

Rodolphe **Vuilleumier** (1992 s).*Site de Jourdan*

MAXIME L

Crédit photos : pour les photos du site d'Ulm, AAEENS et pour celles du site de Jourdan, ENS.



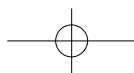
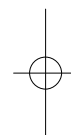
LES SAVOIRS ET LA VIE

MAXIME LAMOTTE (1939 s) OU LA MODERNITÉ D'UN GRAND NATURALISTE
Gaëlle Laboreau et Patrick Blandin

LES ÉTUDES FRANÇAISES À COLUMBIA
Pierre Force

LE TOUR DU MONDE EN ENS : PISE
Martine Bismut

OÙ VA LE MODÈLE ENS ?
Martine Bismut





MAXIME LAMOTTE (1939 s) OU LA MODERNITÉ D'UN GRAND NATURALISTE

Cet article est la suite et fin de l'article « L'Environnement à l'ENS » paru dans *L'Archicube* n° 4, p. 102 et suivantes.

Gaëlle Laboreau

Patrick Blandin (1963 s)

« **T**rès grand scientifique », « grand naturaliste » : ces qualificatifs reviennent régulièrement lors d'entretiens avec les chercheurs qui ont côtoyé Maxime Lamotte ou travaillé avec lui.

Passionné tout jeune par les insectes, mais devenu plus tard un spécialiste des batraciens africains – suite à la découverte d'un crapaud vivipare qui s'est révélé être un passionnant modèle pour des études de physiologie –, géographe, climatologue et géologue par moments, Maxime Lamotte fut surtout un généticien des populations et un écologue. Ceci à une époque où la théorie synthétique de l'évolution aussi bien que l'écologie peinaient à s'implanter en France.

Soutenue en 1951, sa thèse sur le polymorphisme des populations naturelles de l'escargot des bois fit grand bruit au plan international. Mais Maxime Lamotte était déjà le premier français à avoir lancé, dès 1942, sur les hauteurs des monts Nimba en Guinée, l'étude quantitative d'une communauté animale terrestre. Démarche qu'il transforma, en 1962, en l'étude d'un écosystème dans son ensemble : la savane pré-forestière de Lamto en Côte-d'Ivoire. Il se plaçait ainsi à l'avant-garde d'une écologie française, encore timide, et s'intégrait pleinement dans la dynamique internationale.

Esprit ouvert, curieux, insatiable, polyvalent mais aussi obstiné, Maxime Lamotte a fait du laboratoire de zoologie de l'École normale, qu'il dirigea de 1956 à 1987, l'un des plus grands, sinon le plus grand de France. Et sans doute le plus diversifié. Maxime Lamotte marqua ainsi profondément la vie scientifique de l'École et contribua à son rayonnement national et international.

Évoquer les grands héritages scientifiques de Maxime Lamotte tant en génétique des populations qu'en écologie, c'est non seulement lui rendre hommage, mais c'est aussi illustrer la fécondité d'une démarche de naturaliste avide d'analyser la nature dans sa diversité, et plus encore d'en comprendre l'organisation, le fonctionnement et l'évolution.



M. LAMOTTE

1- Maxime Lamotte, un début de carrière remarqué dans une jeune discipline, la génétique des populations

Alors qu'il avait ramené du Mont Nimba, en Guinée, des kilos de spécimens à étudier, découvert le *Necto*¹ – son fameux crapaud vivipare – et que ses recherches semblaient le diriger vers la systématique, la physiologie ou l'écologie, Maxime Lamotte (1939 s) choisit de réaliser sa thèse d'État dans une discipline en naissance en France : la génétique des populations. Une thèse qu'il soutient en 1951 et qui allait faire grand bruit, jusqu'outre-Atlantique.

La génétique, une discipline en naissance au sortir de la guerre

Lorsque Maxime Lamotte commence sa thèse en 1943-44, « *la génétique des populations n'existait pas trop à l'époque* »². En fait, jusqu'en 1945, ce n'est pas uniquement la génétique des populations, mais toute la génétique, qui est absente de la recherche et de l'enseignement français (Burian & Gayon, 1990). Pour preuve, la première chaire de génétique n'est créée à la Sorbonne qu'en 1946 – plus de 30 ans après celle des États-Unis – avec l'opposition des chercheurs du département de biologie (Gayon & Burian, 2004).

Dès le début du xx^e siècle, la génétique s'est pourtant développée aux États-Unis et en Europe (Angleterre, Allemagne, Russie, pays scandinaves), suite notamment aux travaux de Gregor Mendel sur les petits pois (1866) (Gayon & Burian, 2004). En France, elle ne se développa vraiment qu'à partir des années 1930 grâce aux travaux de trois biologistes³ : Boris Ephrussi (1901-1979), Philippe L'Héritier (1906-1994) et Georges Teissier (1900-1972).

Georges Teissier (1919 s) et Philippe L'Héritier (1926 s)⁴ furent notamment à l'origine des premières recherches expérimentales au monde en génétique des populations. Jusqu'à alors la génétique évolutive était principalement le fait de théoriciens. Leurs travaux expérimentaux furent menés sur des « cages à populations » à drosophiles au sein de l'ENS.

Slatkin & Veuille (2002) soulignent l'importance que l'ENS, « *lieu particulier et privilégié du système de recherche et d'enseignement français* », a joué dans l'instigation des recherches de Georges Teissier et de Philippe L'Héritier, les protégeant de l'hostilité de beaucoup de biologistes français envers le darwinisme et leur fournissant de jeunes étudiants enthousiasmés pour cette nouvelle discipline, comme Maxime Lamotte.

Comme l'écrivait Maxime Lamotte, dans un article à la mémoire de Georges Teissier : « *Les études consacrées au polymorphisme sont restées longtemps relativement limitées, [et*



où] toutes, ou presque, sont nées de l'impulsion donnée par Georges Teissier qui en avait reconnu l'intérêt fondamental pour la compréhension des mécanismes de l'évolution» (Lamotte, 1974, cité dans Givernaud).

Au cours de ses études à l'École normale, Maxime Lamotte côtoie Georges Teissier, qui « remplaçait Robert Levy, qui, étant juif, avait dû partir se camoufler »⁵ au poste de directeur du laboratoire de zoologie. Maxime Lamotte semble vouer une certaine admiration pour ce professeur, dont il avait trouvé les cours « très bons ».

Georges Teissier remarque lui aussi Maxime Lamotte : « Lorsque j'ai constaté que Lamotte était un vrai "naturaliste de terrain" (...), qu'il avait des aptitudes pour la recherche quantitative et le goût pour la statistique, je lui ai, tout naturellement, donné un sujet de thèse portant sur la génétique des populations naturelles », écrit-il en 1965 dans une lettre adressée à M. Hervé, directeur scientifique de l'ENS.

Il est probable que ce soit cette admiration ainsi que les encouragements de Georges Teissier, qui ont persuadé Maxime Lamotte de poursuivre un doctorat en génétique des populations. Alors que comme il le dit dans ses entretiens : « Grassé et Hourdry auraient préféré que je fasse ma thèse sur le Necto », et qu'il n'avait pas encore à cette époque de goût particulier pour la génétique des populations.

Georges Teissier laisse à Maxime Lamotte une grande liberté dans la réalisation de sa thèse, ne le guidant que très peu (Burian & Gayon, 1990). Pour Gayon & Burian (2004), « Maxime Lamotte sera le premier et le plus brillant de ses étudiants ».

Une thèse remarquable jusqu'outre-Atlantique

Contrairement aux recherches expérimentales de Georges Teissier et Philippe L'Héritier, celles de Maxime Lamotte portent sur les populations dans leur milieu naturel, la première du genre en France. Son sujet d'étude : les escargots des bois, *Cepaea nemoralis*.

Ces gastéropodes ont l'avantage d'être distribués sur le terrain en petites colonies partiellement isolées et d'être répandus dans toute la France, autant en zone libre qu'en zone occupée (Gayon, 1998, cité dans Millstein, 2007). Une considération d'importance puisque Maxime Lamotte commence à ramasser les escargots en 1943-44, dans le midi de la France où il s'est camouflé avec sa mère, évitant ainsi de faire le service du travail obligatoire (STO)⁶.

Comme le souligne Yvette Dattée (1963 S), ancienne élève et collaboratrice de Maxime Lamotte : « il fallait oser se lancer dans une telle étude car la méthodologie n'existait pas. Elle était à inventer. Heureusement, Maxime Lamotte avait une intuition scientifique extraordinaire, comme par exemple celle de remonter une vallée dans les Pyrénées avec dans l'idée d'y trouver des populations isolées. »



M. LAMOTTE

Au total, Maxime Lamotte étudie plus de 1 100 populations, caractérisées par des tailles diverses, mais surtout par une grande variation dans les caractéristiques des coquilles. Certaines populations présentaient notamment des coquilles avec des bandes, d'autres sans bandes. Restait alors à déterminer les facteurs d'évolution pouvant expliquer ce polymorphisme entre les différentes populations.

Afin d'interpréter ses observations, Maxime Lamotte travaille avec Gustave Malécot (1932 s), mathématicien qui a consacré une part importante de ses recherches à des problèmes mathématiques et statistiques liés à la biologie. Cette collaboration fut à l'origine de grands progrès en calculs de probabilités appliquées à la génétique évolutive. Gustave Malécot (1911-1998) est d'ailleurs aujourd'hui considéré comme un des pères de la génétique des populations, au côté de Sewall Wright, Ronald Fisher et John Haldane (Epperson, 1999 ; Gillois, 1999 ; Slatkin & Veuille, 2002).

Maxime Lamotte (1999) le reconnaît d'ailleurs lui-même : « *Malécot est resté trop longtemps insuffisamment connu et apprécié en France, où il travaillait dans un domaine dont les spécialistes sont rares. Ses recherches attirèrent en revanche l'attention de plusieurs généticiens célèbres aux États-Unis qui n'ont pas cessé de lui rendre hommage. Sa notoriété à l'étranger a été considérable et s'est accrue au cours des années* ».

Car, c'était une autre qualité de Maxime Lamotte, celle de réunir les expérimentateurs et les modélisateurs. « *Même si Maxime Lamotte disait qu'il n'aimait pas les maths, il n'hésitait pas à aller travailler avec des mathématiciens pour ses recherches, et plus tard pour ses enseignements* » précise Yvette Dattée.



Ramassage des escargots des bois (fonds Lamotte)



En 1951, Maxime Lamotte soutient sa thèse d'État, il est alors âgé de 31 ans. Comme l'écrit Michel Veuille, directeur du département systématique et évolution du Muséum national d'histoire naturelle⁷: « *La thèse de Maxime Lamotte fit date dans l'histoire de la génétique évolutive du XX^e siècle. Le premier, il fit le recensement systématique de fréquences alléliques dans de nombreuses populations, pour vérifier les modèles théoriques de l'évolution darwinienne dus à Sewall Wright. Son étude sera aussi la première d'une très longue série, encore très prolifique, de travaux de "génétique écologique" visant à comprendre l'histoire récente des espèces d'après les profils de distribution géographique de la variation.* »

Parlant de la thèse de Maxime Lamotte, Provine (1986) la qualifia « *d'étude monumentale* ». Millstein (2007) va même jusqu'à considérer que : « *l'étude de Maxime Lamotte sur les escargots est parmi les meilleures, sinon la meilleure, des premières tentatives visant à démontrer la dérive et la sélection dans les populations naturelles* ». Le jeu de données recueilli par Maxime Lamotte est en effet impressionnant (Veuille, 2000).

En 1959, Maxime Lamotte présente ses recherches au 24^e symposium de biologie quantitative tenu à Cold Spring Harbor (États-Unis), organisé en l'honneur du 100^e anniversaire de la publication du livre de Charles Darwin *L'origine des espèces*. Son exposé en sera le point fort et déclenchera « *la première grande polémique scientifique sur le rôle respectif du hasard et de la sélection naturelle dans l'évolution* » comme le souligne Michel Veuille⁸.

Les conclusions de Maxime Lamotte s'opposaient alors à celles de deux chercheurs anglais (Arthur Cain et Philip Sheppard) qui étudiaient également le polymorphisme de couleur et de bandes des escargots des bois. Le débat animé qui s'en suivit fut surnommé « *The Great Snail Debate* » par Provine (1986).

Enseignements en génétique

Après quelques années d'enseignement à la chaire de zoologie générale et appliquée de Lille (1953-1957), Maxime Lamotte se présente sur les conseils de George Teissier au poste de professeur de zoologie à l'ENS, laissé vacant par le décès du professeur Robert Levy. Il y est nommé en 1956.

En 1960, il crée avec Georges Teissier, qui en prend la responsabilité, et en étroite concertation avec des spécialistes de génétique appliquée animale, végétale et humaine (notamment Jacques Poly, alors chef du département de génétique animale de l'INRA), l'option « *Génétique quantitative et génétique appliquée* » du certificat de troisième cycle de génétique approfondie. Il invite à y enseigner son camarade de promotion et ami Guy Lefort (1939 s), professeur de mathématiques à l'Institut national agronomique. Il confie à Jean Générmont (1955 s), qui a réalisé sa thèse sous sa direction, une grande part de la coordination des enseignements et des relations avec les chercheurs de l'INRA.



M. LAMOTTE

En 1965, lors de la transformation du certificat en DEA, Maxime Lamotte devient responsable de la formation. Celle-ci accueille bon nombre de normaliens scientifiques, par exemple Jean Coursol (1963), Yvette Dattée (1963), André Langaney (1963), Bernard Chevassus-au-Louis (1968), Jean-Marie Cornuet (1969), Gilles Pison (1971), Jacqueline Vu Tièn-Kang (1971), François Bonhomme (1973). Elle a constitué un vivier dans lequel l'INRA a recruté nombre de chercheurs, en génétique animale principalement et en amélioration des plantes.

Jean Générmont se rappelle⁹ : « *c'était un enseignant remarquable, un brillant conférencier et ses textes écrits étaient admirables d'élégance et de clarté. Il a contribué de manière très significative à la formation de nombres de biologistes, zoologistes, généticiens et écologistes notamment* ». « *C'était un directeur très disponible et ouvert. Il imprégnait ses élèves et collaborateurs de sa façon de penser. Sa rigueur était exceptionnelle, tout comme son français !* » ajoute Yvette Dattée.

Arrêt des responsabilités, mais pas des recherches

À la fin des années 70, Maxime Lamotte se désengage de ses responsabilités dans l'enseignement de la génétique des populations, au profit de l'écologie. À partir de cette époque, le ministère interdit en effet à un professeur de diriger deux DEA. Ce qui était le cas de Maxime Lamotte.

Les recherches menées à la station d'écologie de Lamto en Côte-d'Ivoire lui prennent en outre de plus en plus de temps et d'énergie : « *En 1961, je me suis trouvé embri-gadé dans Lamto. Je suis alors devenu de plus en plus écologiste et de moins en moins généticien des populations* »¹⁰.

Mais ce retrait de l'enseignement n'empêcha pas Maxime Lamotte de continuer à diriger des recherches dans ce domaine. Il n'hésitera pas non plus à employer des outils modernes, comme des marqueurs enzymatiques pour étudier le polymorphisme chez les escargots des bois, dans le cadre de la thèse de Marta Valdez, soutenue en 1986 et co-encadrée par René Lafont, biochimiste au laboratoire de zoologie.

Tout au long de sa vie, Maxime Lamotte aura en fait gardé un œil sur la génétique. À 74 ans, il publie chez Hachette le livre *Théorie actuelle de l'évolution. Génétique évolutive et écologie* (1994), deux domaines de recherches à ses yeux intimement liés.



2- Maxime Lamotte, pionnier des études écosystémiques françaises

1942. Âgé de 21 ans, Maxime Lamotte réalise au mont Nimba en Guinée ses premiers relevés quantitatifs de faune. La récolte est faramineuse. Mais surtout la méthode, inédite pour les communautés animales, s'avère prometteuse. Appliquée à l'ensemble des compartiments de la savane de Lamto (Côte-d'Ivoire), elle permettra de réaliser une étude quantitative d'écosystème d'une ampleur inégalée et placera les recherches françaises en écologie sur le devant de la scène internationale. Et ce à une époque où l'écologie commençait seulement à se structurer dans notre pays.

C'est cette histoire que nous présentons¹, non seulement parce que c'est l'histoire d'une exceptionnelle aventure scientifique, mais aussi parce que c'est celle d'un homme animé par des intuitions fortes, qui le conduiront à jouer un rôle majeur dans le développement de l'écologie française, notamment avec la création d'un enseignement de troisième cycle qui, pendant plus de 20 ans, attirera de nombreux étudiants français et étrangers au laboratoire de zoologie de l'École normale supérieure.

Premiers relevés quantitatifs au mont Nimba

Alors qu'il est élève de troisième année à l'ENS, Maxime Lamotte est choisi comme l'un des six « jeunes savants » que la Ligue maritime et coloniale réunit pour une mission de prospection de la faune en Afrique occidentale française. Maxime Lamotte est alors un entomologiste amateur connu au Muséum national d'histoire naturelle. Sa passion pour les insectes, notamment les coléoptères dont il fait la collection depuis ses 10 ans, a joué dans sa sélection. En effet, sa candidature a été soutenue par le professeur René Jeannel, directeur du laboratoire d'entomologie du Muséum.

Le 1^{er} décembre 1941, Maxime Lamotte et les cinq autres « jeunes savants » embarquent à Marseille sur le paquebot *Savoie*. À leur arrivée à Dakar, ils sont accueillis par Théodore Monod, professeur du Muséum et directeur de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN). C'est lui qui a choisi les deux sites d'étude : le mont Nimba (Guinée) et le Fouta-Djalon (Mali). Jean-Charles Leclerc, le géographe, Robert Schnell, le botaniste et Maxime Lamotte, le zoologue sont affectés à l'étude du mont Nimba. Ils y arrivent en février 1942.



Maxime Lamotte
(fonds Lamotte)



M. LAMOTTE

Maxime Lamotte est vite enthousiasmé par les milieux naturels et la faune qu'il y découvre. Il a l'idée géniale de faire ramasser les animaux par des manœuvres : une journée de travail ne coûtait que 3 francs 50 par homme, et il avait de l'argent. Comme il le disait lui-même, ces six mois passés au Nimba s'en trouvèrent multipliés par dix. Il avait imaginé une méthode de récolte quantitative en s'inspirant des travaux de biogéographie de Maximilien Sorre, d'Auguste Chevalier, un africaniste, et de Lucien Cuénot, qui l'avaient convaincu de l'intérêt d'étudier des « groupements », ensembles des êtres vivants présents dans un milieu donné. Mais jusqu'alors, on étudiait surtout les groupements de végétaux. Maxime Lamotte décida qu'il fallait aussi étudier les groupements animaux, en les mesurant quantitativement².

En transposant à une plus petite échelle les concepts de la biogéographie et de l'étude des associations végétales, son objectif dépasse ainsi le simple inventaire naturaliste. Il est en effet nécessaire de comprendre l'évolution d'un milieu à partir de la composition de sa faune, en étudiant ses variations dans le temps et surtout dans l'espace, en particulier sous l'influence des activités humaines (Lamotte, 1946). En effet, Maxime Lamotte considérait les transformations dues aux hommes comme un phénomène évolutif majeur, et il avait réalisé des relevés dans des milieux diversement modifiés pour les comparer aux milieux « primaires ».

Méthode inédite pour les communautés animales, les « relevés quantitatifs » permettent à Maxime Lamotte de rapporter au Muséum plusieurs milliers d'échantillons. De nombreuses espèces nouvelles sont progressivement identifiées. Parmi elles, un modeste crapaud, *Nectophrynoides occidentalis*. Étonnante découverte, première mondiale, un batracien vivipare : cette espèce donne naissance directement à des petits crapauds, au lieu de pondre des œufs donnant des têtards aquatiques. De nombreuses recherches, notamment de physiologie, suivront cette découverte, qui fit aussi la réputation de Maxime Lamotte³.

En 1946, Maxime Lamotte retourne au Nimba et publie « Un essai de bionomie quantitative » où il décrit en détail son innovation méthodologique des « relevés quantitatifs ». Il en souligne l'intérêt, dans une perspective plus évolutionniste qu'écologique : « Cette étude des équilibres des populations et de leurs modifications constitue la meilleure voie pour faire progresser de façon sûre nos connaissances sur les mécanismes de la sélection naturelle ; elle représente donc un moyen rationnel d'aborder de façon expérimentale le problème grandiose de l'évolution des espèces, qui se ramène en fait à celui de l'évolution des populations animales. »

L'intérêt faunistique de la méthode est confirmé par les missions suivantes, en 1951-52 avec Roger Roy (1949 s) et 1956 avec deux étudiants zoologistes. Sur place, les recherches sont facilitées par Jean-Luc Tournier, directeur du centre local d'Abidjan de l'IFAN, qui construit en 1946 une base-laboratoire permanente au pied



du mont Nimba. Mais en 1958, l'arrivée de Sekou Touré au pouvoir en Guinée donne le coup d'arrêt aux recherches. Comme le dit si bien Roger Roy, Lamotte devient alors « nimbalgique ». Il le restera toute sa vie. De fait, en 2003, avec Roger Roy, il dirige la publication, aux mémoires du Muséum national d'histoire naturelle, d'un ouvrage collectif de plus de 700 pages, intitulé *Le peuplement animal du mont Nimba (Guinée, Côte-d'Ivoire, Liberia)*, auquel doit faire suite un deuxième ouvrage sur lequel il travaillait encore peu avant sa disparition.

Du Nimba à Lamto

Désireux de continuer les recherches menées au mont Nimba, Maxime Lamotte va rechercher en Côte-d'Ivoire, pays voisin de la Guinée et plus stable politiquement⁴, un nouveau site d'étude. En août 1961, il parcourt avec Jean-Luc Tournier la Côte-d'Ivoire en quête d'un milieu similaire au Nimba. « *J'avais des idées fausses, je pensais que plus on va vers le sec [c'est-à-dire vers le Nord], plus on a des savanes. En fait, il y a la forêt, puis la savane pré-forestière, puis des savanes boisées, avec des arbres plus grands. Je désespérais de trouver une savane correcte où donner la priorité aux animaux. Un jour, on était à l'hôtel, on rendait visite à un planteur près du Bandama [un des principaux fleuves de Côte-d'Ivoire]. Il nous dit : « Ah ! vous cherchez une savane, j'en connais une, je vais souvent chasser là-bas ». On arrive au bout de la route. Il y avait des palmiers rôniers, des herbes et au bout, un amas de gros rochers. On a été séduits⁵. »*



M. Lamotte et J.-L. Tournier (fond Gillon)

L'installation de la station est d'abord négociée avec les chefs coutumiers des villages voisins. Elle reçoit rapidement le haut patronage du président Félix Houphouët Boigny (lettre du 27 novembre 1961), après un échange de courrier entre le directeur de l'ENS, Jean Hyppolite (lettre du 6 octobre 1961) et la présidence de la République de Côte-d'Ivoire, par l'intermédiaire de l'ambassade de France. Jean-Luc Tournier crée alors l'appellation Lamto, pour LAMotte et TOurnier.

Pour accueillir les premiers chercheurs, Maxime Lamotte envisage de faire construire des cases en torchis couvertes de chaume. Jean-Luc Tournier suggère à Maxime Lamotte d'acheter une maison en bois sur pilotis à la Compagnie des scieries africaines. Restait à trouver le financement. « *Par un hasard extraordinaire, l'argent*



M. LAMOTTE

nécessaire tomba du ciel peu après sous forme d'un 'crédit mobilier' qui échet au laboratoire de zoologie de l'ENS⁶ » (Lamotte 1974). Le 22 décembre 1961, le montage du bâtiment, dit SCAF1, peut débiter.

Structure et fonctionnement d'un écosystème de savane

Le 27 décembre 1961, Maxime Lamotte arrive à Lamto avec ses deux premiers étudiants, Yves et Dominique Gillon, couple de jeunes entomologistes, élèves de PORSTOM⁷. Le 16 janvier 1962, deux autres étudiants les rejoignent : Marcel Vaillaud (1959 s) et Roger Vuattoux (élève au certificat de zoologie). Alors que les Gillon adaptent la technique des relevés quantitatifs aux invertébrés vivant au-dessus du sol, Maxime Lamotte confie à Marcel Vaillaud l'échantillonnage des vers de terre et à Roger Vuattoux l'étude du peuplement du palmier rônier.

Au moment des premiers relevés quantitatifs de janvier 1962, les recherches sont prévues pour durer « une ou deux années » (Lachenal, 2005). Mais la complexité de



Construction du bâtiment SCAF 1 (fonds Gillon)

la savane est largement sous-estimée : de nombreuses espèces, notamment d'invertébrés, sont difficiles à déterminer, les communautés d'espèces apparaissent très différentes entre les zones herbeuses et les zones arborées de la savane. Les feux de brousse annuels compliquent également les études.

Maxime Lamotte recrute alors de nouveaux étudiants et leur confie l'étude d'une nouvelle

« boîte » de la savane (Lachenal, 2005). Pour Robert Barbault, ce seront les lézards, pour Patrick Lavelle, les vers de terre. Bientôt, Jean César héritera du compartiment des herbes et Jean-Claude Menaut de celui des arbres. Ce sont en effet tous les compartiments de l'écosystème de la savane, et non plus de la seule faune, que Maxime Lamotte veut quantifier. L'analyse du cycle du carbone et de l'azote fut également entreprise. « *Il s'agissait d'appréhender de façon quantitative la structure, tant spécifique que spatiale et temporelle, et le fonctionnement (réseaux trophiques et transferts de matière et d'énergie) de ces biocénoses herbacées* » (Lamotte 1974). Alors que chaque chercheur avait à sa charge l'étude du bilan énergétique d'une « boîte » (ensemble végétal ou groupe animal), Maxime Lamotte se réservait de les relier entre elles afin d'établir le bilan d'énergie global de l'écosystème.



Les recherches menées à Lamto se placent alors dans l'esprit des travaux des chercheurs américains, Raymond Lindemann (1942) et Eugène Odum (1953), qui prônent l'étude des « relations trophiques » et des « flux de matière et d'énergie » qui structurent les « écosystèmes » (Lachenal, 2005). En témoigne l'article que Maxime Lamotte publie en 1962 avec son ami François Bourlière, sous le titre « *Les concepts fondamentaux de la synécologie quantitative* ». Sans encore employer le terme « écosystème », Maxime Lamotte fait sienne la conception « énergétique » de l'écologie nord-américaine, qui vise à établir la productivité des écosystèmes. Ses recherches vont alors bien au-delà du programme de bionomie quantitative de 1946, qui se limitait à une description des peuplements animaux en termes d'effectifs et de biomasses (Lachenal, 2005).



Un exemple de relevé quantitatif (fonds Gillon).

À Lamto, Maxime Lamotte laisse une grande liberté à ses étudiants. La seule consigne est de « *faire du quantitatif* ». Aux inquiets, il répond souvent : « *Vous irez sur place, vous verrez bien !* » Chacun développe alors, avec plus ou moins de succès, des méthodes de mesures et de piégeages adaptées à sa « boîte ». Un relevé de 100 m² ne nécessitait pas moins de 24 manœuvres, tout comme les carrés d'un quart d'hectare débroussés à la machette pour les rongeurs et les reptiles. Roger Vuattoux se rappelle : « *Certains jours, l'appel de 7 h regroupait plus de 30 employés* ». Comme le souligne Guillaume Lachenal (2005), une telle étude quantitative, à l'échelle d'un écosystème, n'aurait jamais pu se développer en France.

Prolongement organique du laboratoire de zoologie de l'ENS, des centaines de kilos de prélèvements et de matériel vont transiter entre la rue d'Ulm et Lamto. Près de 40 thèses – dont une vingtaine d'État ou d'universités – relatives à l'écologie de la savane de Lamto seront soutenues avant 1975, et d'autres encore jusqu'au début des années 80. De 1962 à 1974, les séjours des résidents à Lamto ont représenté plus de 1 000 mois, auquel il faut y joindre « *les milliers de mois de travail des collaborateurs techniques, qui ont, sur le terrain comme au laboratoire, démultiplié les efforts des scientifiques* » (Lamotte, 1974). Un journal, le *Bulletin de liaison des chercheurs de Lamto*, sera même édité par le laboratoire de zoologie de l'ENS entre 1968 et 1977.



M. LAMOTTE

Pendant près de 15 ans, le laboratoire de zoologie, mais aussi le CNRS, financent les recherches menées à Lamto. Elles bénéficieront également du soutien du Programme biologique international (PBI), de l'International Council of Scientific Unions (ICSU), via son Comité français, présidé par François Bourlière. Lancé en 1964, ce programme encourage et coordonne l'étude quantitative des différents écosystèmes du monde. En lançant des recherches quantitatives sur le mont Nimba et en engageant dans le même esprit le projet de Lamto, Maxime Lamotte avait anticipé le tournant pris par l'écologie mondiale. Pour preuve, un colloque du PBI réunissant les spécialistes mondiaux de l'écologie des milieux herbacés est organisé à la station en 1971. Cependant, Maxime Lamotte ne publiera que très peu en anglais, se limitant à deux synthèses dans des ouvrages collectifs internationaux (1975 et 1979) ce qui a peut-être limité l'impact de son œuvre.

En 1974, le PBI s'arrête. En 1976, au sein du laboratoire de zoologie de l'ENS, les équipes d'écologie forment le laboratoire associé CNRS n° 258. En même temps, le CNRS, l'ENS et l'ORSTOM arrêtent tous les financements récurrents et directs. L'université d'Abidjan devient la seule institution officiellement en charge de la station. Elle lui dédie un financement régulier et lui affecte des techniciens. La station continue alors à accueillir des étudiants et chercheurs venant de rue d'Ulm, mais sans les inclure dans un projet collectif d'envergure comme le fut l'étude quantitative dirigée par Maxime Lamotte dans l'esprit du PBI (Lachenal, 2004).

Structuration de la recherche et de l'enseignement en France

Comme la génétique évolutive, l'écologie n'est devenue que tardivement une discipline à part entière en France. Selon le témoignage de François Ramade⁸, professeur d'écologie à Orsay : « *L'enseignement de l'écologie s'est développé beaucoup plus tard dans notre pays que dans les pays anglo-saxons : aux États-Unis, la première chaire d'écologie a été créée vers 1903-1905, en Grande-Bretagne le premier enseignement est celui d'Elton à Oxford en 1920 (...). La situation française est tout à fait différente puisque la première chaire d'écologie fut créée au Muséum en 1956 (chaire d'écologie et de protection de la nature), à l'Université au sens strict, le premier certificat d'écologie fut créé par le professeur Lemée en 1962 à Orsay (C4 d'écologie), à peu près à la même époque le professeur Grassé créait le DEA d'écologie, vers 1963-1964, dont le professeur Lamotte assurera la direction. L'enseignement d'écologie en France fut donc reconnu en tant que tel dans les années 1960 et il faudra attendre le début des années 1970 pour que des postes soient créés dans l'université* ».

En 1969, la Société française d'écologie est fondée. En 1976, le CNRS crée une section d'écologie. Maxime Lamotte en devient le président, ce qui témoigne de la reconnaissance de son rôle « structurant » par la communauté scientifique française.



Premier directeur du DEA d'écologie à l'université de Paris, Maxime Lamotte s'entoure d'un professeur associé italien, Cesare Francesco Sacchi, et d'enseignants sur postes universitaires : Pierre Aguesse, qui deviendra professeur en province, Jean Lévieux, qui sera professeur à l'université d'Abidjan puis à celle d'Orléans, Paul Testard, qui restera au laboratoire et y développera les recherches en écologie des eaux continentales. Les premières années, l'enseignement était organisé dans les locaux du laboratoire de zoologie de l'ENS, rue Lhomond, au sous-sol. Il fait intervenir dès le début des personnalités importantes : François Bourlière (écologie animale), Jean Dorst (écologie animale), Jacques Pochon (microbiologiste de l'Institut Pasteur), Jacques Daget (méthodes mathématiques), Jean-René Le Berre (entomologiste à Orsay). Plus ponctuellement, Pierre-Paul Grassé intervient sur les insectes sociaux, Georges Lemée sur l'écologie végétale. Parallèlement, Maxime Lamotte organise, avec l'aide de Jean Lévieux et de Paul Testard, des séminaires nationaux d'écologie, qui se démarquent, par leur approche générale, des séminaires plus phyto-écologiques de Toulouse ou de Montpellier. Certains de ces séminaires seront à l'origine d'ouvrages collectifs, édités avec François Bourlière sous le titre général *Problèmes d'écologie*, qui ont joué un rôle réellement fondateur : « Problèmes de productivité biologique » en 1967, « L'échantillonnage des peuplements animaux des milieux terrestres » en 1969, « L'échantillonnage des peuplements animaux des milieux aquatiques » en 1971, « La démographie des populations de Vertébrés » en 1975. Parallèlement, Cesare F. Sacchi et Paul Testard publiaient en 1971 le premier ouvrage moderne d'autoécologie⁹ en langue française, *Écologie animale, organismes et milieu*.

Plus tard, la collection *Problèmes d'écologie* s'enrichit de deux nouveaux titres, toujours coordonnés par Maxime Lamotte et François Bourlière, consacrés aux résultats des contributions françaises au Programme biologique international, le premier traitant des écosystèmes terrestres (1978), le second des écosystèmes aquatiques (1983). En 1984, Maxime Lamotte publiait encore un ouvrage collectif, intitulé *Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire*, lié à un enseignement dont il avait été l'un des fondateurs, en 1970, avec des collègues de Toulouse et de Montpellier. Il s'agissait d'une formation interdisciplinaire coordonnée par la Commission française pour l'UNESCO, destinée à la formation de cadres de pays en développement¹⁰.

Si Maxime Lamotte fut l'initiateur et le coordinateur, seul ou en collaboration, de nombreux ouvrages collectifs, il n'écrivit que peu d'ouvrages personnels. L'un d'entre eux allait cependant marquer des générations d'étudiants. Publié en 1957 chez Masson & Cie, *Initiation aux méthodes statistiques en biologie* connaîtra un grand succès, avec trois rééditions (1962, 1967, 1971), certaines donnant lieu à plus d'un tirage. Ce manuel a longtemps comblé une lacune criante et a permis à de nombreux étudiants et chercheurs d'acquérir un indispensable bagage en statistiques appliquées à la biologie. Dans son introduction, Maxime Lamotte écrit qu'en biologie « on ne saurait se



M. LAMOTTE

contenter de simples descriptions qualitatives et d'opinions subjectives : un phénomène que l'on n'appréhende pas de façon quantitative ne saurait être considéré comme connu et il faut partout des données précises et concrètes, parfaitement définies, c'est-à-dire des données numériques».

Telle était la conviction de l'initiateur de la « bionomie quantitative », explorateur du mont Nimba qui, parallèlement, dénombrait les phénotypes dans des centaines de populations de l'escargot des bois. Il allait en résulter aussi bien un regard nouveau sur les mécanismes de l'évolution des populations naturelles, avec la mise en évidence de l'importance des phénomènes fortuits, que le développement de l'écologie quantitative et systémique. Cette conviction allait donner naissance aux DEA de génétique quantitative et d'écologie. S'associant aux enseignements des scientifiques d'horizons divers, ces formations ont créé une dynamique qui ne cesse de s'étendre par l'essaimage des disciples de Maxime Lamotte et de leurs élèves dans de multiples universités et organismes de recherche, en France et à l'étranger.

3- Maxime Lamotte, ses héritages scientifiques

Directeur du laboratoire de zoologie de l'ENS pendant 30 ans (1956-1987), Maxime Lamotte y rassembla des généticiens des populations, des écologues, des physiologistes, des biochimistes, travaillant sur de multiples « modèles », pas toujours zoologiques¹. La station d'écologie de Lamto (Côte-d'Ivoire) en fut comme le pro-

longement naturel, son « bourgeon » tropical ; la station biologique de Foljuif² une antenne bien plus modeste, mais qui prend aujourd'hui toute son ampleur.



Maxime Lamotte dans son bureau (fonds Lamotte)

Sa « conception » de la zoologie n'était pas seulement celle d'un naturaliste curieux de tout ; il en avait une vision ouverte, prospective. En témoigne ce passage de sa notice de titres et travaux scientifiques, rédigée en 1956 en vue de sa candidature au poste de professeur

à l'École normale : *« un séjour de sept mois en pleine brousse me mit en présence d'une nature prodigieusement riche, au milieu de laquelle je pus collecter avec passion des échantillons des groupes zoologiques les plus divers. Ce premier contact devait laisser en moi, avec la nostalgie des paysages africains, un goût plus marqué encore pour la zoologie de terrain, sous ses deux aspects essentiels, et d'ailleurs complémentaires : la biologie des populations animales et les problèmes écologiques ».*

La station de géophysique de Lamto

Lorsqu'on arrive à Lamto, les premiers bâtiments que l'on y découvre ne sont pas ceux de l'écologie, mais ceux de la géophysique. On est alors impressionné par la grandeur et la plénitude qui s'en dégage. Un petit coin de paradis au milieu des palmiers rôniers.

Sœur cadette de la station d'écologie, la station a été construite en 1965 par Jean-Luc Tournier. Mais c'est Maxime Lamotte qui en est à l'origine. C'est lui en effet qui suggère à son collègue physicien, Yves Rocard (1922 s), d'y implanter un sismographe.

Nous sommes en 1963 (ou 1964). Yves Rocard est alors directeur du laboratoire de physique de l'ENS, mais aussi responsable scientifique des programmes militaires du Commissariat pour l'énergie atomique (CEA). Au cours d'une discussion, initialement tournée sur les difficultés financières de la station d'écologie de Lamto, Yves Rocard confie à Maxime Lamotte qu'il recherche un site en Afrique sur le même méridien que la base saharienne de Reggane (Algérie) pour installer un sismographe. Il souhaite y enregistrer en continu les mouvements du sol et recueillir l'écho des explosions nucléaires que la France y réalise depuis 1960. Lamto remplit toutes les conditions : la réserve est isolée – pas de perturbations du signal par les bruits de l'activité humaine –, située à 2 000 km au sud du Sahara et sur un socle granitique. Durant l'année 1963 (ou 1964), Maxime Lamotte organise une rencontre à Paris entre Jean-Luc Tournier et Yves Rocard (Monnier, 2007).

En 1964, le premier sismographe est installé dans le bâtiment de l'écologie. Maxime Lamotte gère un court instant le projet : « *Rocard m'avait confié un carnet de chèques* »¹¹. Mais en 1965, le sismographe déménage dans une station de géophysique indépendante, à 800 m en amont de la station d'écologie, station dont Jean-Luc Tournier prend la direction, et ce jusqu'à sa mort en 1985¹².

Comme le remarque Roger Vuattoux¹³, directeur de la station d'écologie de Lamto pendant plus de 25 ans : « *Ce laboratoire a bénéficié dès le départ et jusqu'à maintenant, pour des raisons géopolitiques diverses, de crédits importants du laboratoire de géophysique de Paris. Tous ces crédits passent dans des constructions importantes en dur et du matériel moderne de collecte de données* ».

La station d'écologie va bénéficier indirectement de ces crédits, notamment pour l'approvisionnement en électricité et en eau, ainsi que pour l'accès aux communications téléphoniques. Et aussi pour l'obtention de données météorologiques détaillées. « *Si cette station n'avait pas été installée, la station d'écologie ne serait pas restée fonctionnelle jusqu'à présent* » souligne Roger Vuattoux²⁸.

Aujourd'hui, la station de géophysique de Lamto héberge des appareils de sismologie et de mesures infrasonores du CEA, mais aussi des instruments de sismologie américains appartenants à l'AFTAC (Air Force Technical Application Center en sismologie). Elle participe à des projets nationaux et internationaux en météorologie et climatologie et appartient au réseau de surveillance de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).



M. LAMOTTE

Génétique évolutive et écologie. C'est au croisement de ces deux champs de recherche que se situe dès le début l'interrogation scientifique majeure de Maxime Lamotte, celle d'un naturaliste devenant à la fois écologue et généticien des populations, et qui donne un rôle majeur au dénombrement, à la quantification. Dans l'introduction de son petit livre *Initiation aux méthodes statistiques en Biologie*, il n'hésitera pas à écrire : « un phénomène que l'on n'appréhende pas de façon quantitative ne saurait être considéré comme connu et il faut partout des données précises et concrètes, parfaitement définies, c'est-à-dire des données numériques ».

En fait, dès 1946, dans son *Essai de Bionomie quantitative*, après avoir argumenté sur l'intérêt des relevés quantitatifs pour étudier les équilibres des populations et leurs modifications, il soulignait que c'est là « la meilleure voie pour faire progresser de façon sûre nos connaissances sur les mécanismes de la sélection naturelle ; elle représente donc un moyen rationnel d'aborder de façon expérimentale le problème grandiose de l'évolution des espèces (...) ».

Au travers des enseignements qu'il a organisés en génétique quantitative et en écologie, au travers des recherches qu'il a animées, des voies qu'il a ouvertes à tant et tant d'élèves, Maxime Lamotte a été un savant particulièrement fécond. Alors que la biologie moléculaire venait sur le devant de la scène, et que les disciplines naturalistes étaient rangées dans les « placards à vieilleries », la zoologie maintenue par Maxime Lamotte a joué un rôle essentiel : évolutionniste, elle a contribué à l'enracinement, en France, de la théorie synthétique de l'évolution ; écologique, elle a contribué fortement au développement d'une approche systémique des milieux naturels.

Aujourd'hui, les interrogations sur le devenir de la biodiversité se retrouvent au carrefour de la biologie évolutive et de l'écologie. Alors que l'on se complait, dans une ambiance de catastrophisme, à parler de la « sixième crise de la biodiversité », il serait bon de s'inspirer de la vision de Maxime Lamotte, qui invite à se placer dans une perspective dynamique. En 1994, au terme de l'un de ses rares ouvrages personnels³, *Théorie actuelle de l'évolution*, il écrivait en effet : « La diversité des nombreux milieux répandus sur la surface de la Terre, l'isolement plus ou moins complet – temporaire ou non – des divers territoires, la variation au cours du temps de toutes ces caractéristiques expliquent ainsi la prodigieuse variété des espèces et des biocénoses qui peuplent notre globe à une époque donnée et leur renouvellement continu depuis qu'existent des êtres vivants ».

C'est au mont Nimba, en Guinée, que Maxime Lamotte comprit que l'homme était devenu un facteur majeur de l'évolution, comme le souligne cet écrit de 1956 : « Il est incontestable que l'occupation progressive par l'homme de toute la superficie d'une région, telle qu'elle se produit actuellement sous nos yeux avec une rapidité sans pareille, doit amener de profondes modifications de la faune ». Ces transformations lui apparurent comme « un aspect essentiel, et jusqu'ici négligé, des phénomènes évolutifs ». À ses yeux, elles constituaient « le "phénomène" actuel » qui correspond le plus à l'aspect de l'évolution qu'étudient les



paléontologistes, car le rôle joué aujourd'hui par l'homme a pu l'être autrefois par d'autres facteurs de perturbation, tels que l'apparition de végétaux nouveaux, ou encore des modifications sensibles des données climatiques. C'est là la vision d'un biologiste, replaçant l'action de l'homme dans une perspective évolutionniste. Celle-ci, plus que jamais, est d'actualité.

Partie I – Bibliographie

Burian, R. & Gayon, J. (1990). « Genetics after World War II : the laboratories at Gif ». (*Cahiers pour l'histoire*, CNRS, 7, 25-48) ; <http://picardp1.ivry.cnrs.fr/Burian-Gayon.html>

Epperson, B.K. (1999). « Gustave Malécot, 1911-1998 : Population Genetics Founding Father ». (*Genetics*, 152, 477-484) ; <http://www.genetics.org/cgi/content/full/152/2/477>

Gayon, J. & Burian, R.M. (2004). « National traditions and the emergence of genetics : the French example ». (*Nature Reviews Genetics*, 5, 150-156) ; <http://www.nature.com/nrg/journal/v5/n2/full/nrg1274.html>

Gayon, J. (1998). « Darwinism's Struggle for Survival : Heredity and the Hypothesis of Natural Selection » (*Cambridge University Press*).

Gillois, M. (1999). « L'œuvre scientifique de Gustave Malécot, 1911-1998 ». (*Société française de génétique*, n° 11, vol. 15, 1-9) ; <http://ist.inserm.fr/BASIS/medsci/fqmb/export/DDD/86.pdf>

Givernaud, N. « Georges Teissier et la génétique des populations » ; <http://picardp1.ivry.cnrs.fr/Teissier.html>

Lamotte, M. (1974). « Le polymorphisme dans le règne animal ». Volume publié par la Société zoologique de France sous la direction de Maxime Lamotte à la mémoire de Georges Teissier (*Mémoires de la Société zoologique de France*, n° 37).

Lamotte, M. (1999). « Gustave Malécot » (*Notices de l'Association des anciens élèves de l'ENS*, 1999).

Millstein, R.L. (2007). « Distinguishing Drift and Selection Empirically : "The Great Snail Debate" of the 1950s » (*Journal of the History of Biology*) ; <http://philsci-archive.pitt.edu/archive/00003413/01/MillsteinCepaeaJHB-public.pdf>

Provine, W.B. (1986). « Sewall Wright and Evolutionary Biology » (*The University of Chicago Press*).

Slatkin, M. and Veuille, M. (2002). « Modern developments in theoretical population genetics : the legacy of Gustave Malécot » (*Oxford University Press*).

Veuille, M. (2000). « Genetics and the evolutionary process » (*Compte rendu de l'Académie des sciences de Paris, Sciences de la vie/Life Sciences*, 323, 1155-1165).

Notes

1 *Nectophrynoides occidentalis*, une espèce nouvelle de batracien, et fait rarissime, vivipare, c'est-à-dire se reproduisant sans ponte d'œufs.

2 Extrait d'entretiens de Guillaume Lachenal (1998 s) avec Maxime Lamotte réalisés le 19 juin 2002 et le 8 mai 2003.

3 Nous n'oublions pas ici la contribution de Lucien Cuenot (1866-1951), grand biologiste français qui soutient très tôt les thèses de Darwin dans un pays conquis à la cause larmarkienne, et qui, au début des années 1900, retrouva les lois de Mendel chez l'animal et mit en évidence, entre autres, l'existence de gènes létaux et du phénomène d'épistasie.

4 Georges Teissier et Philippe L'Héritier étaient tous deux des mathématiciens qui se sont tournés plus tard vers la biologie. Comme le remarquent Gayon & Burian (2004), un point à souligner est le fait que la génétique soit entrée dans les sciences françaises par les mathématiques, un des secteurs de recherche les plus forts en France.



M. LAMOTTE

5 Extrait d'entretiens de Guillaume Lachenal (1998 s) avec Maxime Lamotte réalisés le 19 juin 2002 et le 8 mai 2003.

6 Maxime Lamotte était alors géologue à la Régie des pétroles de Saint-Gaudens (Extrait d'entretiens de Guillaume Lachenal (1998 s) avec Maxime Lamotte le 19 juin 2002 et le 8 mai 2003).

7 Extrait du courriel envoyé par Michel Veuille le 26 septembre 2007 au personnel du MHNH en hommage à Maxime Lamotte.

8 Extrait du courriel envoyé par Michel Veuille le 26 septembre 2007 au personnel du MHNH en hommage à Maxime Lamotte.

9 Extrait du courriel envoyé par Jean Généromont le 26 septembre 2007 au personnel du MHNH en hommage à Maxime Lamotte.

10 Entretiens de G. Lachenal, *op. cit.*

Partie II – Bibliographie

Lachenal, G. (2005). « L'invention africaine de l'écologie française ». (*La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, 40-49) ; <http://histoire-cnrs.revues.org/document1662.html?format=print>

Lachenal, G. (2004). « L'ENS sous les tropiques : histoire de la station de Lamto (Côte-d'Ivoire) 1961-2002 » (*Bulletin des amis de l'ENS*, n° 230, p. 26-32).

Lamotte, M. (1946). « Un essai de bionomie quantitative » (*Ann. Sc. Nat. Zool.*, 1946, 2^e série, VIII, p.195-211).

Lamotte, M. (1974). « Origine et bilan du projet Lamto, étude d'un écosystème de savane tropicale » (*Bulletin de liaison des chercheurs de Lamto*, mars 1974).

Lamotte, M. (1975). « The structure and function of a tropical savannah ecosystem » dans Golley, F.B. & Medina, E. (eds.), *Tropical ecological systems : trends in terrestrial and aquatic research* (Springer Verlag, Berlin, New York, p. 179-222).

Lamotte, M. (1979). « Structure and functioning of the savannah ecosystems of Lamto (Ivory Coast) » dans Unesco/UNEP/FAO (eds.), *Tropical grazing land ecosystems* (UNESCO, Paris, p. 511-561).

Monnier, Y. (2007). « Jean-Luc Tournier », dans *Collection ethnographique de Côte-d'Ivoire. L'esprit et la matière* (Aimery Somogy Editions).

Vuattoux et al. (2006). « History of the Lamto ecology station and ecological studies at Lamto » dans *Lamto, structure, functioning, and dynamics of a savannah ecosystem* (Springer Editors : Abbadie, L., Gignoux, J., Le Roux, X. and Lepage, M., Ecological studies 179, p. 1-12).

Notes

1 Nous nous appuyons en grande partie sur deux articles de Guillaume Lachenal (1998 s, docteur en histoire des sciences), l'un paru en 2004 dans le *Bulletin des amis de l'ENS*, et l'autre en 2005 dans *La Revue pour l'histoire du CNRS*. Nous ne pouvons que conseiller au lecteur intéressé de les consulter.

2 Entretiens de G. Lachenal, *op. cit.*

3 Rappelons que Maxime Lamotte se fit parallèlement connaître au plan international par sa thèse sur la génétique des populations naturelles de l'escargot *Cepaea nemoralis*, soutenue en 1951.

4 « *La Côte-d'Ivoire était manifestement, par sa situation géographique et la variété des milieux herbacés comme par l'esprit de coopération qui y régnait au niveau du gouvernement, l'un des pays les plus appropriés à un tel genre de travail* » (Lamotte, 1974).

5 Extrait d'entretiens de Guillaume Lachenal (1998 s) avec Maxime Lamotte réalisés le 19 juin 2002 et le 8 mai 2003.

6 Depuis 1956, Maxime Lamotte était directeur du laboratoire de zoologie de l'ENS.

7 Aujourd'hui IRD (Institut de recherche pour le développement).

8 http://www.planetecologie.org/ENCYCLOPEDIE/Education/0_livreblanc.htm

9 L'autoécologie traite des relations des organismes vivants avec leur milieu, en particulier physico-chimique, tandis que la synécologie traite des relations que les organismes établissent entre eux au sein des écosystèmes.



10 Cette formation existe toujours ; elle est devenue une spécialité de master, intitulée « Développement et aménagement intégré des territoires », animée par le Muséum national d'histoire naturelle, l'université de Montpellier-II et l'Institut national agronomique Paris-Grignon (aujourd'hui AgroParisTech).

11 Entretien de Maxime Lamotte avec Étienne Guyon et Gaëlle Lahoreau le 17 mars 2006.

12 Jean-Luc Tournier est décédé à Nice ; son corps a été rapatrié en Côte-d'Ivoire afin d'être enterré à Lamto. Il est aujourd'hui surnommé affectueusement le « père Tournier » par les techniciens y travaillant.

13 Roger Vuattoux, notes personnelles, août 2002.

Partie III – Notes

1 Lahoreau G., « Laboratoire de zoologie : de la rue Lhomond au 46 rue d'Ulm » (*L'Archicube*, n° 6, p. 59-62).

2 Lahoreau G., « La station biologique de Foljuif, un héritage méconnu de Maxime Lamotte » (*L'Archicube*, n° 6, p. 63-68).

3 Maxime Lamotte a surtout été à l'origine de nombreux ouvrages collectifs, qui témoignent de son rôle d'animation de la communauté scientifique française.

Remerciements :

É. Guyon, G. Lachenal, M^{me} Lamotte, Y. Dattée, J. Générmont, M. Veuille, J. Lévieux, F. Ramade, R. Vuattux, P. Roudil.



P. FORCE

LES ÉTUDES FRANÇAISES À COLUMBIA



Pierre Force (1978 l)

J'ai eu l'honneur de diriger le département de français de Columbia pendant dix ans, de 1997 à 2007. Pendant les dernières années de mon mandat, le départ à la retraite de la quasi-totalité du corps professoral du département a été l'occasion de nombreux recrutements, guidés par un effort d'analyse de l'état présent des études françaises aux États-Unis. C'est de cette réflexion que je voudrais faire part ici, réflexion informée par mon expérience de directeur de département et par un intérêt de longue date pour l'histoire des études françaises à l'université Columbia de New York, où j'enseigne depuis un peu plus de vingt ans.

Donner une culture générale et former le jugement

Première constatation, peut-être surprenante pour des collègues français qui doivent faire face à une perte de prestige de la discipline : la littérature en général, et la littérature française en particulier, n'ont pas besoin de justifier leur place dans le cursus d'un collège d'arts libéraux (*liberal arts college*) américain. Ces collèges, qui dispensent une formation de quatre ans après les études secondaires et aboutissent au diplôme de *bachelor of arts* ou *bachelor of science*, forment une élite, mais il s'agit d'une élite beaucoup plus nombreuse que celle des Grandes Écoles en France. Leur rôle n'est pas de donner des connaissances professionnelles ou techniques. Il est de donner une culture générale et de former le jugement. Les études sont payantes, que le collège soit public ou privé. L'enseignement de la littérature est donc « rentable » au sens où les étudiants et leurs parents trouvent parfaitement normal que la littérature ait une place dans le cursus, en compagnie de l'histoire, de la biologie, des mathématiques, des sciences politiques, etc. En revanche, les études doctorales sont gratuites (avec un recrutement très sélectif sur dossier) parce que subventionnées par les universités elles-mêmes, qui considèrent que la formation des professeurs de l'enseignement supérieur leur incombe, intellectuellement et financièrement. L'enseignement des collèges en bénéficie : les cours au niveau *undergraduate* sont donnés par des chercheurs et le prestige de la recherche faite au niveau doctoral soutient la réputation des cursus *undergraduate* qui font l'objet de nombreux classements par des organismes privés. Ce modèle, inspiré en partie de celui des universités allemandes du XIX^e siècle, fait depuis longtemps l'objet de critiques : cours enseignés par des étudiants doctorants inexpérimentés, professeurs intéressés davantage par leurs recherches que par leurs étudiants, etc. Il demeure cependant le modèle de référence et il a prouvé sa solidité.



Des postes à vie

Un autre aspect qui surprend parfois les collègues français est la longueur des carrières et la stabilité du corps professoral. Suite à un changement de la loi fédérale américaine il y a une trentaine d'années, nul ne peut obliger quelqu'un à prendre sa retraite : les postes de professeur d'université sont donc devenus des postes à vie, on est encore jeune professionnellement à 60 ans, et on prend rarement sa retraite avant 70 ou 75 ans. Il est fréquent de voir des carrières s'étendant sur un demi-siècle ou plus : Michael Riffaterre, décédé en 2006, avait pris sa retraite en 2004, et il enseignait à Columbia depuis 1953.

20 % des étudiants de Columbia

Le département de français occupe une position symboliquement privilégiée sur le campus de Columbia : au 5^e étage de Philosophy Hall, bâtiment partagé avec l'anglais (4^e et 6^e étages) et la philosophie (7^e étage). Les autres langues européennes sont regroupées dans un autre bâtiment. Si l'on reconstruisait le campus aujourd'hui, le français ne bénéficierait sans doute pas d'une telle position centrale, mais la discipline continue de profiter d'une situation acquise après la Première Guerre mondiale, qui vit le français remplacer l'allemand comme première langue étrangère dans les universités américaines. Jusque dans les années soixante, la moitié des étudiants américains inscrits dans un cours de langue étrangère apprenaient le français. Le français n'attire plus aujourd'hui que 15 à 20 % des étudiants de Columbia, proportion qui reste cependant supérieure au poids géopolitique de la France et des états francophones. Le français vient au deuxième rang des choix des étudiants, derrière l'espagnol, dont la « part de marché » s'élève à plus de 30 %. Viennent ensuite l'italien (en augmentation remarquable ces dernières années) et le chinois. On peut soutenir que le français demeure la première langue étrangère puisque l'espagnol est *de facto* la deuxième langue nationale des États-Unis.

Débats disciplinaires

L'actuel département de français et de philologie romane (c'est son nom officiel) est le descendant du département de langues et littératures romanes, fondé en 1890 et dirigé de 1891 à 1917 par Adolphe Cohn, ancien élève de l'École des chartes, diplômé en 1874 et émigré aux États-Unis en 1875. Cohn avait commencé sa carrière à Columbia avant d'être recruté par Harvard et de revenir à Columbia en 1891. En 1893, il recruta Henry Alfred Todd, éminent philologue formé à Johns Hopkins, et qui était alors professeur à Stanford. Le recrutement des professeurs, déjà à cette époque, se faisait comme les transferts entre équipes de football, une université



débauchant un professeur d'une autre université en lui offrant un meilleur salaire. Au début du xx^e siècle aux États-Unis, l'étude de la littérature française faisait partie d'une discipline d'origine allemande, la *Romanistik*, qui étudiait l'ensemble des littératures de langue romane d'un point de vue philologique et accordait une place prépondérante à la littérature médiévale. Les départements de Columbia, Harvard et Johns Hopkins, principaux centres de *Romanistik*, formèrent la plupart des romanistes américains de la première moitié du xx^e siècle. Le débat à l'intérieur de la discipline à l'époque était entre littérature et philologie : on était plutôt philologue comme Todd (qui fonda la *Romanic Review* en 1910) ou plutôt littéraire comme Cohn (tout chartiste qu'il était). Avec le déclin progressif de la philologie, le lien entre langues romanes sembla moins nécessaire, si bien que le département de langues et littératures romanes se scinda en trois départements distincts en 1929, la section française gardant pour elle seule la philologie et devenant le département de français et de philologie romane. Horatio Smith, que l'on fit venir de Brown University en 1936, effectua et planifia de nombreux recrutements qui donnèrent au département la forme qu'il eut jusque dans les années soixante : les professeurs de cette époque-là étaient des historiens de la littérature tels que Norman Torrey (éminent voltairien qui fut l'un des premiers à consulter les manuscrits de Saint-Pétersbourg), Jean-Albert Bédé (1924 L), Jean Hytier (éditeur de Valéry dans la Pléiade), Justin O'Brien, Donald Frame, Otis Fellows, et Nathan Edelman¹. Les travaux de ces professeurs n'étaient pas très différents de ce qu'on faisait à la Sorbonne à la même époque, avec quelques nuances cependant. Contrairement à l'usage en vigueur en France à l'époque, on travaillait sur les auteurs contemporains : O'Brien enseignait Gide ainsi que le théâtre contemporain (Beckett, Ionesco). Bédé dirigeait des travaux sur Sartre, qui avait été son camarade de promotion à l'École. Après la Seconde Guerre mondiale, alors que le livre de Daniel Mornet sur la « clarté française »² faisait encore autorité en matière d'histoire du classicisme, dans le séminaire de Nathan Edelman on parlait de la préciosité, de l'art de plaire, du *je ne sais quoi*, on lisait le *Traité de la vraie et de la fausse beauté* de Nicole, et on problématisait des notions telles que *clarté, raison, nature, et vérité*³.

Théorie littéraire, formalisme, approches historiques et contextuelles

Les années soixante furent le début de la période Riffaterre, durant laquelle le cursus fut réformé pour intégrer la théorie littéraire. La méthode de Riffaterre, comme Antoine Compagnon l'a montré dans un article récent⁴, était une synthèse originale du *New Criticism* américain et de la poétique valéryenne. Riffaterre avait entre autres pour collègues Gita May, connue notamment pour ses travaux sur les rapports entre littérature et peinture au xviii^e siècle, Léon Roudiez, traducteur de Julia Kristeva, et Sylvère Lotringer, qui, en tant que directeur de la revue *Semiotext(e)*, contribua beau-



coup à la diffusion de la pensée structuraliste et poststructuraliste aux États-Unis. Directeur du département dans les années soixante-dix, Riffaterre mit en place une « troïka » de professeurs invités (Tzvetan Todorov, Julia Kristeva, Umberto Eco) qui vinrent enseigner la théorie littéraire à intervalles réguliers. Il renouait ainsi avec une ancienne tradition du département qui avait eu d'éminents professeurs invités, depuis le séjour de Gustave Lanson (1876 l) en 1911 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Paul Hazard (1900 l), professeur au Collège de France, avait fait quatre séjours dans les années trente. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, la théorie littéraire était largement diffusée dans l'université américaine. Le formalisme qui lui était associé passa de mode et fit place à un intérêt pour des approches historiques et contextuelles, souvent à contenu politique ou social : féminisme, nouvel historicisme, études culturelles. À Columbia, cette période fut marquée par le recrutement d'Antoine Compagnon, nommé professeur en 1985 à l'âge de 35 ans, celui d'Henri Mitterand (1948 l), qui commença une seconde carrière à Columbia après avoir pris sa retraite en France en 1989, et de Maryse Condé, qui inaugura l'enseignement de la littérature francophone en 1995. Après son élection à la Sorbonne en 1994, Antoine Compagnon continua d'enseigner à Columbia chaque automne, rythme qui est toujours le sien depuis son élection au Collège de France en 2005.

Études postcoloniales

Les années 2000 ont été marquées par la vogue des études postcoloniales, dont deux des théoriciens les plus célèbres, Edward Said et Gayatri Spivak, enseignaient à Columbia. Vus de France, ces mouvements intellectuels sont souvent mis sous la rubrique du « politiquement correct » et critiqués pour leur tendance à voir des enjeux politiques dans toute activité de recherche. Il est vrai qu'ils manifestent une fascination pour les modèles interprétatifs fondés sur le soupçon et qu'ils représentent paradoxalement une récupération institutionnelle de méthodes et de références qui, dans leur contexte d'origine (souvent français) avaient un statut para-universitaire ou anti-universitaire. Dans leurs manifestations les plus caricaturales, ces modes amènent à des positions aussi prévisibles qu'indéfendables, mais elles suscitent aussi de vrais débats, caractéristiques d'une société démocratique. De plus, les modes changent, et les opinions dominantes ne sont pas toujours les mêmes d'une université à l'autre. Les derniers travaux d'Edward Said font l'éloge de la philologie et revendiquent l'héritage des grands romanistes que furent Auerbach et Spitzer.⁵ Dans le débat plus vaste qui a lieu entre humanités et sciences sociales, les évolutions sont complexes. D'un côté, le prestige des méthodes quantitatives a amené une dévalorisation des *area studies* (l'étude pluridisciplinaire d'ensembles culturels) : sociologues et politologues comparent des données venant de diverses régions du monde sans se



P. FORCE

soucier des nuances ni se préoccuper d'acquérir une bonne compétence linguistique ou un « savoir local ». D'un autre côté, les sciences sociales interprétatives, sous l'influence des travaux d'anthropologie culturelle de Clifford Geertz, manifestent un grand intérêt pour la littérature : à la lecture des sujets de cours ou de travaux, il est souvent difficile de dire si l'auteur est anthropologue ou s'il travaille en littérature comparée. Par ailleurs, alors que les études littéraires penchaient de plus en plus vers l'histoire à partir des années quatre-vingt, un « tournant linguistique » a eu lieu au même moment en histoire culturelle et en histoire des idées, qui a amené les historiens à accorder une plus grande attention à la littérature et à la langue.

Les *cultural studies*

La méthode la plus en vogue aux États-Unis actuellement dans les études françaises est celle des *cultural studies*. Au sens strict, il s'agit d'un mélange de sémiologie et de marxisme inspiré du Roland Barthes des années cinquante. Au sens large, c'est un éclectisme méthodologique qui englobe l'étude de la littérature dans celle de la civilisation. Les recrutements récents au département de français de Columbia prennent acte du fait que la mission traditionnelle d'un tel département aux États-Unis est d'enseigner à la fois la littérature et la civilisation. Ils prennent aussi acte du fait que les travaux les plus intéressants en littérature actuellement sont fondés sur des approches contextuelles. Cependant, au flou méthodologique des *cultural studies* nous préférons une approche pluridisciplinaire respectant les méthodes des disciplines qui sont en jeu. C'est ainsi que le département a recruté un philosophe, Souleymane Bachir Diagne (1977 l), dont les travaux portent entre autres sur la philosophie et la littérature africaines (*Léopold Sédar Senghor : l'art africain comme philosophie*, Paris, Riveneuve, 2007), et une spécialiste de sociologie historique, Emmanuelle Saada (1990 l), qui travaille sur l'histoire et la sociologie de la colonisation et de l'immigration (*Les enfants de la colonie : les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007). Outre ses fonctions au département de français, Diagne est membre du département de philosophie. Il en va de même pour Saada, qui est nommée en français et en sociologie. Membre du département de français depuis 1987, je suis aussi membre du département d'histoire depuis 2005, et mon livre sur l'idée d'amour-propre aux XVII^e et XVIII^e siècles (*Self-Interest before Adam Smith*, Cambridge University Press, 2003) doit beaucoup à « l'histoire des concepts » de Reinhardt Koselleck et aux travaux des historiens de l'école de Cambridge. Les autres enseignants sont membres à part entière du département de français mais leurs travaux ont généralement une dimension pluridisciplinaire. Par exemple, le dernier livre d'Elisabeth Ladenson sur la censure littéraire concerne l'histoire du droit (*Dirt for Art's Sake*, Cornell University Press, 2006) ; les travaux en cours de Philip Watts sur



le néo-classicisme des années cinquante portent à la fois sur le cinéma et la littérature ; ceux de Vincent Debaene (1993 l) portent tous ensemble sur l'histoire de la littérature et celle de l'anthropologie (*Les deux livres de l'ethnologue*, à paraître chez Gallimard en 2009).

Une douzaine d'enseignants, un gros département de français aux États-Unis

L'équipe enseignante n'est pas très nombreuse : une douzaine en comptant professeurs et maîtres de conférences. C'est peu en valeur absolue mais cela fait de nous un des « gros » départements de français aux États-Unis. Comme en France, les spécialités sont définies par siècle et le modèle des études doctorales est celui de la « couverture historique » du Moyen Âge à la francophonie. Le nombre relativement modeste d'enseignants oblige à enseigner et à diriger des travaux bien au-delà de son « siècle », d'autant plus que la spécialisation par siècle commence à faire place à des catégories plus larges : médiéviste (avant 1500), pré-moderniste (*early modernist*, 1500-1800), moderniste (depuis 1800) et francophoniste. Les missions d'enseignement du département sont au nombre de trois. Premièrement, l'enseignement de la langue : deux ans d'étude intensive d'une langue étrangère sont obligatoires pour les étudiants de Columbia College. La langue est enseignée par des lecteurs spécialisés en didactique des langues, ainsi que par les doctorants en littérature, qui sont tous chargés de cours à partir de leur deuxième année. Deuxièmement, l'enseignement de la littérature et de la civilisation au niveau *undergraduate* : une vingtaine de *bachelors of arts* sortent chaque année de Columbia avec une dominante en français. Le cursus du BA est généraliste, donc l'étude de la littérature française s'accompagne de l'étude d'un grand nombre d'autres disciplines. Sur les 4 000 étudiants *undergraduate* de Columbia (quatre promotions de 1 000), environ 800 sont inscrits chaque semestre à un cours de langue ou de littérature française ou francophone. La troisième mission est la formation de docteurs en littérature française. Les études sont longues : il faut compter environ huit ans après le BA. Cinq nouveaux docteurs sortent de Columbia chaque année en moyenne. Le débouché principal est l'enseignement supérieur. Environ 150 postes d'*assistant professor* en littérature française (l'équivalent du grade de maître de conférences en France) sont proposés au concours chaque année aux États-Unis. Le département a aussi une mission d'animation culturelle, qu'il exerce par l'intermédiaire de la Maison française de Columbia, fondée en 1913 : ce centre culturel, qui s'adresse en priorité à la population étudiante, organise des groupes de discussion, des séances de cinéma, des colloques, et des conférences publiques d'écrivains, de chercheurs, et de personnalités politiques.



P. FORCE

La littérature comme voie d'accès privilégiée à l'esprit humain

À part Antoine Compagnon et moi-même, tous les enseignants du département ont été recrutés dans les six dernières années. Il est rare que le corps enseignant d'un département soit renouvelé si vite. Notre orientation actuelle a été parfois critiquée comme insuffisamment littéraire, mais cette critique repose sur un malentendu. Nous sommes persuadés que la littérature reste une voie d'accès privilégiée à la culture d'un lieu et d'une époque, et à l'esprit humain en général. Nous souscrivons à la définition que Renan donne du philologue qui « doit être à la fois linguiste, historien, archéologue, artiste, philosophe⁶ ». L'histoire des études littéraires est faite d'une oscillation entre texte et contexte. Le mouvement du balancier depuis vingt ans est dans le sens du contexte ; on voit ici et là des indices annonciateurs du mouvement inverse. Les études littéraires ont de toute façon intérêt à cultiver la spécificité qui est la leur parmi les disciplines universitaires, et celle-ci réside dans l'art de lire les textes.

Notes

¹ Voir *A History of the Faculty of Philosophy, Columbia University*, New York, Columbia University Press, 1957, pp. 204-220.

² Daniel Mornet, *Histoire de la clarté française*, Paris, Payot, 1929.

³ Voir « From Humanism to Classicism. Essays by his former students in memory of Nathan Edelman », *L'Esprit Créateur* 15 : 1-2 (1975), sous la direction de Jules Brody, préface, p. 3-7. Voir aussi Emmanuel Bury, « De la rhétorique classique au classicisme rhétoricisé : les leçons américaines (1950-1980) » dans *Le Classicisme des modernes. Représentations de l'âge classique au XX^e siècle*, sous la direction de Jean-Charles Darmon et Pierre Force, *Revue d'histoire littéraire de la France* 107 : 2 (2007), p. 331-345.

⁴ Antoine Compagnon, « Michael Riffaterre, poète-critique », *Romanic Review* 93 : 1-2 (2002), p. 1-5.

⁵ Edward Said, *Humanism and Democratic Criticism*, New York, Columbia University Press, 2004.

⁶ Ernest Renan, *L'Avenir de la science*, Paris, GF-Flammarion, 1995, p. 184.



Université de Columbia



LE TOUR DU MONDE EN ENS : PISE

Martine Bismut (1976 L)

Représentation de l'École normale supérieure en Italie



La Scuola Normale Superiore de Pise **La Scuola Superiore Sant'Anna de Pise**

Le 5 prairial an IV, âgé de vingt-sept ans à peine, le général Buonaparte, en pleine campagne d'Italie, écrivait au citoyen Oriani, célèbre astronome italien : « Tous les hommes de génie, tous ceux qui ont obtenu un rang distingué dans la république des lettres, sont Français, quel que soit le pays qui les ait vu naître... Tous ceux qui voudront aller en France seront accueillis avec distinction par le gouvernement. Le peuple français ajoute plus de prix à l'acquisition d'un savant mathématicien, d'un peintre de réputation, d'un homme distingué, quel que soit l'état qu'il professe, que de la ville la plus riche et la plus abondante¹. »

Le décret, signé à Fontainebleau le 18 octobre 1810, instituant en Toscane, « pays qui a rendu des services essentiels aux sciences et aux arts », « l'une des académies de notre Université impériale » dont « le chef-lieu sera fixé à Pise » constituait le prolongement naturel de cette affirmation visionnaire. En outre, disait le décret, « il sera créé vingt-cinq bourses dans le pensionnat académique à la charge du trésor public. L'objet de ces bourses sera de former une succursale de l'École normale, pour les pays où l'usage public de la langue italienne est autorisé par nos décrets impériaux ; une partie de ces élèves pourra être appelée par le grand-maître à l'École normale de Paris. »

L'École normale de Pise ouvre ses portes en 1813, au couvent San Silvestro, et les referme en 1814, suite aux événements que nous savons, tout comme l'avait fait son aînée de Paris au sortir de la Révolution. Trente-trois ans plus tard, le grand-duc de Toscane, Léopold II, qui s'est réapproprié le projet, fait renaître la *Scuola Normale* de ses cendres, cette fois dans le somptueux *Palazzo della Carovana* sur la *Piazza dei Cavalieri*, où elle réside toujours. C'est l'unité italienne qui confère à l'institution sa dimension nationale : elle devient *Scuola Normale Superiore del Regno d'Italia* en 1862 et retrouve sa vocation première : former les élites de l'enseignement et de la recherche.



M. BISMUT

En plein régime fasciste, Giovanni Gentile, ancien élève, ministre de l'Instruction publique, « commissaire », puis directeur de la *Scuola Normale*, parachève l'œuvre de ses prédécesseurs, refond les statuts en faisant explicitement référence aux origines napoléoniennes, mais surtout il repense la structure de la *Scuola* dont il augmente considérablement le nombre d'élèves ; il ouvre l'institution aux étudiants étrangers et les *Annali della Scuola Normale*, aux universitaires de toute provenance ; enfin il crée le *perfezionamento*, un cycle doctoral avant la lettre, accessible aux étudiants de l'extérieur, qui fait aujourd'hui la spécificité et l'orgueil des Écoles de Pise.

À la *Scuola Normale*, on enseignait **les disciplines fondamentales et les humanités**. Si l'on voulait parfaire le modèle pisan d'excellence, il fallait aussi prendre en compte les autres disciplines : dans les années trente, on assiste à la naissance à Pise de *Collegi*, où l'on recrute de brillants étudiants, en médecine et en droit (*Collegio medico-giuridico*, dont le siège se trouvait à la *Scuola Normale* même), en ingénierie et économie (*Collegio Pacinotti*, qui dépendait de l'université de Pise), en agronomie enfin. En 1967, ces différentes structures se fondent pour ne former qu'une École, qui, à la différence de la *Scuola Normale*, ne propose pas d'enseignements internes ni de laboratoires de recherche.

Ce n'est qu'en 1987 que naît la *Scuola Superiore di Studi Universitari e Perfezionamento Sant'Anna*, du nom du couvent offert à cet effet par une congrégation religieuse. Née avec des statuts très similaires à ceux de la *Scuola Normale Superiore*, vivant d'abord dans l'ombre séculaire et intimidante de sa prestigieuse aînée, elle s'est aujourd'hui affirmée comme une institution à la pointe de la recherche expérimentale et appliquée.

Le système français des Grandes Écoles n'a pas essaimé en Italie : la *Scuola Normale* est restée unique en son genre pendant de longues années. Décentrée, elle a dû son prestige, plutôt qu'à un rôle national et institutionnel, à l'excellence de ses élèves, de ses professeurs et chercheurs, de ses publications. Aujourd'hui les deux *Scuole* de Pise offrent **un modèle que bon nombre d'institutions universitaires italiennes cherchent à imiter**.

Il est utile de préciser que les *Scuole* italiennes se sont adaptées à la réforme universitaire, tout au moins pour ce qui est du « *Tre+Due* » (traduction incomplète du « LMD ») : en effet, les études à la *Scuola*, qui auparavant duraient quatre ans et conduisaient directement à la *laurea*, se sont allongées d'une année, se calquant ainsi sur le nouveau système universitaire.



Les concours d'entrée se situent à plusieurs degrés :

- juste après la *maturità* (baccalauréat) – ou aussi, pour la *Scuola Sant'Anna*, au terme d'une année d'études – ;
- après l'équivalent de la licence (ou *laurea di Primo livello*) ;
- après le master (*laurea magistrale*) pour l'entrée en doctorat (le *perfezionamento* des Écoles de Pise).

Les élèves qui intègrent une École juste après le baccalauréat y poursuivront normalement leur études jusqu'à la fin du master sans repasser de concours. En revanche un étudiant d'université peut tenter l'accès direct en master. Le concours de *perfezionamento*, quant à lui, est ouvert à tous, sans aucun régime de faveur pour les élèves *Normalisti* ou *Sant'Annini*.

Ces passerelles offertes aux très bons étudiants d'université constituent une des spécificités du système pisan.

Le nombre des élèves et doctorants reste volontairement limité. La politique des *Scuole* vise plutôt à augmenter le nombre de candidats aux concours, de manière à en accroître la sélectivité.

La *Scuola Normale Superiore* recrute approximativement tous les ans :

- 60 jeunes bacheliers, 30 en lettres, 30 en sciences, pour une durée de 5 ans.
- 16 élèves de master, 8 en lettres, 8 en sciences, pour une durée de 2 ans.
- 60 *perfezionandi*, 30 en lettres (dont 5 proviennent d'universités étrangères), 30 en sciences, pour une durée de 3 ans.

Elle accueille en outre tous les ans, 9 boursiers à l'année, en provenance d'universités étrangères, et environ 30 normaliens français des quatre Écoles normales supérieures, pour des séjours allant de 1 à 11 mois.

Elle compte donc une moyenne de 550 élèves et étudiants.

La *Scuola Superiore Sant'Anna* accueille tous les ans environ :

- 50 jeunes bacheliers ou étudiants en deuxième année d'université, 25 en sciences sociales, 25 en sciences expérimentales et appliquées, pour une durée de 5 ans.
- 8 élèves de master, 4 en sciences sociales, 4 en sciences expérimentales et appliquées, pour une durée de 2 ans.
- 50 *perfezionandi*, (dont 15 proviennent d'universités étrangères), 20 en sciences sociales, 30 en sciences expérimentales et appliquées, pour une durée de 3 ans.
- autour de la *Scuola Sant'Anna* gravitent en outre une cinquantaine de doctorants



et d'étudiants de master, rattachés aux laboratoires de la *Scuola* et qui font partie de programmes internationaux de recherche.

Comme la *Scuola Normale*, la *Scuola Sant'Anna* compte approximativement 550 élèves et étudiants.

En Italie les classes préparatoires n'existent pas, et pour cause : il serait impensable de mettre en place un semblable système pour deux Écoles isolées. Comme en témoignent les chiffres, la majeure partie des élèves des *Scuole* de Pise (exception faite des doctorants) entrent directement après le baccalauréat italien. Il faut dire qu'en Italie, les études secondaires durent un an de plus qu'en France (trois ans de collège, cinq ans de lycée). Les élèves italiens sortent donc du lycée à 19 ans, ils ont fait trois ans de philosophie, ils ont presque tous étudié le latin et ils ont reçu une bonne formation en histoire et en histoire de l'art, qu'ils sortent du *liceo classico* ou du *liceo scientifico*. Les excellents éléments qui sont admis dans une des *Scuole* arrivent donc avec un solide bagage culturel.

La *Scuola Normale* tout d'abord, puis, à son exemple, la *Scuola Sant'Anna* ont en revanche adopté une formule originale. Elles ont instauré **des écoles d'été** (*corsi di orientamento universitario*), réservées aux meilleurs élèves des lycées d'Italie, un an avant le baccalauréat. Pendant deux semaines, ces élèves, triés sur le volet et réunis, qui à Cortone, qui à Volterra, qui dans d'autres petites villes de Toscane, du Trentin ou de Calabre, assistent à des leçons magistrales, tenues par des spécialistes de toutes provenances et disciplines, qui leur expliquent en quoi consiste leur travail. Tous gardent un souvenir inoubliable de ces journées, qui ne leur attribuent aucun passe-droit pour le concours d'entrée de l'année suivante, mais qui permettent à chacune des *Scuole* de rayonner dans toute l'Italie.

Les épreuves des concours, écrites et orales, sans programme aucun, visent à **évaluer la capacité d'adaptation des candidats à des problèmes nouveaux**, tout en testant leur habileté à mettre leurs connaissances au service de la question posée.

En entrant à la *Scuola Normale Superiore* ou à la *Scuola Superiore Sant'Anna*, les élèves obtiennent une bourse en nature : ils sont logés et nourris gratuitement et reçoivent des frais de poche. Ce faisant, ils acquièrent une indépendance familiale peu commune en Italie.

Les *perfezionandi*, eux, perçoivent, comme la très grande majorité des étudiants de doctorat en Italie, une bourse de trois ans, qui leur permet de vivre en ville. Ils prennent toutefois leurs repas gratuitement à la *mensa* de leur École.

Jusqu'au master, les élèves suivent un double cursus complet : à l'Université où ils assistent à tous les cours et passent régulièrement des examens, et dans leur École, qui leur dispense des cours et séminaires de recherche, toutes années confondues – dans les disciplines littéraires en tout cas –. Pendant deux ans, les scientifiques



reçoivent une formation équivalente à celle que dispensent nos classes préparatoires. Les littéraires, eux, sont immédiatement propulsés dans un thème de recherche pointu qui les oblige à se colleter avec la littérature scientifique et avec la problématique propre à leur sujet : la première année est ardue pour des élèves tout frais émoulus du baccalauréat, mais elle est remarquablement formatrice. Tous les ans, ils présentent un mémoire sur un sujet choisi, qu'ils soutiennent devant une commission composée de professeurs de leur École.

Les élèves sont tous soumis à **de sévères obligations de résultats** : ils ne peuvent pas prendre de retard dans leurs examens à l'Université ; ils doivent y obtenir une moyenne de 27 sur 30 ; une note inférieure à 24 sur 30 est éliminatoire. Faute de répondre à ces critères, les élèves perdent leur bourse et vont achever leurs études à l'Université.

L'élève *perfezionando* doit suivre des cours internes à la *Scuola* et y présenter tous les ans l'avancement de ses travaux, au cours de séminaires. Il est suivi directement par un professeur de la *Scuola*, mais également par deux professeurs externes dont l'un est obligatoirement étranger. Cette singularité a existé dès le début du *perfezionamento* : elle n'a pas peu contribué au renom de la *Scuola Normale*. C'est sur le rapport de ces trois professeurs que le conseil d'administration de la *Scuola* décide, ou non, d'autoriser le doctorant à soutenir sa thèse.

La *Scuola Normale Superiore* et la *Scuola Superiore Sant'Anna* sont rigoureusement complémentaires et pluridisciplinaires.

La première est tournée vers la recherche fondamentale et vers l'histoire sous toutes ses formes : on y enseigne les mathématiques, la physique et la chimie, la biologie, l'histoire, ancienne et moderne, l'histoire de l'art, la philosophie, la philologie, grecque et latine, la littérature italienne.

Célèbre pour son école de mathématiques et de physique, qui a formé un Enrico Fermi ou un Vito Volterra, attirant de partout des étudiants d'histoire de l'art ou d'histoire, elle a aussi donné à l'Italie des hommes politiques, dont Carlo Azeglio Ciampi, ancien président de la République, qui a reçu en 2005 le titre de docteur *Honoris Causa* de l'École normale supérieure de Paris.

Les élèves de la *Scuola Superiore Sant'Anna*, formés **dans le même esprit élitare et égalitaire**, se trouvent, de par leurs champs d'études, en prise directe avec la société qui les entoure, qu'il s'agisse d'étudiants de droit, de sciences politiques, d'économie ou bien de médecine, d'agronomie ou d'ingénierie. Les laboratoires de biorobotique de Pontedera sont connus dans le monde entier pour avoir amplement contribué à la fondation et au développement d'une discipline en renouvellement permanent, aux frontières de la biologie et de la neurophysiologie.



M. BISMUT

Depuis 1988, date de la première convention liant la *Scuola Normale Superiore* à l'École normale supérieure, qui a amorcé **une circulation permanente de normaliens et Normalisti entre Paris et Pise**, les accords se sont multipliés et les échanges accrus. En 1998, l'ENS crée auprès de la *Scuola Normale* une Représentation de l'École normale supérieure en Italie. Celle-ci a pour mission d'orienter les élèves, de suivre les différents projets en cours, d'institutionnaliser les liens scientifiques existants, de mettre en contact des chercheurs d'horizons différents, d'étendre les partenariats et de participer aux actions de l'Université franco-italienne.

En 1999, les Écoles normales supérieures, de Pise et de Paris, signent à Paris, en présence du président de la République italienne, un accord-cadre qui amplifie et redéfinit le champ de leurs collaborations.

Suivent d'autres conventions entre la *Scuola Normale* et les autres Écoles normales supérieures, l'ENS de Lyon d'abord, puis l'ENS de lettres et sciences humaines, enfin l'ENS de Cachan.

En 2003, c'est la *Scuola Superiore Sant'Anna* qui signe un accord conjoint avec les quatre ENS.

Le flux d'échanges s'est considérablement accru : on peut aujourd'hui évaluer à 120 environ le nombre d'élèves des Écoles françaises et des *Scuole* italiennes qui circulent tous les ans d'une institution à l'autre. Certaines disciplines sont privilégiées : l'histoire de l'art et l'histoire en Italie, l'histoire encore, mais aussi la biologie, les mathématiques, le droit, l'économie et la philosophie en France.

De ces séjours de courte ou de moyenne durée naissent des thèses en cotutelle franco-italienne, de plus en plus nombreuses. Les groupes de recherche collaborent et organisent des écoles d'été ou des colloques conjoints.

Malgré les différences de parcours, de formations et de cultures, le modèle français, à la fois élitaire et démocratique, a été revu et corrigé par les *Scuole* de Pise qui en proposent aujourd'hui une version italienne, riche et originale. Le dynamisme des échanges, dont témoigne l'enthousiasme des élèves qui ont la chance d'en bénéficier, réside dans cette complémentarité.

Bibliographie sommaire :

- 1- Salvatore Settis : *Quale eccellenza ? Intervista sulla Normale di Pisa a cura di Silvia dell'Orso*, Laterza, 2004.
- 2- Martine Bismut, Luigi A. Radicati di Brozolo : « Pise : histoire et influence de la Scuola normale superiore » in « L'Apprentissage du Savoir vivant, fonction des grands collèges européens », *Bicentenaire de la fondation de l'École normale supérieure*, sous la direction de Paul Viallaneix, Presses universitaires de France, 1995.

Note

- 1 François René Jean Pommereul, *Campagne du général Buonaparte en Italie pendant les années IV^e et V^e de la République française par un officier général*, Paris, Plassan ; Pan V-1797.



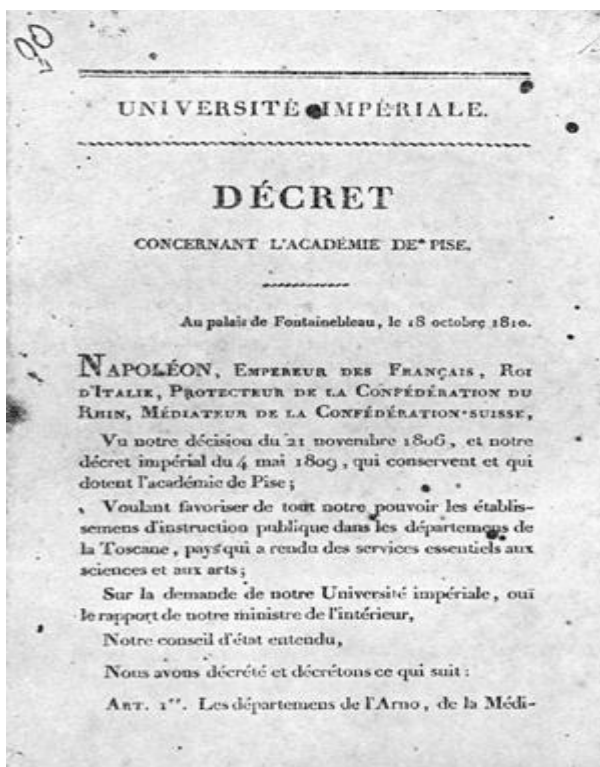
La disparition de Franco Bassani

Franco Bassani, directeur de la Scuola Normale Superiore de Pise de 1995 à 1999, président de la Société italienne de physique jusqu'en 2007, s'est éteint à 79 ans. Il avait été l'un des fondateurs de l'école italienne de physique théorique de la matière condensée et avait, entre autres, travaillé sur les propriétés optiques des semi-conducteurs et isolants. En février 2000, il avait été professeur invité à l'ENS.

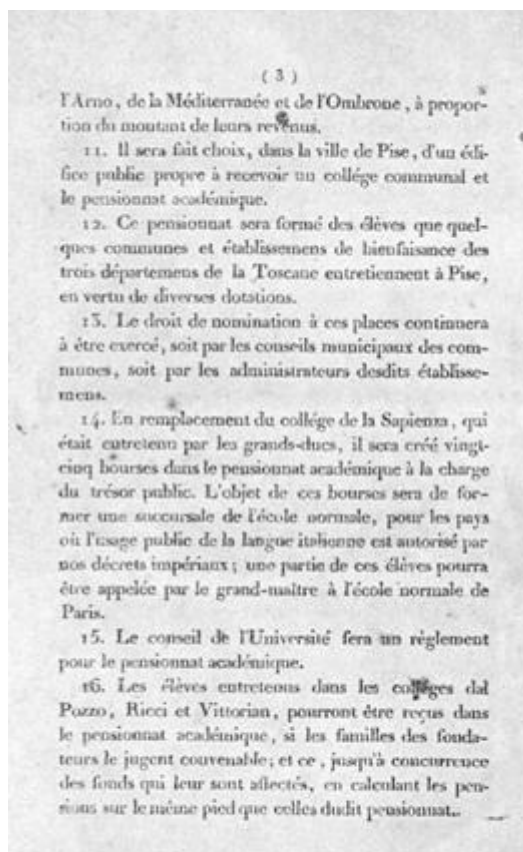
À son profil de grand savant, Franco Bassani alliait une merveilleuse générosité ; il nourrissait une véritable passion pour la poésie romantique française et disait des pages entières de Lamartine ou de Victor Hugo. Jusqu'au bout et malgré la maladie, il a conservé sa faculté de rêver, son optimisme et sa joie de vivre.



Scuola Normale Superiore de Pise, photo Philippe Antonello.



Extrait du décret napoléonien, page 1 et page 3.





Y A-T-IL UN « MODÈLE ENS » ET OÙ VA-T-IL ?

Point de vue italien : l'archéologue et la bioroboticienne

Pise, le 28 juillet 2007, entretien avec Salvatore Settis, directeur de la *Scuola Normale Superiore* et Maria Chiara Carrozza, directrice de la *Scuola Superiore Sant'Anna*. Propos recueillis par Martine Bismut, Représentation de l'École normale supérieure en Italie.

Salvatore Settis est directeur de la *Scuola Normale Superiore* de Pise depuis 1999. De 1994 à 1999, il a dirigé le *Getty Center for the History of Art and the Humanities* de Los Angeles. Archéologue et historien d'art, il se bat avec acharnement pour la défense du patrimoine italien.



Maria Chiara Carrozza est directrice de la *Scuola Superiore Sant'Anna* depuis novembre 2007. Après des études de physique et un doctorat en biorobotique, elle devient professeur de bioingénierie industrielle en 2006. Elle coordonne, entre autres, le projet européen Cyberhand de main artificielle commandée par le cerveau. Elle est aujourd'hui la plus jeune présidente italienne d'université.



Salvatore Settis et Maria Chiara Carrozza sont tous deux anciens élèves des *Scuole* qu'ils dirigent. Bien que leurs domaines d'études soient aux antipodes, ils sont tous deux animés par la même passion de leur métier. Et tous deux sont convaincus que le dialogue entre les disciplines reste la clef de l'excellence.

M. B. Lors d'un séminaire organisé à Grenoble, les 4 et 5 juillet dernier, par l'université franco-italienne, il est apparu que près d'un quart des doctorats en cotutelle franco-italienne qui transitent par l'UFI naissent ou aboutissent à Pise – Université, Scuola Normale et Scuola Sant'Anna confondues – et qu'en proportion du nombre de ses élèves, la Scuola Normale arrive en toute première ligne. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

S. S. Sans aucun doute par les liens historiques très forts qui unissent les Écoles de Pise aux ENS françaises : ils impliquent une curiosité intellectuelle réciproque et une fréquentation continue, ils ont déterminé un flux permanent d'échanges et de contacts.

M. C. C. Quand nos élèves se rendent dans une École normale en France, ils y trouvent une institution affrnie de par sa structure et ses ambitions ; ils s'y reconnaissent. Par ailleurs une récente enquête a montré qu'un pourcentage impressionnant



M. BISMUT

de chercheurs italiens était recruté par les concours français de l'université ou du CNRS et que, parmi ces chercheurs, beaucoup provenaient de Pise. Il y a à Pise une infinité d'étudiants qui savent qu'ils ne pourront pas y rester...

S. S. ... le fameux « localisme » des concours italiens, accentué par la réforme sur l'autonomie des universités. Quand un élève sort d'une de nos Écoles, il a le plus grand mal à trouver un poste à l'université, parce qu'il n'appartient à aucune chapelle.

M. B. *Mais pourquoi la France ?*

S. S. Parce que la France est proche, géographiquement et culturellement. Parce que la France est un pays généreux et accueillant, capable de recruter des chercheurs sur la simple qualité de leur *curriculum vitae* et sans les connaître.

M. C. C. La *Scuola Sant'Anna* n'a que 20 ans de vie, ses collaborations sont nées sur le terrain et ce n'est que depuis peu qu'on assiste à l'institutionnalisation d'une activité spontanée. Plus qu'à des doctorats en cotutelle, nous penserions, nous, à des doctorats conjoints, nés de collaborations entre des groupes de recherche. Pour nos élèves, les ENS constituent – depuis peu – un partenaire naturel et très apprécié.

Pise, Cachan, Ulm : vies parallèles

M. B. *De par les disciplines qui y sont prises en compte, la Scuola Sant'Anna est plus semblable à l'ENS de Cachan qu'à l'ENS de Paris. La Scuola Normale en revanche ressemble davantage à la rue d'Ulm...*

M. C. C. Nous avons beaucoup d'affinités avec Cachan et nous y avons envoyé des élèves dans le cadre de conventions entre nos laboratoires d'ingénierie. Mais nos élèves de droit et d'économie veulent pour la plupart obtenir un séjour d'études à Paris.

S. S. La *Scuola Normale* est une créature de Napoléon. Quand le grand-duc de Toscane, Léopold II, l'a ressuscitée en 1846, il a, pour des raisons politiques évidentes, omis de mentionner ses origines napoléoniennes dans les nouveaux statuts. Mais, dès 1861, s'instauraient les premiers rapports scientifiques avec la France et avec l'Allemagne. J'ai moi-même signé un nouvel accord-cadre, en 1999, avec l'École normale supérieure de Paris, en présence du président Ciampi. J'ai eu des élèves français, qui sont venus travailler avec moi. On assiste à des mariages entre *Normalisti* et Normaliens. Il s'agit d'un rapport particulier et privilégié.

M. B. *Si l'on voulait écrire les « Vies parallèles » de nos Écoles, quelles similitudes verriez-vous entre elles ?*

S. S. Elles sont nombreuses, mais je retiendrais particulièrement : la sélection fondée sur le mérite, au service de la nation, la vie en internat et l'esprit de corps. Et aussi la nécessité de continuer, tout au long du parcours, à prouver son excellence.



M. B. Et les différences ?

S. S. Nous avons évolué un peu différemment : en France, les élèves littéraires ont la possibilité de passer des concours qui leur garantissent un poste par la suite. Nous n'avons rien de tel en Italie. Et nous avons concentré la formation sur la recherche. Nos élèves sont, dès leur arrivée à la *Scuola*, confrontés à des sujets pointus, qu'ils doivent traiter et développer en chercheurs. Le recrutement des professeurs de la *Scuola Normale* témoigne de cette priorité exclusive. On ne saurait faire carrière au sein de la *Scuola* : c'est pour nous un principe absolu. Il est impensable d'arriver à la *Scuola Normale* comme élève et d'y poursuivre toute sa carrière universitaire. Il faut à un moment partir vers d'autres expériences, d'autres réalités. Nous n'organisons pas de concours de recrutement et ne faisons venir que des professeurs qui sont déjà titulaires d'une chaire dans une autre université. Les nouveaux professeurs sont élus par le corps professoral au complet, scientifiques et littéraires confondus, sur la base d'une cooptation. Notre système de nominations serait, selon d'aucuns, similaire à celui du Collège de France... C'est paradoxalement notre force et notre faiblesse : nous formons statistiquement le nombre le plus élevé d'étudiants aptes à la recherche et à la carrière universitaire, mais notre capacité d'absorption est réduite. Une autre différence importante réside dans nos localisations respectives : à Paris les élèves trouvent un éventail de choix en rapport avec le grand nombre des universités ou centres de recherche de la région parisienne. Les élèves de Pise, eux, se rapportent exclusivement à l'université de Pise.

M. C. C. La *Scuola Sant'Anna* est plus hétérogène : selon qu'ils font de la médecine ou du droit, de l'ingénierie ou des sciences politiques, les parcours de nos élèves sont bien diversifiés. Dans le binôme Recherche et Formation, la recherche occupe une place très importante, l'élève et l'enseignement ne sont pas tout. Mais nos étudiants sont associés très tôt aux projets de recherche de nos laboratoires. En revanche, en raison du caractère appliqué des disciplines enseignées à la *Scuola Sant'Anna*, peu d'anciens élèves restent dans la recherche ; beaucoup font une carrière en entreprise, en tant qu'ingénieurs ou cadres, d'autres font de la politique, d'autres deviennent avocats ou médecins... Le parcours du fonctionnaire au service de l'État n'existe pas chez nous.

La fuite des cerveaux

S. S. Nous devons quant à nous faire face à un phénomène nouveau : celui de la fuite des cerveaux. Autrefois ce problème n'existait pas. La recherche et la carrière universitaire représentaient une perspective naturelle d'avenir. Sur les 15 élèves littéraires de ma promotion à la *Scuola Normale*, une dizaine sont devenus professeurs d'université en Italie, et un seul à Pise, sans préférence locale. Aujourd'hui, nous nous demandons quel sera l'avenir de nos élèves. Et beaucoup s'en vont à l'étranger.



M. BISMUT

M. C. C. C'est bien là le problème. Notre formation est excellente, mais nous n'en profitons pas.

Lycée, classes prépas et École

M. B. *Comment voyez-vous les classes préparatoires, vous qui n'en avez pas ?*

S. S. Elles sont inhérentes à la nature même du système français des Grandes Écoles dont elles font partie. En Italie, la *Scuola Normale* et la *Scuola Sant'Anna* constituent de petites enclaves dans le panorama universitaire...

M. B. ... « *autrefois l'élite de l'élite, aujourd'hui l'élite de l'université de masse* », dis-tu dans ton livre...

S. S. Les « cours d'orientation » de la *Scuola Normale* et de la *Scuola Sant'Anna* rassemblent les meilleurs élèves des lycées d'Italie, qui apprennent ainsi à connaître et apprécier nos institutions. Ils y côtoient des personnalités – pas seulement des universitaires ou des chercheurs – qui partagent avec eux les ficelles de leur métier et dont la passion et la réussite aideront peut-être ces jeunes, pleins de vivacité et de curiosité, à se déterminer un jour. La tentation serait grande de prendre les meilleurs, de les mettre dans une mini-classe préparatoire de quelques semaines et de leur impartir une formation accélérée. Mais il nous incomberait de supporter les frais de cette opération et nous risquerions de créer une sorte de passe-droit pour le concours, dont nous ne voulons pas.

M. C. C. Le lycée italien n'a jamais lancé le défi d'un parcours spécial visant à identifier les meilleurs. Nous constatons toutefois de fortes corrélations entre les Olympiades (de physique ou de mathématiques) et le succès à nos concours. Les meilleurs s'y rencontrent et le bouche-à-oreille sur l'existence de nos Écoles et sur les possibilités qu'elles ouvrent va bon train.

Pour un réseau européen d'Écoles normales supérieures

M. B. *Quel rôle les Écoles, italiennes et françaises, sont-elles conduites à jouer ? Quel avenir pour la recherche fondamentale ? Quel avenir pour les meilleurs ? Quel avenir pour les humanités ?*

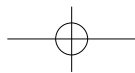
M. C. C. Je proviens de la biorobotique, une branche très appliquée de la recherche, et je peux dire que la séparation entre les disciplines fondamentales et leurs applications n'a aucun sens : la recherche appliquée et la recherche pure sont les deux volets d'une même chose. Il faut créer des structures où le mathématicien et l'ingénieur puissent se parler, où soient abattues les barrières entre les champs de recherche.



S. S. Les *Scuole* italiennes ne sont pas structurées en départements ; elles ont des « classes » de lettres et de sciences pour la *Scuola Normale*, de sciences sociales et de sciences expérimentales pour la *Scuola Sant'Anna*. Et les disciplines se rencontrent. Le Conseil européen de la recherche, composé de 22 membres et dont moi-même je fais partie, privilégie l'initiative individuelle des chercheurs et tout particulièrement la recherche de frontière, qui réunit des domaines affines et les fait dialoguer. Pour ce qui est des disciplines littéraires, ce même Conseil européen a décidé de leur allouer 14,5 % de son budget. C'est un signal et une initiative importante. Aujourd'hui, les pays de l'Est (la Hongrie en particulier) ou encore la Hollande créent des Écoles, inspirées de nos modèles. En France, à l'inverse, on se demande s'il faut sauver les Grandes Écoles. Est-il opportun de laisser les ministères lancer ce débat ou convient-il de nous en emparer nous-mêmes ? Je prône quant à moi depuis longtemps la constitution d'un réseau européen et d'un groupe de réflexion qui partirait des deux Écoles historiques : l'École normale supérieure de Paris et l'École normale supérieure de Pise. Elles ont toutes deux été fondées pour donner la « norme ». Donnons-la ! Et invitons les Écoles qui adoptent nos mêmes critères à apporter leur contribution à cette discussion.



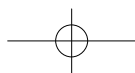
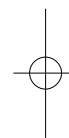
Scuola Superiore Sant'Anna de Pise



CARRIÈRES

LES ACTIONS DU SERVICE CARRIÈRES

ENSEIGNER EN CLASSES PRÉPARATOIRES





F. BOUVIER

LES ACTIONS DU SERVICE CARRIÈRES

Depuis le printemps 2008, le Service Carrières organise des « rendez-vous carrières », ouverts à tous les élèves de l'École, mais également aux archicubes intéressés.

Ces rendez-vous, organisés en fin de journée, permettent aux participants de rencontrer des professionnels, archicubes en général mais pas exclusivement, venus témoigner des divers aspects de leur métier, depuis les conditions d'accès jusqu'aux pièges à éviter pour y réussir. Loin de la formule traditionnelle de présentations formelles, ces rendez-vous sont organisés sous forme d'entretiens en petits groupes autour d'un ou plusieurs spécialistes d'un secteur particulier.

C'est ainsi que nous avons développé deux thématiques en 2008 : « métiers de l'enseignement, du secondaire à l'université » et « métiers de la recherche et de la fonction publique, des bibliothèques à la culture et à la haute administration ». Cet automne, nous aborderons les métiers de la créativité dans le secteur privé.

En outre, le service s'est engagé activement dans la constitution d'un réseau de conseil et de solidarité mobilisant les archicubes. L'appui du « Club des normaliens dans l'entreprise » dans cette logique, nous permet d'accroître grandement notre efficacité.

F. B.

Le **Service Carrières** a été créé en septembre 1997 par l'École avec l'Association des anciens élèves et la Société des Amis de l'ENS. François Bouvier (1961 s) est responsable de ce service depuis 2007.

Le Service Carrières a pour but d'aider les anciens élèves qui, quelques années après leur sortie de l'École, songent à une nouvelle orientation pour leur carrière ou sont à la recherche d'informations d'ordre professionnel.

Condition préalable : **être à jour de cotisation.**

Le Service Carrières peut apporter aux anciens élèves une aide personnalisée sous trois formes :

- une information sur les aspects administratifs de leur carrière ;
- une mise en rapport avec un ou plusieurs anciens élèves connaissant bien la carrière souhaitée ;
- une information sur les offres d'emploi que reçoit l'École.

À noter : il existe une vitrine « Service Carrières » en face du service de la scolarité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Association des anciens élèves, élèves et amis de l'ENS, 45, rue d'Ulm 75230 Paris Cedex 05

Téléphone : 01 44 32 32 32 Télécopie : 01 44 32 31 25 Courriel : service.carrieres@ens.fr

Site Internet : <http://www.archicubes.ens.fr>



ENSEIGNER EN CLASSES PRÉPARATOIRES LITTÉRAIRES : UN DÉBOUCHÉ NATUREL POUR LES NORMALIENS

Le 14 mai à 18 h étaient réunis salle Dussane, à l'initiative de Jean-Charles Darmon, six inspecteurs généraux, pour préciser les possibilités de carrière littéraire dans ces voies. Étaient donc présents : Claude Boichot, doyen de l'inspection générale des sciences physiques, en charge des classes préparatoires aux Grandes Écoles ; Pascal Charvet, inspecteur général des lettres classiques et des enseignements artistiques ; Paul Raucy pour les lettres modernes ; Laurent Wirth pour l'histoire et la géographie ; François Monnanteuil pour les langues vivantes ; Jean-Louis Poirier pour la philosophie.

Devant un public nombreux, quatre questions leur étaient soumises :

- En quoi (et jusqu'à quel point ?) le profit d'un normalien de l'ENS de la rue d'Ulm est-il perçu de manière favorable pour être nommé en classes prépa ?
- Vaut-il mieux, quand on est normalien, faire une thèse ?
- Quels types de parcours après l'École peuvent être les plus pertinents, les plus cohérents dans cette perspective ?
- Pouvez-vous nous donner quelques exemples caractéristiques à vos yeux ?

Il s'agissait de faire apparaître des points communs et des différences entre les disciplines.

La spécificité des nominations en classes préparatoires aux Grandes Écoles, par rapport à l'Université, est d'être l'objet d'un mouvement spécifique, piloté au plan national. Il n'y a aucune hiérarchisation locale. L'appel à candidatures paraît dans le BO fin novembre ; il faut ensuite envoyer au doyen des groupes spécialisés un dossier avec une lettre de motivation.

Les commissions fonctionnent ensuite à peu près comme des commissions de spécialistes, et opèrent un classement qui n'est pas la réplique du classement d'agrégation. On examine en effet la totalité du parcours scolaire : avoir fait une classe prépa, être entré à l'ENS en carré ou en cube, avoir eu l'agrégation, avoir fait un parcours post-agrégation en thèse ou post-doctorat, avoir eu une charge de cours en université, etc. En sciences, les ingénieurs qui reviennent après l'ingénieur actif sont souvent des perles, car ils ont des spécificités, tout en montrant leurs possibilités



d'adaptation, et leur aptitude à s'ouvrir l'horizon, et à quitter leur trajectoire linéaire de super brillants élèves, pour s'adapter à un public qui ne suivra pas forcément leur voie.

Le classement est effectué en présence des présidents de jury d'agrégation et de quelques personnalités qualifiées (universitaires, proviseurs de lycée à classes prépas, représentants des associations de professeurs en classes prépas d'autres disciplines...). Il faut ensuite procéder à l'optimisation du rapport entre les demandes et l'offre. Il est donc crucial de ne pas poser des vœux géographiques trop restreints. Il est possible en revanche de demander des classes occupées : en effet, on ne connaît pas les effets induits par cascade.

Les normaliens sont-ils préférés ? À bien des égards oui. Le côté généraliste des ENS garantit, par la maîtrise de champs disciplinaires cohérents mais variés, cette qualité. On peut donc accepter des profils très pointus, mais qui soient ouverts.

Le rapport d'inspection est une pièce indispensable dans le dossier, parce que la dimension pédagogique de l'enseignant est cruciale. Un enseignant littéraire doit aussi penser qu'il aura peut-être à s'adresser à des prépas scientifiques. L'enseignant, le « bon prof », c'est celui qui est attentif à accompagner les élèves et à savoir s'ils ont ou non compris ce qui est expliqué. Ce n'est donc pas perdre son temps que de passer quelques années à comprendre ce que c'est que d'être dans une classe, après la sortie de l'École. Dès que vous êtes en poste, demandez immédiatement à être inspecté, car cela prend du temps.

Certaines disciplines (lettres classiques, théâtre, pas l'histoire...) offrent une possibilité dérogatoire à l'inspection : la visite à l'université pendant les années de moniteur.

La thèse est appréciée, mais elle n'est pas absolument nécessaire. En revanche, il y en a de plus en plus. Le contact avec le supérieur, par le biais d'une charge de cours, est souvent apprécié.

Il faut savoir que les enseignants en classes préparatoires vont avoir besoin d'être renouvelés dans les deux ou trois ans à venir, pour des raisons démographiques. Quelques chiffres : en histoire, il faut compter 20 à 30 postes par an pour 250 à 300 candidats. En philo, moins de 10 postes au mouvement, pour 237 candidatures.

À noter qu'un certain de postes se libèrent alors que les mouvements sont déjà faits : pour l'anglais, 1, 2, 3 postes dans l'année. En anglais, et en anglais seulement, ces postes sont confiés à des agrégés stagiaires ; le contrat est clair : ils font leur service en classes prépas, mais sans garantie d'engagement. Ils peuvent ensuite y être affectés deux ou trois ans après, parfois tout de suite, parfois jamais. D'où l'import-



tance de ne pas formuler de vœux géographiquement trop restreints lorsque l'on est candidat. « Sachez, rappelle l'inspecteur général en philosophie, que vous ne risquez rien : nous ne nommons jamais quelqu'un sans lui téléphoner avant et lui demander s'il est d'accord. »

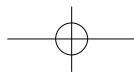
À quel âge est-on recruté ? C'est variable selon les disciplines.

Le mouvement est réellement national. Il n'y a pas de « trou perdu » en classes préparatoires : la qualité de l'enseignement offert est comparable partout, et les enseignants doivent être capables partout, à égalité, de s'adresser à des élèves qui ont une appétence et des qualités intellectuelles réelles. Quelques exemples ? D'abord un contre-exemple : un très brillant normalien philosophe, très brillant professeur de khâgne, soutenant très brillamment une thèse, et actuellement très brillant enseignant d'université. Autre exemple, un enseignant en poste dans un lycée difficile de Créteil, professeur de khâgne à Montreuil, qui vient d'être nommé à Henri-IV. Et inversement, un professeur d'Henri-IV qui vient d'être nommé, à sa demande, dans la khâgne de Saint-Ouen.

Quelques chiffres pour conclure : on compte environ 280 000 bacheliers généraux ; 70 000 demandes d'entrée en classes préparatoires ; 50 000 réponses positives ; 36 000 élèves répartis sur environ 1 000 classes. Les classes littéraires ne sont pas arrivées aux 17 000 places annuelles offertes par les écoles d'ingénieur, ni aux 8000 places des écoles de commerce : elles préparent aux 200 places des Écoles normales. Le reste est à compter en ordre dispersé. Il est clair qu'elles ont un rôle dans la formation des 2 500 lauréats annuels des CAPES et agrégation. Il faut ouvrir les débouchés : les opérateurs économiques sont intéressés par les khâgneux, pour l'excellence généraliste de leur formation : avoir fait des humanités est un gage de réussite et d'adaptabilité, de rigueur dans l'argumentation.

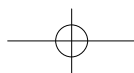
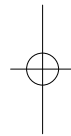
... et un conseil : n'écrivez jamais à l'inspecteur général une lettre du type de celle qu'il a reçue un jour : « je voudrais avoir enfin des élèves à la hauteur de mes compétences ». Que l'on puisse s'interroger sur la pertinence d'envoyer un normalien en collège est une chose ; mais que celui-ci ne considère pas *avant tout* sa mission d'enseignant en est une autre. « La meilleure façon de régler le problème est d'être hyper-pertinent devant les élèves que vous avez. Proposez des sujets de baccalauréat, soyez animateurs pour groupes de formateurs... faites-vous connaître POSITIVEMENT ».

V. A.



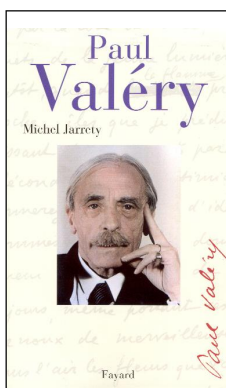
LES NORMALIENS PUBLIENT

*Jean-Thomas Nordmann
Wladimir Mercouroff
Lucie Marignac
Guy Lecnyot
Sébastien Desreux*





Jean-Thomas Nordmann (1966 l)



Ce n'est pas sans appréhension que l'on ouvre la biographie que **Michel Jarrety** (1974 l) vient de consacrer à **Paul Valéry** : le livre intimide par son volume (plus de 1 300 pages d'une typographie serrée) qui risque d'écartier quelques lecteurs. On aurait tort d'en rester à cette première impression car, sitôt entamée, la lecture se poursuit aisément jusqu'au terme de l'ouvrage. Résultat dû aux mérites d'une narration vivante et d'un talent de pédagogue attentif à fournir éclairages et explications, chaque fois que cela est nécessaire, qui rend accessible au grand public la matière d'un livre d'érudition. La solidité de sa documentation et l'ampleur de sa visée rangent ce récit d'une vie d'écrivain dans la catégorie des biographies encyclopédiques, telle la vie d'Henry James

à laquelle Léon Edel consacra jadis trois gros volumes. Importée du monde anglo-saxon, cette espèce du genre biographique se prête parfois plus à la consultation qu'à la lecture continue ; dans le cas présent le talent du biographe conjure victorieusement ce risque. Suivant son héros de la naissance à la mort, recourant à tous les documents imaginables (les héritiers de Valéry ont très libéralement ouvert leurs archives à Michel Jarrety), évoquant toutes les expériences d'un homme plongé plus qu'on le pense généralement dans l'histoire de son temps, décrivant les milieux, les institutions et les contemporains, ce livre est à la biographie ce que les *Hommes de bonne volonté* sont au roman, un grand voyage à travers la France de la première moitié du XX^e siècle. Il mérite, à ce titre, de trouver des lecteurs bien au-delà du cercle des amateurs de la poésie valéryenne et sa consultation devrait être recommandée notamment aux étudiants étrangers auxquels il fournit la meilleure des introductions à la connaissance de la France littéraire.

*un grand voyage à travers la France
de la première moitié du XX^e siècle*

L'ouvrage, qui est la première biographie sérieuse de Valéry, pourrait bien être aussi la dernière, tant il apparaît complet, offrant sur chaque question le dernier mot de la science, avec toutes les pièces justificatives. Le dessein d'exhaustivité et l'ambition d'utiliser tous les documents qui ont été mis à sa disposition conduisent très naturellement l'auteur à nous présenter un Valéry quelque peu différent de celui que la tradition critique a imposé. On sait que Valéry aura été, entre autres, un écrivain de



J.-T. NORDMANN

salon ; au travers du dépouillement d'agendas et de papiers de famille, le détail des invitations reçues et honorées donne la mesure de ce caractère, que la gloire fait proliférer comme un cancer, mais qui ne pèse qu'en apparence sur la poursuite des activités créatrices : le poète officiel éclipse le poète ; on voit plus souvent le mondain que le créateur ; l'œuvre se cache derrière l'homme. Non que cette biographie se cantonne

*le final ajusteur de toute
la poésie française*

uniquement dans l'anecdote. Michel Jarrety excelle à caractériser en quelques lignes les traits essentiels d'un poème ou d'un essai, mais en quelques lignes seulement, et le lecteur ressent parfois et paradoxalement un

goût de trop peu, tandis que, la richesse des documents aidant, des pages denses et abondantes portent sur des événements qu'on pourrait tenir pour mineurs. Ces concentrés d'analyse littéraire font justice de bien des interprétations réductrices de la poésie de Valéry, qu'on la ramène à un jeu d'esprit ou qu'on la dissout dans la tradition, comme sera tenté de le faire, dans ses fulgurantes *Notes pour comprendre le siècle*, Drieu La Rochelle qui évoque « un épigone de Mallarmé, un épigone aussi de Racine et de Ronsard ; c'est le final ajusteur de toute la poésie française dans son complexe qu'il restitue, renoue et aussitôt redénoue ». Platon opposait les « fils de la terre » aux « amis des idées ». La vulgate critique rangeait quasi-unanimement Valéry dans la seconde de ces deux catégories.

Une biographie d'un tel volume établit, par sa composition même, de nouveaux équilibres qui suggèrent une appréciation d'événements clés quelque peu différente des idées reçues : ainsi la fameuse « nuit de Gênes » durant laquelle Valéry vit une crise de conscience qui l'aurait conduit à renoncer provisoirement à la poésie apparaît-elle moins dramatique au lecteur que dans des présentations plus succinctes de la vie du poète. On mesure mieux l'importance des relations avec Breton ; Valéry parrain malgré lui du surréalisme ? On se le demande plus d'une fois. De par son attention à la vie quotidienne et aux soucis séculiers du poète, ce récit restitue l'épaisseur terrestre d'une existence ; ne minorant en rien la dignité d'une vocation, il en rend sensible l'envers familier et montre, s'il en était besoin, toute la place tenue par les *Cahiers*, dans lesquels Valéry note ses méditations matinales et qui nourrissent plus d'un texte de circonstance. Revanche de Sainte-Beuve sur les critiques de l'explication biographique que, parallèlement à Proust, Valéry a exprimées, notamment dans *Au sujet d'Adonis*, une telle biographie construit un pont solide entre homme et œuvre. Valéry être de chair et de sang s'offre à nos curiosités, sans fard, mais sans exhibitionnisme. Deux aspects ressortent plus particulièrement, les difficultés matérielles et la vie sentimentale du poète. Durant presque toute sa vie, et souvent en dépit de sa gloire, Valéry aura tiré le diable par la queue ; ses démarches avec les éditeurs et les directeurs de revues, la préparation de tirages de luxe, les initiatives et les projets de protecteurs sollicités ou non, les manifestations de bonne volonté spon-



tanées ou non des mécènes, les candidatures à des fonctions diverses fournissent matière à des développements qui montrent la constance des soucis « alimentaires ». Ce père de famille, préoccupé de la subsistance et du confort des siens, est aussi un homme à femmes, un séducteur, voire un amoureux transi, dont les amitiés féminines et les liaisons, notamment avec Catherine Pozzi et avec la singulière Jean Voilier (dont une récente monographie vient de mettre à jour les détours et les mystères), colorent de romanesque le récit d'une vie rien moins que désincarnée.

Un Valéry humanisé, voilà, outre son exhaustivité, l'apport fondamental de ce beau travail. Reste un défi que Michel Jarrety se doit de relever : nous offrir dans les 128 pages d'un « Que sais-je ? », ce qu'il convient de retenir de la vie et de l'œuvre de Paul Valéry.

Valéry repoussoir ? Sa condamnation du genre romanesque l'expose toujours aux réticences de tous ceux pour qui la lecture des romans demeure la plus séduisante porte d'entrée dans la littérature. En l'associant à Borges, Dominique Fernandez creuse le fossé qui sépare, en littérature, la recherche formelle des genres ouverts aux « trivialités de la vie ». Cette ouverture assure la « jubilation du roman » qui parcourt le recueil d'articles rassemblés par **Dominique Fernandez** (1950 l), et intitulé *L'Art de raconter* (Grasset 2007). L'ouvrage s'impose parmi les livres appelés à une longue carrière. Le titre ne doit pas induire en erreur : il ne s'agit pas d'un traité ni d'un manuel pratique comme il en paraît plusieurs chaque année dans le monde anglo-saxon et auxquels, dans les universités américaines, les enseignements de « creative writing », de pratique de l'art littéraire, apportent caution et légitimité. Dominique Fernandez nous prévient d'emblée : « *Traité de narratologie* aurait peut-être évité à ce livre le dédain de l'intelligentsia ». Il nous offre plus et mieux. Au travers d'une série d'études critiques les questions fondamentales de l'art du roman sont abordées avec un volet plus particulièrement consacré aux rapports du roman et de l'opéra. La diversité des auteurs évoqués renvoie de toute évidence à des décennies de lectures et de pratique de la critique ; elle nous promène dans la plupart des littératures d'Europe et d'Amérique, l'Asie étant la grande absente de ce recueil, sans que cette absence obère la validité des thèses et des conclusions. Faut-il d'ailleurs parler de thèses ? Rarement la formule du « plaisir du texte » aura mieux exprimé le fondement de la critique, telle que la pratique Dominique Fernandez, qui s'affranchit très largement dans ce recueil des visées théoriques développées dans d'autres ouvrages, en particulier dans *L'Arbre jusqu'aux racines* (1972), s'agissant notamment d'une utilisation, d'ailleurs mesurée et dominée, de la psychanalyse pour établir les principes de la psychobiographie. Loin de tout appareil conceptuel, c'est l'agrément de lectures

*les questions fondamentales
de l'art du roman*



J.-T. NORDMANN

envoûtantes qui règle les appréciations comme le choix des exemples. Avant toute ambition philosophique, le roman a pour vocation de « raconter des histoires », et, d'abord, en créant des personnages vivants, et cette vocation pâtit aujourd'hui d'abandons complaisants à l'introspection sans cette création d'« identités factices »

l'agrément de lectures envoûtantes règle les appréciations comme le choix des exemples

qui donne corps à l'exploration des possibles que, dans le sillage de Thibaudet, Dominique Fernandez tient pour la marque du romancier authentique. Un chapitre liminaire

place Stendhal à la base du roman des modernes en ce qu'il a su se raconter au moyen d'identités différentes, multiples et renouvelées, inventant une troisième voie qui intègre les figures opposées et jusqu'à lui dominantes du roman fourre-tout, somme dans laquelle les personnages sont extérieurs à l'auteur et de la confession qui met en scène la vie privée de l'auteur. Dominique Fernandez explore les prolongements de cette décisive mutation au travers de confrontations très éclairantes avec Flaubert et Tolstoï. Pratiquant avec virtuosité l'art des parallèles, il montre, de façon très convaincante comment, à partir des années cinquante, la mise au premier plan de Proust comme maître, grand maître du roman a pu faire de l'ombre à Martin du Gard dont il réévalue la profondeur et les qualités d'art, en des pages qu'on espère préluder à une sortie de purgatoire. Les redécouvertes et les réhabilitations sont nombreuses de Gustave Aimard au mystérieux Traven en passant par Leo Perutz et Bruno Schulz. Le choix des auteurs abordés n'est pas dicté par les hiérarchies consacrées : des pages très entraînant portent sur le roman d'aventure (Dominique Fernandez a publié naguère la meilleure étude disponible de l'art d'Alexandre Dumas) et les professionnels du roman policier occupent une place de choix ; Simenon bénéficie pleinement du statut de grand auteur qu'on lui reconnaît désormais et les éléments d'autobiographie qui parsèment son œuvre donnent matière à une fructueuse confrontation avec Gide. Des évocations font parfois ressortir des absences : quand Dominique Fernandez analyse avec finesse le talent de Maurice Dekobra, on s'étonne qu'il ne parle pas de Pierre Benoît qui mérite lui aussi une réévaluation. Mais aucun auteur traité n'est insignifiant et, si bien des pages trouvent leur origine dans des articles de critique publiés séparément, on se prend à envier les étudiants en littérature comparée de l'université de Rennes qui ont pu bénéficier des leçons d'un tel maître.

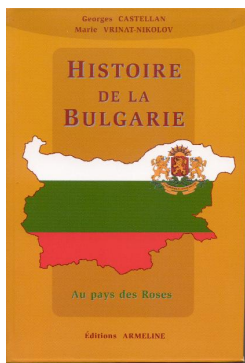
La libération de l'Europe centrale et orientale ainsi que l'entrée dans l'Union européenne des pays immobilisés durant quarante années par la glaciation soviétique ont suscité un renouveau d'intérêt pour les histoires de nations qui nous furent proches, notamment entre les deux guerres mondiales. Joint à l'engouement pour l'empire



austro-hongrois qui a élargi depuis plusieurs décennies nos horizons intellectuels, cet intérêt nous rend plus attentifs à la polyphonie culturelle d'une Europe irréductible à l'antagonisme de caractères nationaux simplifiés et schématisés. Il faut donc saluer l'esprit d'entreprise qui conduit à publier des ouvrages consacrés aux

la polyphonie culturelle de l'Europe

diverses nations d'Europe centrale et orientale. On accordera, à cet égard, une mention particulière à une firme bretonne, les Éditions Armeline, qui assurent la publication d'ouvrages consacrés à l'histoire des pays balkaniques, parmi lesquels une *Histoire de la Bulgarie. Au pays des roses* (2007) due à Georges Castellan, naguère historien des peuples germaniques et à ce titre auteur de pages favorables au régime de l'Allemagne de l'Est, et, pour la partie littéraire à **Marie Vrinat-Nikolov** (1981 L). Cette partie constitue le centre d'intérêt essentiel du livre car c'est elle qui établit l'unité, la continuité et la pérennité d'un peuple bulgare, souvent maltraité par l'histoire et assujéti à la domination byzantine, puis, et très longtemps, à l'empire ottoman. Illustrant la formule attribuée à Léautaud « la patrie, c'est la langue », Marie Vrinat rappelle le rôle fondateur, dès le neuvième siècle, dans la constitution d'une culture slave chrétienne originale, d'une Bulgarie qui offre refuge aux disciples de Cyrille et Méthode. Traductrice elle-même, elle insiste sur l'importance des traductions dans les transferts culturels qui permettent l'édification d'une langue nationale et d'une culture : pour assurer la diffusion du christianisme, saint Clément, Constantin de Preslav, Jean l'Exarque et quelques autres contribuent, par toute une série de traductions de textes byzantins dans une langue claire et intelligible, aussi proche que possible du langage parlé, à la naissance, en Bulgarie, d'une première littérature slave.



Au x^e siècle, la domination byzantine freine cet essor d'une langue et d'une littérature nationales, mais quand, de 1186 à 1396, la Bulgarie s'affranchit de cette domination, on assiste à une renaissance de la spiritualité et des belles-lettres : le développement de l'hésychasme, doctrine ascétique qui vise la communion personnelle avec Dieu par le silence, la prière, le contrôle de la respiration, multiplie les débats et stimule le renouveau culturel. On se remet à traduire, voire à retraduire ce qui l'avait déjà été. Au XIV^e siècle l'œuvre du patriarche Euthyme de Tarnovo représente alors une sorte de refondation du bulgare que la conquête ottomane ne détruira pas. Mais il faut attendre la seconde moitié

du XVIII^e siècle pour que se dessine un réveil national bulgare marqué, un siècle durant, par le développement de l'enseignement et par l'apparition d'une bourgeoisie cultivée qui s'ouvre au monde extérieur. À nouveau les traductions et adaptations contribuent à la modernisation de la langue et à l'émergence d'une conscience litté-



J.-T. NORDMANN

raire ; l'intérêt se porte surtout sur des œuvres françaises et russes. Au milieu du XIX^e siècle, précédant la reconquête de l'indépendance, acquise en 1878, se mettent en place les éléments d'une renaissance : des poètes chantent nature et patrie ; on fait représenter des drames historiques sur le passé médiéval de la Bulgarie ; le romancier Karavelov publie une importante trilogie historique ; laïcisée, la littérature bulgare se dote des genres propres aux grandes littératures européennes ; elle participe ainsi, et non sans éclectisme, aux inspirations romantiques et réalistes qui prévalent dans l'ensemble du continent. À partir de la fin du XIX^e siècle, notamment avec les romans de Vasov, la littérature d'exaltation nationale se nuance d'inflexions satiriques tandis que s'esquissent des recherches formelles, autour de la revue *Missal*, qui préludent à la naissance d'un symbolisme bulgare. Entre les deux guerres mondiales, réalisme et modernisme coexistent, avec la prolifération des romans historiques et des poèmes expressionnistes incarnant un esprit collectif cosmique dans la forme privilégiée du fragment. Si le réalisme socialiste prévaut durant la période communisme comme seule « méthode créatrice » tolérée, une jeune poésie fait une place plus large au lyrisme subjectif dès les années cinquante pour connaître un essor continu. La fin du communisme libère la langue de l'idéologie ; elle autorise l'expression débridée, la

l'étude du phénomène par lequel « la langue cimente la nation »

recherche de l'effet de choc et abolit les frontières entre les genres : poésie et prose se mêlent dans l'œuvre de Gospodinov, significative d'une sensibilité postmoderne

affranchie des tabous. En rendant compte de cette vitalité, ce livre apporte une contribution d'importance à l'étude du phénomène par lequel « la langue cimente la nation », essentiel à la compréhension d'une Europe centrale que l'histoire nous a rendue.

Le livre de **Nicole Hulin** (1955 S), *Les femmes, l'enseignement et les sciences. Un long cheminement (XIX-XX^e siècle)*, L'Harmattan (2008), aborde un aspect moins souvent traité que d'autres, mais pourtant très significatif de la longue marche qui conduit à la fusion de l'enseignement des femmes avec celui des hommes. Reprenant et actualisant une étude antérieure et s'appuyant sur un examen général de l'évolution de l'enseignement secondaire, l'ouvrage analyse les sources du décalage entre hommes et femmes dans l'accès aux carrières scientifiques. Il montre comment, en dépit des vues de Condorcet qui demandait l'abolition des différences de contenus séparant l'éducation des garçons de celle des filles, la démocratisation progressive de l'enseignement s'est construite sur la base d'une inégalité des sexes. La femme savante n'est pas d'emblée l'idéal que se proposent les fondateurs de l'enseignement secondaire féminin, plus attentifs aux arts d'agrément, voire aux tâches ménagères. L'évolution



des programmes, leur rapprochement avec celui de l'enseignement masculin au seuil du xx^e siècle, les transformations du recrutement des professeurs, le préjugé long-temps persistant d'une plus grande facilité des concours féminins (on lira notamment les pages consacrées aux discussions soulevées par la

*les sources du décalage entre hommes et femmes
dans l'accès aux carrières scientifiques*

question de l'admission des femmes à la Société des agrégés !), la spécialisation grandissante des agrégations, la fusion des concours acquise à la fin du xx^e siècle, voilà autant d'étapes au travers desquelles s'institue une parité conquise de haute lutte. En nous donnant accès aux textes législatifs et réglementaires, à de riches données statistiques, ainsi qu'à des jugements variés et à des commentaires très étayés, en déployant tous les enjeux impliqués par une question apparemment limitée, ce livre offre un modèle de monographie. Ses conclusions sur l'orientation encore insuffisante des femmes vers les études scientifiques soulignent le décalage des lois par rapport aux mœurs qu'on méditera avec profit.

Le livre de **Jacqueline Genet** (1952 I), *La poésie de William Butler Yeats*, Presses universitaires du Septentrion (2007), est de ceux qu'on aimerait que, plus souvent, les spécialistes patentés d'un auteur, consentent à composer. Auteur de plusieurs études érudites sur Yeats et traductrice du poète national de l'Irlande moderne, Jacqueline Genet offre une synthèse appelée à faire date. Un livre qui procure toutes les clefs. Une chronologie détaillée fournit les données biographiques utiles, distinctes de « repères historiques » faisant le point sur l'évolution de la question irlandaise. L'examen méthodique des influences les énumère et les pondère : engouement pour les mythologies celtiques et pour l'Inde, curiosités soutenues pour les traditions occultistes, notamment par une initiation à l'ordre rosicrucien de la « Golden Dawn », attention à ses propres rêves, circonscrivent une culture de l'imagination et étayent les fondements d'un grand ensemble de symboles où puiser pour nourrir la création. Une analyse de la grande cosmogonie *A Vision* permet d'en mesurer le caractère systématique. Suit une présentation descriptive des recueils poétiques, tandis qu'une dernière partie, vouée à « l'alchimie poétique » étudie successivement l'idée que le poète se fait de son art, ses techniques, son évolution vers une fusion des styles, ses images, leur construction en symboles, et enfin la versification. Les anglicistes savent ne pas reculer devant la simplicité de la formule « vie-œuvre ». La richesse et l'équilibre des analyses de ce livre montrent qu'elle ne condamne nullement au simplisme. Il est seulement dommage que la destination universitaire de l'ouvrage (la poésie de Yeats figure au programme de l'agrégation d'anglais) ait conduit à omettre d'accompagner de traductions les nombreuses citations qui



J.-T. NORDMANN

étaient le propos critique, risquant de limiter la diffusion d'un livre qui mérite pourtant de retenir l'attention du « grand public » cultivé et curieux, de par la solidité de son information, l'élégance de sa conception, la clarté pédagogique de sa réalisation.

La tauromachie a inspiré plus d'un auteur et l'on pourrait consacrer essai ou étude érudite à l'histoire littéraire des courses de taureaux. Montherlant et Hemingway, voire Jean Cau, ont écrit des pages mémorables qui scandent cette histoire. Le nouveau livre d'**Yves Charnet** (1983 l) *Lettre à Juan Bautista*, *La Table ronde* (2008), tranche avec la plupart des textes qui l'ont précédé en ce qu'il s'écrit au vocatif. En s'adressant directement à l'une des figures actuelles de la tauromachie française dans un échelonnement de lettres qui tient plus d'une série de poèmes en prose issus d'une sorte de journal intime que d'une correspondance de facture traditionnelle, l'auteur s'interroge sur les voies et moyens d'une recherche de la beauté dans l'arène. Il montre l'éclat de la corrida en faisant apparaître progressivement les places respectives du costume, des poses et de la chorégraphie qui concourent à instituer l'art du torero en morale du dépassement de soi. Nourrie de références, d'allusions, d'esquis-

*les voies et moyens d'une recherche de
la beauté dans l'arène*

ses descriptives, fréquemment atomisée en sentences et en fragments, sa méditation inscrit la tauromachie au nombre des beaux-arts. Mais très vite, une identification au théâtre puis à la littérature

aidant, le propos s'oriente vers la suggestion d'un art poétique de portée plus générale, dans un continuel va-et-vient, explicite quand les propos du torero alternent avec d'importantes citations, plus subtil quand prévaut la part d'autobiographie qui tendrait à faire du torero un miroir de l'auteur, si ce n'est un test projectif de ses angoisses et de ses aspirations. En dépit d'une recherche quasi permanente de l'expression discontinuée, des ruptures et des ellipses, qui tourne vite au procédé et qui se confesse subrepticement dans l'aveu du « livre autour du livre impossible », l'aisance et la fluidité de ces pages ne doivent pas faire oublier qu'elles viendraient, pour une part, d'une conclusion présentée au colloque « Éthique et esthétique de la corrida » tenu à l'École en 2005.



Les Cours de l'An III

Même si, lors de chaque commémoration, s'est posée la question de la continuité de son histoire, même si c'est en 1811 que Napoléon lui donne sa forme véritable et si c'est en 1847 qu'elle s'installe rue d'Ulm, une inscription le rappelle aux passants : notre École est une création de la Convention, par décret du 9 brumaire an III. Création d'abord éphémère, puisque sa première incarnation ne dura que quelques mois, de pluviôse à floréal, c'est-à-dire de janvier à mai 1795. Rassemblant des élèves envoyés par les écoles centrales des départements qui formaient un auditoire de plus de quinze cents personnes, elle tint des sessions consacrées à des conférences traitant des acquisitions les plus récentes des différents domaines du savoir scientifique présentées de manière à former les éléments d'enseignements que les élèves devenus maîtres auraient ensuite à dispenser une fois revenus chez eux. Prononcées au Muséum d'histoire naturelle, ces conférences furent sténographiées. Leur ensemble constitue les « Cours de l'an III » que les Éditions Rue d'Ulm ont entrepris de publier depuis plusieurs années.

*référence incontournable à qui veut étudier
la genèse des sciences de l'homme*

Après des volumes consacrés aux sciences de la nature, à l'histoire et à la géographie, voici que paraissent les *Leçons d'analyse de l'entendement, art de la parole, littérature, morale* (c'est-à-dire les cours de logique, de grammaire, de rhétorique et d'histoire littéraire), sous la forme d'un copieux volume, magnifiquement présenté et annoté, qui ne tardera pas à s'imposer comme référence incontournable à qui veut étudier la genèse des sciences de l'homme, au seuil du XIX^e siècle. Chant du cygne de l'esprit de l'encyclopédie, l'enseignement de l'École de l'an III associe aux leçons des professeurs des interrogations, des interventions et des réflexions de leurs auditeurs, dans un esprit démocratique d'égalité autorisant l'élève à contredire le maître. Il donne, sur bien des points, une déclinaison très significative de la philosophie des idéologues, largement issue des empiristes et de Condillac. Cette filiation est particulièrement sensible dans le cours que Garat professe sur l'analyse de l'entendement, excellemment introduit par Gérard Gengembre, et qui construit une philosophie de la connaissance sur la base de la sensation. Cette construction rencontre l'opposition et les demandes de rectification d'un auditeur déjà âgé, le théosophe Louis-Claude de Saint-Martin qui défend l'innéisme. On retrouve la même inspiration



J.-T. NORDMANN

« université de tous les savoirs »
avant la lettre

« idéologique » dans les très détaillées leçons sur l'art de la parole professées par l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de l'Épée dans l'éducation des muets et présentées par Elizabeth Schwartz (1962 I) qui situe avec beaucoup de précision, dans les controverses du moment comme dans l'histoire de la linguistique, les thèses de phonétique et de grammaire présentées par le conférencier. Présentées par Philippe

Roger (1969 I), les leçons de littérature de La Harpe sont beaucoup plus brèves ; elles portent essentiellement sur Démosthène et sur Cicéron ; ce faisant, elles réduisent singulièrement le domaine de la « littérature », ce qui provoque des

protestations, notamment de la part des rédacteurs de la *Décade* qui perpétue l'héritage des Lumières, un camp que La Harpe a déserté après avoir séjourné dans les prisons de la Terreur. À cet égard, on lira avec curiosité la quatrième leçon consacrée à l'étude critique du tutoiement révolutionnaire, une leçon qu'à la différence de la plupart des autres La Harpe ne reprendra pas dans le *Lycée*, son œuvre critique majeure. Enfin le texte des leçons de morale prononcées par Bernardin de Saint-Pierre n'a pas été immédiatement publié. C'est donc une restitution fondée principalement sur l'examen d'un manuscrit qui nous est proposée par Barthélémy Jobert (1982 I). Elle n'en est pas moins d'un très grand intérêt car elle présente une synthèse des idées développées dans les *Harmonies de la nature*, mais formulées de façon plus didactique et à certains égards plus raisonnée. Idées qui se situent à contre-courant de l'esprit pré-scientiste de l'enseignement dispensé dans la plupart des autres cours.

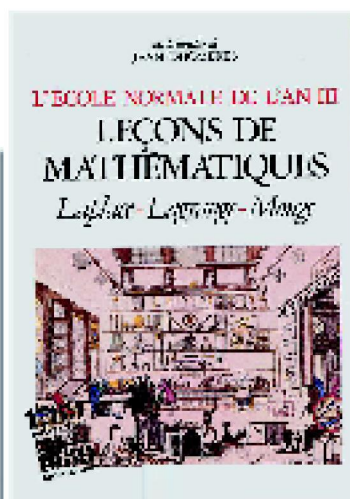
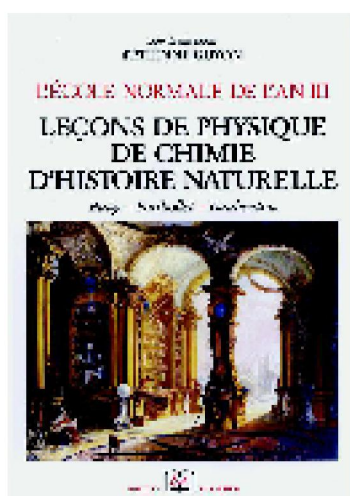
L'expérience de cette « université de tous les savoirs » avant la lettre fut brève, assurément, mais ces quelques semaines suffirent pour essaimer les données d'une culture nationale localement diffusée dans les collèges et les lycées durant les premières années du XIX^e siècle et appelée à se perpétuer durant plusieurs décennies, car si le régime impérial s'attacha à la réorganisation administrative des institutions éducatives, il fut souvent plus préoccupé par le cadre de l'enseignement que par son contenu. Ces cours constituent une page importante des origines intellectuelles de la France contemporaine. Leur publication édifie ainsi un « lieu de mémoire » qu'on a le plus grand intérêt à visiter.

J.-T. N.

Une École révolutionnaire à Paris sous la Révolution

L'ÉCOLE NORMALE DE L'AN III

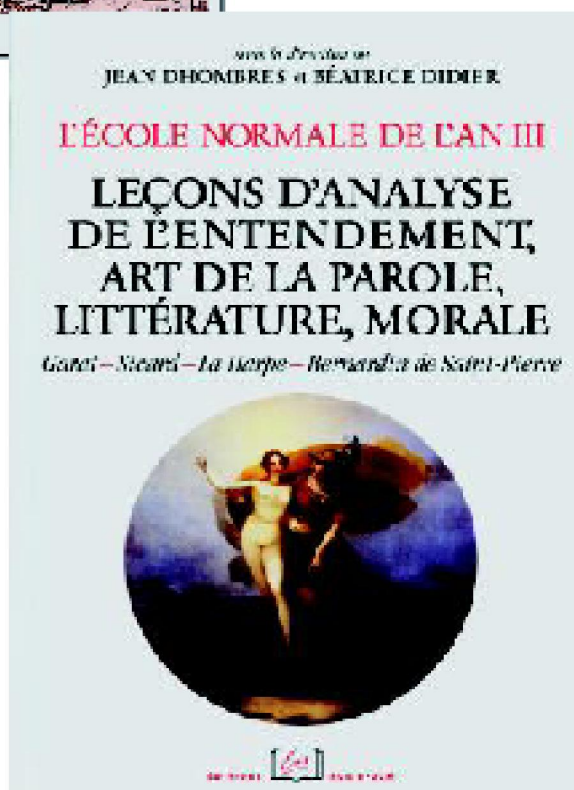
Il survient parfois un moment de l'histoire où les scientifiques, tous domaines confondus, s'imposent dans un même mouvement de faire le point des connaissances acquises et de tracer les routes à suivre. C'est à un tel moment que nous convient les leçons de l'an III, professées sous la Convention au premier semestre de 1796 devant plus d'un millier d'auditeurs, retranscrites par le soin de sténographes et aussitôt publiées. Dernière tentative – désespérée – pour offrir à un seul cerveau une connaissance encyclopédique ordonnée par la raison analytique, ces leçons s'interrompent lors des Journées de Prairial qui mettent un point (provisoirement) final à l'expérience si riche de l'École normale.



Ens

Pour réaliser une entreprise aussi ambitieuse, on fit appel aux plus grands : de Volney l'historien à Berthollet le chimiste, de La Harpe le critique littéraire à Bernardin de Saint-Pierre « le professeur de morale »...

C'est dans le cadre bucolique d'un jardin à la Rousseau, à l'amphithéâtre du Muséum, mais à deux pas du faubourg Saint-Marcel encore bruisant de fièvre révolutionnaire, que les maîtres à penser du XVIII^e siècle viennent donner leur enseignement et débattre avec leurs élèves.





W. MERCOUROFF

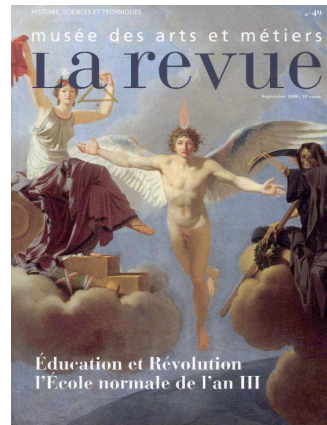
UN DOSSIER SUR LES COURS DE SCIENCES DE L'AN III

Wladimir Mercouroff (1954 s)

Le **Conservatoire national des arts et métiers** (CNAM) est l'un des quatre établissements d'enseignement supérieur, créés par la Convention en 1794, en même temps que l'École normale supérieure. Cet établissement a une vocation de formation permanente ; il est accompagné d'un **Musée des arts et métiers**, l'un des plus riches de France, en ce qui concerne les techniques.

Depuis 1992, ce musée édite une **Revue** remarquable, consacrée à l'histoire des sciences et des techniques, dont le **numéro 49** présente l'histoire de l'enseignement des sciences expérimentales à l'École normale de l'an III. Ce numéro a été coordonné par notre camarade Étienne Guyon, qui a organisé comme directeur de l'École, les manifestations du Bicentenaire de l'École, en 1994-95.

Ces cours de l'an III s'adressaient aux élèves venus de tous les tout nouveaux districts – qui allaient donner nos départements, où ils étaient choisis pour « (leur) patriotisme éprouvé et (leurs) mœurs irréprochables ». Ils devaient ensuite « (transmettre) la méthode d'enseignement qu'ils auront acquise à l'École normale » pour former des enseignants – les futurs « hussards noirs » –, dans leurs districts d'origine. Mais en sciences, plutôt que sur la méthode d'enseignement, les cours ont porté sur les principales disciplines scientifiques, et leur niveau a dépassé souvent celui des 800 auditeurs que pouvait accueillir l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle où ces cours avait lieu, sur les 1 400 ou 1 500 élèves désignés, ce qui explique que l'École normale ait été fermée en mai 1795 au bout de 4 mois, un conventionnel ayant jugé que « les plus courtes folies sont les meilleures ». Heureusement, ces cours ont été sténographiés, imprimés, et sont arrivés jusqu'à nous.



Voici le sommaire de ce numéro 49 :

- Introduction, Étienne Guyon.
- « La Révolution et l'éducation », Bruno Belhoste.
- « Les élèves de l'École normale en l'an III », Dominique Julia.



- « Les cours de chimie de Berthollet », Bernadette Bensaude-Vincent, Patrice Bret.
- « Daubenton et les cours d'histoire naturelle », Cédric Crémère.
- « Haüy et l'enseignement de la physique », Bernard Maitte.
- Le Portefeuille industriel : « L'École de Mars », Madeleine Pinault Sorensen.

Ces textes intéresseront aussi bien les scientifiques, qui seront étonnés de la modernité de ces enseignements qui ont marqué un renouveau de l'enseignement scientifique, que les historiens, et plus généralement les amis de la culture républicaine.

Ce dossier est accompagné d'une iconographie remarquable, en noir et en couleurs, restituant fidèlement beaucoup de documents d'origine.

On peut commander cette revue au numéro en s'adressant à la Régie du Musée des arts et métiers, CNAM, 292, rue Saint-Martin – 75141 Paris Cedex 03 – tél : 01 53 01 82 25. Le prix est de 10 € pour le numéro 49 qui est simple, 18 € pour un numéro double.

Site Web : <http://www.arts-et-metiers.net/musee.php?P=157&lang=fra&flash=f>

La Direction de l'ENS,
la bibliothèque Ulm-Lettres et les éditions Rue d'Ulm
 sont heureuses de vous convier à la présentation des
Leçons littéraires de l'École normale de l'an III
lundi 9 février 2009 de 17h à 20h
 avec M. Canto-Sperber, J. Dhombres, B. Didier, É. Guyon,
 G. Gengembre, B. Jobert, D. Julia, Ph. Roger et É. Schwartz

Salle historique de la Bibliothèque
 Entrée par le hall d'accueil du NIR

ENS 45, rue d'Ulm 75005 Paris
 Contact : 01 44 32 36 80



L. MARNAC

LES ÉDITIONS RUE D'ULM

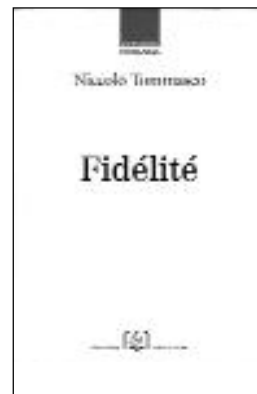
Lucie Marnac (1983 L)

Avoir ce que l'on veut ou vouloir ce que l'on a ?

Les dix livres de littérature, philosophie et histoire de l'art, langue et linguistique, histoire, sociologie et économie parus au second semestre 2008 sont là pour en témoigner : si nos moyens ne nous permettent pas de répondre largement à la demande des élèves ou des collègues, nos choix de publication, souvent difficiles, sont toujours convaincus. Sont-ils convaincants ? Jugez-en !

« **M**oitié Jeudi gras, moitié Vendredi saint » : c'est en ces termes qu'Alessandro Manzoni évoquait le beau roman de Tommaseo dont l'édition française inédite a ouvert notre rentrée universitaire 2008. **Niccolò Tommaseo** (1802-1874) est, par ses contradictions, l'un des représentants les plus originaux du romantisme italien : exilé malheureux et patriote enflammé, catholique intransigeant et pécheur invétéré, il fut tout à la fois romancier, poète, essayiste, lexicographe, pédagogue, commentateur de la Bible et de Dante. Sa naissance et ses voyages, choisis ou contraints, le conduisirent de la Dalmatie à Venise, de Florence à Paris, de la Corse à la Grèce, et il côtoya les principaux intellectuels européens de son temps. Dans la masse foisonnante de ses écrits se dégage le souci constant de décrire le monde contemporain, de mettre en scène la mission civile de l'écrivain et de consigner une expérience de vie hors du commun. Inclassable et embarrassant, ce témoin extraordinaire de l'Europe du XIX^e siècle mérite d'être découvert en France. *Fidélité* (1840) parut la même

année que l'édition définitive des *Fiancés* de Manzoni, le principal roman italien du XIX^e siècle, qui depuis sa première publication en 1827 s'imposait en Italie comme le seul modèle romanesque. C'est parce qu'il explorait des solutions narratives inédites que le roman de



Tommaseo passa à peu près inaperçu. Et c'est pour cette même raison qu'il peut aujourd'hui retenir toute l'attention des lecteurs : il s'agit là du tout premier roman psychologique italien. Pour le public français, la lecture de *Fidélité* offre aussi et surtout l'occasion de découvrir le regard, souvent impitoyable, d'un écrivain italien sur la France de la monarchie de Juillet, car l'essentiel de l'action se déroule à Paris, Marseille, Lyon, mais aussi Nantes, Quimper et Bastia. Des mœurs à l'architecture, de la gastronomie



à la vie politique, des paysages au « génie de la nation », la France tout entière est passée au crible du jugement féroce de l'auteur. Enfin, par-delà cet intérêt historique, le lecteur trouvera dans *Fidélité* une histoire d'amour poignante où la sensualité et la passion, que les intentions moralisantes du romancier ne suffisent pas à contenir, finissent par innover toute l'écriture. Le texte est traduit, annoté et présenté par Aurélie Gendrat-Claudiel (1997 I), maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, qui participe actuellement au projet d'édition complète des œuvres de Manzoni en français. [Collection « Versions françaises », format 13,5 x 19, 288 pages, 18 €]

Dans la même collection, nous rééditons un texte décisif pour la pensée des arts, l'essai *Sur l'origine de l'activité artistique* (1887) de **Konrad Fiedler**, dont nous avons publié en 2003 dans la collection « *Æsthetica* » une première édition désormais épuisée. Né en 1841 dans une petite ville de Saxe, Fiedler hérita très jeune de la fortune de son père. Disposant d'une réelle aisance matérielle, il parcourut l'Europe jusqu'au Moyen-Orient. Ses rencontres avec les artistes furent marquantes, en particulier l'amitié qu'il noua avec le peintre Hans von Marées et le sculpteur Adolf von Hildebrand dont il devint le mécène. Le compagnonnage avec les créateurs, la fréquentation de leurs ateliers marquèrent l'approche fiedlerienne de l'activité artistique. Les lectures, l'étude lente, patiente d'ouvrages d'histoire de l'art, de philosophie et de psychologie nourrissent

une démarche personnelle, hors des circuits institutionnels. Fiedler prit la plume librement pour participer aux débats de son temps, privilégiant la correspondance, les échanges intellectuels sur le vif, les comptes rendus d'expositions, les premières à Bayreuth, les articles de presse. Sa mort brutale interrompit en 1895 une œuvre en plein essor. Dans son essai de 1887, il récuse le point de vue d'une esthétique qui joue le rôle de caisse de résonance d'un bon goût très codé socialement. Selon lui, l'esthétique, en voulant lier le destin de l'art à celui de la beauté, ne s'occupe que des effets des œuvres sur les individus et ne s'attelle jamais à définir la nature et l'essence de la production artistique. Il s'applique donc à recentrer la réflexion sur l'activité de l'artiste comme constitution d'une réalité : l'art, loin d'imiter la nature ou de représenter l'idéal, construit des formes d'être qui deviennent visibles et consistantes par l'action de l'œil et de la main de l'artiste. Cette critique aigüe du romantisme et du réalisme est une manière de clore le XIX^e siècle et d'ouvrir la voie aux avant-gardes. La pensée de Fiedler invente une théorie de la connaissance sensible qui répond aux préoccupations des artistes d'aujourd'hui. Le texte est édité et postfacé par Danièle Cohn (1969 I), philosophe, spécialiste de Goethe et de l'esthétique allemande, qui enseigne à l'École des hautes études en sciences sociales. [Collection « Versions françaises », format 13,5 x 19, 160 pages, 13 €]



L. MARNAC

C'est également à Danièle Cohn que l'on doit l'essai sur « La ceinture d'Aphrodite » qui vient clore la première édition française d'un texte majeur pour les historiens de l'art, *Les Concepts préliminaires en vue d'une théorie des ornements* de **Karl Philipp Moritz**. Méconnu en France, Moritz (1756-1793) est une figure centrale du classicisme allemand. Auteur prolifique, aussi bien grammairien que romancier, psychologue que pédagogue, il fait partie de ce mouvement contemporain de Kant que l'on nomme la « Philosophie populaire » et participe ainsi au projet de la formation d'un peuple éclairé par l'établissement d'un « goût national ». On le connaît avant tout pour son roman autobiographique *Anton Reiser – Roman psychologique*, considéré comme l'une des premières tentatives d'écriture sécularisée du moi. En Allemagne, son essai d'esthétique *Sur l'imitation formatrice du Beau*, issu de son voyage en Italie de 1786-1788 au cours duquel il rencontra Goethe, compte parmi les principales sources du discours classique sur l'art, inaugurant une dimension symbolique et une autonomie radicale de l'œuvre. Tirailé entre son parcours théorique et les aléas de sa subjectivité, Moritz prépare d'une certaine manière le terrain du romantisme : s'il se montre assurément classique, il ne peut se dégager d'une subjectivité tenace et fondatrice. Traduit et annoté par Clara Pacquet, doctorante à l'Ehess, son texte *Sur l'ornement* est donc l'occasion de pénétrer au cœur de l'esthétique allemande du XVIII^e siècle. Fruit d'une

volonté d'articuler le travail de la raison avec la production des artistes et d'éclairer, par ce moyen, la création comme la réception des œuvres d'art, il peut prendre place dans le programme schillérien d'une éducation esthétique de l'homme et acquiert un sens politique e x e m - plaire des Lumières. Mais son i n t é r ê t r é s i d e davantage e n c o r e dans son objet—incontournable au sein de la tradition allemande : l'ornement. Celui-ci est parfois trop rapidement considéré comme une manifestation périphérique et marginale de la forme, dénuée d'indépendance, secondaire. Alors qu'il permet d'interroger les œuvres d'art dans leur autonomie par rapport aux sujets et dans leur développement historique. À ce titre, le texte de Moritz restitue un épisode important de l'histoire des idées appliquées aux formes artistiques. [Collection « Æsthetica », format 19 x 20, 132 pages, 15 €]



O n le sait, le grec moderne est une langue particulièrement riche en expressions idiomatiques, imagées ou proverbiales. Le lexique de 7 000 *expressions, locutions, proverbes du grec moderne* établi par **Georges Brillouët** (1940 s),



Anna Kokkinidou-Maxime et Jean Lallot (1959 l) en 2004 est rapidement devenu incontournable pour le néohelléniste, amateur ou spécialiste, étudiant ou traducteur professionnel. Nous en publions une seconde édition revue, corrigée et augmentée de nombreuses notices. Sans doute le lecteur y fera-t-il encore de savoureuses rencontres. L'ouvrage recense en effet des expressions utilisées dans



le langage parlé que les dictionnaires courants – unilingues ou bilingues – ne contiennent généralement pas. Pour chaque expression grecque sont indiqués : un équivalent français (s'il existe) ; des commentaires, si nécessaire, comprenant la traduction littérale (si elle est possible), le sens à donner à l'expression grecque (s'il n'est pas apparent) et les contextes d'usage de l'expression. On apprend par exemple que pour dire « Chassez le naturel, il revient au galop ! », le grec recourt volontiers à une certaine théâtralisation : « On fit roi le romanichel et lui, il demandait une enclume ! », ou que l'expression se traduisant littéralement par un vague « Les autres aussi vont par ici » signifie en réalité « L'affaire est vite réglée »... Quelque 2 000 expressions françaises avec l'indication des expressions grecques équivalentes sont rassemblées en fin de volume, ce qui rend ce lexique utile pour la version comme pour

le thème. [Format 14 x 20, 736 pages, 32 €]

Quant à la revue de linguistique et de théorie littéraire *Lalies*, dont les textes sont édités par Daniel Petit (1988 l), son 28^e numéro est consacré cette année à l'Italie et ses dialectes (Franck Floricic et Lucia Molinu), aux classes d'objets (Gaston Gross) et à l'autobiographie (Philippe Lejeune [1959 l] *et al.*). [Format 16 x 24, 320 pages, 29 €]

Fort d'une grande expérience dans le domaine associatif, **Freek Spinnwijn** dirige, depuis 2001, la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), qu'il représente dans divers comités transnationaux. Issu de l'une des conférences-débats données à l'École dans l'amphithéâtre Jules-Ferry à l'initiative de l'Association Emmaüs, son petit livre sur *L'Europe des sans-abri*, paru fin août 2008, a déjà trouvé de nombreux lecteurs. Combien l'Europe compte-t-elle de sans-abri ? Estimé à 3 millions de personnes, ce nombre correspond à une définition restrictive qui ne tient pas compte de la diversité des situations envisagées dans chaque pays. La FEANTSA s'appuie, pour penser la question en Europe, sur le terme anglais *homelessness*, qui renvoie non seulement à la privation de logement mais aussi à l'absence d'un chez-soi. Les personnes hébergées et mal logées sont donc comprises dans cette définition du « sans-abrisme ». Face à une législation très



L. MARIGNAC

variable d'un pays à l'autre, F. Spinnwijn plaide pour une politique globale alliant

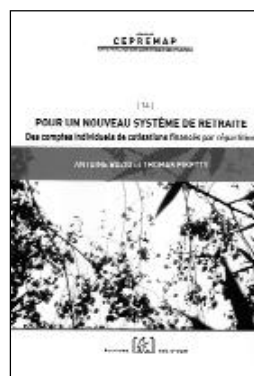


urgence d'intervention, prévention et insertion, qui propose des objectifs réalistes tenant compte des capacités et des besoins individuels et qui s'appuie sur une analyse concrète de la situation et des facteurs de sans-abrisme dans les différents pays européens. [Collection « La rue ? Parlons-en ! », format 11 x 15, 48 pages, 5 €]

D'autres questions de société et d'actualité sont traitées par les opuscules de la « Collection du Cepremap » sous l'angle de la politique économique. Dans *La loi Galland sur les relations commerciales. Jusqu'où la réformer ?*, **Marie-Laure Allain, Claire Chambolle et Thibaud Vergé** décrivent les mécanismes économiques induits par cette législation, son impact sur les relations commerciales, les marges des entreprises et les prix pratiqués. Car cette loi de 1996 visant à réglementer les relations entre fournisseurs et distributeurs ne constitue pas une solution miracle à la crise du pouvoir d'achat. Les auteurs explorent donc des voies de réforme qui permettraient un meilleur équilibre, en particulier en faveur des consommateurs. [N° 13, format 14 x 18, 74 pages, 5 €]

Le problème des retraites, déjà abordé dans deux volumes de la même collection (J.-P. Laffargue, *La Réforme du système*

des retraites : à qui les sacrifices ? et J.-O. Hairault et al., *Pour une retraite choisie. L'emploi des seniors*), est exposé de façon exemplaire par **Antoine Bozio** (1999 I) et **Thomas Piketty** (1989 s), qui contribuent au débat sur l'avenir à long terme de notre système public d'assurance vieillesse en proposant une refonte générale des régimes de pensions. *Pour un nouveau système de retraite. Des comptes individuels de cotisations financés par répartition* : ce nouveau système, sur le modèle de la réforme mise en place en Suède entre 1994 et 2008, aurait l'avantage de mieux prendre en compte les carrières longues, de s'adapter à l'augmentation et aux inégalités d'espérance de vie, de permettre des retraites progressives et d'offrir des garanties solides à long terme sur le niveau des retraites – et ce pour l'ensemble des générations, y compris les plus jeunes. Contrairement à une idée reçue, les comptes individuels sont globalement favorables aux carrières salariales modestes et aux petites retraites. Les modalités de la transition vers ce nouveau système sont également étudiées : quel plafond choisir ? Comment rapprocher le secteur public et le secteur privé ? Comment envisager les mesures financières transitoires d'une





telle réforme ? Pour chacune de ces questions, les auteurs soulignent qu'aucun obstacle n'est insurmontable pourvu que la volonté politique de préserver un système public par répartition existe. [N° 14, format 14 x 18, 100 pages, 7 €].

Mentionnons enfin quelques titres à paraître début 2009 et sur lesquels nous reviendrons : dans la collection « Italica » de Gilles Pécout (1982 I), un livre important dirigé par Piero

Caracciolo, *Refaire l'Italie. L'expérience de la gauche libérale* (1992-2001) ; dans la collection « Versions françaises », la première traduction en langue occidentale de l'essai majeur de Kaneko Mitsuharu, *Histoire spirituelle du désespoir. L'expérience du siècle de Meiji dans ses tristesses et cruautés* (1965) ; et hors collection, des *Travaux pratiques de chimie tout prêts*, notamment destinés aux élèves des classes préparatoires PC-BCPST-véto et aux étudiants de licence.

Le 4^e tome des *Cours de l'An III : Leçons d'analyse de l'entendement, art de la parole, littérature, morale* de Garat, Sicard, La Harpe, Bernardin de Saint-Pierre paru en octobre 2008 sous la direction de Jean Dhombres et Béatrice Didier [format 18 x 26, 728 pages, 55 €] est recensé ici même par Jean-Thomas Nordmann (voir *supra*, p. 177).

Pour tous renseignements :

Éditions Rue d'Ulm

45, rue d'Ulm, 75005 Paris

Téléphone : 01 44 32 29 70 (comptoir de vente) ou 36 80 (éditions)

Télécopie : 01 44 32 36 82

Courriel : ulm-editions@ens.fr

<http://www.pressens.fr> (inscription à la newsletter / recherche dans le catalogue / commande en ligne)

Remise accordée aux élèves, archicubes, amis, personnels de l'ENS :

5 % sur les nouveautés et 30 % sur le fonds.

Diffusion et distribution en librairie : Les Belles Lettres.



G. Lecuyot

Guy Lecuyot

(CNRS/ENS, laboratoire d'archéologie d'Orient et d'Occident)



Vient de paraître en mars 2008 chez Fayard, dans la collection *Biographies historiques*, *La reine Brunehaut* par **Bruno Dumézil** (1996 l) (13,5 x 21,5 cm, 562 p.).

L'auteur invite le lecteur à suivre le parcours de cette reine qui, dans une société dominée par les hommes, s'est forgé un destin hors du commun et haut en couleurs. Au fil des pages, on suit l'ascension et la



prise de pouvoir de cette princesse wisigothe jusqu'à sa fin brutale et ô combien cruelle – proménée à dos de chameau, puis traînée ou écartelée par des chevaux sauvages et enfin brûlée – qui n'est finalement qu'en rapport avec la place qu'elle a occupée dans l'histoire du *Regnum Francorum*. D'ailleurs, n'a-t-elle pas eu, selon le *Liber Historiae Francorum*, une « mort très honteuse et très méritée » ? Au-delà de sa sombre légende, on découvre les alliances, intrigues et autres machinations qui se nouaient à cette époque et qui donnent au récit un goût de roman d'aventure. Aventures qui auraient commencé

pour notre héroïne lors d'une bataille, en 581, dans la plaine de Champagne, pour se terminer, en 613, dans le rôle d'« une seconde Jézabel ». Un premier chapitre permet, à ceux pour qui ces histoires sont bien trop lointaines, de faire le point sur l'héritage romain et l'émergence des barbares à l'époque mérovingienne. L'ouvrage se termine en proposant quelques sources latines dont cinq lettres de Brunehaut qui sont parvenues jusqu'à nous. Que le lecteur se rassure, la traduction des textes se trouve en vis-à-vis. Voici Brunehaut, reine des Francs, femme de culture et de pouvoir, replacée dans son cadre historique et, en un mot, réhabilitée. L'ouvrage a reçu le prix Provins Moyen Âge 2008.

En 2005, **B. Dumézil** avait déjà publié chez Fayard, dans la collection *Nouvelles Études Historiques*, un premier livre, tout aussi savant, mais d'une lecture plus ardue, *Les racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans les royaumes barbares V^e-VIII^e siècle* (15,3 x 23,5 cm, 814 p.).

À une époque charnière, entre la fin du monde romain et l'émergence du monde barbare, c'est la diffusion du christianisme qui se joue. Entre conversions volontaires ou forcées, l'auteur étudie comment cette religion a pu s'impo-



ser au point de dominer l'Europe. C'est cette extraordinaire transformation qui est abordée sous ses divers aspects d'abord côté romain puis chez les barbares (les Francs, les royaumes ariens d'Aquitaine et d'Espagne et les Anglo-Saxons de Bretagne) pour conclure sur la société chrétienne et le triomphe de l'évangélisation. Société où le clergé a su s'accaparer les clefs d'accès à l'éducation et à la culture.

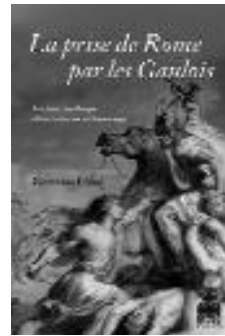
Ce livre qui a déjà connu un large succès a été réimprimé à plusieurs reprises.

Dans la lignée d'un autre Dumézil, Georges Dumézil, **Dominique Briquel** (1964), directeur du laboratoire d'archéologie de l'École) vient de publier en septembre 2008, aux presses universitaires de Paris-Sorbonne, *La prise de Rome par les Gaulois. Lecture mythique d'un événement historique* (16 x 24 cm, 450 p.).

L'auteur vous entraîne dans l'un des épisodes les plus traumatisants de l'histoire romaine, la prise de Rome en 390 av. n. è., et invite le lecteur à se replonger dans les récits de Plutarque, Tite-Live et

Diodore de Sicile afin d'essayer d'y décrypter la part du mythe et de la réalité. Entre légendes et faits avérés, l'historien doit faire la part des choses, même si comme ici quelques oies ne manquent pas d'y laisser des plumes. Ces événements, tout compte fait assez banals et qui pourraient se résumer à une expédition de barbares avides de rançons, ont été transformés, dramatisés jusqu'à devenir une épopée digne de laver l'affront subi par l'Urbs. D. Briquel confronte les diverses versions et analyse très finement les épisodes : l'incident de Chiusi, l'incendie de Rome, le rôle de Camille et la rançon. On assiste ainsi à la transformation d'une défaite en un nouveau cycle marquant le retour à la vie avec, dans le rôle d'un nouveau Romulus, Camille refondant la ville.

Ce genre qui mêle mythe et réalité et où une crise grave marque la fin d'une époque est sans aucun doute un héritage indo-européen que l'on retrouve dans le *Ragnarök* ou le *Mahabharata*.



APPEL À LIVRES

Auteurs normaliens et éditeurs sont priés de faire parvenir leurs publications pour compte rendu dans la rubrique

« Les normaliens publient »

à Étienne Guyon (guyon@pmmh.espci.fr)

et à Jean-Thomas Nordmann

(jean-thomas.nordmann@laposte.net)

et 8, rue des Mignottes, 75019 Paris).



S. DESREUX

LES NORMALIENS SONT ÉDITEURS

Sébastien Desreux (1994 s)

Écrire un livre est une source de plaisir mais aussi de douleur. C'est l'une des entreprises les plus difficiles qui soit. La bonne nouvelle, c'est que vous n'êtes pas seul.



Un projet, pas un livre fini

Dans l'imaginaire populaire, l'éditeur est un simple intermédiaire entre un auteur, qui livre un manuscrit prêt à imprimer, et les lecteurs. Une sorte de mal nécessaire qui tirerait profit d'une situation de rente. Il est vrai que de tels « éditeurs » existent. Mais la plupart du temps, on vient me voir non pas avec un livre, mais avec un projet, une idée ou même une simple envie.

Deux points de vue

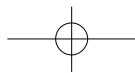
Dans mon domaine, le futur auteur envisage généralement son travail « par le bas », en pensant au contenu, à ce qu'il va mettre dans son livre. Je l'aborde pour ma part « par le haut », en me mettant à la place du lecteur. Ceci permet de cadrer le travail, de proposer des objectifs et des limites. Qui est le lecteur auquel on s'adresse ? Quels sont les ouvrages comparables aujourd'hui en librairie et que leur manque-t-il ? De là découlent un regard sur le lecteur et une manière de s'adresser à lui, puis un angle d'écriture, une définition précise du contenu (ajouter ce qui manque, enlever ce qui ferait l'objet d'un autre ouvrage) et, en parallèle, un titre, un format et un prix.

Un réel accompagnement

Tout au long de la rédaction, j'accompagne l'auteur en réfléchissant avec lui aux choix difficiles, en annotant son travail, en lui fournissant des outils informatiques, en organisant des relectures de fond et de forme. Une vraie complicité doit se nouer entre auteur et éditeur, en vue d'un objectif commun : un livre utile, beau dans son contenu, sa forme et son écriture, qui trouvera son public.

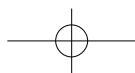
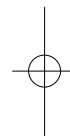


H&K est une maison d'édition spécialisée dans les sciences pour le supérieur, l'informatique et les ouvrages pour les prépas. Quelques exemples de titres : *Mathématiques pour la physique et les physiciens* ; *Annales des Concours* (sup., spé., agreg.) ; *Qu'est-ce qu'une dissertation ?* *LaTeX pour l' impatient.*



ULMI & ORBI

PRIX ROMIEU
LE BEAU PRINTEMPS DES PROJETS





F. BRISSARD

LE PRIX ROMIEU

Le prix Romieu a été remis le 23 mai 2008 à Claire Scotton par notre président Jean-Claude Lehmann, en présence de madame Canto-Sperber, directrice de l'École, de monsieur et madame Michel Romieu, de Jean-Charles Darmon, directeur adjoint lettres et Sophie Fermigier, directeur des études littéraires, de nombreux archicubes et élèves. La cérémonie a pu prendre place dans la cour aux Ernests et se conclure par un cocktail amical au cours duquel l'activité de l'association créée par Claire Scotton, et représentée par son nouveau président, Son Thierry Ly, a été mise à l'honneur.

Le prix Romieu

Il a pour vocation de perpétuer le souvenir et l'exemple de Jacques Romieu, ancien élève de l'Ens, mort au combat en juin 1940, à la suite d'une action d'éclat à la tête de sa compagnie, et résistant de la première heure.

Il doit être remis à un élève de l'École (en dernière année de la section lettres) que « ses dons intellectuels, sa valeur morale, son goût de l'effort et ses succès » auront distingué.

En même temps que le mérite personnel et la réussite intellectuelle, ce sont ainsi les valeurs de courage et de vertus civiques qui se trouvent honorées, en mémoire du sacrifice patriotique de Jacques Romieu.

Le lien entre la formation intellectuelle et la capacité d'engagement au service de la cité est fortement présent au cœur de ce prix. L'idéal de camaraderie normalienne, les liens désintéressés entre générations d'« archicubes » (anciens normaliens) et actuels étudiants permettent de faire vivre la transmission de ces valeurs.

En accord avec la direction de l'École, l'AAEENS souhaite faire de la remise de ce prix un symbole : l'engagement et la générosité font partie du mérite et du rayonnement des jeunes intellectuels d'aujourd'hui.





C'est un parcours brillant qui a mené la lauréate des collines vosgiennes à l'Ens, et aujourd'hui à l'Ena : classe préparatoire au lycée Henri-IV, maîtrise d'histoire sociale et mastère d'affaires publiques à Sciences-Po, DEA d'histoire sur « le mouvement infirmier de 1988 », Claire, 25 ans, a tout mené de front – tout en consacrant, selon son propre aveu, l'essentiel de ces trois dernières années à son engagement associatif.

Créer un mouvement en faveur de la mixité sociale dans les Grandes Écoles est dans l'air du temps : mais il n'était pas si facile de lancer ce type de débat à l'Ens. Après avoir préparé le concours dans le petit peloton des classes préparatoires qui « intègrent » ne conduit pas d'emblée à voir le problème : en quoi serait-il nécessaire d'aider des élèves s'ils sont talentueux et motivés ?

Claire a su apporter au débat une dimension humaine et son expérience personnelle : excellente élève au lycée d'Épinal (un bon lycée, mais dont les élèves, issus de milieux très hétérogènes, ne pensent guère à faire des études longues, encore moins une prépa : ils étaient cinq sur toute sa promotion à l'envisager !), elle a pu mesurer en arrivant à Henri-IV le fossé qui séparait ses camarades issus des grands lycées parisiens et les lycéens qu'elle avait jusque-là côtoyés. Le décalage était d'ailleurs flagrant dans son propre cas : au premier cours de mathématiques un peu poussé (sa matière forte) elle était à la peine.

Pourtant, ce fossé peut se combler : il faut beaucoup travailler et surtout, « il faut y croire »... Admissible dès la première année, elle passe le cap du concours l'année suivante. À l'École, elle décide de porter ce message, et engage le débat au travers de l'association Pollens qu'elle préside en 2005-2006. Soutenue par la direction de l'École, elle lance le programme « Entrer en prépa, entrer à l'Ens, c'est possible », qui très vite suscite l'adhésion d'une cinquantaine d'élèves. Depuis, l'association s'est structurée et développée, permettant le passage de témoin au bureau actuel.

Pour Claire, il s'agit d'une expérience fondatrice : elle y a appris le travail d'équipe – savoir trouver des compromis, mais aussi saisir les bonnes idées ; elle sait aujourd'hui qu'il faut porter un projet – l'expliquer toujours face à ceux qui ne le comprennent pas, ne rien considérer comme naturel ou acquis. C'est ainsi que, selon ses propres termes, et heureuse de l'enthousiasme qui a pu s'exprimer, elle s'est sentie « pleinement normalienne ». F. B.



F. BRISSARD

Discours de réception de Claire Scotton, prix Romieu 2007

Monsieur le Président, Monsieur Romieu, Madame la Directrice, chers amis,
Merci d'être venus aussi nombreux pour cette remise de prix.

Avant tout, je tiens à vous remercier vivement, Monsieur le Président, et Michel Romieu, pour vos paroles si touchantes et plus largement pour votre investissement dans cette cérémonie. Je trouve d'ailleurs la démarche de la famille Romieu très belle. En refusant de figer le souvenir dans la seule commémoration du passé, elle inscrit l'action de nous autres normaliens investis dans tel ou tel projet dans une continuité émouvante à travers les années. Elle laisse augurer du meilleur pour l'avenir de ce type d'engagement.

Vous l'avez dit, ce qui me vaut cette belle distinction est la fondation de l'association de tutorat « c'est possible » à l'ENS. La première chose que je voudrais souligner à ce sujet est la dimension nécessairement collective d'une telle aventure. Aventure qui n'aurait sans doute pas pu se faire aussi facilement sans le soutien de madame Canto-Sperber, qui a non seulement cru dans ce projet dès le début, mais l'a véritablement porté en nous conseillant, en nous aidant à obtenir d'autres soutiens, etc. Merci à vous, Madame la Directrice. Merci, bien sûr à tous ceux qui ont réfléchi sur ce projet, tel Paul Egré, qui est aussi le parrain de l'association. Merci enfin à ceux qui ont participé à sa mise en œuvre, les tuteurs, les membres du bureau, et aussi des bonnes fées, comme Marc Guyot, mécène attentif. Rappelons que dès le lancement du projet, ce ne sont pas moins de soixante tuteurs qui ont répondu présents à notre appel.

La question qui se pose aujourd'hui est « pourquoi ? ». Pourquoi avoir voulu mettre en place un tel programme à l'ENS, et pourquoi tant de normaliens ont-ils eu envie d'y participer ? Il faut reconnaître que l'ENS était quelque peu en retard par rapport à d'autres Grandes Écoles. Des programmes ambitieux d'ouverture, notamment de promotion de la science dans des milieux en difficulté, existaient déjà, mais rien n'avait été fait pour lutter contre l'homogénéité sociale au sein des classes préparatoires, et pour finir, au sein de l'ENS elle-même. Pour ma part, c'est le fossé qui séparait l'image que j'avais de l'ENS de son mode de recrutement qui m'a convaincue que nous devions agir : d'un côté, je voyais et je vois toujours l'ENS comme une école de la liberté, et de l'autre je ne pouvais que constater le déterminisme social le plus sommaire qui ferment les portes de cette école à des élèves talentueux, mais dépourvus d'information, ou victime de l'autocensure, ou encore mal préparés aux exigences des classes préparatoires. Et le plus souvent, souffrant de ces trois handicaps à la fois.



Bien sûr, nous sommes conscients que notre action ne résoudra pas tous les problèmes, à l'ENS ou ailleurs. Elle a cependant le mérite de poser des questions, et d'alimenter le débat sur d'autres solutions qui peuvent être évoquées en réponse au blocage de l'ascenseur social. Mais je dois l'avouer, le plus gratifiant pour nous, c'est le sentiment d'être terriblement utiles aux lycéens qui bénéficient du tutorat. Et le fait d'influencer, je l'espère positivement, le destin de quelques dizaines, et même aujourd'hui quelques centaines d'élèves, est bien la meilleure récompense possible pour notre travail.

J'évoquais au début de mon discours l'importance du sentiment de continuité. Et je dois dire que sur ce plan, je ne suis guère inquiète pour l'association, notamment grâce au travail exceptionnel de mes successeurs, que je remercie, même s'ils m'ont modestement demandé de ne pas le faire... C'est extrêmement gratifiant de voir que la petite flamme allumée il y a deux ans ne vacille pas, et continue au contraire à grandir.

De mon côté, je tente d'allumer des foyers un peu partout où je passe désormais. C'est le cas à l'ENA, que je viens d'intégrer cette année. J'appartiens à la promotion Émile-Zola, c'était donc presque une obligation pour mes camarades et moi-même de nous engager sur le plan social, et nous nous efforçons de mettre en place un tutorat adapté, à Strasbourg cette fois.

Pour finir, je tiens à remercier l'association des anciens élèves de l'ENS, son président, monsieur Lehman, et sa secrétaire, Françoise Brissard, qui, en me décernant ce prix aujourd'hui, ont voulu souligner l'importance de ce débat. Merci encore à tous ceux qui ont contribué et contribueront à la réussite de ce projet, et à tous ceux qui, par leur présence aujourd'hui, apportent leur soutien à cette action.

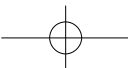
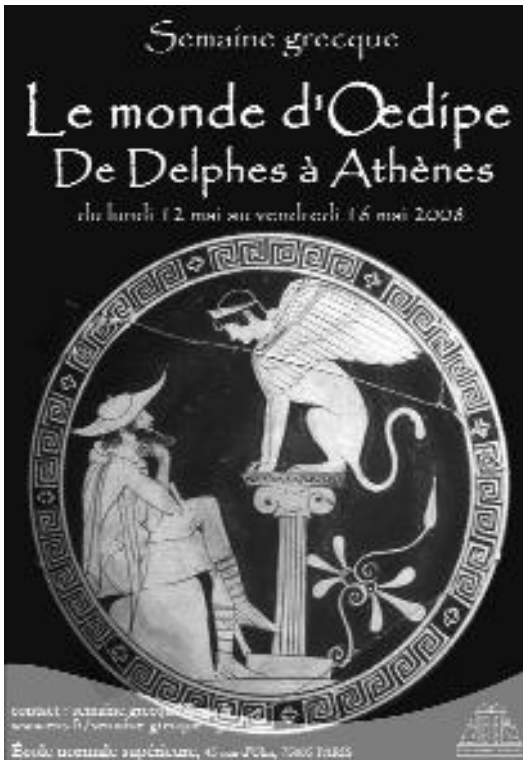
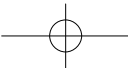
L'association Talens

Elle est née en 2006 sous un nom-étendard : « Entrer en prépa, entrer à l'Ens, c'est possible ». Le constat était le suivant : les élèves de la rue d'Ulm sont issus pour l'essentiel de catégories sociales favorisées. Les normaliens ont décidé, comme le font déjà les étudiants d'autres Grandes Écoles, de contribuer à l'exigence d'égalité des chances, et ont choisi la voie du tutorat.

Il s'agissait de permettre à de bons élèves de première et de terminale issus de milieux modestes d'exploiter au maximum leurs capacités ; de les aider à préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur par un programme de tutorat individualisé centré sur l'approfondissement scolaire et l'ouverture culturelle : cette démarche permet de combattre l'autocensure qui conduit des élèves brillants à renoncer à des études longues et d'informer chacun du champ des possibles qui s'offrent à lui.

Dès 2006, 35 élèves de l'Ens ont encadré tout au long de l'année 70 lycéens issus de lycées partenaires. À la rentrée 2007-2008, ce sont 200 lycéens et 70 tuteurs qui ont œuvré ensemble, grâce à un système de rencontres mais aussi de visioconférences.

Une conférence de presse filmée, le 18 février 2008, a permis de dresser un premier bilan et d'ouvrir de nouvelles perspectives : l'actualité de l'association, rebaptisée « Talens » est à suivre sur <http://www.ens-possible.com>





LE BEAU PRINTEMPS DES PROJETS

Conformément à ses nouveaux statuts, notre association souhaite montrer aux élèves de l'École qu'elle est aussi la leur : dans cet esprit, elle a décidé depuis l'an dernier de soutenir un certain nombre de projets montés par des groupes d'élèves. L'aide financière est modeste, mais peut s'accompagner selon les cas d'une aide à la construction, à la promotion ou à la communication du projet.

Le mois de mai 2008 a vu aboutir toute une série de manifestations dont nous avons été les partenaires : la « semaine grecque » en ouverture, suivie des « interEns culturelles » – organisées avec les élèves des Ens de Lyon et Cachan et accueillies pour la première fois rue d'Ulm ; enfin le Moyen-Orient avait été choisi pour thème de la manifestation annuelle organisée par l'association Pollens, (une semaine de conférences, exposition, projections de films).

Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à la réussite de tous ces événements, la plupart, publics, qui témoignent de la vitalité actuelle de l'École. Et nous espérons pouvoir contribuer, en accord avec la direction de l'École, à faciliter l'émergence et l'organisation de projets encore plus étoffés et plus aboutis. F. B.

La semaine du Moyen-Orient

La semaine du Moyen-Orient, organisée par l'association Pollens avec le soutien de l'ENS et l'AAEENS, s'est déroulée à l'ENS du 19 au 24 mai 2008. Cette semaine de manifestations (conférences et débats, exposition, projections de films) se proposait de traiter des enjeux historiques, sociaux, géopolitiques ainsi que culturels qui touchent au Moyen-Orient. Notre démarche a visé à contourner deux écueils : il s'agissait non seulement d'éviter une vision alarmiste et nourrie de clichés à l'égard d'un monde arabo-musulman pris comme un ensemble monolithique et réduit à une radicale altérité, vision qui mène à une peur irraisonnée d'un « clash des civilisations » et contribue à faire de cette analyse controversée une prophétie auto-réalisatrice. Mais il s'agissait aussi d'éviter par réaction une approche angélique et dépolitisée, qui se refuserait à examiner les sources de tensions et de conflits, en s'extasiant sur le rêve tout aussi simplificateur d'une « harmonie entre civilisations ».

Les débats et conférences pendant lesquels sont intervenus les meilleurs spécialistes de ces questions étaient accompagnés de plusieurs manifestations culturelles : la projection des films *Paradise Now* et *Persépolis*, ainsi qu'un débat littéraire entre écri-



F. BRISSARD

vains sur la thématique Orient/Occident ont apporté des perspectives complémentaires et affiné notre perception des sociétés du Moyen-Orient. Ensuite, grâce notamment à l'aide de l'AAEENS, nous avons organisé une exposition de photographies du sociologue Pascal Ménoret, « Exposition photographique : l'Arabie Saoudite politique », et animé un vernissage.

Cette semaine a battu son plein, le public était au rendez-vous et les débats de grande qualité. L'équipe d'organisation (présidée par notre président Frédéric Gloriant et notre vice-présidente Céline Mouzon) a été ravie d'avoir pu réaliser ce projet. Visitez notre site Internet <http://www.pollens.ens.fr> pour plus d'information, et l'activité de cette année.

Fumi KURITA (pensionnaire étrangère 2003 I)

La semaine grecque

La semaine consacrée au monde grec antique devait être un tremplin pour montrer combien la culture grecque antique est aujourd'hui encore bien vivante. Destinée à un public large cette semaine avait l'ambition de proposer une vulgarisation de qualité, à visée interdisciplinaire. L'École gardant une véritable proximité avec l'esprit de la cité grecque, c'était le lieu idéal pour une telle manifestation¹.

Du 12 au 16 mai 2008, la semaine était encadrée par les représentations de l'*Œdipe Roi* de Sophocle mis en scène par M. Oliu Barton. Mieux comprendre cette pièce, son organisation comme ses thématiques, la replacer dans le contexte de la cité grecque classique, voilà à quoi invitait « Le monde d'Œdipe, de Delphes à Athènes ». C'est à Delphes que la tragédie d'Œdipe se noue ; c'est à Athènes qu'il finit ses jours, en exil, là où plus tard le mythe est mis en scène. C'est bien un voyage que nous proposons au public, de la terre d'Apollon, maître de Delphes et patron des arts, à celle d'Athéna, déesse tutélaire d'Athènes et patronne des artisans.

La « cité grecque » à l'ENS

L'entrée de l'École et ses couloirs étaient occupés par des panneaux donnant des aperçus thématiques de la cité grecque : présentations de la cité antique telle que l'archéologie l'a fait découvrir à Athènes et à Delphes, introductions à la philosophie, à l'histoire, au théâtre, à la musique et aux mathématiques grecs. Nous avons organisé trois visites de l'exposition, dont une fut consacrée aux élèves hellénistes du collège Gérard-Philipe, en collaboration avec le laboratoire d'archéologie de l'École.



Le théâtre grec (Laure Petit)

Passionnée par la dramaturgie grecque et les questions de mise en scène contemporaine, je voulais d'abord faire découvrir le théâtre grec attique – première forme de théâtre écrit – qui a tant influencé le théâtre européen. Les mises en scène et les adaptations (également cinématographiques) récentes des œuvres antiques sont la preuve que le théâtre est un des pans les plus vivants de toute la culture grecque. Le grand succès des représentations d'*Œdipe Roi* l'a encore démontré. Les deux tables rondes autour d'*Œdipe Roi* ont été l'occasion de partager l'incroyable aventure de la pièce de Sophocle jusqu'aux XX^e et XXI^e siècles, tant du point de vue des réécritures que de la mise en scène : postérité d'*Œdipe Roi* (*Œdipe* de Gide et *The god are not to blame* du Nigérien Ola Rotimi), expérience de la mise en scène de la troupe *Artepo*.

Enfin l'avant-goût, donné par D. Guénoun, professeur de littérature (Paris-IV), de sa mise en voix du *Banquet* de Platon a été l'occasion de retrouver le théâtre derrière le dialogue philosophique et d'apprécier, grâce à la qualité de la prestation, l'incroyable vivacité de l'écriture platonicienne.

La musique grecque (Sylvain Perrot)

À Delphes se tenaient les plus grands concours musicaux de l'Antiquité. Me spécialisant dans ce domaine, j'ai tenu à donner à la musique une place majeure, grâce au concert donné par l'ensemble Kerylos, dirigé par Annie Bélis (CNRS/Paris-IV). Chœur et instrumentistes ont offert une prestation remarquable, qui a séduit les quelque cent personnes venues l'écouter. Le programme faisait la part belle aux partitions retrouvées à Delphes, qui ont inspiré jusqu'à Gabriel Fauré, mais aussi à des musiques de théâtre antique (Sophocle, Euripide, Diphilos). L'ensemble nous a offert quatre créations, dont une étonnante musique magique trouvée en Égypte. Le concert enfin s'est clos sur la première hymne chrétienne conservée, datant du III^e siècle de n. è. Quant à la conférence d'Annie Bélis sur la musique dans le théâtre, elle ne démentit pas la qualité des interventions liées à la musique dont quelques aperçus iconographiques avaient été donnés par F. Lissarrague (EHESS), spécialiste de céramique grecque.

Au cœur de l'actualité

Nous avons tenu à associer les agrégatifs de lettres classiques aux manifestations, en leur proposant une intervention de C. Nancy sur les *Phéniennes* d'Euripide, alors à leur programme. Le public a pu apprécier toute la richesse d'une analyse qui posait la question du geste dramatique d'Euripide, à la lumière de la double expérience de philologue et de metteur en scène.



F. BRISSARD

La projection cinématographique du chef-d'œuvre de M. Cacoyannis, *Electre*, présenté par S. Sawas, enseignant de grec moderne à l'ENS et spécialiste de l'histoire du cinéma grec, était l'occasion de voir comment en 1964 les Grecs considéraient leur patrimoine littéraire et mythique. Donnant sa pleine mesure à une exceptionnelle Irène Pappas, ce film inspiré d'Euripide aura fait frémir plus d'un spectateur.

Une perspective avec les jeux Olympiques antiques, qui viennent de trouver leur pendant moderne à Pékin, s'imposait. Elle fut proposée par Jean-Paul Thuillier, directeur du département des sciences de l'Antiquité de l'ENS.

Actualité de la recherche enfin : J.-F. Bommelaer, ancien membre de l'École française d'Athènes, a expliqué l'état de la recherche archéologique dans un secteur du sanctuaire de Delphes.

Pour conclure, nous dirons que nous avons voulu laisser la part belle à des interventions proches de l'École, pour montrer aussi le dynamisme qui habite les étudiants, notamment antiquisants, de cette institution ainsi que ses anciens élèves et/ou enseignants. Nous avons souhaité, par l'intermédiaire de cette semaine, faire connaître la réelle motivation qui habite de jeunes étudiants pour la défense des humanités en France².

Sylvain PERROT et Laure PETIT

Notes

¹ Ce projet fut présenté par des étudiants d'horizons bien divers. Miquel Oliu Barton, ancien élève de l'ENS est aujourd'hui allocataire de recherche en mathématiques et élève au Conservatoire régional d'art dramatique, pour la mise en scène. Laure Petit est élève de l'ENS (troisième année, pause CST), agrégée de lettres classiques et s'intéresse particulièrement aux questions liées à la dramaturgie antique et à la mise en scène contemporaine du théâtre grec. Sylvain Perrot, enfin, est élève de l'ENS (quatrième année), agrégé de lettres classiques, étudie l'archéologie grecque et travaille sur la musique antique.

² À ce titre, nous adressons nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui nous ont apporté aide et soutien, à commencer par la M^{me} la directrice de l'École et toute l'équipe de direction, en particulier M^{me} Véronique Prouvost, sans qui rien n'aurait pu se faire. Que reçoivent aussi l'expression de notre gratitude la direction des études, la direction des relations internationales ainsi que le département des sciences de l'Antiquité, ainsi que les associations qui nous ont aidés à porter ce projet, l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure et l'Association pour la sauvegarde des enseignements littéraires.



Les sciences de l'Antiquité à l'honneur

L'Antiquité gréco-romaine a tenu la vedette durant les mois de mai et juin 2008 à l'École, tout d'abord, avec une semaine grecque multiforme qui s'est déroulée entre le 12 et le 16 mai, grâce principalement à l'initiative de deux élèves (Sylvain Perrot et Laure Petit)¹. Au programme, expositions, musique, théâtre, le tout assorti de conférences et de débats sans oublier un repas grec servi à la cantine. De belles photos sont apparues sur les murs du 45, faisant planer un air de Grèce autour de la cour aux Ernests. Baptisée « Le monde d'Œdipe, de Delphes à Athènes ». Toutes ces manifestations organisées de main de maître ont pu nous faire croire que l'*omphalos* se trouvait temporairement sur la montagne Sainte-Geneviève.

Après la cité grecque, ce fut le tour de la cité, ô combien emblématique, de Pompéi. Faisant suite à la conférence salle Dussane de Julie Carlut, Hélène Dessales et Julia de Sigoyer², une autre exposition a pris place ayant pour titre « D'eau et de pierre : le réseau hydraulique de Pompéi et son bâti ». Une dizaine de panneaux abondamment illustrés, accrochés dans l'entrée du 45 et qui sont d'ailleurs restés en place tout l'été, expliquaient d'une manière didactique les tenants et aboutissants de cette recherche. D'où venait l'eau ? Comment était-elle distribuée dans une ville romaine ? Comment étaient construits les différents châteaux d'eau ? Outre l'étude archéologique, des études pétrologique, géochimique et magnétique menées sur les matériaux utilisés (briques, pierres et mortiers) et les concrétions calcaires ont apporté de nombreuses réponses. Ce travail qui associe le département des sciences de l'Antiquité (UMR 8546) et le département Terre Atmosphère Océan (UMR 8538) de l'École permet de confronter les compétences d'enseignants-chercheurs de différentes disciplines afin de décrypter le fonctionnement des quatorze châteaux d'eau de la ville, leur chronologie, mais aussi de retrouver les sources d'approvisionnement en eau comme celles des matériaux de construction utilisés dans la cité. Des étudiants stagiaires issus de chaque département ont été associés au projet. Cette collaboration devrait se poursuivre sur d'autres sites. À Pompéi, elle a déjà permis d'intéressantes observations, par exemple sur l'utilisation des ressources en eau courante et en eau pluviale. Les premières, acheminées par deux aqueducs et distribuées par les châteaux d'eau, de qualité médiocre étaient utilisées pour les fontaines publiques, les thermes, l'artisanat, le commerce et les jardins. Les secondes, stockées dans des citernes, servaient pour l'usage domestique. Il a aussi été démontré que les matériaux utilisés pour les constructions privées et des châteaux d'eau sont d'origine locale, alors que les bâtiments publics ont recours à des ressources différentes. G. L.

Notes

1- S. Perrot, tout jeune archicube et L. Petit, élève en troisième année.

2- J. Carlut est chargée de recherche au CNRS, H. Dessales, maître de conférences en archéologie et J. de Sigoyer, maître de conférences en géologie.



G. LECUYOT

COURRIER DES LECTEURS

Guy Lecuyot



La mémoire joue parfois des tours car même si un grand nombre de lecteurs a pu apprécier la refonte complète de la revue de l'association réalisée par V. Anger avec « des articles intéressants, instructifs et ouverts » (S. Desreux, 1994 s), il ne faudrait pas pour autant oublier le travail de pionnier réalisé autour de madame J. Serre, avec J.-Fr. Noiville et M.-Ch. Cavigneau.

L'École aujourd'hui ne se limite pas à ses élèves et quelques caïmans, mais elle accueille aussi dans ses murs un grand nombre de chercheurs et de doctorants. L'association qui regroupe maintenant anciens, élèves et amis ne doit-elle pas, à travers son bulletin, illustrer la diversité et l'ouverture de la communauté normalienne ? Ou, comme le pense H. Mascart (1948 s), réserver ses pages aux seuls normaliens ?

« Très agréable surprise » pour les uns, la revue peut aussi être source de nostalgie et même parfois de contrariété pour d'autres. Une « malencontreuse coquille » sur l'orthographe du nom d'un personnage bien connu des anciens, « Ruffin¹ » nous ont valu ce petit rappel de la part de J. Prévot (1958 l) :

« Plus et mieux qu'un "prof de gym", Ruffin a été une des grandes figures de l'École ; nous lui devons beaucoup, et même ceux qui ne faisaient pas de sport savaient son nom par cœur. Un peu d'attention aurait permis à l'auteur de l'article d'éviter de l'estropier. La nostalgie est, sans doute, un sentiment vain. Mais ce sont les scrupules de la mémoire qui garantissent la continuité d'hier à aujourd'hui et qui assurent un sens à nos vies... ». Robert Ruffin a enseigné la pratique des divers sports à trente et une promotions de normaliens de 1945 à 1976².

Sans vouloir minimiser les fautes, le plus important n'est-il pas le devoir de mémoire et de se souvenir ? N'est-ce pas ce fameux devoir qui nous pousse tous à passer une grande partie de notre temps à écrire et parfois aussi à commettre des erreurs ?

De son côté, G. Toulouse (1959 s) nous signale « une rectification minimale, puisqu'elle porte sur une seule lettre » à propos de la fondation La Ferthé, généreuse donatrice de la bibliothèque des lettres³.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et commentaires car ils pousseront l'équipe de *L'Archicube* à plus de vigilance et éviter ainsi de couper les « l » à qui que ce soit.



De son côté, J. Hervier (1957 l) se plaint d'être envahi par un bulletin qu'il n'a pas demandé, qui ne l'intéresse pas, et qui l'encombre. S'impatiant de ne pas recevoir le « Bottin 2008 de l'École », il nous écrit : « Le monde universitaire français, suivant le modèle anglo-saxon qu'il a si longtemps moqué, souffre actuellement de façon notoire d'une prolifération excessive des publications "savantes inutiles", où des articles sans originalité ni nécessité ne témoignent que du souci de leurs auteurs de multiplier le nombre de leurs écrits afin d'"enrichir" leur dossier ». Au nom de toute l'équipe qui bénévolement essaye « non sans difficultés parfois de maintenir le lien normalien par différentes initiatives », dont le présent bulletin, on le remercie du compliment.

Le comité éditorial ne pensait pas choquer leur camarade H. Piron (1959 s) en mentionnant dans les définitions celle d'une Sévrienne⁴. D'une rare goujaterie, cette définition n'est-elle pas démentie aujourd'hui par la place qu'occupent les anciennes Sévriennes dans l'École et dans le comité de notre revue ?

Quelques jeunes archicubes se sont étonnés de ne pas retrouver quelques mots sur leurs publications dans la rubrique « Les normaliens publient ». Rappelons qu'un « appel à livres » est réitéré dans chaque bulletin et il ne tient donc qu'à vous de signaler à vos éditeurs la revue *L'Archicube* et ainsi faire parvenir vos ouvrages pour compte rendu à J.-T. Nordmann et É. Guyon qui, n'en doutez pas, se feront un malin plaisir de les signaler.

Enfin, comme nous l'avons déjà signalé, la rubrique « famille normalienne » devrait prendre place sur le site web de l'association.

Notes

¹ É. Guyon, « Albert Fert, prix Nobel de physique 2007 », *L'Archicube* n° 4, juin 2008, p. 115. Notons que la faute dans le sous-titre a disparu quatre lignes plus bas.

² Plusieurs articles ont paru dans le *Bulletin de la Société des amis de l'École normale supérieure*, voir J. Bousquet, « Une cérémonie à l'École », *Bulletin* n° 136, juin 1976, p. 26-28 à propos du départ à la retraite du professeur d'éducation physique Robert Ruffin ; J. Prévot, « La mort de Robert Ruffin », *Bulletin* n° 176, décembre 1988, p. 16-17 (« aller au ruffin ou faire du ruffin » c'était participer le matin à l'une des deux séances de mise en forme physique...); P. Viallaneix, « Maître Ruffin », *Bulletin* n° 178, juin 1989, p. 21-23. Plus récemment M. Serres évoque sa mémoire « Je dis souvent n'avoir, hélas, jamais rencontré de maître pendant mes études. Je me trompe : j'ai suivi Rufin (*sic*) en basket et en rugby... » dans « Pierre Étienne. Le nouveau pourvoyeur de vie », *L'Archicube* n° 1, juillet 2006, p. 97.

³ « Du nouveau à la bibliothèque des lettres », *L'Archicube* n° 4, juin 2008, p. 197.

⁴ « Définitions », *L'Archicube* n° 4, juin 2008, p. 205.



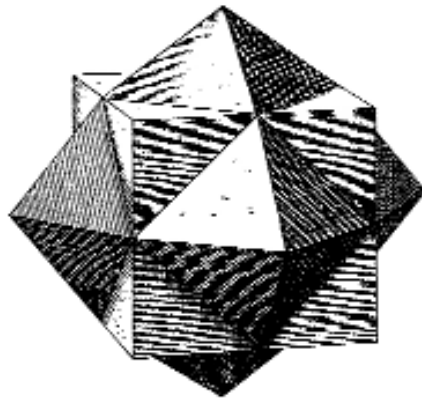
DÉFINITION

Vous avez dit « Normale » ?

L'introduction de l'expression « école normale » dans la langue française durant la Révolution constitue une innovation lexicale associée aux projets éducatifs issus dans ce contexte politique du mouvement européen des Lumières. Cette notion désigne un établissement spécialement destiné à former des enseignants, et plus encore des maîtres de l'enseignement primaire, que les fondateurs et inspireurs de l'École normale de l'An III ont appelés pour la première fois « instituteurs ». Il s'agit de l'acclimatation en français du terme allemand *Normalschule* qui avait fait son apparition en 1774 en Autriche : il désignait une pépinière d'enseignants du cycle élémentaire, qui avait été instituée sous le règne de Marie-Thérèse, pour appliquer son programme d'instruction populaire, typique du despotisme éclairé, tel que le mettait en œuvre au même moment Frédéric II en Prusse.

C'est par le canal de députés alsaciens à la Convention, qui étaient, plus que leurs autres collègues, au fait et au contact des réalités du monde et de l'aire culturelle germaniques, que l'expression d'« école normale » a été naturalisée en France et employée pour la première fois à la tribune de l'Assemblée en juillet 1793 par Léonard Bourdon et l'abbé Grégoire. Comme l'indique le décret fondant l'École normale, celle-ci n'a pas pour but d'enseigner les sciences elles-mêmes, mais la manière de les enseigner, en donnant aux futurs enseignants des règles, des normes méthodologiques de pédagogie. Et c'est bien aussi en ce sens que l'École mérite son appellation, qui pouvait paraître un peu déroutante dans notre langue, de « normale ».

Serge BENOÎT (1970 I),
maître de conférences d'histoire moderne à l'université d'Évry Val d'Essonne



L'ARCHICUBE

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis
de l'École normale supérieure

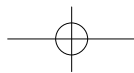
Siège de l'Association :
45, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
Téléphone : 01 44 32 32 32
Télécopie : 01 44 32 31 25
Courriel : aaeens@ens.fr
Site Internet : <http://www.archicubes.ens.fr>

Directeur de la publication : Jean-Claude Lehmann,
président de l'Association

Rédactrice en chef : Violaine Anger
(violaine.anger@normalesup.org)

Comité éditorial :
membres élus du Conseil d'administration de l'Association
Marianne Bastid-Bruguière
Françoise Brissard
Jean-François Fauvarque
Mireille Gérard
Lucie Marignac
Jean-Thomas Nordmann

Comité de rédaction :
Le dossier (La ville) : Nacima Baron-Yellès sur une idée de Françoise Brissard
Carrières : François Bouvier
Les normaliens publient : Jean-Thomas Nordmann et Étienne Guyon
Ulmi & Orbi : Françoise Brissard
Courrier des lecteurs : Guy Lecuyot (guy.lecuyot@ens.fr)
Secrétariat et mise en page : Agnès Fontaine (aaeens@ens.fr)



Ce numéro 5 de
L'Archicube
a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie Darantière
à Quétigny-Dijon (Côte-d'Or, France)
en décembre 2008.

ISSN : 1955-6373

Dépôt légal : décembre 2008

N° d'impression :

